L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

65ème ANNEE — No 35
QUEBEC, MARDI 7 JUILLET 1931
Circulation en Ju[illegible] 25
SEIZE PAGES

Capitol THEATRE
DERNIERE JOURNEE
CLIVE BROOK
CHARLES ROGERS
RICHARD ARLEN
JEAN ARTHUR
FAY WRAY
— dans —
"LAWYER'S SECRET"
?

LEGISLATURE
EDIFICE PARLEMENT

LA POLITIQUE DE CONCILIATION TRIOMPHE A PARIS

MM. ARTHUR MARCOTTE ET PATRICK BURNS AU SENAT

L'ÉVÉNEMENT
D'un matin à l'autre

Un rare témoignage

Le "Citizen", d'Ottawa, consacrait l'autre jour, sous le titre : "Un bureau efficace" ces quelques lignes au bureau légal de la Chambre des Communes, dont fait partie un ancien Québecois, M. Maurice Ollivier, C.R. Voici ce qu'il disait : "Le bureau légal de la Chambre des Communes, composé de M. A.-G. Troop, B.A., LL. B., et de M. Maurice Ollivier, B.A., LL.L., C.R., officiers en loi conjoints, a mérité des éloges de la part du Sénat, récemment. Ces derniers aident les membres de la Chambre des Communes et les sous-ministres à rédiger des lois et donnent leurs opinions sur toutes les questions de droit. Il arrive rarement à la Chambre des Communes que l'on formule quelque critique contre le bureau légal. Cela constitue un grand compliment, car Lord Thring, qui a acquis une grande renommée comme rédacteur de lois, a écrit un jour : "Il est bon d'avertir le rédacteur de lois que dans son cas, son mérite personnel sera la plupart du temps sa récompense et qu'après avoir, avec peine, préparé un bill, tous les Lycurgue et les Solon siégeant aux dernières banquettes dénonceront ce bill comme une mesure non suffisamment mûrie, un monument d'ignorance et de stupidité. Bien plus, lorsque ce bill sera devenu loi, il aura à subir le défi de la magistrature, dont les dignitaires prennent plaisir à souligner les fautes de la législature qui a approuvé une oeuvre aussi imparfaite".

JOIE A BERLIN

L'Allemagne est heureuse de l'avoir entendu hier.

Berlin, 7. — Si jamais un secours est arrivé en temps pour l'Allemagne, c'est bien l'accord intervenu à Paris, hier soir, au sujet du plan de moratoire du président Hoover.

Lorsque la nouvelle en est parvenue ici, un peu avant minuit, le ministre des Affaires Etrangères, le Dr Julius Curtius, s'était déjà retiré dans sa villa. Il répondit toutefois à un coup de téléphone de la Presse Associée.

"Il est grand temps", dit-il, "non seulement pour nous, mais pour toutes les parties intéressées. Ce qu'Andrew Mellon a accompli est simplement "grossartig" — grandiose".

MORT DU DUC D'AOSTE

(Spécial à L'Evénement)

Turin, Italie, 7. — Le Duc d'Aoste, cousin de Sa Majesté Emmanuel II, roi d'Italie, est décédé à 1 heure et 30, samedi après-midi, à Turin. Le Duc était âgé de 62 ans, étant né en juillet 1869. Il avait épousé, en 1895, à Londres, Hélène d'Orléans, soeur de l'ex-reine Amélie du Portugal, et de feu le Duc d'Orléans, prétendant au trône de France. Il était aussi le beau-frère du Duc des Abruzzes, explorateur fameux. Durant la grande guerre, il avait payé de sa personne s'exposant héroïquement au danger, et c'est là, dit-on, qu'il compromit sa santé.

LE PACTE AUSTRALIEN

(Service de la Presse Canadienne)

Ottawa, 7. — La copie du nouveau traité australien signé par le gouvernement australien était attendue à San Francisco, hier soir. Elle sera transmise ici par la poste aérienne, a annoncé le premier ministre Bennett, à la Chambre des Communes, hier.

OFFRE DE LA CROIX-ROUGE

(Service de la Presse Canadienne)

Ottawa, 7. — La Société de la Croix-Rouge Canadienne a placé son organisation canadienne à la disposition du gouvernement fédéral pour aider à améliorer les conditions sérieuses qui existent dans l'ouest canadien par suite de la sécheresse.

TEMPERATURE

(Service de la Presse Canadienne)

Toronto, 7. — Une basse pression atmosphérique s'étend dans la vallée du St-Laurent, causant des averses en plusieurs parties du Québec. Ailleurs, dans l'est canadien, la température a été belle et chaude. La température est plus fraîche dans l'ouest.

	Min.	Max.
Dawson	52	68
Aklavik	40	64
Victoria	57	78
Vancouver	52	84
Edmonton	46	64
Calgary	46	60
Lethbridge	47	63
Saskatoon	51	68
Moose Jaw	50	63
Régina	49	59
Winnipeg	56	68
London	62	78
Toronto	66	80
Kingston	68	80
Ottawa	68	84
Québec	64	80
St-Jean	52	64
Halifax	52	72
Charlottetown	58	72

PRONOSTICS

Vallée de l'Outaouais et Haut St-Laurent : — Vents modérés, beau et chaud.

Bas St-Laurent : — Vents modérés, beau, assez chaud.

Golfe et Côte Nord : — Nuageux, averses locales probables, même température.

Maritimes : — Vents frais modérés, nuageux et chaud, orages locaux.

ADOPTION DU PROTOCOLE DU PLAN HOOVER

Les représentants de la France et des Etats-Unis s'entendent enfin.

LONGUES DIFFICULTES

C'est Paris qui consent les plus gros sacrifices après Washington.

PRINCIPES EN CAUSE

(Service de la Presse Canadienne)

Paris, 7. (Par Joseph E. Sharkey, Copyright 1931 par La Presse Associée) Des hommes d'Etat représentant les gouvernements français et américain ont rédigé et initialé, hier soir, dans le salon rouge du ministère de l'Intérieur, un protocole qui, on l'espère du moins, assurera le succès du plan Hoover pour venir en aide à l'Allemagne et réorganiser la structure financière du monde entier.

A la suite d'une brève conférence qui s'ouvrit à 9:55 p. m., hier il fut annoncé qu'un accord était intervenu entre les deux pays.

La conférence terminée, le Premier Ministre Laval donna lecture d'un communiqué disant que le texte français d'un accord formulé à une réunion du cabinet dans l'après-midi avait reçu l'approbation de Washington. Le texte avait été téléphoné précédemment à Washington par le secrétaire Mellon et l'ambassadeur américain Edge.

Cet heureux résultat a été obtenu après des jours d'anxiété durant lesquels les deux nations eurent nombre de difficultés à surmonter.

La France, la nation qui consent le plus gros sacrifice financier après les Etats - Unis, estimait qu'elle devait maintenir intact ce que les Français appellent ici "le droit sacré aux réparations".

Les Etats-Unis, dont le président proposait de suspendre pour un an le paiement des dettes de guerre dues au gouvernement américain, à la condition que les nations alliées dégagent l'Allemagne de ses obligations de réparations pour la même période, commencèrent à entretenir des appréhensions quand une contre - proposition française vint affaiblir l'esprit et le principe de cette proposition.

La conciliation a sauvé la situation. Le secrétaire du Trésor américain, M. Mellon, exerça cette conciliation, l'ambassadeur Edge la conseilla, et M. Aristide Briand, ministre des Affaires Etrangères de France, qui l'avait prêchée des années à Genève, et l'avait prônée comme devant être la base de tous les grands efforts mondiaux, lutta énergiquement pour elle.

Les hommes d'Etat français et américain se parlèrent franchement. Une fois ou deux M. Mellon et l'ambassadeur Edge rentrèrent chez eux, après avoir conféré avec les officiels français, le front soucieux. Mais graduellement les difficultés furent aplanies et l'accord fut réalisé.

La scène de la signature du protocole au ministère de l'Intérieur fut simple mais impressionnante en même temps. Le premier ministre Laval, le secrétaire Mellon et l'ambassadeur Edge formulèrent quelques brèves remarques relatives à cet événement si significatif.

Le texte du protocole est bref. Il stipule que le paiement des dettes entre les gouvernements sera suspendu du 1er juillet 1931 au 30 juin 1932, que l'Allemagne continuera de verser ses annuités de réparations non - conditionnelles, mais qu'elle rentrera dans ses fonds. La Banque des Règlements internationaux convertira immédiatement ces fonds en obligations garanties par les chemins de fer allemands. La France s'engage à assurer l'action concertée des banques centrales d'Europe pour venir en aide aux autres nations de l'Europe Centrale. On croit comprendre que la Federal Reserve Bank des Etats-Unis se joindra au mouvement.

La France devra conclure une entente avec la Banque des Règlements internationaux, en vertu duquel elle pourra édifier le fonds de garantie de $125,000,000 qu'elle est supposée déposer à la banque, au cas où l'Allemagne déclarerait un moratoire. Quant au probème de la suspension des paiements en nature de l'Allemagne, pour réparations, il sera abandonné à des experts qui s'efforceront de concilier les contrats actuels avec l'esprit du plan Hoover.

ACCORD EN PRINCIPE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Washington, 7. — Le plan américain pour la suspension du paiement des dettes de guerre a été accepté au moins par tous les gouvernements créanciers importants. Evidemment

(Suite à la page 8)

GRANDE FETE A EDIMBOURG

(Service de la Presse Canadienne)

Edimbourg, Ecosse, 7. — Les serviteurs de la maison royale au palais de Holyrood ont bu du champagne, hier. Suivant une ancienne coutume, ils ont porté une santé au roi et à la reine, en l'honneur de leur trente-huitième anniversaire de mariage.

Le palais et toute la ville avaient arboré des drapeaux à profusion, et dans la soirée Leurs Majestés ont donné un grand diner au palais. A part cela, il n'y eut pas de célébration publique. Comme le temps était humide, hier matin, le roi décida de ne pas sortir, mais la reine passa une couple d'heures à visiter les hôpitaux d'Edimbourg.

2 SENATEURS D'ALBERTA ET SASKATCHEWAN

M. Arthur Marcotte, C.R., de Ponteix, entre à la Chambre Haute.

M. PATRICK BURNS

M. Burns est un éleveur de Calgary. — La position des partis.

48 ROUGES, 47 BLEUS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 7. — M. Patrick Burns, de Calgary, un éleveur de bétail renommé, ainsi que M. Arthur Marcotte, C.R., de Ponteix, Sask., ont été nommés membres du sénat canadien. Ces deux nominations ont été annoncées officiellement hier soir.

M. Burns succèdera à feu le sénateur P.-E. Lessard, d'Edmonton, décédé en avril dernier. M. Marcotte comblera le vide laissé par la mort de l'honorable J.-G. Turriff l'automne dernier.

L'alignement des partis à la Chambre Haute sera désormais le suivant :

Conservateurs	47
Libéraux	48

Il existe encore un vide au sénat depuis la mort du sénateur G.-G. Foster, de Montréal, il y a une couple de mois. Lorsqu'un successeur lui sera donné, conservateurs et libéraux seront en nombre égal.

MORT DU DR C.-A. AMES

(Service de la Presse Canadienne)

Toronto, 7. — Le Dr C.-A. Ames, de Toronto, est décédé à sa résidence ici, hier, à l'âge de 51 ans. Sa mort est attribuée à la récente vague de chaleur, combinée avec une maladie de coeur dont il souffrait depuis longtemps.

Le Dr Ames était né à Québec, avait étudié au McGill et pratiqué pendant dix ans à Terre - Neuve. Durant la guerre, il fit du service outre-mer. Il laisse une épouse, trois fils et deux filles.

TROTZKY REPREND SA GUERRE AVEC STALIN

(Serv. de la Presse Canadienne)

Cracovie, Pologne, 7. — Léon Trotzky, exilé de la Russie, a repris sa guerre contre Joseph Stalin, "l'homme d'acier" de Moscou, en demandant l'abolition de "la dictature bureaucratique" que Stalin fait peser sur la Russie soviétique.

Dans une communication au Courrier Quotidien de Cracovie, Trotzky déclare qu'environ 5 p.c. seulement des millions d'habitants de la Russie sont inspirés par les doctrines socialistes ou appliquent ces doctrines dans leur vie. "Prétendre que la nation est entrée dans une ère de socialisme, c'est rire du socialisme", dit-il.

"Il est absurde", ajoute Trotzky, "de prétendre que l'économie mondiale peut être désorganisée par le dumping russe, car les Soviets ne fournissent qu'un et demi pour cent des exportations mondiales".

RAPPORT DE PETER WHITE SUR LE FILM

Une combine existe dans dans cette industrie. — Domination américaine.

POINTS ECLAIRCIS

La Famous Players Canadian Corp. a un contrôle presque absolu.

DES POURSUITES ?

(Service de la Presse Canadienne)

Ottawa, 7. — Au nombre des plus importantes conclusions de M. Peter White, C. R., contenues dans son rapport sur l'enquête conduite relativement à l'industrie du film, on signale les suivantes:

1.—Une combine existe dans l'industrie du film au sens de la Loi d'enquête des combines.

2.—La Famous Players Canadian Corporation, par le contrôle ou la possession de théâtres, occupe une position exclusive ou dominatrice dans presque toutes les villes et cités de 10,000 âmes et plus.

3.—En plusieurs centres, la Famous Players a le monopole complet.

4.—La Famous Players est en position de dicter ses volontés aux services d'échange en ce qui concerne le choix des films non seulement pour ses propres théâtres, mais dans une large mesure pour les théâtres rivaux.

5.— Le système de "protection" consistant à empêcher la production d'une vue après un circuit antérieur coûte plus d'argent au public et donne à Famous Players et à ses filiales un avantage indu.

6.—La location en bloc et la location sans voir sont au désavantage du public.

7.—Les compagnies de distribution de vues du Canada sont contrôlées aux Etats-Unis.

8.—Les distributeurs et moteurs de films du Canada (The Cooper Organisation) sont une filiale de la "Hays Organization" des Etats-Unis.

9.—Les règles d'arbitrage entre les montreurs et les distributeurs ont été préparées par les distributeurs pour répondre à leur propre but, et sont susceptibles d'accroître la force de Famous Players.

10—La Cooper Organization a fait circuler de la littérature nuisible aux films britanniques et fait campagne contre la loi du pourcentage des films anglais.

11—La plupart des vues ne peuvent jamais devenir classiques, mais dépendent de la nouveauté pour attirer le public.

12—L'origine du film a son origine dans un art mais entre les mains de ceux qui la contrôlent présentement, elle est devenue simplement commerciale.

Ce rapport fut remis à l'hon. M. G.-D. Robertson, ministre du Travail, qui l'a rendu public hier soir.

Les principales parties de la combine, d'après M. White, sont la Famous Players Canadian Corporation, treize compagnies qui distribuent des films, et la Motion Picture Distributors & Exhibitors, une association de distribution.

Il se peut qu'à la suite du rapport du commissaire White des poursuites soient prises contre les parties nommées par les autorités provinciales. M. White déclare dans son rapport que la Famous Players a eu recours à des méthodes injustes et drastiques pour obtenir le contrôle des théâtres. Des propriétaires de salles indépendantes furent menacés de se voir couper leur approvisionnement de films. Dans d'autres cas, la Famous Players les menaça de construire des théâtres rivaux.

Les films sont tenus hors de la portée des propriétaires de théâtres indépendants par des contrats et des arrangements qui donnent à la Famous Players le premier choix sur les films disponibles.

Le rapport dévoile aussi que l'industrie du film en Canada est sous la domination presque complète d'intérêts américains. La Famous Players est contrôlée par la Paramount Publix Corporation, dont Adolph Zukor est le président. Le commissaire refuse de discuter le différend survenu en rapport avec l'échange des parts de la Famous Players Canadian Corporation pour des parts de la Paramount Publix Corporation. Il dit que si des actionnaires canadiens ont accepté l'échange et si d'autres ne l'ont pas fait, ce fut leur affaire. "Si des actionnaires ont été trompés, qu'ils s'adressent aux tribunaux", ajoute-t-il.

M. White fut nommé par le ministre du Travail pour conduire cette enquête il y a près d'un an.

MORT D'UN ZOUAVE

(Serv. de la Presse Canadienne)

St-Hyacinthe, 7. — M. Victor Chartier, qui fonda les Zouaves en 1905, est décédé hier à l'hôpital St-Charles, à l'âge de 54 ans. Il était le fils du chevalier Levis Ferrier Chartier, des Zouaves Pontificaux. Il laisse une épouse, un fils et deux filles. Les funérailles auront lieu jeudi, à huit heures, heure solaire, à la cathédrale.

Un hôpital dans l'extrême Nord

(Spécial à L'Evénement)

Churchill, 7. — S. E. Mgr Turquetil, accompagné de quatre religieuses infirmières appartenant à l'ordre des Soeurs Grises, vient d'arriver de Québec par le Canadien National, en route pour Chesterfield Inlet, à 500 milles au nord de Churchill, où sera ouvert ce mois-ci l'hôpital le plus au nord du Canada.

Mgr Turquetil, connu à travers le Canada sous le nom de l'"Evêque de l'Arctique", partira d'ici la semaine prochaine pour conduire les religieuses à leur destination. Trois feront le voyage à bord d'un canot automobile de 25 pieds de long.

L'hôpital qui sera ouvert à Chesterfield Inlet représente pour S. E. Mgr Turquetil la réalisation d'un rêve de près de 20 ans. A cet hôpital seront soignés les esquimaux nomades et les très nombreux trappeurs blancs que la poursuite des animaux à fourrure conduit à des distances éloignées de toute civilisation.

Les quatre religieuses qui prendront la direction du nouvel hôpital de Chesterfield Inlet projettent de donner aussi des secours d'hygiène aux jeunes esquimaux.

LA NOUVELLE CONSTITUTION DE L'ESPAGNE

La commission a publié hier le texte officiel du projet soumis.

LIBERTE DES CULTES

Séparation de l'Eglise et de l'Etat. — 250 sénateurs et 450 députés.

SERIE DE LOIS

(Service de la Presse Canadienne)

Madrid, 7. — La commission de la constitution a publié hier soir le texte officiel de la nouvelle constitution proposée pour l'Espagne, laquelle sera soumise au cabinet et ensuite à l'Assemblée constituante.

Le projet renferme 104 articles. Il pourvoit à l'égalité du suffrage, embrasse les affaires législatives, sociales, monétaires, et couvre aussi l'hygiène, le commerce et la vie nationale.

La nouvelle constitution propose d'accorder l'égalité des sexes dans les cas matrimoniaux, protège la propriété privée, prévient l'emprisonnement excepté pour crime et comporte un procès dans les 72 heures après une arrestation.

Elle demande aussi l'adoption de lois pour les malades, le chômage, l'invalidité et la mort, en ce qui concerne les classes ouvrières.

Quant à l'organisation du gouvernement, elle propose l'élection de 250 sénateurs par les groupes agricole, industriel, commercial et ouvrier et par les professionnels, les universités et autres institutions. Le terme d'un sénateur est fixé à 4 ans. Pour la Chambre des Députés, il est proposé d'élire 450 représentants pour un terme de six ans. Les députés pourront censurer le gouvernement par un vote.

Le président sera élu par les deux Chambres pour six ans. Les juges de la cour suprême seront nommés par le président. La constitution pourra être modifiée sur une proposition du gouvernement et du parlement, ou de 25 pour cent des électeurs. La constitution comporte aussi la séparation de l'Eglise et de l'Etat et la liberté des cultes.

L'AVION RETOURNE

(Service de la Presse Canadienne)

Telegraph Creek, C. A. 7. — L'avion de ravitaillement qui doit permettre aux aviateurs Robbins et Jones, du Texas, de faire leur plein d'essence en cours de vol dans leur envolée projetée entre Seattle et Tokio, et qui était parti d'Edmonton pour Fairbanks, Alaska, a été forcé de rebrousser chemin devant le mauvais temps, et de venir atterrir ici, hier après-midi. Si la température est favorable, il tentera d'atteindre Fairbanks aujourd'hui.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Trois-Rivières, 7. — M. J.-A. Nadeau, après une semaine de lutte électorale, a été élu maire du Cap-de-la-Madeleine, hier, battant M. W. Rousseau par une majorité de plus de 195 voix.

L'ANGLETERRE SORT AUSSI DU RECENSEMENT

La plus forte population encore enregistrée.—La plus basse natalité.

DES CHIFFRES

Londres garde la suprématie des villes avec 8,202,818 âmes.

BIRMINGHAM, 2E

Londres, 7. — (Par Thomas-T. Champion, correspondant de la Presse Canadienne. La plus forte population jamais enregistrée en Grande-Bretagne, et le plus bas taux de natalité depuis 50 ans constituent les deux principaux items du rapport préliminaire du régistraire-général, en ce qui concerne particulièrement l'Angleterre et les Galles, à la suite du recensement du 26 avril dernier.

Le jour du recensement, la population de la Grande-Bretagne fut calculée à 44,780,485 âmes. La population de l'Angleterre et des Galles était de 39,947,931. Les femmes dépassaient le total des hommes par un million et demi. Il y avait 20,809,087 femmes et 19,138,844 hommes.

La population totale est la plus forte jamais enregistrée, représentant 635 personnes par mille carré. Suède vient après lui. Les naissances est le plus élevé de tous les pays qui tiennent des records de ce genre.

Mais le pays est maintenant l'avant-dernier sous le rapport du taux de la nationalité. Seule la Suède vient après lui. Les naissances enregistrées furent de 6,930,000 contre 8,281,000 lors du recensement précédent.

Le rapport ajoute : — "La pleine signification de cet abaissement de la natalité ne pourra être pleinement appréciée que dans plusieurs années. La seule satisfaction temporaire que l'on puisse trouver est dans la réduction du nombre des bouches improductives à nourrir en cette période de dépression économique. Cependant le taux actuel est insuffisant pour maintenir plus tard une population stationnaire".

Comme compensation, toutefois, le taux de la mortalité depuis le dernier recensement a diminué d'environ 10 pour cent. Le rapport mentionne un progrès remarquable dans la vitalité générale de la nation prise dans son ensemble.

Les pertes de population par l'émigration au cours des dix dernières années n'ont atteint que 177,000 sujets, soit beaucoup moins qu'au cours des deux périodes précédentes.

Dans chaque région, à l'exception des Galles du Sud, la population a augmenté.

Londres, cette ville géante couchée sur les bords de la Tamise, demeure la plus grande cité au monde. La population de Londres, en comprenant la banlieue autrement dit le territoire couvert par la police métropolitaine, est de 8,202,818, comparée à 6,981,917 pour le Greater New-York, mais New-York augmente son chiffre plus vite que Londres.

Liverpool ne peut plus se vanter d'être la seconde ville de l'Empire, ni même de l'Angleterre. Birmingham se classe au second rang, avec plus d'un million, puis viennent Liverpool avec 855,000 habitants, Manchester avec 766,333 et Sheffield avec 500,000.

M DANDURAND VEUT UNE ENQUETE PLUS GENERALE

(Service de la Presse Canadienne)

Ottawa, 7. — L'honorable sénateur Dandurand doit proposer, mercredi, au sénat, la nomination d'un comité spécial de la Chambre Haute qui sera chargé d'explorer le champ des avocats intervenant entre leurs clients et le gouvernement. Ce sera une des conséquences de la controverse soulevée au sujet du sénateur N.-A. Belcourt, qui, à titre d'avocat, obtint pour le magazine anglais "Canada" une demande de souscription du gouvernement canadien.

La motion Dandurand sera présentée à titre d'amendement à la motion Pope proposant une enquête sur la nature de l'initiative du sénateur Belcourt dans cette affaire. La motion Dandurand élargira la portée de l'enquête en couvrant toutes les relations des avocats, qu'ils soient sénateurs ou non, qui agissent entre leurs clients et le gouvernement.

LES ORGANES DU FASCISME A L'ATTAQUE

Mussolini déchaine les dogues qui sont à son service.

PLUS DE CENSURE

On s'en prend à l'encyclique et on craint sa trop grande circulation.

QUE FERA LE CABINET ?

(Serv. de la Presse Canadienne)

Rome, 7. — La guerre des mots entre le Vatican et le gouvernement italien a repris, hier, quand des journaux de Rome ont attaqué le Pape au sujet de sa lettre encyclique de samedi dernier.

Le gouvernement a levé la restriction qu'il avait placée sur les attaques éditoriales, et les journaux ont profité de l'occasion pour reprocher au Pape d'avoir envoyé ce document à l'étranger d'une manière secrète, prétendent-ils.

Le gouvernement, tout en s'abstenant de commentaires détaillés, a attiré l'attention sur le fait que l'encyclique a été distribuée dans les églises en Italie et que l'Osservatore Romano, qui l'a publiée, se vend dans les dépôts de journaux.

L'encyclique est qualifiée de "nouveau fait" dans les cercles officiels et l'on dit que le gouvernement estime qu'elle a rendu les négociations encore plus délicates.

Dans les milieux administratifs on prétend que le progrès des diplomates est chose impossible, si les problèmes en jeu entre le gouvernement et le Vatican sont discutés dans la presse mondiale.

L'attitude qu'adoptera le gouvernement, et la nature de sa prochaine note au Vatican seront déterminées finalement à une réunion du cabinet, jeudi.

La question viendra aussi sur le tapis aujourd'hui à une réunion du directorat du parti fasciste, que présidera le premier ministre Mussolini. Il est possible que le parti fasciste, à titre d'organisation politique, publie un manifeste ou fixe un plan de conduite pour l'Eglise en guise de réponse à l'encyclique du Pape critiquant le fascisme.

ATTAQUES D'UN JOURNAL

(Serv. de la Presse Canadienne)

Rome, 7.—Le journal Lavoro Fascista publie que Mgr Francis-J. Spellman, de Whitman, Mass., qui s'est fait connaître déjà en rapport avec les discours prononcés par le Pape à la radio, est responsable de dissémination à l'étranger de la récente lettre encyclique du Pape concernant la situation entre le Vatican et le gouvernement italien.

Le Lavoro révèle que Mgr Spellman accompagné de Mgr Vanneuseille, chanoine de St-Jean de Latran, vola de Rome à Paris, où il communiqua l'encyclique à la presse. "Ceci fut fait", dit le journal fasciste, "parce qu'au Vatican on craignit que l'encyclique ne provoquât par sa violence une prompte intervention de la part du gouvernement italien".

J.-F. POULIOT PROVOQUE UN VIF INCIDENT

La député de Témiscouata est rappelé à l'ordre et parlemente.

M. BENNETT INTERVIENT

M. Duranleau aussi en scène. — Vote de nombreux crédits.

A QUAND LA FIN ?

(PAR EDMOND CHASSE)

Ottawa, 7. — La Chambre des Communes a repris ses travaux à grande allure hier après-midi mais on ne croit pas à la prorogation avant au moins trois semaines. Après un incident créé par M. Jean-François Pouliot (Témiscouata), toujours à propos de l'illustre gare de la Rivière-du-Loup, les députés ont étudié la mesure créant une Commission du Tarif et voté des millions de crédits aux ministres de la Justice, du Revenu National et du Commerce. Tous les crédits de l'hon. M. Hugh Guthrie et de l'hon. M. E.-B. Ryckman ont été votés en moins d'une heure.

L'incident Pouliot est survenu lorsque le député de Témiscouata fit motion pour faire produire des documents au sujet de la construction d'une nouvelle gare à la Rivière-du-Loup. L'hon. M. Alfred Duranleau demanda que la motion fut laissée sur le feuilleton et M. Pouliot y consentit en déclarant que dans l'intervalle il espérait qu'aucune des lettres dont il demandait la production ne serait marquée "privée". Les lettres "privées" ou "confidentielles" ne sont pas produites.

Le premier ministre bondit. l'hon. M. Duranleau protesta et après une vive discussion avec M. Bennett, le ministre de la Marine et même le président Black, M. Pouliot retira ce que le chef du gouvernement avait qualifié d'outrage et l'hon. M. Duranleau de fausse insinuation.

En expliquant la création de sa Commission du Tarif, le premier ministre déclara que ce serait un tribunal pour faire enquête sur les faits afin de déterminer quelles sont les industries qui ont besoin de protection. Le chef de l'Opposition riposta en disant que le tarif est une taxe et que M. Bennett violait la constitution en enlevant au Parlement son droit sacré de taxer le peuple pour le confier à une cour qui sera composée d'amis du gouvernement.

A 11 heures, le débat sur la Commission du Tarif fut ajournée à aujourd'hui.

A l'ouverture de la séance, M. Jean - François Pouliot fait motion pour que la Chambre ordonne la production des copies de toute la correspondance échangée entre (A) le très honorable premier ministre, (B) l'hon. ministre de la Marine, (C) l'hon. ministre des Postes, (D) l'hon. Solliciteur Général, (E) l'hon. Secrétaire d'Etat (F) le secrétaire particulier ou l'assistant secrétaire de chacun d'eux et M. C.-E. Dubé au sujet de la construction d'une nouvelle gare de chemin de fer à la Rivière du Loup du 1er juin au 30 juin 1930.

L'hon. M. DURANLEAU. — "Je suggère que cette motion soit ajournée à demain".

M. J.-F. POULIOT.— "Je n'ai pas d'objection".

Le président BLACK. — "Motion ajournée".

M. POULIOT.— "Je n'ai aucune objection pourvu qu'aucune lettre officielle ne soit marquée privée dans l'intervalle".

M. BENNETT. —"Je crois que le langage de mon honorable ami devrait être décrit, comme je viens d'entendre un honorable député le dire, un outrage. On doit signaler ce langage immédiatement".

M. POULIOT.—"Sur une question de privilège, j'ai un mot à dire au sujet de ces lettres. J'ai ici une lettre publiée dans "Le Saint Laurent", et portant la date du 2 octobre. Elle est marquée "privée et confidentielle". Je me demande comment il se fait que celui qui a écrit cette lettre l'a publiée. Elle a été marquée "privée et confidentielle" et elle se trouve dans le dossier que j'ai reçu du ministre de la Marine. C'est ce que je ne puis pas comprendre".

Le président BLACK. — "Quelle est la question de privilège ?"

(Suite à la page 8)

L'"ASCANIA" DUT S'ARRETER 20 HEURES A POINTE-AMOUR

Un brouillard persistant a forcé le navire à s'ancrer presque toute la journée samedi. — Le voyage s'est ensuite effectué très rapidement jusqu'à Québec. — Le directeur de la maison des Etudiants à Paris était à bord du paquebot.

VISITE DU CAPT. F. MANLEY

Après être demeuré plus de vingt heures à l'ancre au large de Pointe - Amour, le paquebot "Ascania", de la ligne Cunard, est parvenu à Québec hier après-midi avec plusieurs heures de retard.

Toute la journée de samedi le vaisseau dut demeurer immobile, la marche en avant étant impossible vu les conditions atmosphériques. Dès que le brouillard se fut dissipé, il reprit sa course vers le St-Laurent et remonta rapidement le chenal pour venir s'accoster ici à 2 heures 30 hier.

Le surintendant du département maritime à la ligne Cunard, le capitaine F. Manley, était au nombre des passagers de l'"Ascania". Le capitaine Manley, qui voyage en compagnie de son épouse, se rend à Halifax où il doit visiter des parents. Il s'embarquera pour l'Europe dans une quinzaine de jours à bord d'un des navires de la compagnie en partance de cette ville. On remarquait aussi sur l'"Ascania" le directeur de la Maison des Etudiants Canadiens à Paris, le docteur S. Grondin qui est aussi le représentant du gouvernement de l'Ontario en France.

M. Grondin et madame Grondin qui l'accompagnent passeront les mois d'été au Canada. Parmi les autres passagers sur l'"Ascania" se trouvaient : M. G.-A. Parkin, de la Sun Life Company et madame Parkin ; M. J.-K. Clarke, du Canadien National ; mademoiselle J. Germain, de Québec ; les RR. Soeurs Marie - Paule, Marie - Andrew et Marie Goberta de la Communauté des Franciscaines ; le R. P. A. McDonnell, qui s'est occupé durant de longues années des immigrants écossais venant s'établir dans l'ouest ; le consul de Finlande au Canada, M. A. Ruanheimo, de Montréal et madame Ruanheimo, etc.

L'"Ascania" qui est commandé par le capitaine F. W. Robinson, D. S. O., R. D., R. N. R., après avoir descendu ici une partie de sa cargaison, s'est mis en route pour Montréal vers 6 heures.

LES GOELETTES

Capitaine Aug. Lafrance, pour Ste-Anne de la Pocatière, et Rivière Ouelle, "Ste-Anne P." partira aujourd'hui.

Capitaine H. Lavoie, Baie St-Paul, St-Omer, partira aujourd'hui.

Capitaine Arm. Dufour, pour St-Fidèle et Malbaie, "J. A. D." partira demain.

Capitaine O. Dallaire, pour Tadoussac, Sacré-Coeur et Baie Ste-Catherine, "Winnie" partira aujourd'hui.

Capitaine E. Boudreau, pour Eboulement, "L'Etendard," partira aujourd'hui.

Capitaine V. Duchaine, pour St-Irénée, "La Brosse" partira aujourd'hui.

S. S. Chicoutimi County Ex Gaspe Trader prendra les marchandises aujourd'hui jusqu'à midi pour Chicoutimi, Bagotville, Jonquières et Kénogami, départ à midi, pour information, tél : bureau 2-2857.

Art. Vaillancourt, agent

Rap. No. 85 Tél : 2-2857

LA MAREE AUJOURD'HUI

La marée sera haute aujourd'hui à 11 h. 07 a. m. et 11 heures 38 p. m.

Confectionnez ce Modèle

PATRON 2169

20c

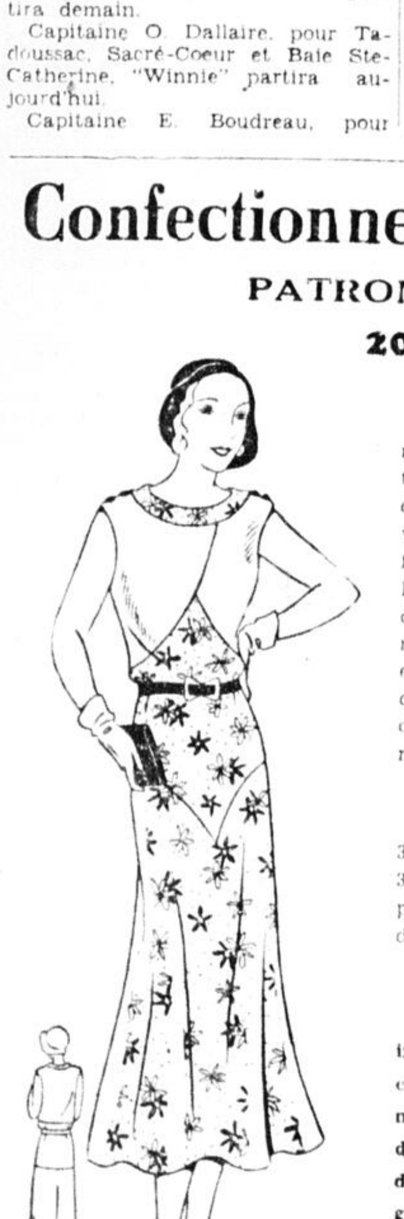

Rien de plus élégant et de plus nouveau que cette combinaison de tissus uni et imprimé tout en vogue cette saison. Voici un modèle que vous aimerez. L'original a été confectionné en shantung noir et blanc, l'empiècement étant blanc et garni d'un collet d'imprimé et de boutons noirs. Les coutures diagonales sont extrêmement chics en même temps qu'amincissantes. Des tissus qui conviendraient bien seraient le linon, la toile, le crêpe plat, etc.

Le patron est fourni en grandeurs 32, 34, 36, 38, 40 et 42 de buste. Pour 32 il faut 2 3-4 verges de tissu imprimé, et 1-4 de verge de tissu uni de 36 pouces.

Ces patrons sont expédiés dans un intervalle de DIX JOURS sur réception de vingt cents (20) sous forme de bon postal ou timbres. Prière d'écrire très lisiblement le nom, l'adresse, le numéro du patron et la grandeur désirée.

Adresser toute commande par malle au département des Patrons, L'Evénement, Québec.

ARRIVEE DE L'"ACADIA"

L'"Ascania" est entré dans le port de Québec vers 1 heure hier matin venant directement de Gaspé. M. Ulric Beauchemin est l'ingénieur-en-chef du Service Hydraulique du Canada à bord du navire.

GRAND PIQUE-NIQUE A LA RIVIERE-DU-LOUP

Mercredi le 1er juillet, jour de la Confédération, était une grande fête à Riv. du Loup, pour célébrer dignement le jour de la Puissance du Canada, les employés du Canadien National. Exécutif du club de Recréation, sous l'habile direction de M. H.-A. Bourdeau, Président de ce Club aidé de M. Wilb. Ouellet, L. Desbiens, Ed. McKinnon, J.-J. Dionne, Organisateurs, et Wm. Parsons Sect.-Trésorier, travaillèrent ensemble pour en faire un succès et de l'opinion publique reçurent des félicitations bien méritées.

Dès 10 heures du matin le terrain du club fut ouvert au public et l'annonce se fit entendre de par toute la ville du Canon de M. McKinnon . . . on vit de partout accourir dans la ville, des femmes, des hommes et des enfants, qui venaient prendre part aux amusements de la journée.

L. programme des fêtes fut le suivant:

A 10 heures, Ouverture du terrain.

10.30 Acrobatie par M. Léo Plourde et sa troupe 12 hrs (midi) Diner sur le terrain.

1 heure Grande parade, fanfares, cadets, boy scouts Clubs de Baseball, Exécutif du C. N. R. A.

Le départ se fit du Collège de St-François-Xavier pour défiler par la rue principale de Riv. du Loup rue Lafontaine jusqu'à l'Eglise St-Patrice et revenir au point de départ.

2 heures Joute de Baseball entre le St-Eloi et le Riv. du Loup, la balle fut mis au jeu par son Honneur le Maire Dubé, en l'absence de M. J.-F. Pouliot, M. le Président H.-A. Bourdeau, agissait comme receveur, et M. Léon Casgrain, M. P. P. comme frappeur, avec M. J.-W. Levesque comme arbitre.

La partie fut de 11 à 4 en faveur des Riv. du Loup.

A 2.50 hrs La fanfare du Collège joua un des beaux morceaux de son répertoire, et à 3 heures précises, nous pouvions voir sur l'estrade son Honneur le Maire Dubé, ainsi que notre aimable Député au provincial M. Léon Casgrain, accompagné de M. H.-A. Bourdeau, Président des échevins et autres notables.

M. Léonce Boucher, Annonceur, proposa d'abord M. Dubé premier orateur.

M. Dubé en s'adressant à une foule d'au-delà de 4000 personnes sut trouver des mots aimables pour les remercier d'être venu en aussi grand nombre encourager les oeuvres du Canadien National, et rappela les jours d'autrefois du Canadien National, ou rien de semblable aujourd'hui n'avait encore eu lieu, mais dit aussi comme en s'amusait bien alors, enconragea le C. N. R. A. de continuer leur oeuvre.

M. Léon Casgrain dans son habile manière de parler eut aussi de bonnes paroles pour tous surtout pour le Club du C. N. R. A. qu'il dit ne jamais manquer son coup lorsqu'il organise quelques choses ,et par la sur le jour de la fête de la confédération de son histoire etc.

A 4 heures, les courses données ci-dessous commencèrent:

Agissaient commes juges: MM. Amable Thériault, Vétéran, Sportman, Adélard Marquis, échevin, Charles Pettigrew, président de l'Union des employés des trains, Edgar Bourret, comptable au C. N. R., Elzébert Laforest, échevin, Magloire Bourgouin, représentant des usines.

1—Courses pour fillettes 5 ans et moins.

1—Courses pour fillettes 5 ans et moins.

1er prix, offert par Mad. J.-E. Bégin, Restaurateur, gagné par Mlle Jeanne Lavoie, Bonbonnière.

2e prix, Set à Manicure, offert par "LE SOLEIL" J.-E. Bourret, gagné par Mlle Rolande Pelletier.

2e—Courses pour garçons 5 ans et moins.

1er prix offert par l'échevin Adélard Maruqis, $1.00 gagné par M. Régent Gagnon.

2e prix, 1 cravate don de M. Ernest Thivierge, gagné par M. Arthur Emond.

3e—Courses pour fillettes 9 ans et moins.

1er prix offert par M. Elzébert Laforest, Echevin, $1.00, gagné par Mlle Laurette Marquis.

2e prix, Bonbonnière, don de M. Ernest Piuze, Cond, gagné par Mlle Simonne Ouellet.

4e—Courses pour garçons 9 ans et moins.

1er prix, $1.00 don de M. Charles Petitgrew, gagné par M. René Marmen.

2e prix: 1 ceinture, don de M. Philippe Touch, gagné par M. F.-X Rhéaume.

5e—Courses pour fillettes 12 ans et moins.

1er prix, Collier, don de M. Albert Savard, Bijoutier, gagné par Mlle Yvette Gagnon.

6e—Courses pour garçons 12 ans et moins.

1er prix, Kodak, don de M. S. Belle, gagné par M. Octave Plourde.

2e prix, Kodak, don de M. S. Belle, gagné par M. Octave Plourde.

2e prix, Cravate, don de M. Philippe Toulch, gagné par M. Louis Marie Emond.

7e—Courses pour fillettes 16 ans et moins.

1er prix, don de M. W. Parsons, Agent du C. N. R, Set à Thé gagné par Mlle Marcelle Guy.

2e prix, 1 plateau, don de M. W. Béanger, Bijoutier, gagné par Mlle Thérèse Ouellet.

3e prix, Bonbonnière, don de M. C.-E. Dubé, Maire, gagné par Mlle Carmen Légaré.

8e—Courses pour garçons 16 ans et moins.

1er prix, Boite de chocolat en bar, don de M. A. Bouchard Enr. gagné par M. Léopold Ouellet.

2e prix, 1 boite de cigarette, don de M. Ernest Dubé, Prop. Hotel Cnhir, gagné par M. Albert McKinnon.

9e—Lancement de la pesée.

1er prix, 1 set à fumer, don de M. C.-E. Dubé, Maire, gagné par M. Charles Martin.

2e prix, 1 pipe don de A.-A. Lebel, épicier, gagné par M. Henri Bourgoin.

10e—Saut en hauteur pour dames.

1er prix, 1 écharpe don de M. C.-E. Dubé, Maire, gagné par Mlle Lucie Michaud.

2e prix, 1 théière, don de M. Alphonse Franck, gagné par Mme J.-E. Ouellet.

Saut en hauteur pour hommes.

11e prix, 1 cendrier, don de M. DeSalle Dubé, gagné par M. Gérard Ouellet.

2e prix, 1 boite de cigare, don de M. Eug. St-Pierre, gagné par M. Alfred Ouellet.

12e—Courses pour demoiselles.

1er prix, parfumeuse, don de la Pharmacie Parrot, gagné par Mlle Sarmen Légaré.

2e prix, coussin, don de M. Romuald Raymond, gagné par Mlle Simone Laverdière.

13e—Courses pour dames.

1er prix, Jar à biscuits, don de M. Alphonse Franck, gagné par Mme J.-E. Ouellet.

2e prix, plateau, don Des Croft. Stores, gagné par Madame Ernest Mailloux.

3e prix, Salière et Poivrière, don d'un membre de L'Exécutif, gagné par Madame Eugène Moreau.

1er prix, Horloge, don de M. J.-Bélanger, Gérant P.-T. Légaré, gagné par M. Alfred Chalifour.

2e prix, 1 gourde, don de M. Alex. April, gagné par M. Josaphat Michaud.

3e prix, 1 raquette de Tennis, don de la Maison J.-B. Renaud, gagné par M. William Sylvain.

4 prix, 1 rasoir Gillett, don de la Ferronnerie Rivière du Loup, Gagné par M. Elz. Lavoie.

15e—Courses pour hommes gras 206 lbs et plus.

1er prix 1 boite de cigars, don de M. Arthur Wilson, gagné par M. Raoul St-Pierre.

2e prix 12 bons pour gros pain, don de M. Florien Boucher Boulanger, gagné par M. Jos. Tardif.

16e—Courses "FREE FOR ALL"

1er prix, cendrier, don de Mad. Nap. Caouette, gagné par M. Gérard Ouellet.

2e prix, 1 bouteille de Shampoo, don de M. Léon Beaulieu, barbier, gagné par M. Henri Bourgoin.

3e prix, 1 boite de cigare, don de M. Rosaire Dubé, gagné par M. Alfred Bourgoin.

4e prix, 1 chapeau à son choix, chez M. A.-E. Thivierge, don de M. H.-A. Bourdeau, Président du Club Recréatif, gagné par M. P.-E. Aubut. (Castor)

5e prix Plateau, don de M. Louis Bélanger, Boucher, gagné par M. Gérard Beaulieu.

6e prix, Plateau don de M. J.-B Levesque, barbier, gagné par M. Maurice Nadeau.

17e—Tirage de $5.00 en or don de M. Victor Devost, gagné par M. Albert Levasseur.

17e—Tirage d'un cendrier don de M. J.-H. Pelletier, gagné par M. Amédée Nadeau.

18e—Souque à la corde entre employées, 1 doz. de "bière" VICHY LIMONADE, don de l'Exécutif gagné par les Chauffeurs, mais consommée par les concurrants.

UN VOILIER DE 1872 EST AUX CHANTIERS MARITIMES DROLET

Le "Paspébiac", construit en 1872 par la compagnie Robin, sur la grève de Paspébiac, subit d'importantes transformations aux chantiers Drolet. — On croit qu'il s'agit du plus vieux navire du genre sur tout l'Atlantique-nord. — Le nouveau propriétaire est le capitaine Jourdain, de Cap-Chat.

UNE ENTREVUE AVEC LE CAPT. LANDRY

L'un des plus vieux voiliers du St-Laurent et du nord de l'Atlantique et peut-être même le plus vieux de tous est présentement aux chantiers Drolet, dans la rivière St-Charles, où les ouvriers sont à installer à bord un puissant engin à l'huile de 75 c.v. qui remplacera à l'avenir l'immense voilure qui servait de moyen de propulsion.

Le "Paspébiac", c'est le nom du voilier, a été acheté voilà quelques semaines par le capitaine Jourdain, de Cap Chat, qui l'utilisera pour maintenir un service régulier sur la côte de la Gaspésie. Lancé en 1872, à Paspébiac même par la grande compagnie des Robin, le voilier a changé de propriétaires pour la première fois en juin dernier. En 1903, il fut entièrement réparé aux chantiers d'Halifax par Robin, Jones et Whitman Limited et retourna immédiatement après sur la ligne régulière de la compagnie. Quand le petit vaisseau quitta Paspébiac en juin dernier, pour commencer le long voyage vers Québec, plus de 3,000 personnes étaient réunies sur le quai et la plage afin d'admirer une dernière fois ce vaisseau des anciens jours qui, malgré ses nombreuses années d'existence, est d'une solidité à toute épreuve. Le navire reviendra sur la côte de la Gaspésie prochainement mais sera alors entièrement transformé et équipé de façon tout à fait moderne.

A plusieurs reprises, le "Paspébiac", qui jauge à peine 57 tonnes, fit le trajet du Canada à l'Ile de Jersey, près des côtes d'Angleterre, où des cargaisons de morues sèches furent descendues. Des marins d'expérience comme les capitaines Xavier Leblanc (Cyrille), Jos. Duguay, Paul LeMoine et Willie Mulrooney en avaient charge alors et commandaient aux sept hommes d'équipage qui devaient assurer la manoeuvre durant ces longs voyages. Construit en chêne avec des renforts en épinette rouge, le "Paspébiac" navigua toujours avec grande sécurité sur l'océan malgré son faible tonnage. La mâture craquait parfois sous l'orage, mais jamais les lames ne purent endommager cette coque solide.

La compagnie Robin, qui s'occupe du commerce de la morue, sur la côte de la Gaspésie et un peu partout dans le bas du fleuve, avait mis à la mer ce bâtiment spécialement pour faire le transport du fret dans les ports éloignés.

Le fondateur de la compagnie, Charles Robin, qui vient de l'île de Jersey (aux environs de 1765) pour faire le commerce de la morue sur les côtes du Saint-Laurent remonta la baie des Chaleurs pour s'établir à Carleton, mais trouva que cette baie était trop à l'intérieur et que la morue entrait par là plus tard qu'à Miscou et Paspébiac. C'est alors qu'il décida de se rendre à ce dernier endroit dont il avait reconnu les avantages en premier lieu. Depuis lors, la direction de la compagnie s'est transmise de père en fils et comme lors des premières années la compagngie Robin s'occupe du transport de la morue sur les marchés étrangers. A l'heure actuelle, M. Bouillon, homme affable et type du véritable chevalier breton, dirige cette gigantesque entreprise.

La première goélette lancée a Paspébiac par la compagnie fut la "Paix", de 35 tonnes, construite sur la rivière durant l'hiver de 1817. Cette goélette considérée comme l'une des meilleures du genre à cette époque possédait un unier-perroquet dans son mât d'avant et une voile latine en arrière. Comme la "Paspébiac", cette goélette exécuta à différentes reprises la traversée de l'Atlantique.

Le capitaine A. Landry, maître du Havre de Québec, qui souventes fois a vu évoluer la "Paspébiac" sur les eaux du fleuve, nous a fourni différents renseignements sur cet ancien voilier qui disparait.

SERVICE DES SIGNAUX

3.30 p. m. rapport maritime service des signaux, Québec 6 juillet, 1931

St-Jean, I. O. 14 — Descendant 12.50 p. m. Brant County.

Pointe Noire, 112 — C. G. S. Loos ancré à Baie Ste-Catherine.

Pointe au Père 158 — Montant 10 a. m. Hansi, 11.30 a. m. Ungava 40 est, 12.10 p. m. Empress of Australia 90 est. Descendant 9. a. m North Shore.

Matane 202 — Montant 12.30 p. m Vapeur Margo Polo parti 12.30 p. m.

Pointe à la Renommée, 330 — Montant 9.30 a. m. supposé Ville d'Ys, 9.45 a. m. Manchester Producer 77 est, 10 a. m. Havel 85 est, 10.30 a. m. Haulerwijk. Descendant 11 a. m. Ashworth, 1. p. m. Finchley.

Bersimis, 170 — 8. a. m. New Northland.

Belle Isle, 739 — Descendant 7.35 a. m. Empress of France, 11.30 a. m. Duchess of York.

Montréal Québec

Longue Pointe, 130 — Montant 1.45 p. m. Twickenham.

Bellmouth, 110 — Montant 1. p. m. Conniscliffe Hall. Descendant 2.25 p. m. Keybar.

Trois - Rivières, 65 — Montant 1.40 p. m. Cathcart, midi Ralph Gilchrist.

St-Jean, 45 — Montant 1.50 p. m. Care Gaspé, 2. p. m. Miron L. Descendant 2.20 p. m. Remorqueur Norcon, 2.30 p. m. Kenogami.

Grondines, 41 — Descendant 2.10 p. m. Victolite.

Portneuf, 31 — Montant 1.55 p. m. Donnacona 2, 1.10 p. m. Saguenay Trader.

St-Nicholas, 12 — Montant 12.40 p. m. Larviksjord.

Québec, 6 — Ascania arrivé en montant 2.45 p. m. Brant County parti 11.30 a. m.

Ouest de Montréal

Dickinson's Landing, 72 — Nuageux, ouest. Descendant 1.20 p. m. Marie Lydia, 12.30 p. m. Cheyenne, 10. a. m. Cartierdoc, 11.15 a. m. Kingdoc.

Cornwall, 62 — Nuageux, sud-ouest. Descendant 12.15 p. m. Starwell, 1. p. m. Trenora, 1.30 p. m. Sprucebay.

Lachine, 3 — Descendant 11. a. m. Carniadoc, 11.30 a. m. Keyvive, 11.50 a. m. Britamolene, 1.45 p. m. Farrandoc.

Dernière heure

Cape Magdalen, 299 — Nuageux, sud. Montant 1. p. m. Ville d'Ys, 2.30 p. m. Vapeur.

Cap des Rosiers, 354 — Nuageux, fort sud ouest.

Bersimis, 170 — Nuageux, fort sud est.

Pointe Amour, 678 — Clair ouest.

Vaisseau passager montant

Pointe au Père, 158 — 12.10 Empress of Australia 90 est, attendu mardi à 4 a. m.

L'"EMPRESS OF AUSTRALIA" SERA DANS LE PORT CE MATIN

Le navire terminera à 4 heures ce matin une très rapide traversée de l'Atlantique. — La brume qui a retardé la plupart des autres vaisseaux s'était levée quand le paquebot arriva au large de Belle-Isle. — Plusieurs passagers importants à bord.

RETOUR DE SIR CHARLES GORDON

Avec une importante liste de passagers à son bord, le C. P. O. S. 'Empress of Australia", viendra s'accoster à son quai de l'Anse au Foulon vers 4 heures cet après-midi, soit plusieurs heures avant celle préalablement fixée pour son arrivée. L'"Empress of Australia" est arrivé dans le détroit de Belle-Isle juste quelques heures après que le terrible brouillard qui a forcé nombre de vaisseaux à s'arrêter pendant tout près d'une journée se fût dissipé. Pendant tout le voyage, le gros paquebot n'a donc pas éprouvé de retard durant toute la traversée.

Au nombre des passagers de première classe à bord du vaisseau on remarque : sir Charles Gordon, président de la Banque de Montréal ; sir Harold Moore, échevin de la ville de Londres ; Stafford Bourne, directeur de Bourne et Hollingsworth, de Londres ; M. Robert L. Peck, de Mond Nickel Company ; M. Guy Todd, de New - York, éditeur - gérant de la Iselin Company ; M. B. C. Schrivener, de T. Eaton Company, à Winnipeg ; madame McDougald, épouse du sénateur McDougald et son fils John ; M. W. H. Smith, médecin en chef de Berbados'Homes, etc.

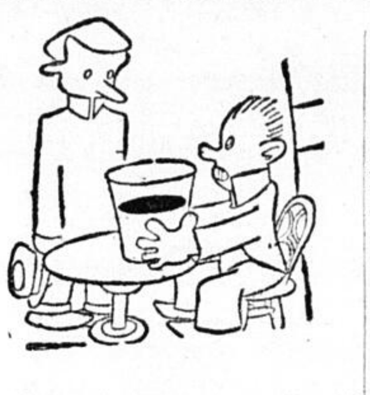

—Pourquoi avez-vous un si grand verre ?

—Le médecin dit que dois boire un seul verre de vin par jour. — (*Vart Hem*, Stockholm).

JUGEMENT POUR $400

L'hon. juge I.-N. Belleau, de la Cour Supérieur, a rendu jugement hier, dans la cause de Powers vs Roussin. L'action du demandeur est maintenue pour $400, avec frais et dépens.

DORION & DORION
AVOCATS
Immeuble "Quebec Power"
Tél : 8121 — 8122
Chs-Nap. Dorion, C.R., M.P.
Fréd. Dorion, B.A., LL.L.
Noël Dorion, B.A. LL. L.

DANSER?...
en Voyage d'Affaires?

ET POURQUOI pas? Laissez vos dossiers dans votre confortable cabine—allez à la salle à manger, et admirez le panorama qui se déroule sous vos yeux à chaque service—puis, dansez dans la grande salle de bal—enfin, un tour sur le pont silencieux . . . sous les étoiles. Et, à l'aube, Montréal!

Vous n'en serez que plus dispos pour la tâche de la journée—vous fredonnerez l'air à la mode avant de signer un contrat —et, en laissant échapper quelque terme nautique, à la fois énergique et pittoresque, vous bouclerez peut-être l'affaire rêvée, en faisant sourire votre interlocuteur!

DANSE ET ORCHESTRE

Départ quotidien de Québec à 5 hres p.m., H.N.E. Arrivée à Montréal à 7 hres a.m. Au retour, départ de Montréal à 6 hres 35 p.m. Arrivée à Québec à 6 hres du matin. MM. les Passagers peuvent occuper leurs cabines jusqu'à 8 hres a.m.

ALLER ET RETOUR . . . *couchette et dîner compris* $17

DEMANDEZ NOS "PRIX DE WEEK-END" SPÉCIAUX

CANADA STEAMSHIP LINES

Téléphone: 2-1830

14 Rue Ste-Anne
vis-à-vis Château Frontenac

Q246F

FEUILLETON DE L'EVENEMENT

Les Aventuriers de l'Amour

Roman canadien inédit

— PAR —

HENRI DEYGLUN

(Reproduction autorisée par la maison Edouard Garand)

No 9.

Les autres pièces étaient distribuées comme suit : Une salle à manger, une cuisine et trois chambres à coucher. L'une de ces chambres était celle de l'abbé, la deuxième était habitée par Louise et la troisième était à la disposition des distingués visiteurs.

Il était environ quatre heures de l'après-midi en ce même jour où Pierre et Jacqueline avaient appris les fiançailles de leur père.

Monsieur le curé était sorti après le diner. Il avait été porter quelques pièces d'argent à madame Bertrand, qui venait de mettre au monde un nouveau rejeton, son dix-septième.

Louise était seule au presbytère. Elle lavait le prélart de la cuisine et chantait tout en travaillant un cantique à la bonne Sainte-Vierge. Sa voix était aigue et trainante. Ses soixante années d'existence avaient un peu voilé ses cordes vocales. Aussi l'harmonie de ce cantique, harmonie très belle, perdait un peu de sa valeur en étant vocalisée par dame Louise.

C'était une curieuse personne, dame Louise, avec ses yeux de hibou, sa face ridée comme une pomme de reinette et ses mains déformées par un demi-siècle de travail. Cependant, à part ses nombreux défauts physiques, elle avait une belle âme, l'âme de ces vieilles filles qui ont gardé sans effort toute leur vie leur virginité. Aucune souillure de l'homme n'entachait cette maigre personne. Elle avait passé dans la vie en chantant des cantiques, en communiant trois fois la semaine, en travaillant tous les jours. Elle servait depuis près de vingt ans monsieur le curé. On aurait pu lui reprocher quelques petits vices, tels que la fourmandise, la curiosité, car elle était très curieuse, dame Louise, je peux même vous confier qu'elle écoutait aux portes. Elle était même aussi un brin bavarde, mais au demeurant, c'était une excellente personne.

Dame Louise frottait le prélart avec ardeur et chantait avec le même sentiment lorsque la sonnette tinta. Dame Louise enleva son tablier, trotta jusqu'à la porte et aperçut sur le seuil une maigre figure de jeune homme, les joues creuses, le teint bilieux.

—Est-ce que je pourrais parler à monsieur le curé ?

—Monsieur le curé est absent, répondit sèchement dame Louise, qui n'aimait point ce genre de tête de revenant.

—A quelle heure sera-t-il de retour ? dit le jeune homme, en meurtrissant sa casquette de ses doigts nerveux.

—Il ne sera pas ici avant cinq heures.

Après avoir remercié et salué dame Louise, Jean, car c'était lui, redescendit l'allée du presbytère de son pas mal assuré de somnambule. Cette visite laissa dans le coeur de la vieille fille un certain malaise. Sa curiosité habituelle fut en éveil et elle se posa différentes questions sur ce que pouvait être ce jeune homme qu'elle ne pouvait placer. Elle continuait ses réflexions intimes en les accompagnant d'un "Kyrie Elleison" puissant et voilé, lorsque monsieur l'abbé Richard entra.

Dame Louise, qui était chez elle au presbytère, vint dans le bureau de monsieur l'abbé et là nous les laisserons échanger leurs pensées.

—Vous êtes déja revenu, monsieurs le curé ?

—Eh! oui, je devais aller voir madame Bertrand.

—Je sais, monsieur le curé. Mais elle demeure loin. Comment se fait-il que vous soyez déjà arrivé?

—Vous êtes une bavarde, Louise. Si vous me permettiez de m'emplier, cela vous éviterait bien des phrases.

— Vous êttes méchant aujourd'hui, monsieur le curé.

— Je suis ennuyé.

— A propos des Bertrand?

— Mais non. Les Bertrand vont très bien. Madame Bertrand est une femme admirable. Elle a un enfant tous les ans. Si toutes les mères de famille étaient aussi prolifiques, si elles pouvaient doter leur patrie aussi généreusement, le Canada serait avant un siècle le pays le plus peuple au monde.

— Tout ça ne me dit pas où vous êtes allé.

— Curieuse lui dit le prêtre. Louise, vous réunissez tous les défauts. C'est pour cela que je vous aime bien.

— Merci!

— Je voulais aller voir madame Bertrand, que je croyais chez elle, gardant le lit. Cette femme est un prodige de vitalité. Aussitôt son enfant mis au jour, elle se lève et sort. Le notaire que je viens de rencontrer, m'a dit l'avoir vu prenant l'autobus à St-Bruno.

— C'est pour cela que vous êtes rentré si tôt?

— Oui, Louise. Votre curiosité est-elle satisfaite?

— Oui, monsieur le curé.

— Tant mieux! Personne n'est venu me demander?

— Si, monsieur le curé. Un jeune homme qui paraissait anxieux. On eût dit un fou. Il voulait vous voir immédiatement. Je pense que c'était pour se confesser. Il n'avait pas l'air d'avoir le conscience bien tranquille.

— Est-ce un gas de la paroisse?

— Non, je ne l'ai jamais vu. Je lui ai dit que M. le curé ne rentrerait pas avant cinq heures. Je reviendrai, a-t-il répondu. Et il est parti en titubant comme un homme ivre.

— Je ne vois pas qui cela peut être.

— Moi non plus. Avez-vous des nouvelles des Daigle?

— Non, je ne sais pas ce qu'il font, répondit le prêtre. Depuis l'assassinat de cette sainte femme, la maison de Daigle reste fermée aux visiteurs.

— On dit que monsieur Daigle a beaucoup souffert.

— Oui, beaucoup. Il a eu une forte fièvre cérébrale. Il a fait de la neurasthénie. Cet assassinat l'avait plongé dans une tristesse de névropathe. Mademoiselle Hélène, son intendante était la seule personne qui pouvait l'approcher. Il ne recevait aucun visiteur, pas même ses intimes. Ainsi, maitre Bernard, depuis ans, ne l'a pas vu cinq fois.

— On dit qu'il serait au mieux avec son intendante, ajouta dame Louise. Certaines personnes affirment qu'il lui aurait promis le mariage.

— On le dit. Et ça ne fait pas deux ans que Madame Daigle est morte! Peut-on oublier en si peu de temps une créature aussi noble".

Et dame Louise, avec un superbe mépris:

— Les hommes sont tellement égoïstes!

— Merci!

— Ce n'est pas pour vous, monsieur le curé".

— Les hommes, c'est une collectivité, dont je fais partie".

— Je ne pensais pas à vous, pardon. Pierre et Jacqueline sont-ils arrivés de pension?

— Depuis deux jours. Je suis étonné de ne pas les avoir vus.

— Ils ne sont pas consolés de la perte de leur mère, ces pauvres petits.

— Ce sont de bons enfants dit le vénérable prêtre dans un soupir.

— Je ne sais pas comment ils prendront la nouvelle.

— Qu'elle nouvelle?

— Le mariage de leur père.

— Mais il n'est pas sûr que monsieur Daigle se remarie. Je n'en serai certain que lorsqu'ils viendront me voir pour la publication des bans.

A ce moment on entendit sonner et monsieur l'abbé Richard invita Louise à aller ouvrir.

C'étaient Pierre et Jacqueline qui, après avoir appris les fiançailles de leur père, le coeur meurtri, avaient quitté la maison et venaient au presbytère chercher réconfort dans les conseils du vénérable prêtre qui leur était si cher.

Louise les introduisit dans la salle de travail où elle avait laissé l'abbé. En les voyant, le prêtre leur dit:

— Ah! je savais bien que vous viendriez me voir.

— Bonjour, monsieur le curé, lui dit Pierre.

— Je suis heureuse auprès de vous, mon père, dit Jacqueline.

— Comme vous avez changé et grandi depuis les dernières vacances! Toi, Jacqueline tu as l'air bien malade.

— Le chagrin la tue, répondit Pierre.

— Il faut se faire une raison, ma petite.

— Elle est atteinte d'une mauvaise toux, ma pauvre soeur.

— Oh! non, oh ce n'est rien, répondit Jacqueline.

Et paternellement, le prêtre lui dit:

— Faut bien te soigner, Jacqueline, fais attention.

Après un silence, Pierre dit dans un soupir:

— Nous sommes venus vous faire une pénible confession.

— Laissez-nous, Louise, voulez-vous, lui dit le prêtre.

Louise, qui s'était dirigée vers la porte, mais qui écoutait de toute ses oreilles, répondit:

— Je me retirais, monsieur le curé.

Et en sortant, avec un soupir, elle dit entre ses vieilles dents: "Pauvres petits!"

Dès qu'ils furent tout seuls, le curé s'assit dans un grand fauteuil et invita ses deux jeunes visiteurs à s'approcher de lui.

C'est dans ce cadre pieux que les enfants vidèrent leur coeur à leur directeur de conscience.

— Alors, qu'est-ce qu'il y a, mes chers enfants, leur dit le prêtre.

Pierre commença:

— Si vous nous voyez si tristes c'est qu'une circonstance imprévue s'ajoute à notre misère.

— Une circonstance qui nous affecte beaucoup dit Jacqueline.

— Confiez-vous, mes amis. Si je puis vous aider, je le ferai de tout mon coeur.

— Vous savez, monsieur le curé qu'après la mort de notre mère, nous avons eu beaucoup de chagrin, nous avons souffert terriblement. Papa devint neurasthénique. Il était maussade. Il ne pouvait même plus tolérer notre présence. Cet assassinat avait affecté ses nerfs. Nous nous avons beaucoup pleuré. Nous sommes encore et serons toujours en deuil. Nous n'oublierons jamais notre mère. Papa, au contraire, a eu un brusque désespoir, puis l'accalmie est venue. Ses affaires l'ont absorbé. Il a trouvé dans sa vie des consolations. Il a même trouvé une future épouse.

— Alors, les bruits qui courent seraient exacts? demanda le prêtre.

—Hélas! oui, répondit Pierre. Si hier, jour de notre arrivée, nous ne sommes pas venus vous voir, c'est que nous avons appris que mademoiselle Hélène était la fiancée de notre père. En apprenant que cette femme prendrait la place de notre maman, tous nos souvenirs d'enfance remontèrent à notre esprit. Et malgré nous nous pleurions à la pensée qu'une autre aurait à l'avenir les mêmes droits que la chère disparue.

L'abbé ému par le désespoir de ces enfants, après une longue reflexion, et voulant les consoler leur dit:

— Votre père est jeune. Il a droit à se refaire une vie. Il ne faut pas penser qu'à vous, mes petits.

— C'est juste, dit Jacqueline. Mais depuis deux ans nous vivons avec notre chagrin. Nous ne pouvons, du jour au lendemain, rompre avec les souvenirs qui nous rattachent au passé.

— Jacqueline est jeune, dit Pierre. Ce drame d'il y a deux ans l'a terriblement éprouvée. Elle ne peut pas se faire à l'idée que notre père ait oublié si vite la première compagne de sa vie.

— Il faut prendre ce mariage avec respect, leur dit le prêtre. Vous devez avoir pour votre future belle-mère tous les égards que vous aviez pour la défunte.

— C'est ce que nous comptons faire, lui dit Pierre. "Nous serons gentils avec cette dame. D'ailleurs nous ne voulons pas causer de chagrin à notre père. Le médecin nous a défendu de résister à ses volontés. Il ne lui faut aucune contrariété. Et comme nous l'aimons du plus profond de notre coeur, nous supporterons tout. Nous serons affectueux pour son épouse, mais nous n'oublierons jamais notre vraie maman.

(A suivre)

Administration
30-32, rue de la Fabrique
TELEPHONE ECHANGE PRIVE 2-7700

L'ÉVÉNEMENT

LES BAS PRIX ANNONCES SONT ENCORE PLUS HAUTS QUE LES NOTRES
Livraison de 5 minutes dans toutes les parties de la ville
W. BRUNET & Cie
Pharmacien. Tél. 8141, 139, ST-JOSEPH

65ème ANNEE — No 35 QUEBEC, MARDI 7 JUILLET 1931 DEUX SOUS LE NUMERO

REPONSE DE M. TASCHEREAU A M. BENNETT

Le premier ministre de Québec nie la déclaration à lui attribuée.

UNE SUGGESTION

Ottawa devrait faire ses travaux sans grever les municipalités.

LA RADIO A LONDRES

L'honorable M. L.-A. Taschereau, premier ministre, de retour d'une vacance de dix jours, était à son bureau hier matin.

On se rappelle que le T. H. M. R.-B. Bennett, premier ministre du Canada, faisait en Chambre, la semaine dernière, allusion à une déclaration de M. Taschereau. Ce dernier aurait déclaré n'avoir pas besoin du fédéral pour régler le chômage.

Le premier ministre de la province de Québec, hier matin, a répondu de la façon suivante à la déclaration de M. Bennett. "Je n'ai jamais prononcé les paroles que l'on me prête ; on a mal rapporté ma déclaration".

M. Taschereau communiqua ensuite une suggestion, comme nouveau plan-remède au chômage. "Le projet de loi de l'année dernière", affirma-t-il alors, "pourvoyait à la coopération du gouvernement fédéral, du gouvernement provincial et des municipalités. Pour profiter des octrois accordés en vertu de ce plan coopératif, des municipalités ont emprunté des montants qui ont affecté leur crédit, et je crains que la chose ne s'aggrave cette année. Je suggérerais plutôt que le fédéral fasse les travaux qu'il peut, et que le provincial fasse de même. Par ce moyen nous soulagerons les chômeurs, et nous n'imposerons pas aux municipalités un fardeau hors de proportion avec leurs moyens".

On a aussi appris hier au bureau du premier ministre que la province de Québec en appellera au Conseil privé, à Londres, du jugement rendu recemment par la Cour Suprême en rapport avec le droit de législation en matière de radiodiffusion.

A cet effet l'honorable M. Taschereau a adressé un câblogramme à MM. Charles Lanctôt, C.R., et Aimé Geoffrion, C.R., les avisant de soumettre en appel au Conseil privé ce jugement de la Cour Suprême.

"Il est évident que la question de la radiophonie est très compliquée", déclara M. Taschereau. "La dissension des juges Rinfret et Lamont, dans le jugement, en fait foi".

Le premier ministre rappela qu'il n'était pas exact de dire que les deux juges dissidants fussent des Canadiens-français et de la province de Québec. "Le juge Lamont est de langue anglaise", dit-il, "et il exerce ses fonctions de juge dans la province de Saskatchewan".

LES SOUMISSIONS POUR LE RESERVOIR

La date de leur ouverture serait fixée aujourd'hui même par le comité administratif. — De nouveaux devis.

DES RETARDS

Selon toutes probabilités, le comité administratif choisira, cet après-midi, la date de la réception des nouvelles soumissions pour la construction du réservoir, sur les Plaines d'Abraham.

M. Edouard Hamel, ingénieur en chef de la cité, et M. J.-A. Tremblay, ingénieur de l'aqueduc, soumettront au comité les nouveaux devis qu'ils viennent de préparer en conformité avec les instructions qu'ils avaient reçues. On sait qu'ils avaient été chargés de faire des devis pour une demande de soumissions avec prix à forfait (prix global), les autres soumissions pour des prix unitaires ayant été mises de coté par le comité. Les nouveaux devis différeront donc totalement des premiers, car les quantités unitaires ne seront pas mentionnées. Les soumissionnaires recevront la quantité globale approximative, seulement, et ils seront obligés de faire eux-mêmes le calcul pour établir un prix.

L'étude de ces devis sera la principale question à l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui, car on ne prévoit pas, d'après ce que nous avons su hier, que le comité abordera aussi la question des taux d'électricité.

Quant aux nouvelles soumissions pour le réservoir, on croit que le comité fixera aux soumissionnaires un délai d'une dizaine de jours pour préparer leurs estimés. Ainsi donc, ce n'est pas avant la mi-juillet, au moins, que le contrat pourra être donné. Il pourrait bien survenir aussi d'autres retards car toutes sortes de rumeurs circulent, en ce moment. On parle même d'un bref d'injonction qui viendrait arrêter les autorités municipales et leur empêcher de prendre une décision avec le projet actuel.

Mais, normalement, nos édiles devraient fixer aujourd'hui la date pour la réception des soumissions et, très probablement, être capables de donner le contrat à la séance du conseil municipal du 17 courant.

Les magasins JOS. COTE LIMITEE, tabaconistes, sont reconnus pour donner le service le plus complet dans cette ligne à Québec. UN SEUL PRIX.

UN DEUIL

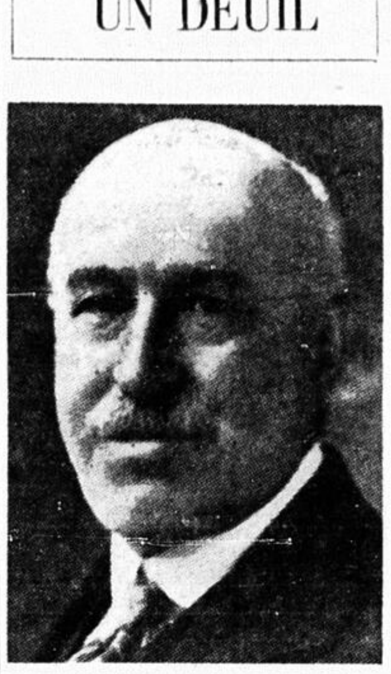

Le lieutenant-colonel Nap.-S. Benoit, du régiment des Zouaves, décédé samedi dans notre ville et à qui on fera des funérailles militaires, ce matin, à Notre-Dame du Chemin.

UNE SERIE DE VOLS COMMIS A SAINT-UBALD

Ce village de Portneuf est aux prises avec les malfaiteurs.

DEPUIS 8 JOURS

Les troncs pillés dans la nuit de samedi à dimanche.

DES RECHERCHES

Le village de St-Ubald, paisible localité du comté de Portneuf, semble, depuis une semaine, l'endroit de prédilection choisi par les cambrioleurs pour l'accomplissement de leurs forfaits.

En moins de huit jours, quatre vols sensationnels ont été rapportés aux autorités policières. Le premier a été opéré au début de la semaine dernière quand deux individus pénétrèrent dans une maison privée pendant l'absence des occupants et soutirèrent la somme de $800 qui y était gardée. Dans le deuxième cas, le butin ne resta pas aux mains des cambrioleurs. Cette fois, le voleur était seul. Il se présenta au cours de l'après-midi chez une dame restée seule chez elle et lui enjoignit, revolver au poing, de lui remettre ce qu'elle possédait en argent. Plutôt que de mettre sa vie en danger, la dame n'hésita pas un instant et se dirigea, suivie du bandit, vers une chambre située à l'arrière. Les illusions du jeune homme devaient cependant être de courte durée, car il se trouva tout à coup en présence d'un immense bull-dog à l'air décidé. Avant qu'il eut le temps de faire un geste, le bandit était renversé par l'animal. Dans sa surprise, le jeune homme perdit son arme et un combat sanglant s'engagea entre les deux êtres. Se voyant perdu, le voleur fit un bond, sauta par une fenêtre et déguerpit, laissant à ses hôtes plu-

(Suite à la page 4)

ACCIDENT A ST-ELOI-LES-MINES

Un enfant de dix ans saute d'une voiture et est frappé par un camion. — La victime reçoit de fortes contusions.

UN EXAMEN

Un dramatique accident s'est déroulé hier après-midi près de St-Eloi les Mines et a soulevé, bien que le cas ne semble pas être mortel, beaucoup d'émoi dans cette localité industrielle du comté de Portneuf.

La victime est un garçon de 10 ans, fils de M. Joseph Jeannotte.

L'enfant revenait d'une course en voiture en compagnie d'un M. Tessier, du même endroit. Arrivée près de la résidence de M. Jeannotte, la voiture stoppa afin de permettre au jeune garçon de descendre. Celui-ci débarqua donc et sans prendre garde à un camion se dirigeant dans le sens opposé, il tenta de traverser la route.

Le camion, propriété de M. Henri Garneau, frappa l'enfant et l'envoya rouler sur la chaussée. MM. Tessier et Garneau se portèrent immédiatement au secours de la petite victime qui fut transportée à la résidence la plus proche.

Un premier examen médical laissa voir de nombreuses contusions sur tout le corps de l'enfant. On redoute cependant quelques fractures.

FEU MLLE N. FRASER

Dans la liste des parents de mademoiselle Virginie Fraser, dont nous annoncions le décès hier matin, nous avons nommé madame Etienne Côté, soeur de la défunte. Nous aurions dû écrire madame Etienne Taché. De plus, c'est à neuf heures et non à 8 heures 30 que le service funèbre sera chanté à l'église de Notre-Dame du Chemin.

UNE NOUVELLE TRAGEDIE DE L'AUTOMOBILE

Rémi Charron, un garçon de vingt ans, est tué samedi après-midi.

PRES DE ROUYN

Trois autres jeunes gens sont blessés assez grièvement.

UNE ENQUETE

(De notre correspondant)

Rouyn, 7. — Rémi Charron, de Rouyn, un jeune homme de 20 ans, a été tué samedi dans un accident d'automobile survenu à six milles d'ici. Le détective Roussin, de la police provinciale, est sur les lieux pour faire enquête sur les circonstances qui ont entouré cette mort tragique. Trois autres personnes, Georges Bélanger, Oswald Daoust et J. Desrochers, ont été blessés gravement en même temps que Rémi Charron trouvait la mort.

Verx 2 h. samedi après-midi, R. Charron, Geor. Bélanger et Oswald Daoust quittaient Rouyn en automobile. Parvenus à six milles d'ici ils firent la rencontre d'une autre automobile conduite par M. A.-G. Desrochers. Il survint, d'un côté ou de l'autre, une fausse manoeuvre qui amena une collision. Rémi Charron fut tué sur le coup, cependant que ses deux compagnons étaient blessés gravement. Il en fut de même pour M. Desrochers qui était dans la seconde voiture.

M'le Adrienne Mallette qui accompagnait M. Desrochers, sortit indemne de cet accident.

Le Dr J.-L. Bouillé, coroner du district, commença son enquête dès samedi. Mais il ne tarda pas à ajourner à lundi, cependant que le détective Alfred Roussin était mandé sur les lieux pour faire enquête lui aussi en compagnie du Dr Bouillé.

M. C. HOUDE A LA MALBAIE

Le Chef de l'Opposition provinciale a terminé hier une tournée politique qui durait depuis quinze jours.

UNE ASSEMBLEE

(Spécial à L'Evénement)

La Malbaie, 7. — Le Chef de l'Opposition provinciale, M. Camillien Houde, a terminé hier soir une tournée politique en adressant la parole à La Malbaie. L'assemblée qui était présidée par M. Henri D'Auteuil, avocat et par MM. Ernest Carré, maire du village, François Bhérer, maire de la paroisse et Hector Warren, maire de Pointe - au - Pic de même que par MM. Wilbrod Bhérer et Aimé Tremblay, respectivement maires de St-Fidèle et de St-Siméon, était nombreuse et l'enthousiasme des partisans de M. Houde s'est manifesté à plus d'une reprise.

La foule était réunie en face du kiosque de l'Association Sportive de La Malbaie.

C'est M. D'Auteuil qui présenta les orateurs. Il eut des paroles aimables pour chacun et les félicita d'avoir inclus La Malbaie dans l'itinéraire de la tournée qui dure depuis près de quinze jours.

Dans son discours, le Chef de l'Opposition fit un exposé des réformes gouvernementales qui s'imposent, dit-il, pour assurer la prospérité aux résidents des campagnes. M. Laurent Barré qui adressa la parole à la suite de M. Houde traita surtout des conditions de l'agriculture dans la Province de Québec. M. Maher adressa aussi la parole.

DESCENTE VERTIGINEUSE

Un camion descend seul la rue Ste-Angèle. — Vive excitation.

Un accident qui aurait pu avoir des suites fatales pour plusieurs personnes s'est produit vers neuf heures hier soir. M. L. Dubeau était à charger de terre son camion lorsque celui-ci partit tout à coup de l'endroit où il était stationné, au coin des rues Dauphine et St-Angèle et descendit sur la rue St-Jean qu'il traversa en frappant un tramway. Bien qu'il y eut beaucoup de promeneurs, personne ne fut blessé.

En voyant son camion partir ainsi, M. Dubeau courut pour tenter d'aller se mettre au volant, mais comme il sautait sur le marchepied, il perdit l'équilibre et tomba sur la chaussée. Il se releva avec quelques contusions. Après sa collision avec le tramway, le camion alla s'arrêter sur l'automobile de M. Turcot, pharmacien, stationnée à cet endroit.

Le tramway reçut de très légers dommages, l'automobile de M. Turcot ne fut pas sérieusement avariée, l'élan du camion ayant été modéré dans la première collision. Le camion eut plus de dégâts. Une aile a été mise en accordéon, et les roues d'avant, dit-on, de même que le pare-choc ont été assez éprouvés.

Les examens du Barreau

183 CANDIDATS A L'ETUDE ET A LA PRATIQUE

Les examens d'admission à l'étude et à la pratique du droit ont lieu aujourd'hui à Québec. — 80 étudiants sollicitent le droit de porter la toge et 103 autres veulent commencer à piocher le code en septembre. — 15 candidats de Québec pour la pratique et 50 de Montréal.

LES EXAMINATEURS

Après trois ans d'études légales, les jeunes gens de la province qui se destinent à la pratique du droit se présenteront devant les examinateurs du Barreau, ce matin, pour subir leurs derniers examens. Ces examens ont toujours lieu le premier mardi de juillet. Il y a ensuite une autre session au mois de février, mais c'est à Montréal alors que les candidats se présentent. Quant aux examens de juillet, c'est toujours à Québec qu'ils ont lieu. C'est aussi à cette session que les candidats sont le plus nombreux.

Cette année, il y a 80 candidats à l'examen d'admission à la pratique. Sur ce nombre, 50 appartiennent à la Section de Montréal, 15 à la Section de Québec, et les 15 autres se répartissent entre les districts de St-François, Arthabaska, Bas St-Laurent, Richelieu, Trois-Rivières, Hull et Bedford.

En même temps, qu'ont lieu les examens d'admission à la pratique, ont lieu aussi, ceux d'admission à l'étude du droit. Les finissants de nos collèges qui se destinent à la profession d'avocat, cette année, sont au nombre de 103. Cependant, 14 seulement subiront les examens aujourd'hui. Ce sont ceux qui ont préparé un brevet. Les autres, les bacheliers, sont admis de plein droit. Ces étudiants sont répartis comme suit: 64 pour la Section de Montréal, 22 pour celle de Québec, et 17 pour les autres districts.

Les examens pour l'admission à la pratique du droit ont lieu au Palais de Justice. Pour la circonstance, les salles de la Cour Supérieure sont transformées et chaque candidat y a son bureau. Il y a trois séances au cours de la journée: dans l'avant-midi, l'après-midi et la soirée. Ceux qui auront subi avec succès les épreuves écrites d'aujourd'hui seront admis à l'examen oral. On peut dire que l'examen oral est une simple formalité. Aussitôt après les jeunes avocats prêteront serment, puis ils ont droit, dès le lendemain, de revêtir la toge et de se présenter devant les tribunaux, pour "défendre la veuve et l'orphelin".

Les examens pour l'admission à l'étude du droit, eux, auront lieu à l'Université Laval.

Depuis hier notre ville abrite donc près de deux cents étudiants venus de tous les coins de la province chercher le diplôme qui leur permettra de pratiquer la profession qu'ils embrassent ou de s'y préparer. Ils ont sans doute constaté que Québec les a accueillis "chaudement". Ils se sentiront d'autant plus à l'aise, en repartant, s'ils ont obtenu le succès désiré.

Ces deux jours seront, certes, de rudes épreuves pour nos jeunes étudiants, mais il ne faut pas oublier les examinateurs. Ceux-ci auront aussi beaucoup de travail à faire. Tous les ans, ils ne craignent pas de se fatiguer en faisant de très longues séances, afin de donner les résultats le plus tôt possible. Les examinateurs, cette année, sont:

MM. Antonio Perrault, C.R., Lucien Moraud, C.R., O. S. Tyndale, C.R., E.-J. Bédard, C.R., J.-A. Gagné, C.R., Walter Johnson, C.R., A.-S. Deguire, C.R., Omer Legrand, C.R., Auguste Désilets, F.-B. Major, C.R., Horace Cimon, Arthur Girouard, C.R., Hector Verret, C.R., Gustave-J. Chagnon, L.-A. Giroux, C.R., Arthur Jodoin, C.R., secrétaire-général du Barreau.

Voici maintenant la liste des candidats à la pratique du droit:

Section de Montréal: MM Alexandor, B.M., Aspler, Isidore, Beaulieu, Jean, Caron, Raymond, Charland, Germain, Cohen, Bernard-B., Dandurand, Philippe, Davidson, Gordon, Davis, Henry-W., Desranleau, Georges, Dorais, Jean-Louis, Dufort, Jean, Dupré, Jules Duranleau, René, Eberts, Edmund-H., Fine, Joseph-H., Goldstein, Charles-D., Hart, Lawrence-E., Herdt, Jacques-A., Home, John-M., Harvy-Jellie, R.C., Lafleur, Robert, Lainesse, Louis-P., Lapointe., J.-O.-L., Latulippe, Emile, Lefebvre, Paul, Leithman, Ezra, Lévesque, Théodore, Lit-

(Suite à la page 4)

UN INCENDIE A SAINT-ROCH

Le feu éclate hier soir au magasin Florence, 59 rue St-Joseph. — Dommages causés surtout par l'eau et la fumée.

SECONDE ALERTE

Une alarme sonnée à la boite 523, coin du Pont et St-Joseph, faisait accourir à 8.03 heures, hier soir, les pompiers des casernes 3, 5, 7 et 10, sous les ordres du sous-chef Drolet et du capitaine Patry, ce dernier du poste no. 3. Les flammes faisaient rage dans le magasin Florence, 59 rue St-Joseph. Dans ce magasin on ne vend que du prélart et du tapis. Le feu avait originé sous un amoncellement de tapis. A l'arrivée des pompiers le magasin (situé dans un soubassement) était rempli de fumée, de sorte qu'il fut difficile d'y pénétrer.

Les dégâts ont surtout été causés par l'eau, et vu la marchandise qu'on y vendait, les dommages sont beaucoup plus grands. Le retour fut sonné vers 8.41 heures.

A 10 heures 54, l'avertisseur 175, coin des rues Saint-Paul et Ramsay signalait un feu qui venait de se déclarer dans la cour de M. Honoré Cloutier, rue Lacroix. Les flammes faisaient rage dans une écurie inoccupée, une construction en bois à deux étages. Sous les ordres du sous-chef Beaulieu et du capitaine Paré (no 5), les hommes des postes numéros 1, 5 et 3 ne tardèrent pas à maitriser l'élément destructeur.

Les pompiers réintégrèrent leur caserne à 11 heures 23.

A N.-D. DES BOIS ?

Le Club Automobile prépare la promenade des orphelins.

Les directeurs du Club Automobile de Québec se réuniront cet après-midi à cinq heures pour voir aux préparatifs de la promenade annuelle des orphelins qui aura lieu, comme on le sait, le 6 août. Cette année encore les Pères du Patronage ont gracieusement offert leur ferme de Notre-Dame des Bois pour le terme de la promenade. Les directeurs du Club décideront si les orphelins seront dirigés vers cet endroit.

LA VACCINATION

Nous rappelons aux intéressés que les séances de vaccination antidiphtérique ont lieu le mardi au lieu du jeudi, à l'Orphelinat St-Sauveur. Par conséquent il y aura séance cet après-midi, de 2 heures à 3 h. 30.

IMPRUDENCE DE QUATRE BAMBINS

Des enfants, qui étaient dans un train s'aperçoivent qu'ils ont passé la gare où il se rendaient et sautent du wagon.

UN VIF EMOI

(Spécial à L'Evénement)

Val-Brillant, 7. — Quatre enfants, une fillette et trois bambins du nom de Côté, ont eu une aventure peu banale ici samedi. L'aventure aurait bien pu leur coûter la vie.

Samedi matin, les religieuses d'une institution de Québec plaçaient dans le train du Canadien National, en destination de Sayabec, les quatre enfants dont il est question plus haut. Pour une raison ou pour une autre, la fillette et les bambins ne s'aperçurent pas qu'ils avaient dépassé la gare de Sayabec. Ils se rendirent compte de leur erreur alors que le convoi laissait la gare de Val-Brillant. En un rien de temps, les enfants furent sur le marche-pied. La fillette poussa à l'extérieur ses deux petits frères plus âgés, puis, prenant le troisième dans ses bras, elle sauta à son tour. Ceci se passait à environ deux arpents de la gare de Val-Brillant. Dès qu'on se fut aperçu de la chose, le convoi fut arrêté. M. Beaulieu, chef de gare recueillit les quatre enfants qu'il garda jusqu'à l'arrivée du train suivant. La fillette, âgée d'une dizaine d'années, souffrait de contusions aux bras et aux jambes, le Dr Drolet lui prodigua ses soins.

Résultat de ceci: l'émoi a été considérable à Val-Brillant et le train est reparti avec un retard d'un quart d'heure. Heureusement que les bambins et la bambine n'avaient pas été blessés sérieusement.

LE VICTOR A 8 LAMPES

La maison Gauvin & Courchesne, 189, rue Saint-Jean, a actuellement trois modèles de radio Victor à 8 lampes. Par erreur typographique, nous annoncions hier matin six lampes. Il s'agit du circuit superhétérodyne perfectionné pourvu des nouvelles lampes UX-235, ce qui lui permet de capter les ondes par les postes les plus éloignés.

On sait en effet que l'on est parvenu avec ces appareils si perfectionnés à capter les ondes des postes japonais les plus puissants qui se trouvent à quatre mille milles de Vancouver et un poste de la Nouvelle Zélande qui est à sept mille milles.

On voit par là que le radio Victor à 8 lampes est d'une supériorité évidente.

ENQUETES DU CORONER SUR QUATRE MORTS

Une nouvelle tragédie s'est déroulée dimanche soir.

A ST-LAURENT, I.O.

La victime est M. Léon Chabot, de Québec. — Enfant brûlé à mort.

A CHARLESBOURG

Le Dr Albert Marois coroner du district, a tenu hier quatre enquêtes sur des tragedies qui s'étaient déroulées durant la journée de dimanche.

Dans deux cas, il s'agissait de noyades, Armand Bureau et Léon Chabot; la troisième victime était une fillette de 6 ans, Jacqueline Paradis, morte des suites des brûlures qu'elle s'était infligées; l'autre enquête a été tenue sur la mort de George Skowal, touriste américain, décédé dimanche soir sur la terrasse.

Nous avons rapporté hier la mort tragique d'Armand Bureau au Cap-Blanc.

Une autre tragédie de l'onde s'est déroulée dimanche. Elle a eu pour théâtre la plage du village de St-Laurent, I. O. La victime est un jeune homme de 29 ans, Léon Chabot, fils de M. Joseph Chabot, demeurant au No 433 rue du Roi.

Samedi après-midi, Léon Chabot quittait Québec pour aller passer la journée de dimanche à St-Laurent, dans la famille de M. Gaudiose Leclerc, manufacturier de fourrures à Québec. Dimanche soir, René Leclerc et Léon Chabot résolurent de prendre un bain dans le fleuve. Le second plongea pour ne plus revenir à la surface. Il était dix heures. On repêcha une heure plus tard le cadavre qui fut transporté à Québec où une enquête fut tenue hier après-midi. Un verdict de "noyade accidentelle" a été rendu.

Le défunt laisse dans le deuil son père, M. Joseph Chabot, gardien à la "Gardian Shoe"; sa mère, Mme Chabot; ses frères, MM. Albert, Ar-

(Suite à la page 4)

MORT DE GEORGES HENRI FALARDEAU

Georges-Henri Falardeau, 12 ans, enfant de M. et Mme N. Falardeau, est décédé chez son grand'-père, M. C.-E. Marois.

COURTE MALADIE

M. Napoléon Falardeau et madame Falardeau (Florida Marois) viennent d'être plongés dans le deuil par la mort de leur jeune fils, Georges-Henri, survenue hier, après trois jours de maladie seulement.

L'enfant était âgé de 12 ans. En juin dernier, il avait terminé ses études primaires au Pensionnat St-Louis de Gonzague et il se disposait à entrer au collège en septembre. Vendredi dernier, il était en visite chez son grand'père, M. Alfred-E. Marois, Chemin Ste-Foye, lorsqu'il tomba malade. Le mal fit de tel progrès que dimanche le médecin n'avait plus d'espoir. George-Henri Falardeau décédait hier matin chez son grand'père, entouré de tous ses parents.

Ses funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures, en l'église des Saints-Martyrs, Belvedère. L'Evénement offre à la famille en deuil l'expression de ses plus sincères sympathies.

AUX USINES DE ST-MALO

Depuis quelques jours, circule à Québec une rumeur à l'effet que les usines de Saint-Malo fermeraient bientôt leurs portes. Nous sommes en mesure de dire, ce matin, que cette rumeur est totalement dénuée de fondement.

M. A.-C. Melançon, surintendant de ces usines, nous a déclaré hier soir, en effet, en réponse à une question que nous lui avons posée, qu'il n'est pas question du tout de la fermeture des usines. Aucun ordre à cette fin n'a émané du bureau de direction. M. Melançon aajouté que son personnel n'a pas été réduit, et que l'activité est normale, en ce moment, aux usines.

Ces déclarations rassureront sans doute ceux qu'alarmait cette rumeur de fermeture des usines de Saint-Malo.

UN VESTIGE DE L'EPOQUE SECONDAIRE

Grosse pierre qui a la forme d'un reptile. — Intéressante découverte.

PRES DU BIC

Le capt. Landry déclare avoir vu la même curiosité il y a 25 ans.

EXPEDITION

Au cours d'une de leurs expéditions dans les îles du Bic, les docteurs Potvin et Dery qui font actuellement des recherches biologiques le long de la cote laurentienne ont découvert une grande pierre dont la forme correspond exactement à celle d'un gigantesque reptile. Il nous a été impossible de connaitre l'endroit précis où cette découverte a été faite mais il semble bien toutefois qu'il s'agit de la même pierre aperçue voilà environ vingt-cinq ans par un groupe de marins au nombre duquel se trouvait le capitaine Ambroise Landry, Maître du Havre de Québec.

Le capitaine Landry que nous rencontrions hier nous racontait dans quelles circonstances il avait fait cette découverte. Tous les détails donnés d'ailleurs dans une lettre que le capitaine adressait en 1927 au sous-secrétaire de la Province, alors M. C.-J. Simard et dont nous reproduisons d'ailleurs le texte ci-après. Cette pierre dont le capitaine Landry fit la découverte en compagnie de quelques marins se trouve dans le lot 734 du cadastre de Ste-Cécile du Bic. Ce lot est borné au nord par les eaux du fleuve et au sud par le lot 732. Les vieux marins de l'endroit avaient nommé cette place le "trou des sorciers".

Aux dires du capitaine Landry il s'agirait d'un énorme reptile de la fin de l'époque secondaire dont l'empreinte se serait solidifiée pendant l'époque tertiaire alors que les continents ont pris la forme qu'ils ont aujourd'hui et que les montagnes et les rochers ont terminé leur formation.

Une expédition devait toujours

(Suite à la page 4)

JAMES SMITH AU TRIBUNAL DES SESSIONS

L'individu comparait sous l'accusation d'avoir pillé des troncs.

A JACQUES-CARTIER

Smith ne veut pas d'avocat mais réclame un médecin.

SCENE TYPIQUE

Le héros du jour, hier, en Cour des Sessions de la Paix, a été un individu qui dit se nommer James Smith. Cet individu mérite d'être présenté. C'est un colosse, bâti carrément, au pas sûr et pesant. Une défroque vestimentaire quelconque qu'il porte d'ailleurs négligemment lui donne l'air d'un personnage de roman policier. Une tête énorme, couronnée de cheveux en broussailles, complète le tout. Voilà donc l'homme qui doit défrayer, pour aujourd'hui, la chronique des tribunaux.

James Smith est accusé d'avoir pillé les troncs à l'église Jacques-Cartier. Lorsqu'il comparut devant M. le juge Fitzpatrick, hier matin, il avait l'air d'assez mauvaise humeur. Il répondit cependant aux questions et se déclara natif de Toronto. Il ajouta qu'il était catholique romain.

—"Plaidez-vous coupable ou non coupable ?" lui demanda le greffier.

—"Non coupable.

—"Avez-vous un avocat ?

—"Non... Je n'ai pas d'argent."

On fit comprendre à l'accusé qu'il se trouve, à Québec, des avocats très charitables et que l'un d'eux se ferait certainement un plaisir de le défendre gratuitement.

—"Mais je ne veux pas d'avocats", trancha le "client".

—"Quand serez-vous prêt pour votre procès ?" lui demanda le juge.

—"Quand vous le voudrez".

La cause fut donc remise à l'après midi.

(Suite à la page 4)

FUNERAILLES DE M. GERARD CIMON

M. Gerard Cimon, fils de M. Hubert Cimon, avocat, a eu d'imposantes obsèques hier matin à St-Dominique.

BEL HOMMAGE

Une belle cérémonie religieuse s'est déroulée à 9 heures, hier matin, en l'église St-Dominique, à l'occasion des obsèques de M. Gérard Cimon, fils de M. Hubert Cimon, décédé le 3 juillet dernier, à l'hôpital du St-Sacrement, à l'âge de 34 ans et 2 mois.

Une foule de parents et d'amis a rendu les derniers hommages à la mémoire du regretté disparu, en suivant le convoi funèbre et en assistant à ses obsèques.

C'est M. l'abbé Eugène Brunet qui a présidé la levée du corps. Le R. P. Paul Monty, O. P., a chanté le service, assisté comme diacre et sous-diacre, des RR. PP. Clark, O. P., et Dominique Bégin, O. P. Des messes ont été célébrées aux autels latéraux par M. l'abbé Eugène Brunet et par le R. P. Couet, O. P. Au

(Suite à la page 4)

UNE FETE CHAMPETRE A L'EXPOSITION

Photographie prise samedi après-midi, au parc de l'exposition, à l'occasion de la fête champêtre pour les enfants de la ville. Un grand nombre de garçons et fillettes ont pris part à cet événement, dont le programme comprenait toutes sortes d'attractions. La photo fait voir l'une des courses les plus excitantes de l'après-midi.

J.-H. FORTIER, Président
J.-E. BARNARD, Directeur

L'EVENEMENT

Fondé en 1867

Publié par la Cie de L'EVENEMENT
30-32, rue de la FABRIQUE, Québec

QUEBEC, 6 JUILLET

LA SITUATION EN ITALIE

La situation continue d'être des plus graves en Italie. On n'en veut pour preuve que la lettre que vient de publier le pape Pie XI pour dénoncer les persécutions, sinon autorisées, du moins tolérées par le gouvernement fasciste, contre l'Action catholique italienne, vaste organisation qui, comme on sait, groupe toutes les sociétés catholiques sous la direction du Saint-Siège lui-même.

Le Souverain Pontife déclare que garder le silence, dans les circonstances actuelles, serait indigne du poste éminent qu'il occupe. En même temps, le chef de l'Eglise explique que le corps qu'il représente ne désire rien de ce qui est du ressort de l'Etat, mais que, d'autre part, il ne cessera jamais de revendiquer le droit qui lui appartient de travailler à l'éducation et à la formation chrétienne de la jeunesse.

Dans un article paru aux "Etudes", le R. P. Yves de la Brière démontre que le gouvernement fasciste en veut à l'Action catholique pour la seule raison qu'elle existe et qu'elle réussit au dehors et indépendamment du fascisme". Mussolini ne voit pas d'un bon oeil la présence d'une grande association catholique qui exerce son influence sur la jeunesse. Cela vient à l'encontre des buts du fascisme qui cherche à tout accaparer, principalement les nouvelles générations.

Le prétexte d'ingérence politique invoqué par Mussolini pour supprimer l'Action catholique ne tient pas debout. Le P. de la Brière établit que le Saint-Père a pris des précautions particulières pour que les membres de cette société ne s'occupent pas de politique et, en fait, ses intentions sont respectées. Aussi a-t-on raison d'être surpris d'une attaque du gouvernement fasciste et ses partisans; elles prennent le caractère de persécutions des plus injustes.

Tout ce que demande le Vatican, c'est le respect intégral des conventions de Latran, signées en 1929 et qui garantit une juste liberté à l'Eglise catholique.

L'article 43 de ce pacte dit explicitement que "l'Etat italien reconnait les organisations dépendant de l'Action catholique italienne, en tant que celles-ci, comme le Saint-Siège l'a décidé, développent leur activité en dehors de tout parti politique et sous la dépendance immédiate de la hiérarchie de l'Eglise, pour la diffusion et l'application des principes catholiques. Le Saint-Siège prend occasion de la stipulation du présent Concordat pour renouveler à tous les ecclésiastiques et religieux d'Italie la défense de s'inscrire et de militer dans quelque parti politique que ce soit".

Mussolini, pressé par les éléments extrêmes de son parti, décidera-t-il de mettre tous égards de côté et de faire une guerre ouverte au Souverain Pontife? Cela est douteux et il continuera vraisemblablement la lutte d'une manière sournoise. Quoi qu'il en soit, le pape Pie XI a défini sa position et exposé son programme et rien ne peut le faire changer parce qu'il a la vérité, la justice et le droit de son côté. Au dictateur italien de voir à faire respecter l'entente qu'il a signée et qui le lie, lui et son groupe, d'irrévocable façon.

— La Presse.

LES POOLS DU BLE

La nouvelle lancée la semaine dernière de Winnipeg que les Pools de l'ouest allaient passer par une liquidation volontaire et discontinuer leurs opérations est officiellement contredite. D'après la rumeur, les pools auraient livré leur actif, constitué principalement par leurs chaines d'élévateurs, aux trois gouvernements des provinces des prairies, lesquels auraient reçu ces propriétés pour tout dédommagement pour les quelque vingt-cinq millions de dollars de cautionnement aux banques en faveur des pools. La complète faillite de ces coopératives ne s'accomplira donc pas immédiatement. Quant à l'avenir, il reste incertain. A l'exemple du Pool manitobain, on annonce que le Pool albertain et celui de Saskatchewan vont probablement délier leurs membres de leur engagement formel et les laisser libres de vendre sur le marché libre au lieu de livrer leur récolte aux entrepôts coopératifs contre versement partiel anticipé du prix de vente. La coopération facultative qui entrainera nécessairement un nombre considérable de défections, ne fortifiera pas la position financière des pools. Il reste à voir toutefois de quel appoint leur sera l'aide des gouvernements provinciaux et du gouvernement fédéral pour passer leurs difficultés.

Sauf l'aide qui pourra venir d'Ottawa, les pertes des Pools, à quelque expédient que l'on recoure pour les composer, pèseront toujours sur la masse des cultivateurs des provinces des prairies. Dans les circonstances, il est donc dans l'intérêt de ces derniers que le problème de la survivance des pools soit envisagé en tenant compte des services qu'ils pourront rendre plus tard lorsque la crise aura fini son cours. La cause des difficultés présentes est l'avilissement du prix du blé, dont les pools ne sont pas responsables. Lorsque la production mondiale aura été rajustée aux besoins de la consommation mondiale, et c'est un rajustement qui s'accomplira par nécessité, le prix du blé redeviendra rémunérateur et alors les coopératives, si on ne les a laissées sombrer dans la tempête, seront en état de reprendre leur rôle utile.

— La Patrie.

UNE BRECHE AU REMPART

L'"Opinion Publique", de Worcester, va disparaître; c'est elle-même qui vient de l'annoncer au public et nous ne pouvons trouver de mots pour exprimer notre regret.

Le journal de langue française, dans une localité, surtout le journal quotidien qui, chaque soir apporte sa brise fraiche et saine chargée de souvenirs du passé et d'espérances d'avenir, est un des meilleurs remparts protégeant les traditions chères contre les assauts du temps et de l'ambiance.

Un journal qui tombe, c'est une brèche au rempart; c'est une porte qui n'est plus gardée, c'est un signe de faiblesse, presqu'une abdication.

Pendant cinquante ans, nos pères ont travaillé, lutté, pour implanter solidement l'idéal français en Nouvelle Angleterre. Le succès a couronné leurs efforts et ils nous ont légué des paroisses solidement établies; des écoles bien organisées; des sociétés puissantes; des journaux nombreux, qui, malgré des divergences d'opinion sur les moyens, ont toujours eu la même conviction sur le but à obtenir et la mission à remplir.

Nous avons recueilli le fruit des travaux de nos pères et, ayant eu plus d'avantages, nous avons marché dans la voie du progrès, nous avons acquis plus d'influence, nous avons conquis de meilleurs postes.

Et parce que nous jouissons pleinement de tous les privilèges du citoyen, parce que nous en remplissons fidèlement tous les devoirs et en partageons les charges, devons-nous abandonner les caractères distinctifs de notre origine et renier le passé?

Ce serait plus qu'une abdication, ce serait une déchéance.

Or, si nous devons rester ce que la Providence nous a faits; si nous devons conserver pieusement et cultiver intelligemment l'héritage que nous ont légué nos pères, nous devons prendre les mêmes moyens qui ont réussi il y a vingt-cinq et trente-cinq ans.

Il n'y a plus de doute permis, aujourd'hui, sur la possibilité d'allier la survivance française au véritable et complet patriotisme américain; le problème a été résolu et il ne s'agit plus que de conserver ce que nous avons acquis.

Il n'est personne qui conteste la nécessité de nos églises et le besoin de nos prêtres mais il y en a qui contestent l'utilité de nos écoles paroissiales. Il suffit de faire le recensement des familles qui refusent d'envoyer leurs enfants à nos écoles, pour constater l'étendue de ce mal.

Pourtant, dans nos écoles catholiques bilingues, élémentaires et supérieures, il suffira de deux générations pour détruire tout ce qui nous a coûté tant d'efforts et de sacrifices.

Si nous avons un si grand nombre d'enfants qui ne fréquentent pas les écoles paroissiales, c'est donc que les parents ne sont pas convaincus de leur nécessité, de l'excellence de la formation que les enfants y reçoivent. Pourtant, nos prêtres et nos Evêques ne manquent pas une occasion de nous rappeler notre devoir à ce sujet: ils parlent sévèrement et se montrent d'une grande générosité pour ceux dont les ressources sont limitées.

Il faut donc que la voix de l'Eglise reçoive un écho, un écho constant, pour que les parents comprennent leur devoir. Cet écho, ce sont nos sociétés et nos journaux qui le feront retentir, chaque jour, chaque semaine, à chaque occasion.

S'il fut un temps où la presse franco-américaine avait à porter des coups, à se détendre, le devoir du président est de faire un travail de construction, de conviction, de raisonnement. Nous avons tout ce qu'il nous faut pour survivre, excepté la volonté.

Si l'on avait bien la volonté de survivre, on prendrait les moyens de développer les agents essentiels de la survivance: églises, écoles, sociétés, journaux.

La disparition de "L'Opinion Publique" découvre une plaie.

— L'Etoile, Lowell.

Bon vieux temps

(De L'Evénement, 6 juillet, 1871)

NOUVELLES ELECTORALES

La majorité de M. Fournier à la clôture desp olls, hier premier jour, était de 270 voix. M. Bossé a résigné ce matin.

Ce second triomphe de M. Fournier en fait le véritable chef du parti libéral. Par une fortune inespérée et un retour de popularité comme il s'en est rarement vu, il est élu, coup sur coup, par acclamation à Bellechasse et à une grande majorité à Montmagny sur un adversaire justement estimé. C'est un grand hommage rendu à la fermeté et à la constance politiques.

La double élection de MM. Holton et Fournier donne au cabinet deux adversaires redoutables; mais elle pourrait bien lui apporter aussi un moyen de maintenir l'union dans les rangs de ses partisans. Dans une Chambre conservatrice, mais d'humeur indépendante, comme celle qui va sortir des élections, ce qu'il y a surtout à craindre pour le cabinet ce sont des soulèvements dans les rangs de la droite, des conspirations. S'il s'en formait, il n'aurait pour les déjouer qu'à faire entrevoir aux mécontents lap erspective de faire arriver MM. Fournier et Holton. Qu'on se rappelle que le ministère Cartier-Macdonald n'est tombé que lorsque MM. Brown et Dorion eurent disparu de la Chambre. S'ils avaient été là, servant d'épouvantail, il se serait peut-être maintenu. L'histoire cependant ne se ressemble pas toujours.

Quoi qu'il en soit, la nouvelle opposition ayant pour chef un homme aussi conciliant et aussi sympathique que M. Joly, pour généraux de division des stragères comme MM. Holton et Fournier, et se composant d'une quinzaine de députés ou un peu plus, formera un corps qui exercera de l'influence sur les affaires.

La lutte est fort chaude à Berthier et les chancesp araissent être en faveur de M. Sylvestre. Le Pays ajoute: Ceci n'est pas une ilusion.

La votation a lieu lundi et mardi.

On continue à s'arracher M. Esinhart.

Il est tout probable qu'à Iberville et à Rouville, MM. Molleur et Robert triompheront de MM. de Bellefeuille et Rainville.

Le procureur-général Ouimet a déclaré que M. Walsh ayant résigné le jour de la Nomination, n'a pas le droit de revenir sur sa décision. Quant à M. Leduc il revient décidément sur la sienne qu'il avait fait connaitre cependant à ses électeurs.

Voici comment le Constitutionnel, rédigé comme on sait par le nouveau député de St-Maurice, M. Gérin, apprécie le résultat des élections et la composition de la nouvelle Chambre:

"En somme, la Chambre va recevoir, cette année, une infusion considérable de sang nouveau. Quant à savoir si l'opposition a perdu ou gagné dans les dernières élections, la question est dem ince importance. Il n'y avait pas d'opposition proprement dite avant les élections et il n'y en aura guère après. Mais nous croyons que la nouvelle Chambre contiendra un bon nombre de jeunes députés qui ne sel aisseront pas guider uniquement par l'esprit de parti".

INFORMATIONS

On annonce qu'il va y avoir des changements importants dans le cabinet fédéral, et on va jusqu'à dire que Sir John A. McDonald se retireraitp our devenir baron et gouverneur-général.

ADRESSE ELECTORALE

A Pierre Fortin, écuyer, M. D., représentant du comté de Gaspé.

Monsieur,

Aux approches d'une nouvelle élection d'un représentant du comté de Gaspé à l'Assemblée législative de cette province, nous, soussignés, électeurs de la division électorale de Gaspé, nous empressons de vous prier de vouloir bien nous accorder la continuation de vos services signalés, en vous portant de nouveau candidat pour cette charge; nous avons l'espoir que vous ne nous refuserez pas et qu'en temps et lieu vous porterez également en avant pour continuer de nous représneter ainsi dans la Chambre des Communes. C'est le plus ardent de nos voeux.

De notre côté, docteur, nous serons heureux de reconnaitre la manière dont vous vous êtes acquitté de votre mandat pendant cette gestion expirée, en appuyant de toutes nos forces votre réélection.

J.-Oct. Soucy, ptre., F.-J. Lamontagne, J.-P. John Perrée, régistrateur, Louis Roy, maire, Bruno Dionne, C. M., Antoine Pelletier, Jean Gauthier, Joseph Roy, sr., Augustin Levasseur, Joseph Roy, jr., Charles Hupé, Joseph Pâquet, Louis Pâquet, Trèfle Côté, François Côté, Louis Dessaint, Jean-Baptiste Roy, Joseph Dion, Olivier Bélanger, Isaac Gasse, Louis Dugas, sr., Et 120 autres signataires, Municipalité de St-Anne des Monts, 26 juin 1871.

ENQUETES DU CORONER SUR QUATRE MORTS

(Suite de la page 3)

thur, Joseph et Marcel Chabot; ses soeurs, Mme Joseph Joncas (Yvonne), Mme Antonio Drolet (Marie-Jeanne) ,Mme Avelin Asselin (Amanda), la R. S. St Vincent Ferrier (Blanche) et Mlle Debora Chabot.

Les funérailles de la victime auront lieu vendredi à 9 h., en l'église de Jacques-Cartier.

La mort de la jeune Jacqueline Paradis a été entourée de circonstances non moins tragiques. L'enfant était à la résidence de ses parents, M. et madame Arthur-Elzéar Paradis, à Charlesbourg, dimanche après-midi, lorsqu'il lui prit fantaisie, à l'insu de ses parents, de mettre le feu à du papier. Malheureusement, les flammes se communiquèrent à ses vêtements. L'enfant était horriblement brûlée lorsqu'on se porta à son secours. Il était environ 4 h. 30. Le Dr Henri Lapointe fut mandé d'urgence et fit transporter la petite victime à l'Hôtel-Dieu. Elle y expira vers 1 h., hier midi.

A l'enquête tenue hier après-midi, un verdict de mort accidentelle a été rendu.

L'enquête sur la noyade d'Armand Bureau a été tenue dans la matinée et elle s'est terminée par un verdict de noyade accidentelle. Dans le cas de M. Skowal on a rendu un verdict de mort d'une syncope à la suite d'une angine.

JAMES SMITH AU TRIBUNAL DES SESSIONS

(Suite de la page 3)

Le deuxième acte ne manqua pas de piquant non plus. Mtre Eugène Marquis, qui occupait pour la Couronne, appela comme premier témoin un jeune homme de Jacques-Cartier. Celui-ci remplace le sacristain à l'heure du diner. Il déclara que dimanche midi il vit l'accusé qui travaillait auprès d'un tronc. Ce dernier fut surpris de se voir ainsi et il cacha vitement dans la poche de son habit un objet qu'il avait dans les mains. Il sortit aussitôt de l'église, mais le jeune homme le suivit. La police fut avertie et quelques minutes plus tard, le dénommé Smith était arrêté par les constables Fradette et Milhomme. Le témoin déclara aussi qu'en passant devant une cour, il avait vu l'accusé jeter un objet quelconque. Cet objet, qu'on a retrouvé par la suite, est un tourne-vis.

Le sacristain de Jacques-Cartier, entendu ensuite comme témoin, déclara que, lorsqu'il est parti pour diner, les troncs étaient en bon état. Or, après le passage de l'individu en question, trois troncs avaient été ouverts. Il devait manquer une couple de piastres.

L'accusé Smith, se constituant son propre avocat, posa quelques questions, mais assez insignifiantes, aux témoins de la poursuite. Il donna ensuite sa déposition.

—"M. le juge", dit-il, "je n'ai pas volé. Chez nous, j'ai été habitué à travailler quand j'ai besoin d'argent.

—"Mais que faisiez-vous dans l'église, a cette heure où les temples, d'ordinaire, sont déserts ?

—"Monsieur, je faisais une prière au Saint-Sacrement".

Quelques instants plus tard, l'accusé déclarait:

—"Je ne suis pas un voleur, moi J'ai un frère avocat !"

Personne n'osa rire. Smith alla plus loin et déclara.

—"M. le juge, je suis un ancien soldat. J'ai fait la guerre". Puis il ajouta:

—"Je voudrais voir un médecin pour m'examiner.

—"Pourquoi cela ?" demanda-t-on.

—"Parce que je suis malade", répondit Smith.

Brusquement, comme il prononçait ces mots, l'accusé s'affaissa sur lui-même, ou plutôt, il se laissa tomber doucement à terre, en ayant bien soin de se protéger la tête. Cette chute causa un peu de surprise et "toute la Cour" s'avança pour contempler cet homme gisant sur le plancher, bien étendu sur le dos. Son visage n'avait nullement changé de couleur. Une minute après, on lui demanda de se lever, ce qu'il fit d'ailleurs sans difficultés.

Il paraissait évident que cet individu jouait la comédie. Cependant, M. le juge Fitzpatrick donna ordre de le conduire en prison. Ce matin, le Dr Delany, le médecin des vétérans, lui fera passer un examen et l'on saura si James Smith est un imposteur ou un malade.

UNE VIVE ALERTE AU LAC SERGENT

La résidence d'été de M. Omer Cantin a failli être la proie des flammes samedi soir. — Des volontaires la sauve.

PEU DE DEGATS

Quelques minutes après qu'un groupe d'invités eut franchi le seuil de la résidence d'été de M. Oscar Cantin, au lac Sergent, samedi soir, un incendie se déclarait dans la cuisine de cette maison. L'intervention d'un groupe de jeunes gens de Québec sauva la résidence d'une destruction complète. Heureusement que les flammes furent contrôlées à leur origine. Tout un pâté de maisons, construites en bois rond et assez rapprochées de la résidence de M. Cantin, auraient probablement été rasées.

L'incendie fut causé par une forte quantité de gazoline répandue sur le plancher accidentellement. Dès que les invités virent la lueur des flammes dans la cuisine, ils évacuèrent la place rapidement soit pour aller prévenir les voisins ou aller chercher de l'eau au lac. Un groupe de jeunes gens saisirent alors des tentures, des coussins, des tapis de table et les lancèrent sur la nappe liquide pour l'absorber. Ils y réussirent puis tirèrent dehors leurs torches enflammées. Les dernières traces du feu disparurent alors qu'on jeta sur le plancher affecté un certain nombre de chaudiérées d'eau.

On attribue la cause de cet incendie au fait qu'un jeune homme aurait tenu son briquet allumé tout en le remplissant de gazoline.

UNE SERIE DE VOLS COMMIS A ST-UBALD

(Suite de la page 3)

sieurs échantillons de son habit et aussi un peu de sa pauvre peau.

Le vol le plus retentissant de cette série est bien celui commis samedi à l'église de St-Ubald. Il s'agit, cette fois, d'un vol sacrilège qui n'a pas manqué de soulever en même temps que des commentaires, une vive indignation chez tous les résidents de la paroisse. Le forfait a été accompli au cours de la nuit, car personne ne s'en est aperçu sur le champ. Ce n'est que le lendemain matin que le sacristain, faisant sa tournée habituelle, trouva tous les troncs défoncés et dévalisés. Une brève enquête a permis d'établir que le bandit était entré dans le temple paroissial par une fenêtre située sur le côté. Ces fenêtres sont protégées par des barreaux de fer. Le voleur n'a pas hésité devant cette sûreté. Il s'est servi d'une grosse pièce de bois pour crochir et ensuite rompre les barreaux. La pièce de bois empreinte de la forme des barreaux a été retrouvée sur les lieux. On nous apprend toutefois que le butin rapporté par le cambrioleur a dû être assez maigre car les troncs avaient été vidés par le sacristain une couple de jours plus tôt.

Le quatrième et dernier vol qui nous est rapporté est celui d'un cheval, propriété de M. Théophile Marcotte, cultivateur, dans le rang de St-Achille. Cet autre forfait a également été opéré samedi dernier. Le cheval, qui était dans l'étable, a été enlevé après que les portes de la bâtisse eurent été forcées.

On conçoit l'émoi dans lequel vit la population de St-Ubald et des alentours depuis quelques jours. Les autorités policières sont averties et une enquête sérieuse est ouverte qui amènera, espérons-le, l'arrestation de ces malfaiteurs.

UN CONVENTUM AU SEMINAIRE

Les rhétoriciens de 1905-1906 au Petit Séminaire de Québec ont eu leur 5ième convention ces jours derniers.

UNE JOYEUSE FETE

Ces jours derniers, les rhétoriciens de 1905-1906 au séminaire de Québec ont eu leur cinquième conventum qui marquait en même temps leur jubilé d'argent.

Les confrères se réunirent dans la chapelle de la congrégation qui rappelle tant de souvenirs au nombreux écoliers qui l'ont fréquentée pour revivre quelques minutes heureuses en assistant à une messe célébrée par M. l'abbé Georges Darveau, curé de St-Gérard Majella, pendant laquelle les beaux cantiques d'autrefois redisaient à Marie leur reconnaissance et leurs prières.

A la suite de la messe, tous se sont rendus à la salle de réception de Mgr Fillion, supérieur du séminaire pour lui présenter leurs hommages et lui redire combien ils restent attachés à leur Alma Mater et à leurs professeurs.

Du séminaire, on partit pour le lac à l'Epaule. L'après-midi et la soirée se passèrent à la pêche et aux amusements divers et surtout à causer des anciens jours passés au séminaire.

Avant de se séparer, le lendemain, on procéda aux élections qui donnèrent le résultat suivant:

Président: M. Narcisse Savoie; vice-présidents: MM. Georges Boisvert et C. DeLéry; secrétaire: M. l'abbé Georges Darveau; ass.-secrétaire: M. Borromée Guérin.

Voici la liste des membres de ce conventum:

Georges Boisvert, I.F., Gustave Beaudet, M.D., Georges Boyce, M.D., J.-Bte Cloutier, M.D., Georges Darveau, ptre, Eugène Délisle, ptre, Emile Despatis, nég., C. DeLéry, not., Jean Dussault, M.D., Sliverse Falardeau, M.D., Amédée Fillion, ptre, Joseph Fortin, P.S.V., Daniel Gagné, M.D., Joseph Gagnon, M.D., Jules Godin, not., Auguste Gingras, not., Omer Gingras, fermier, Frs-X. Godbout, av., Franck Gourdeau, courtier, Antonio Grenier, av., Joseph Grenier not., Borromée Guérin, I.F., Léon Houde, M.D., Willie Labrie, I.C., Ls Leclerc, I.F., Paul Leduc, av., Rosario Labrecque, M.D., J.-F. Latulippe, ptre, J.-Chs Mackay, M.D., Sér. Martineau, courtier, Etienne Perrault, M. D., Frs-X. Rochette, P.V.P., René Routhier, ptre, Narcisse Savoie, agronome, Ulric Tremblay, ptre.

SUR LA TERRASSE

Avec la permission du Lt-Col. J.-P.-U. Archambault, DSO., MC., commandant du régiment, la musique du Royal 22e Régiment jouera le programme suivant sur la Terrasse ce soir (mardi) de 8.00 à 10.00 hrs.

1—Marche : "Semper Fidelis" . . . . . . Sousa
2—Ouverture : "La cavalerie légère" . . . . . . Suppe
3—Petite Suite de Concert . . . . . . Coleridge-Taylor
(1) Sonnet d'amour
(2) Demande et réponse
(3) Caprice de Nanette
4—(a) Entr'acte : "Rose Mousse" . . . . . . Bosc
(b) Patrouille : "Le premier régiment" . . . . . Tobani
5—Sélection de chansons d'Irlande . . . . . . Myddleton

Intermède

6—(a) Caprice Espagnol : "Moraima" . . . . . . Espinosa
(b) Entr'acte : "La noce de la rose" . . . . . . Jessel
7—Sélection : "Robin Hood" . . . . . . DeKoven
8—Deux numéros de suite : "Sigurd Jorsalfar" . . . . . . Grieg
(1) Vorspiel
(2) Marche hommage

O Canada.
Dieu sauve le Roi.

Directeur : le capitaine
Chas. O'Neill,
Chef de musique,
Royal 22e Régiment.

183 CANDIDATS A L'ETUDE ET A LA PRATIQUE

(Suite de la page 3)

ner, David, Litowsky, Abraham, Marcovitz, Joel, Millet, Robert, Monty, Henri, Morin, André, Mulvena, H.-D., Osler, G.-F., Pigeon, Marcel, Prévost, Claude, Raymond, Paul, Reid, Georges, Rolfe, C.-J., Rotgaus, Jacob-S., St-Jacques, J.-P., Spector, Reuben, Tinkoff, Lazarus, Tremblay, Roch, Trempe, Louis C., Vallée, Paul, Vanasse, Napoléon-P., Zelin, Moses-S.

Section de Québec: MM. Baillargeon, Paul-E., Bouchard, Paul, Bernatchez, Henri, Casgrain, Jacques, Chrétien, Joseph-H., Dupont, Wheeler, Gelly ,Georges, Girard, Wilfrid-H., Lacasse, Lucien, Lazarovitz, Sydney, McNicoll, Toussaint, Pelletier, Hector, Prévost, Yves, Roy, Paul, Taschereau, Christophe.

Section d'Arthabaska: M. Laliberté, Jean-Marc.

Section de St-François: MM. Tobin, Ashton-R., Frégeau, Albert -H., St-Pierre, Hector.

Section du Bas St-Laurent: MM. Côté, Lionel, Pelletier, Antonio Beaulieu, Charles - A.

Section de Richelieu: MM. Guertin, Paul-Emile, Paquin, Rosaire, Théroux, Germain.

Section de Trois-Rivières: MM. Deshaies, Roger, Dezwirek, Louis A..

Section de Hull: MM. Gordon, Melville, B.K., Noonan, Joseph-Patrick.

Section de Bedford: M. McKergow, Alfred - T.

Voici maintenant la liste des candidats à l'étude du droit:

Section de Montréal: MM. Becket, R. W., Bélanger, L.-E., Béique, Jacques, Gock, Germain, Broderick, G.N., Carlisle, T. H., Champagne, H. Collard, E.G., Costello, H. M., Dansereau, D., Dansereau, P., Deslauriers, I.J., Desmarais, C. I., Dubreuil, G., Duranleau, Paul, Eakin, W. R., Grégoire, A., Hall, G. W., Hogue, B., Howard, T. P., Hutchins, J.-A., Kussner, M. I., Lacroix, E., Lamarre, R., Langlois, R., Lapointe, L.-A., Lewis, D., Macdougall, L.I., Massé, Paul, Mayrand W., McQuillan, W., Mitchell, W., O'Gilvie, D. R., Park, E. W., Pattee, F. L., Perrault, C., Perrault, J., Resin, R., Robertson, T. D., Robitaille, M., Rosenfield J. M., Rosenstein, A., Saint-Aubin, C., Sampson, R. G., Schlesinger, J. M., Slattery, T. P., Sprenger, W. P., Schartz M. A., Trottier, C.-H., Weiner, S., Beaudet, G., Kauffman, W. S., Trépanier, P. Breakey, A.

Section de Montréal, candidats subissant l'examen: MM. Aureback, I.-E., Brosseau, Gilles, Cain, W. -B., Deskin, S., Gauthier, R., Hardy Guy, Lavigueur, R., Lightsone, G., Nicholson, R.-E., Rother, W.

Section de Québec, bacheliers. Beaudoin, J.-R., Bergeron, R., Bériau, J.-C., Bouchard, J.-M., Blanchard, G.-E., Donohue, M., Dumontier, A., Ferland, L.-A., Galipeault, J.-A., Kieffer, M., Lesage, Jean, Létourneau, Marcel, Létourneau, Rodolphe, Mercier, G., Miquelon, J., Nadeau, R., Sheehan, J.-F., Thibaudeau, C.

Section de Québec, candidats subissant l'examen:

MM. Dufour, Patrick, Dufour, L.-P., Labrèque, A., Bouchard, H.

Section de Trois-Rivières (bacheliers): Caron, Henri, Biron, Jules, Lajoie, Jean-Jacques.

Section Bas St-Laurent (bacheliers): MM. Stein, Charles, St-Onge, J.-A.

Section St-François (bacheliers): Bouchard, Robert, Saint-Pierre, Jules, Labrecque, Robert, Humphrey, W. D.

Section de Hull (bacheliers): MM. Robinson, C., Ste-Marie, J.-W., Hadley, W. F., Connolly, J. J.

Section d'Arthabaska (bacheliers) MM. Marier, Marcel, Provencher, Roland, Houde, Edouard.

Section de Richelieu (bacheliers): M. Lefebvre, R. - E.

A tous nous souhaitons bon succès.

CAMPEMENT AUX TROIS-RIVIERES

Le campement annuel des Zouaves de la province se tiendra dimanche et lundi les douze et treize juillet.

LE PROGRAMME

Le campement des Zouaves de la provinces se tiendra cette année à Trois-Rivières, dimanche et lundi, les 12 et 13 juillet prochains. Plus de vingt-six compagnies des différentes villes y seront au complet ou enverront des délégués. Les tentes seront dressées sur le terrain de l'Exposition de la cité trifluvienne. Les Zouaves auront des cantines à leur disposition, et quelques compagnies auront avec eux leur équipe de cuisiniers.

Les compagnies de notre ville, 1ère de Québec, 19ème du Sacré-Coeur, 20ème de Limoilou, et 21ème de Belvedère, de même que la fanfare des Cadets de St-Jean-Baptiste, qui est celle du premier bataillon, laisseront la gare du Palais, avec leurs aumôniers respectifs, à sept heures, dimanche matin par convoi spécial.

Ce convoi toutefois sera à la disposition de ceux qui aimeraient à se rendre au Cap de la Madeleine ou à Trois-Rivières. Le billet sera de $2.70 aller et retour; de plus, pour le retour le billet sera bon sur tous les trains réguliers jusqu'au lundi soir. Les billets sont en vente à la salle des Zouaves où le trésorier, le sous-lieutenant sera à la disposition du public.

Après la messe qui sera célébrée dimanche matin, les Zouaves assisteront à un grand banquet. Dans l'après-midi, il y aura parade à travers la ville, et les compagnies iront saluer les autorités religieuses et civiles. Un concert en plein air sera donné le soir par les fanfares des différentes unités.

Le lundi, messe de requiem au camp, pour le repos des âmes des Zouaves défunts, puis manoeuvre des compagnies. L'après-midi sera consacrée à des sports, jeux, etc.

Les anciens zouaves, qui sont cordialement invités, logeront au Séminaire de Trois-Rivières. Durant toute la durée du campement, les aumôniers seront reçus à l'évêché.

UN VESTIGE DE L'EPOQUE SECONDAIRE

(Suite de la page 3)

être envoyée au Bic pour étudier sur place cette découverte mais différents contre-temps ont empêché le départ. Il n'y a aucun doute toutefois que ce rocher de la Baie des Cochons que recouvre la marée deux fois le jour et qui ne peut être facilement examiné qu'à certaines heures présente une abondante matière à études pour tous ceux qui s'intéressent à la biologie. Nous publions ci-après la lettre du capitaine Landry à l'assistant-secrétaire de la Province M. C.-J. Simard et la réponse de ce dernier.

13 Octobre 1927

C.-J. Simard Ecr.,
Sous-Secrétaire de la Province,
Hôtel du Gouvern., Québec, Que.

Cher Monsieur:—

Voilà quelques années, dans un voyage sur le St-Laurent, nous fûmes forcés par les événements, de jeter l'ancre dans une des petites baies isolées, sur la rive sud, du fleuve St-Laurent.

Le capitaine du vaisseau fit mettre la chaloupe à la mer et m'envoya à terre avec un autre membre de l'équipage, pour chercher de l'eau fraiche et du bois.

Durant mon séjour à terre, tout en faisant des recherches, pour trouver une source d'eau potable, afin de remplir notre barrique, j'ai découvert sur la falaise, au pied d'un petit cap, des traces et des indices, qui me parurent très étranges et qui frappèrent mon imagination, à tel point que le souvenir de cette découverte a poussé ma curiosité à faire des recherches, pour tâcher de découvrir et approfondir le mystère de cette découverte.

Après certaines études sur la formation de notre planète, en dubutant par l'ère Primaire, Secondaire, Tertiaire et Quaternaire, je suis venu à la conclusion, que ce que j'avais découvert dans le temps n'était autres que les traces et les indices de reptiles de l'époque secondaire.

Durant le cours du mois de juin dernier, (25 ans après la découverte) je me suis transporté sur les lieux et après une minutieuse observation, j'ai pu constater et vérifier à ma satisfaction la véracité des faits tels que décrits.

Dimanche soir dernier j'ai eu le plaisir de passer une partie de la veillée, avec M. l'abbé Vachon, professeur des sciences Naturelles à l'Université Laval, qui partage mon opinion sur le sujet, et qui doit vous rencontrer dans le cour de la présente semaine, pour vous en dire un mot, et vous demander votre opinion sur les faits.

Je vous serais bien obligé de donner. Je recevrai avec plaisir M. cette affaire, qui pourrait être du plus grand intérêt, dans les archives de la Province.

Bien à Vous,
A. Landry,
Maitre du Havre.
-Pddi en&)uelur THM THMH

Québec, le 14 Octobre 1927
M. A. Landry, Maitre du Hâvre,
Commission du Hâvre,
Québec.
Cher monsieur,

Je reçois votre lettre du 13 octobre courant.

Je vous remercie des bons renseignements que vous voulez bien me donner. Je recevrai avc plaisir, M. l'abbé Vachon, et soyez assuré que je ferai tout en mon possible pour faire profiter la province de la découverte que vous avez eu la bonté de me signaler.

Veillez me croire,
Votre tout dévoué,
Le sous-secrétaire de la Prov,
C.-J. Simard.

FUNERAILLES DE M. GERARD CIMON

(Suite de la page 3)

choeur on remarquait, M. l'abbé Arthur Lapointe.

La chorale de la paroisse, dirigée par M. Robert Talbot, a chanté la messe de Yon. M. Lucien Mercure touchait l'orgue.

Conduisaient le deuil, le père du défunt, M. Hubert Cimon, avocat; ses frères MM. Robert et André Cimon; son beau-frère M. Henri Paré; ses oncles, MM. le Dr Valmont Martin, le Chevalier J.-N. Miller, MM. W.-J.-R. Brunet pharmacien, Alfred Cimon, l'abbé Eug. Brunet; ses cousins, MM. le Dr Wellie Brunet, Henri-Paul et Hector Cimon, Paul Brunet, René Gauvreau, Horace Fontaine, Paul et Jean Martin, Langevin et C. Cimon, le Dr Florian Trempe, le Dr Roland Desmeules, Cimon Lapointe, Georges Shink, avocat, Maurice et Pierre Brunet, le Dr Calixte Dagneau, Jean Bureau et Blaise Belleau.

Dans le cortège, on remarquait: MM. le Dr P.-A. Drouin, le notaire Aurèle Leclerc, le notaire Jos. LaRue, le Dr Arthur Langlois, le Dr Alphonse L'Espérance, C. Drouin, H.-P. Cimon, A. Délisle, J. Picard, Jos. Pouliot, J. Adhémar Gagnon, Roland Gagnon, Jean Gagnon, — Doucet, P.-P. Magnan, professeur, H.-D. Barry, A. Glackmwer, L. Huard, P. Alex. Parent, Paul Parent, L.-Emile Parent, H. Fontaine, A. Fontaine, E.-W. Gauvreau, P.-J. Roche, Elz.-A. Lapointe, Paul-H. Binet, M. Brassard, M. Gauvin, Daniel West, E. Labrecque, Georges Gauvin, Henri Gauvin, C.-E. Jobin, Ernest Amyot, Louis Aubé, G. Létourneau, C.-E. Samson, C. Carrier, T. Verret, A. Fontaine, A. Fortin, J.-U. Laberge, M.-J. Turgeon Henri Duberger, R. et G. Plamondon, J.-O. Amyot, J. Dubé, R. Poitras Alfred Belly, Henri Belley, Gérard Veilleux, E. de Blois, G. loutier, G.-F. Staffey, Georges Boisvert, Nap. L'Heureux, P. Lockwell, J. Bouchard, Camille Lockwell, D. Fontaine, Lyndsay et Paul Lemoyne A.-N. Côté, Jean Pruneau, G. Shink J.-U.-E. Plamondon, etc.

L'inhumation eut lieu au cimetière Belmont.

A la famille si cruellement éprouvée l'Evénement réitère ses plus sincères sympathies.

Carnet Mondain

Lady Price est revenue de Tadoussac où elle a passé quelques jours à sa résidence d'été.

M. Antonio Perrault, C.R., de Montréal, est arrivé hier soir à Québec.

Mademoiselle Thérèse Galipeault est partie samedi pour Old Orchard, Maine, où elle passera quelque temps. Mademoiselle Galipeault accompagne ses grands-parents, M. et madame Lamontagne, de Montréal.

M. Laurent Beaudry, aviseur au ministère des Affaires Etrangères, à Ottawa, sera à Québec demain.

M. Jean-Paul Galipeault, avocat, et madame Galipeault (Thérèse Michaud), dont le mariage a eu lieu il y a quelques semaines, arriveront aujourd'hui à Québec.

Madame A.-T. Garneau, madame C.-R. Paquin et madame R. Chaloult partent aujourd'hui pour La Malbaie où elles seront pendant quelques jours les invitées de madame Léon-Mercier Gouin.

M. Arthur Jodoin, secrétaire général du Barreau de la province de Québec, passe quelques jours dans notre ville.

M. et madame Arthur Amos et leur famille occupent maintenant leur résidence d'été, à St-Vallier.

M. le docteur S. Grondin, directeur des étudiants de la province de Québec à Paris, et madame Grondin sont arrivés à bord de l'"Ascania" et passeront l'été au Canada.

M. Jules Brosseau, de Montréal, est arrivé hier soir à Québec et passe quelques jours dans notre ville, l'invité du lieutenant-colonel et de madame D.-B. Papineau.

Madame Jules Lizotte, de St-Eloi, recevait dernièrement à dîner à sa résidence, en l'honneur de madame J.-Adélard Godbout, épouse du ministre de l'Agriculture, de Ste-Anne de la Pocatière. Les autres invitées de madame Lizotte étaient: mesdames J.-T. Bégin, Eugène Godbout, Cyrille Godbout, Jean-François Pouliot, Léon Gasgrain, Ludger Labrie, Sylvio Pettigrew, Alexandre Michaud, L.-P. Lizotte, O.-A. Bériau, Thomas Dumont et Joseph Michaud, mademoiselle Louise Godbout.

Mesdemoiselles Jeanne et Irène Brassard sont retournées à Montréal après avoir passé une semaine à Québec.

M. le docteur Paul Chaloult, dentiste, est revenu à son bureau, hier, après avoir passé une semaine au Nouveau-Brunswick.

Madame P.-J. Mailloux, de Beauport, recevra cet après-midi, de quatre à sept, en l'honneur du mariage de sa fille, Jeannette.

Mademoiselle Kathleen Dubé, de Rivière-du-Loup, a passé la fin de semaine à St-Romuald.

M. Jean Blais, avocat, est de retour à son bureau après un voyage d'une semaine au Nouveau-Brunswick.

Madame Adjutor Charest et sa fillette, Jacqueline, passent le mois de juillet à Ste-Luce-sur-mer.

MM. Jacques Demers et Henri-Paul Emard sont retournés à Montréal. Ils avaient passé la semaine à Québec.

Madame Alfred Dompierre et ses enfants, Rolande et Gaétan, sont rendus à Sacré-Coeur, Rimouski, à l'hôtel "Rocher Blanc" pour la belle saison.

Mesdemoiselles Marie-Anne LeBel et Annette Gauthier sont parties pour La Malbaie où elles passeront quelque temps.

Madame Théophile Bédard ainsi que mademoiselle Yvonne Cantin sont de retour d'Ottawa où elles ont assisté au congrès de l'A. F. A. C. C.

Le mariage de mademoiselle Eliane Théberge, fille de feu M. J.-A. Théberge, industriel, et de madame Théberge, de Rimouski, avec M. J.-Paul Rousseau, I.A., fils de M. le notaire J.-H. Rousseau et de feu madame Rousseau, de Trois-Pistoles, sera bénit le mardi quatorze juillet, en la cathédrale de Rimouski. Pas de faire-part.

MM. Adalbert, René et Gaston Racine sont à Chicoutimi, les invités de leur soeur, madame (Dr) G. Gauthier.

Mademoiselle Gilberte Pouliot, de la Petite-Rivière, est de retour à Québec après avoir visité Montréal, Ottawa et Toronto. Elle a fait le voyage en automobile.

M. et madame Achille Morin ainsi que mademoiselle Audina Dechesne, de cette ville, sont de passage à St-Jean-Port-Joli pour quelques semaines.

Le mercredi dix-sept juin, en l'église St-Joseph de Beauce, M. l'abbé Thomas-Philippe Cloutier bénissait un double mariage: mademoiselle Anne-Marie Doyon avec M. Dominique Grondin et mademoiselle Eva Doyon avec M. Léonce Doyon. Mademoiselle Doyon était accompagnée de son oncle, M. Léonce Lessard et M. Joseph Grondin servait de témoin à son fils, M. Dominique Grondin; tandis que M. Philéas Bernard accompagnait sa nièce, mademoiselle Eva Grondin. M. Wilfrid Doyon était le témoin de son fils, M. L. Doyon. Un joli programme musical fut exécuté durant la cérémonie. A l'Introït, mademoiselle Corinne Doyon a chanté le "Noël du mariage". A l'Offertoire, mesdemoiselles Juliette et Emérentienne Bolduc ont rendu l'"Ave Maria". Au Pater, mademoiselle Z. Doyon a chanté le "Pater Noster". Mademoiselle C. Lachance touchait l'orgue. Après la cérémonie, le dîner fut servi à la résidence de M. Joseph Grondin. Les nouveaux époux sont ensuite partis en voyage de noces.

RHUMES D'ETE

Tout le monde sait très bien comment une aspirine coupe un rhume — mais pourquoi ne pas le prévenir. Prenez une tablette ou deux, quand vous sentirez le moindre refroidissement. Epargnez-vous le désagrément d'un rhume d'été. Dans chaque boîte, lisez la direction pour névralgies, maux de têtes, etc.

BAYER

UNE CHANCE
Un Magnifique
PIANO
AUTOMATIQUE
De la Célèbre
Marque
"WEBER"
caisse en acajou, dernier modèle, possédant toutes les dernières améliorations, garanti pour 10 ans.
Prix régulier
$875.
Offert au premier acheteur pour
$299.
avec un banc et 15 rouleaux
Un acompte comptant et des versements faciles tous les mois vous procurent ce magnifique instrument.
Pianos Orthophonic
LAVIGUEUR & HUTCHISON
St-Joseph QUEBEC St-Jean

Dans la Métropole

(Dépêche spéciale à L'Evénement)

Montréal, 7. — Madame J.-A. Duchastel de Montrouge et sa famille sont parties pour Notre-Dame du Portage où elles passeront la belle saison.

Madame J.-H. Dunlop est partie pour Metis Beach où elle passera quelques semaines, l'invitée de madame H.-C. Hammond.

Madame James Cantlie et sa famille partiront le vingt-huit juillet pour St. Andrew's-by-the-sea et passeront le mois d'août à l'hôtel Algonquin.

Madame A.-W. Stevenson est partie pour Kennebunk Beach, Maine, où elle passera quelques semaines.

Madame Robert Loring est attendue de New-York jeudi prochain.

Madame George-C. Marler et sa famille sont parties il y a quelques jours pour Kennebunk Beach, Maine.

JEUNE PIANISTE

Mademoiselle Gilberte Pouliot, fille de M. J.-B. Pouliot, marchand, de cette ville, et de madame Pouliot, vient de remporter avec honneur le diplôme de piano, classe supérieure, à l'Académie de Musique de Québec. Nos félicitations à la jeune pianiste, qui n'a que treize ans, ainsi qu'à son professeur, mademoiselle Lucille Dompierre.

Le combat Schmeling-Stribling au Victoria

Pour trois jours commençant demain la direction du théâtre Victoria sera en mesure de présenter au public, le film ronde par ronde du fameux combat de boxe qui mit aux prises Max Schmeling et Young Stribling, pour le titre de champion du monde des poids-lourds. On sait que le titre que détenait Schmeling lui est resté. Cette bataille fut l'une des plus furieuses qui se soit encore vue, et se déroula à Cleveland, Ohio, vendredi soir dernier en présence d'environ 35,000 personnes. La direction du Victoria a encouru de gros frais pour offrir en primeur au public québecois ce film exactement 5 jours après la bataille. Nul doute que cet effort sera apprécié justement et qu'il y aura foule à chaque représentation du Victoria à partir de demain pour assister à un programme exclusif qui présente, outre ce fil de la bataille "Schmeling-Stribling," une autre production intitulée "Man on Call" avec Edmund Lowe comme principal artiste.

Comm.

Madame Post

Madame May Post, épouse de Wiley Post, pilote du "Winnie May", qui vient de faire le tour du monde avec Harold Gatty comme navigateur. Madame Post était à l'arrivée de son mari, à Roosevelt Field, N. Y.

Dans la Capitale

(Dépêche spéciale à L'Evénement)

Ottawa, 7. — Sir Robert Borden, ancien Premier Ministre du Canada a reçu à dejeuner samedi.

Le capitaine l'honorable M. George Black, orateur de la Chambre des Communes, et madame Black ont reçu à dîner, samedi soir, dans les appartements de la présidence, en l'honneur de M. et madame Herbert Marler. Les convives étaient au nombre de vingt.

Sir George Burn et mesdemoiselles Burn partiront prochainement pour Cushing's Island où ils passeront plusieurs semaines.

Le major-général et madame A.-G.-L. McNaughton et leur famille sont à Kingsmere Lodge, Kingsmere.

Madame Campbell Laidlaw et sa fille, Mary, sont les invitées de madame R.-O. Sweezy à sa résidence d'été, près de Kingston.

M. Peter White, C.R., a passé la fin de semaine à Toronto.

BRILLANT SUCCES

Il nous fait plaisir d'apprendre le brillant succès remporté aux derniers examens de l'Académie de Musique de Québec par mademoiselle Cécile Langlais, de Limoilou, qui a obtenu son diplôme de piano, classe supérieure, avec distinction. Nos sincères félicitations à l'élève ainsi qu'à son distingué professeur, mademoiselle Lucille Dompierre.

THETFORD MINES

—M. et Mme Rousseau née Rosalie Paradis font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 24 juin sous les prénoms de Joseph, Paul, Emile, Gaston. Parrain: Arthur Rousseau; marraine: Son épouse Eugénie Côté, grands parents de l'enfant.

—M. et Mme Odilon Paquet (née Marie-Ange Cloutier) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 24 juin sous les prénoms de Marie-Alma, Claire, Aline. Parrain: Thomas Routhier, marraine: Son épouse Alma Marcoux, grands parents de l'enfant.

—M. et Mme Jean-Baptiste Roberge née Almeda Lessard font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 24 juin sous les prénoms de Marie, Rita, Pierrette, Colette. Parrain: Philibert Martin, marraine: Son épouse Rita Lessard, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme J.-Stanislas Guillemette née Exilia Racine font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 25 juin sous les prénoms de Joseph, Jean, Gelly. Parrain: Georges Létourneau; marraine: Fernande Létourneau soeur du parrain, cousin et cousine de l'enfant.

—M. et Mme Aimé Morency née Exilda Mercier font part à leurs parents et amis de lan aissance d'un fils baptisé le 26 juin sous les prénoms de Joseph Camille Damien. Parrain: Paul Aimée Morency; marraine: Marie-Jeanne Morency. Godbout font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 28 juin sous les prénoms de Joseph Alfred, Jean, Guy. Parrain: Alfred Gagné, marraine: Mary Garlépy, épouse du parrain, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Philippe Bouffard née Florida Giroux font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 30 juin sous les prénoms de Marie Réjeanne, Dorothée. Parrain: Adélard Giroux, marraine: Son épouse Eva Paré, oncle et tante de l'enfant.

Mariage.— Le 1er juillet M. J.-Napoléon St-Hilaire fils de Gédéon St-Hilaire et de Olivine Bolduc unissait sa destinée à Mlle Marie Rachelle Antoinette Lessard fille de Ulric Lessard et de Zépelda Dutil.

—Le 1er juillet M. Thomas Drouin de Ste-Famille, Ile d'Orléans fils de Omer Drouin et de Delia Fecteau unissait sa destinée à Mlle Mme Marguerite Robertine Dupuis fille de Donat Dupuis et de Léonie Marchand.

Feu M. Alvarado Bisson.— Nous avons le regret d'annoncer la mort d'un ancien citoyen de notre ville M. Alvarado Bisson décédé à Montréal le 1er juillet des suites de la chaleur à l'âge de 28 ans.

Le défunt était le fils de M. et Mme Cyrille Bisson qui nous ont quittés il y a un mois pour aller demeurer à Montréal le 4 courant.

A la famille en deuil L'Evénement offre ses sincères condoléances.

Feu Mlle Doloris Dubois.—Lundi dernier avait lieu en l'église St-Alphonse à huit heures, les funérailles de Mlle Doloris, fille adoptive de M. et Mme Jos. Adams décédée à l'âge de 10 ans à l'hôpital St-Joseph après une longue et douloureuse maladie.

—M. le Curé étaient MM. Jean-Paul Vallières, Lucien Vallières, Marcel Ouellet et Robert Adams.

Assistaient aux funérailles: M. et Mme Joseph Adams, M. Léandre Adams, M. et Mme Philias Perron, M. et Mme Alcide Ouellet, M. et Mme Arthur Bouchard, M. et Mme Alfred [illegible], M. et Mme Adolphe Théberge, M. et Mme Georges Fillion de Leeds, M. et Mme Cléophas Fillion, Mme Alphonse Dubois, Mme Vve Pierre Hallé, Mmes Nazaire Trugère, J.-B. Couture, Philéas Lalliberté, Stanislas Laplante, Lorenzo Provencal, Philippe Laplante, MM. Ludger Couture, Gédéon Brulotte, Arthur Noel, Cléophas Adams, Fernand Adams, eGorges Nadeau, Mlles Thérèse Marie, Marthe et Monique Fillion, Jeannine Cécile et Pauline Adams, Aurore Fillion, MM. Léopold Adams, René Perron, Robert et Gaétan Ouellet, Jean Marie et Maurice Blanchard, Edmond Dubois et plusieurs autres dont les noms nous manquent.

Nous présentons à la famille en deuil nos plus sincères sympathies.

Généreux Octroi.— A la demande de l'Honorable L. Lapierre le gouvernement provincial vient d'accorder à la Commission Scolaire de la Cité de Thetford, la jolie somme de $10,000 pour aider à défrayer les dépenses de construction de l'école nouvelle située sur la rue Ste-Julie.

Nous tenons à remercier l'Hon. Ministre Lapierre pour cette nouvelle marque de dévouement en faveur de notre population et nous espérons que les citoyens lui en sauront gré lorsqu'il briguera les suffrages de ses concitoyens.

Défi.— Le club Mégantic de Thetford Mines, lance un défi à sont club de 15 à 18 ans pour jouer sur leur terrain principalement au club "Le jeune Royal". Pour information s'adresser à Lucien St-Hilaire 63 rue St-Thomas ou par Téléphone le soir à 597.

Documents Enregistrés au Bureau d'Enregistrement de la Cité.— Résiliation, Raoul Mathieu à Elzéar Mathieu, Thetford Mines.

Quittance, Elzéar Mathieu à J.-E.-A. Bégin.

Avis d'adresse: Prêt Agricole vs François Binet, Irlande.

Procès-verbal, J.-L. Demers et Frédéric Dodier, Thetford.

Procès-verbal, B.-J. Bennette et Télesphore St-Lambert, Thetford.

Procès-verbal, Cité de Thetford Mines à Eugène Dumas et al, Irlande.

Avis-vente, Le shérif à Adélard Landry, Thetford Mines.

Quittance, S.-S. Charité St-Louis à Théodore Grondin.

Quittance, Napoléon Vachon à Augustin Jacques.

Vente, Théodore Grondin, fils à Antoine Roy, Irlande.

Vente, Michael Peter Chaney à Alfred Thivierge, Leeds.

Va-et-vient.— M. et Mme J.-Roméo Lemieux sont de retour d'un voyage à Montréal, où ils ont assisté aux funérailles de Mme T. Blais.

—M. et Mme J.-Oscar Gagné de St-Joseph de Bce étaient en visite chez M. Georges Lafontaine dimanche.

—M. et Mme Roméo Chamberland et leurs enfants ont passé le dimanche à Lyster.

—M. Alexandre Groleau est de retour d'un voyage à Sherbrooke.

—Mlle Fernande Delisle est de retour d'une promenade de quelques jours passée à Québec chez des amies.

—M. et Mme Léo de Nashua N. H. sont présentement en promenade chez M. Philippe Paradis.

—Mlle Blanche Yvonne Cloutier est actuellement en voyage à Barre Vermont visitant ses parents.

—Mlle Justine Dallaire est présentement en promenade à Montréal.

—Mlles Yvonne et Laurette Vallée, Germaine Vachon et Jeannette Gagné étaient de passage à East-Broughton ces jours derniers.

—M. et Mme J.-E. Doyon et leur fillette de St-Joseph de Bce, étaient de passage en ville dimanche.

—M. l'abbé Pierre Gravel est de retour d'une vacance passée dans la Gaspésie.

—M. et Mme Edouard Doyon étaient de passage à East-Broughton dernièrement.

—M. Jack Lenger était de passage à Leeds ces jours derniers.

—Mlle Irène Dussault est de retour d'une promenade à Québec et dans la Gaspésie.

—M. Wilfrid Roberge est de retour d'un voyage d'affaires à Sherbrooke.

Unité Sanitaire.

Rapport des activités pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1931— Travail de Propagande:--

Assemblée publique	16
Conférences d'hygiène générale	23
Conférences d'hygiène maternelle	11
Conférences d'hygiène scolaire	303
Conférences cinématographiques	33
Assistance (total)	15.396
Pièces de littérature distribuées	9293
Articles de journaux	16
Entrevues	328
Lettres reçues et envoyées	1.993
Maladies Contagieuses:	
Nombre de cas déclarés	76
Examens de dépistage	335
Visiter des cas, contacts ou suspects	336
Nombre de cas isolés	63
Nombre de cas mis en quarantaine	46
Tuberculose:	
Nombre de personnes examinées	1.713
Nombre de cas positifs	261
Nombre de visites à domicile	2.280
Nombre de cliniques antituberculeuses	113
Nombre de vaches laitières tuberculinisées	
Positives	96
Négatives	1.232
Vaccination et Immunisation:	
Vaccin antivariolique (pointes)	1.065
Vaccin antityphoidique (c.c.)	50
Vaccin antidipthérique (immunisation complètes)	3.726
Sérum antidiphtérique (unités)	29.147.000
Sérum antitéanique (unités)	29.000
Vaccin antiratique (traitements complets distribués	0
Sérum antiscarlatineux (prophylactique ou curatif) (doses)	20
Hygiène de l'Enfance:	
(a) Prénatal	
Cas visités à domicile	1.324
Cas vus au bureau	79
Cas vus au conférences	138
Ampoules de vitrale d'argent distribuées	228
(b) Nourrissons et enfants prescolaires	
Clinique de puériculture	79
Nourrissons et enfants examinés	2.079
Cas vus au bureau	0
Cas vus aux conférences scolaires	0
Cas vus à domicile	4.905
(c) Ecoles	
Nombre d'écoles visitées	351
Enfants examinés	6.941
Défauts trouvés	26.795
Enfants normaux	593
Visites consécutives à domicile	15
Conseils d'hygiène individuelle	2.612
Exclusions pour cause de maladie contagieuse	30
Cas référés au médecin, dentiste, oculiste	6.303
(d) Nutrition	
Enfants pesés et mesurés	6.591
Enfants 10 p.c. au dessous du poids normal	779
Enfants revenus au poids normal	419
(e) Défauts physiques corrigés	
Dents extraites ou obturées	2.277
Amydales enlevées ou traitées	199
Végétation adénoides enlevées	98
Grandes cervicales traitées et guéries	354
Cas de vision améliorée par port de verres	45
Nombre de cas de goître traités et guéris	0
Inspection Sanitaires:	
Nombre total d'inspections sanitaires	616
Maison isolées ou logements	50
Edifices publics (écoles, églises)	101
Laiteries, usines de crème glacée	54
Hôtels, restaurants	5
Bonulangeries	28
Boucheries et Abattoirs, marchés publics	2
Salon de coiffure	40
Ecuries et cours	0
Usines	43
Magasins de denrées alimentaires	765
Aliments condamnés et confisqués (lbs)	85
Divers, nuisances en général	17
Aqueducs, filtres, puits ect	14
Egoûts, fosses septiques, latrines ect	
Laboratoire:	
Nombre d'échantillons d'eau	47
Nombre d'échantillons de lait	87
Divers	19
Heures de Travail:	
(a) Au bureau	
Officier médical	757
Infirmières	984
Inspecteur sanitaire	191
(b) En dehors (cliniques exclus)	
Officier médical	1.320
Infirmières	5.579
Inspecteur sanitaire	1.557
(b) Aux cliniques	
Officier médical	353
Infirmières	1.405
Inspecteur sanitaire	41
Nombre de Milles parcourus:	
(a) en auto	
Officier médical	5.834
Infirmières	11.523
Inspecteur sanitaire	4.703
(b) parchemin de fer et en voiture	
Officier médical	1.744
Infirmières	5.860
Inspecteur sanitaire	1.562

Funérailles de M. Wellie Aubert.— Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Wellie Aubert décédé des suites d'un accident à Plessisville le 21 juin. Il était âgé de 36 ans 5 mois et 22 jours.

Il laisse dans le deuil son épouse née Corinne Wilking, son beau père et sa belle-mère M. et Mme E.-P. Wilking de Zanesville, Ohio, un frère M. Alfred Aubert de Manchester N. H. 4 soeurs, Mme Vve Emile Leclerc née Elmire de Québec, Mme Zéphirin Grimard, née Léa de St-Jacques, le Majeur, Mme Emile Belleau, née Clara et Mme Jos. Poirier de cette ville; des beaux-frères MM. Z. Grimmard de St-Jacques, Emile Belleau et Jos. Poirier de cette ville.

Les funérailles eurent lieu en cette ville, le 24 courant à 9 heures et demie parmi une nombreuse assistance dep arents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé François Lamonde de Bathurst N. B. et confrère de classe du défunt qui chanta aussi le service assisté de MM. les abbés Philibert Cloutier et C. Halouin comme diacre et sous-diacre.

La dépouille mortelle fut portée par MM. Wilfrid Goulet, Emile aMilhot, J.-Paul Roberge, Joseph Lafleur, Dalma Landry et Roméo Chamberland.

Le deuil fut conduit par ses soeurs et beaux-frères: M. et Mme Z. Grimard, Mme Vve E. Leclerc, M. et Mme Emile Belleau, M. et Mme Jos. Poirier; ses oncles: MM. Stanislas et Joseph Lemieux; ses neveux: MM. Louis Philippe et Charles Emile Leclerc, Paul Emile et eJan-Louis Belleau, Daniel Poirier; ses nièces: Mlles Annette Leclerc, Laurette et Marie Claire oPirier; ses cousins et cousines: MM. et Mmes Henri Lemieux, Antoine Beaudoin de Laurierville, Mme Michel Beaulieu de St-Adrien, M. Louis Blais de cette ville. Dans le cortège on remarquait: MM. W.-G. Masson de Dundas, Ont., M. et Mlle Paule de Ste-Jérôme, M. Alexandre Bergeron de Québec, Mlle S. Sylvestre de Sherbrooke, M. Richard Turgeon de St-Jean Port Joli, M. et Mme R. Sylvestre, M. et Mme R. Lafontaine, A. Dechatelet, M. Vincent, O. B. Watton, M. Langlois avocat, J. Patenaude, Mlles A. Lacasse, B. Moreau, S. Girouard, F. Lebel tous de Montréal; MM. C. Doyon, A. Velleux, G. Tanguay, L. Lafleur, N. Delisle, E. Binette, G. Ferland, Nap. Jobin, A. Grégoire, J. Blais, T. Maccraken, J.-R. Dickinsons, A. Blais, Ant. Genest, Jos. Roberge, A. Trottier, J. Jobin, A. Ainsley, W. Lafleur, L. Garneau, E. Gamache, L. Lessard, Alfred Gagnon, Arthur Béliveau, Lr. Marcoux, A. Roy, Emile aVillancourt, Pat. McCaffray, Patricks Lachance, Ronaldo Cartier, F. Poirier, Roma Gamache, Dr Lcerte, Eugène Lamonde, Arthur Girouard, avocat, Emile Marcoux, Jos. Daigle, J.-Bte Perreault, Arthur Gagnon, J.-D. Faucher, Victor Morissette, notaire, E. Emery, Jos. Emond, E. Boucher, J.-O. Savoie, R. Laplante, Dr C.-B. Delâge, J.-Bte Normandeau, Jos. Lafontaine, Roméo Lemieux, Oliva Dussault, Louis Matte, J.-E. Deveau, Tancrède Labbé, Jos. Dussault, Lucien Darche, M. Setlakwe, J.-A. Bourgault, E. Chateauneuf, Georges Landry, L. Leblond, a eVilleux, R. Delisle et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

La famille reçue aussi de nombreux témoignages de sympathies.

A la famille en deuil "L'Evénement" présente ses plus sincères sympathies.

Va-et-vient.— M. et Mme Archelas Loignon de Biddeford Maine sont présentement en promenade chez des parents et amis de cette ville.

—Mlle Rose Cookson était de passage à East Broughton dernièrement visitant des amies.

—M. Maurice Bourgault ainsi que Mlles Rachel et Germaine Ainsley étaient dep assage à East-Broughton dimanche.

—MM. Yves Paquet et Girard Vermette étaient de passage à Garthby ces jours derniers.

—M. Julien Lafrance est de retour d'une promenade à Montréal.

—Mlles Rose et Alice Gagnon sont allés passer quelques jours à Augusta Maine.

—M. Henri Lageux est de retour d'un voyage à Montréal.

—Mlle Cécile Vallières est de retour d'une promenade de quelques jours passée à Québec chez des amies.

Madame Gatty

Madame Vera Gatty, photographiée à Los Angeles avant son départ pour New-York en aéroplane où elle est allée rencontrer son mari, Harold Gatty, qui vient de faire le tour du monde avec Wiley Post.

FETE LE 7 JUIN

Dimanche le 7 juin à la salle Robitaille se réunissait dans un témoignage d'estimes les parents et amis de M. et Mme Jos. Huot à l'occasion de leur 25ème anniversaire de mariage. A l'arrivé des jubilaires L'Orchestre exécuta un magnifique morceau sous la direction de M. J.-H. Tremblay ensuite une Adresse fut lue par Mlle J. Huot accompagné de MM. Joseph et Albert Huot leur enfants. Une bourse d'argent fut présentée à M. Huot et Mme une Gerbe de fleur. Malgré la grande émotion qui ressent M. et Mme Huot de voir autour d'eux une foule immence de parents et d'amis et trouva des paroles affectueuse et reconnaissante. L'auditoire qui s'était réunis pour fêter ses noces d'argent.

Pendant la soirée il y a eu marches en honneur des jubilées suivis d'une santé.

Des jolis numéros de chants exécuter par le jubilé M. Huot et aussi par M. Gauvin, Mme Bédard, Mlles Huot filles du jubilé, Mme Ménard, Mlle A. Plamondon, M. Cherrier, M. Plamondon et autres.

Déclamation M. Cherrier et ensuite la dance commença jusqu'au petit jour.

L'organisation de cett jolie fete fut préparé par Mlles Huot, Albert et Joseph Huot, enfants des jubilées et Mme Frédéric Fiset et R. Devarennes. Venaient ensuite M. et Mme T. Fiset, ols. Plamondon, J. Devarennes, G. Lachance, MM. Bédard, Ovide Grenier, J. Cherrier, J.-H. Plamondon, Huot, L. Roy, J. Drouin, Jos. Jobin, Emile Belleau, M. et Mme Cloutier, Maurice Cloutier, Jos. Clouptier, J. Giroux, Bédard, M. et Mmes Giroux, Ménard, Gauvin, Savard, Hunter, Mlles Noella Blouin, Jemima Blouin, L. Veilleux, L. Boutet, R. Plamondon, S. Beaudoin, MM. G. Fiset, A. Fiset, T. Gauvin, Jos. Fortin, R. Beaudoin, G. Bédard, C. Tremblay, O. Morin, Jos. Dubé, R. Devarennes, J.-H. Plamondon, Albert Fiset, R. Robitaille, MM. et Mmes R. St-Pierre, R. Devarennes, G. St-Michel, Giroux de St-Louis de Courville, J.-H. Plamondon, Mlle A. Devarennes, R. Belleau, L. Bilodeau, A. Drouin.

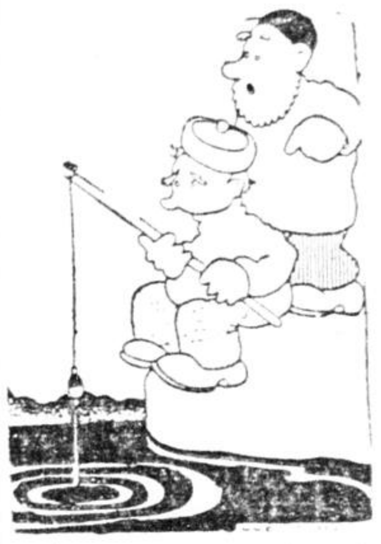

—Avez-vous attrapé quelque chose?

—Quand j'en aurai attrapé cinq autres après celui que j'essaye de prendre maintenant, j'en aurai une demi-douzaine. — (*Berlingske Tidende*, Copenhagen).

A LA PETITE MADELEINE

De passage. — Après d'enthousiastes assemblées à Ste-Anne des Monts et à Mont-Louis, l'honorable M. Godbout, ministre de l'Agriculture était de passage à l'hôtel J.-A. Gagnon mardi le 30 juin où il a rencontré de nombreux partisans de la cause libérale.

L'honorable M. Godbout était accompagné de M. Godbout, son père, ancien député à la Législature de Québec, de M. et Mme Benoit et de leur fils, de M. Laetare Roy, C.R., Alex. Chouinard, C.R., Jules Lizotte et de M. Larue, secrétaire particulier de l'honorable M. Godbout.

Nous avons remarqué parmi le nombre M. Thomas Côté de Cap Chat, M. le maire de notre paroisse, le docteur A.-B. Cotnoir, N. Davis, L. [illegible], J. Gagnon marchand, Alex. Gagnon, S. Gagnon, Sylvio Gagnon, James Gagnon, F. Labrie de Cap Chat, S.-S. Elemer de Montréal, J. Caron, A. Caron, B. Boucher, W. Fortin, H. Gagnon, L. Gaumond, E. Lapointe.

La salle à dîner était remplie de convives au nombre de vingt. Après le dîner terminé, les félicitations ont été adressées avec lui à M. et Mme J.-A. Gagnon, propriétaires, du bon accueil et du bon dîner reçus dans ce petit hotel de campagne.

M. JOS. THIVIERGE

Afin de commemorer dignement le 15e anniversaire de son entrée dans le commerce, M. Jos. Thivierge organise une grande vente.

Demain matin, à 9 h., s'ouvrira à ce populaire établissement une vente qui sera certainement bien vue de ceux ou celles qui désirent faire des économies, car les occasions seront nombreuses, nos lecteurs peuvent s'en rendre compte en lisant dans une autre page le message d'économie de cette maison. En 1916, M. Thivierge, notre estimé concitoyen, achetait le fonds de commerce de I.-A. Fortin et formait alors en société avec M. Albert Fortin une compagnie connue sous la raison sociale de I.-A. Fortin Enregistrée.

En 1923 du consentement réciproque des associés cette compagnie fut dissoute et M. Jos. Thivierge continua le commerce sous le même nom. Ce ne fut qu'en 1925 que M. Thivierge cessa de faire affaires sous le nom de I.-A. Fortin, Enregistrée et il continua ses activités commerciales sous son propre nom.

La même année, il faisait construire le magnifique local qui occupe les numéros 133 et 135 rue St-Joseph, l'un des plus modernes qui soient et y transporta son immense stock de marchandises sèches.

L'expérience de M. Thivierge dans la ligne de marchandises sèches date de 1886 il occupa durant plusieurs années le poste de gérant-général d'une importante maison de St-Roch.

Le succès d'une maison d'affaires nous disait M. Thivierge est de s'efforcer de donner au public acheteur le maximum de qualité pour le minimum du prix. M. Thivierge est acheteur chez lui et sa grande expérience dans la ligne lui permet de réaliser des économies dont il fait bénéficier ses clients.

Un Etat d'Esprit Amélioré par la Diète

Par BARBARA B. BROOKS

On pouvait lire, récemment, dans une publication traitant d'hygiène, qu'autrefois on croyait que les maladies mentales était l'oeuvre des démons. Plus tard, on en accusa la sorcellerie ou le péché originel. Aujourd'hui, nous savons que bien des cas de ce genre peuvent être améliorés par un traitement psychologique et une sympathique compréhension. Nous savons aussi que bien des gens ont "les bleus" qui sont parfaitement sains d'esprit. Ceux-là n'auraient qu'à changer leur régime d'alimentation pour obtenir une amélioration.

Il y a encore, en ce pays, une foule de gens qui, en dépit de toute la publicité faite à la valeur hygiénique des salades, des fruits, des légumes verts et des grains entiers, continuent de manger des aliments très concentrés. Ce genre d'alimentation tend à rendre le système intestinal paresseux, et cette paresse des intestins amène une sensation d'apathie et de dépression. Personne ne peut être parfaitement heureux dans cet état, et pour y remédier, un changement de diète est nécessaire. Un moyen d'y arriver est d'écrire tout ce qu'on a mangé pendant trois jours (n'oubliez pas les achats fait à la soda fountain). Puis on analyse les résultats. Avez-vous mangé des fruits chaque jour, une ou deux fois; des céréales de grain entier ou du pain de blé entier; trois ou quatre légumes dont un cru; une quantité très modérée de choses sucrées?

Voici une diète garantie pour guérir "les bleus" les plus opiniâtres résultat d'un manque de fibres dans les aliments absorbés:

DEJEUNER

Fruits (petits fruits, orange ou jus de tomates). Lait. Oeufs brouillés.

Toast de pain de blé entier. Café sans caféine.

LUNCH OU DINER

Carottes et céleri au gratin. Sandwiches à la laitue. Radis. Fruits confits. Petits gâteaux.

SOUPER

Agneau rôti. Pommes de terre rôties. Asperges beurrées. Salade de choux et de piment. Tarte aux fruits.

DEJEUNER

Bananes et corn flakes. Boeuf séché à la crème. Muffins au son. Café sans caféine.

LUNCH OU DINER

Soupe aux légumes. Salade de pommes de terre. Sandwiches aux carottes râpées. Pain au gingembre.

SOUPER

Jambon. Pommes de terre et pois au gratin. Salade de chou. Pain de blé entier. Melon cantaloup.

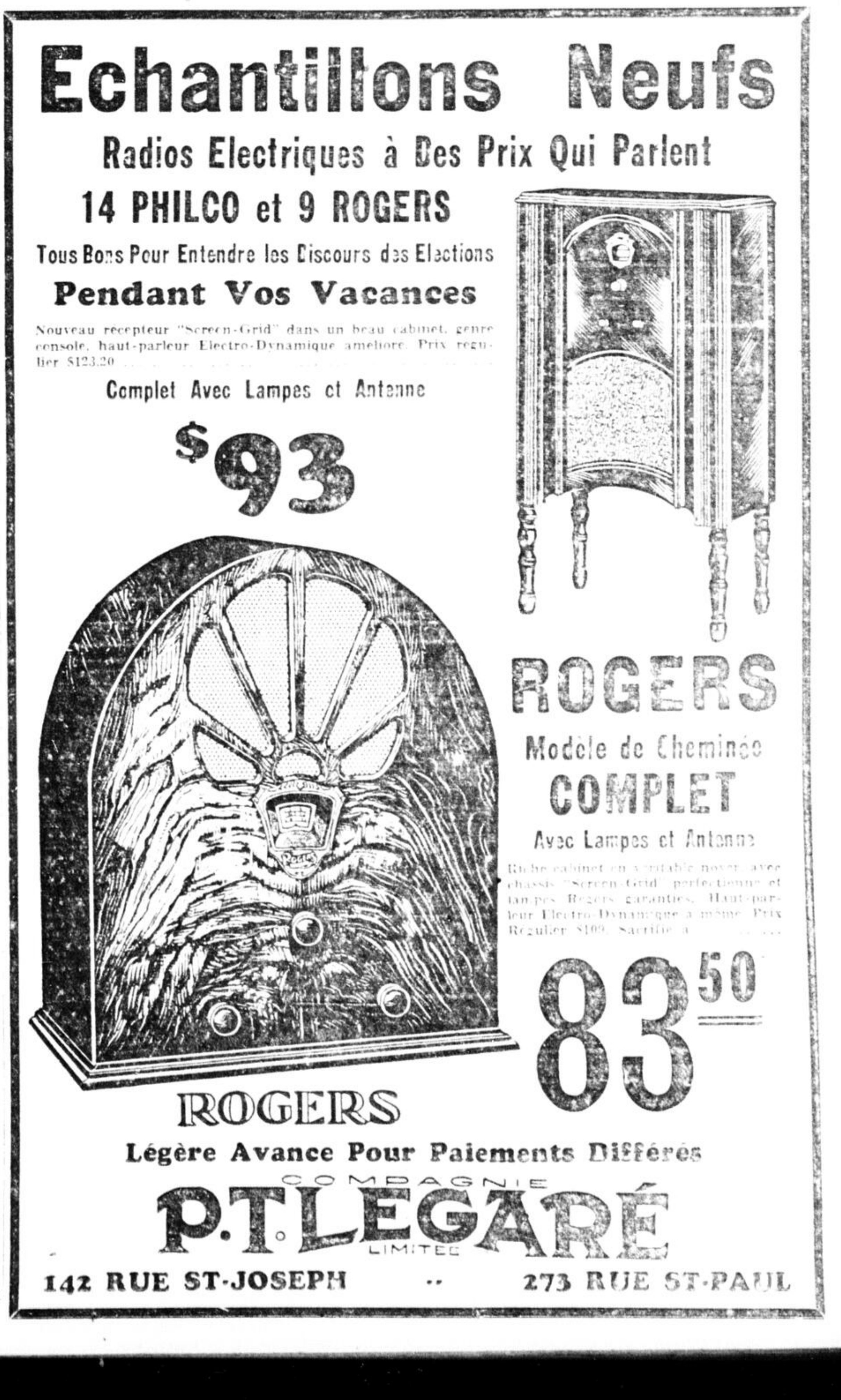

Echantillons Neufs
Radios Electriques à Des Prix Qui Parlent
14 PHILCO et 9 ROGERS
Tous Bons Pour Entendre les Discours des Elections
Pendant Vos Vacances
Nouveau récepteur "Screen-Grid" dans un beau cabinet, genre console, haut-parleur Electro-Dynamique amélioré. Prix régulier $123.20
Complet Avec Lampes et Antenne
$93
ROGERS
Modèle de Cheminée
COMPLET
Avec Lampes et Antenne
Riche cabinet en véritable noyer, avec châssis "Screen-Grid", perfectionné et lampes Rogers garanties. Haut-parleur Electro-Dynamique à même. Prix Régulier $109. Sacrifié à
83.50
ROGERS
Légère Avance Pour Paiements Différés
COMPAGNIE
P.T. LEGARE
LIMITEE
142 RUE ST-JOSEPH -- 273 RUE ST-PAUL

La Bourse de Montréal réagit un peu par sympathie pour New-York. --- Cockshutt Plow Co. a omis son dividende

LES STOCKS SE MONTRENT PLUS FAIBLES A L'OUVERTURE; ILS SE RALLIENT POUR FLECHIR PLUS TARD

LES NEGOCIATIONS DE PARIS ENCORE AU PREMIER PLAN

Les stocks ont fluctué d'une façon irrégulière à Wall Street.—Un million d'actions changent de mains.

STEEL 103 3-4

(Service de la Presse Associée)

New-York, 7. — (Par John-L. Cooley, rédacteur financier de la Presse Associée). Les marchés financiers ont été fermés et dénués d'intérêt hier. Cette monotonie provenait du retard apporté à l'accord sur la question des dettes entre les différents gouvernements. Les stocks ont fluctué d'une façon irrégulière bien que la cloture ait été plus lourde. Le virement de la séance a été d'un million d'actions ce qui ne s'était pas vu depuis le 17 juin. Après avoir reculé de 2 à 4 points au début de la séance, les stocks ont repris courage à cause de l'optimisme de Washington et ils ont regagné une partie du terrain perdu. Les prix des stocks ont cependant fléchi de nouveau en dernière heure et le marché a reculé d'un point en moyenne.

United States Steel qui avait fermé à 105 vendredi dernier est descendu de 2¼ points et il n'a pas été capable de racheter cette perte. Steel a fermé à 103 3-4. American Telephone qui avait racheté une perte de 3 points a fermé en moins de 1 7-8 point. Des reculs variant d'un à deux points ont été subis par American Can., Bethleem, Woolworth, Westinghouse, Allied Chemical, Sears Roebuck, Case, Consolidated Gas, International Telephone, Atchison, Southern Pacific et Baltimore and Ohio. National Biscuit a reculé à un nouveau bas pour les actions actuelles parce que l'on rapportait que la compagnie a réalisé des profits moins considérables. Les titres de chemins de fer ont été négligés dans leur compartiment. Les cuivres et les pétroles ont cédé un peu de terrain.

Les marchés monétaires n'ont pas paru s'apercevoir de la demande de fonds à cause du congé. L'on pouvait emprunter de l'argent sur le marché extérieur au taux d'un pour cent. La demande était un peu plus active pour le papier commercial. Sur un total de 545 stocks qui ont fait leur apparition sur le tableau, 87 ont avancé, 389 ont reculé et 159 sont demeurés stationnaires.

Voici les moyennes compilées par Standard Statistics Company Inc., copyright 1931:

	50 IND	20 CF	20 UTIL	90 Total
Hier	114.9	80.0	173.4	119.9
Vendredi	116.3	81.0	174.6	121.2
Sem passée	115.1	81.0	171.5	119.8
Mois passé	99.1	71.1	149.8	103.7
1930	156.5	119.7	214.4	160.8
1929	232.2	149.2	272.7	225.2
1928	162.7	121.5	151.1	154.0
Haut 1931	140.2	106.2	203.9	144.3
Bas 1931	92.7	64.5	141.1	96.9
Haut 1930	202.4	141.6	281.3	205.8
Bas 1930	112.9	86.4	146.5	114.7
Bas 1929	117.7	1.	156.3	140.2
Haut 1929	252.8	167.8	353.1	253.5

Ventes d'environ $1,000,000 actions.

L'HISTOIRE SE REPETE TOUJOURS

La première partie du vingtième siècle ressemble étrangement à la première partie du siècle dernier.

DE L'OPTIMISME

Montréal, 7.—Dans sa revue mensuelle du mois de juin 1931, la Banque de la Nouvelle Ecosse publie une étude intéressante sur les fluctuations des affaires durant la période écoulée entre les années 1782 et 1900. Cette étude laisse entendre que l'on peut trouver l'explication des problèmes actuels en regardant en arrière, bien qu'on ne réalise pas toujours la chose lorsqu'on discute les questions du jour. Dans le passé, c'est la génération qui a suivi Waterloo qui ressemble le plus à la génération actuelle. La première partie du dix-neuvième siècle tout comme la première partie du vingtième siècle a connu les convulsions d'une guerre mondiale. La génération qui a suivi Waterloo de même que notre propre génération dût ramener l'ordre dans le chaos.

"Il n'y a pas grand chose à gagner en étudiant avec minutie la durée variable des périodes passées de fluctuations qui a été de trois à douze ans", écrit la revue de la Banque de la Nouvelle Ecosse. "Mais lorsqu'on étudie ces périodes dans leur ensemble, on observe tout de suite des caractéristiques définies. Durant la dernière partie du dix-huitième siècle, avant que la révolution française ait plongé l'Europe dans la guerre, les fluctuations des prix des commodités et des affaires en général étaient peu importantes. La révolution et les guerres de Napoléon qui ont constitué une guerre mondiale dans le sens qu'on lui donne aujourd'hui n'ont pas pris de temps à changer cet aspect. Les fluctuations ont donc été très violentes de 1794 à 1825. Après cela il y eut ralentissement jusqu'au début de notre guerre mondiale. La guerre de 1914-1918 a fait subir aux affaires les mêmes effets que les guerres de la révolution et de Napoléon. Les fluctuations ont commencé à varier avec une violence extrême. A cause de son intensité,

(Suite à la page 7)

LE MERGER SE FERAIT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Pittsburgh, Pa., 7. — Les négociations vers la fusion de Youngstown Sheet & Tube Co. et de Bethleem Steel Corporation seront reprises. L'approbation du nouveau plan de bonus de Bethleem Steel par tous les actionnaires a enlevé le dernier obstacle à la consommation du merger. D'ici quelques mois, une nouvelle offre serait faite par Bethleem Steel. Cyrus-B. Eaton ne serait plus dangereux à ce sujet.

LA PRODUCTION MANUFACTURIERE

La valeur nette de la production manufacturière de la province de Québec a augmenté de $54,790,984 en 1929.

LE PAPIER

Ottawa, Ont., 7. — La valeur nette de la production manufacturière de la Province de Québec a augmenté de la somme de $54,790,984 durant l'année 1929. Cette production qui atteignait $562,581,419 en 1928 est passée à $617,372,403 l'année suivante. La valeur brute des produits manufacturés dans la Province de Québec a augmenté de la somme de $87,450,701 durant 1929. Le capital investi dans les industries manufacturières du Québec durant l'année 1929 était de $1,673,011,042, ce qui représente une augmentation de $89,660,158 sur le montant de $1,583,350,884 pour 1928. Le nombre des établissements commerciaux qui ont fourni leur rapport en 1929 était de $7,156 contre 7,231 en 1928. Les établissements manufacturiers de la Province de Québec ont employé 21,282 personnes durant 1929 au lieu de 20,109 durant 1928. Les employés à gages dans la Province de Québec se chiffraient à 137,369 durant 1929 au lieu de 131,279 durant 1928.

L'industrie de la pulpe et du papier était au premier rang des industries manufacturières de la Province de Québec durant 1929. Le capital investi dans cette industrie se chiffrait à $353,401,187. Il y avait 17,862 personnes engagées dans cette industrie touchant en gages et salaires un montant de $25,933,911. La valeur nette de la production a été de $129,745,028. La seconde industrie en importance dans la Province de Québec durant 1929 était celle du roulant des chemins de fer. La valeur nette de la production dans cette industrie a été de $70,802,392. Il a été payé en gages et salaires à 13,206 personnes travaillant pour cette industrie un montant total de $20,021,926. La troisième était celle des articles en coton dont la valeur des produits a été de $59,147,128. L'industrie de la pro-

(Suite à la page 7)

LES MARCHES DES ANIMAUX

Le commerce a été bon sur les parcs à bestiaux durant la semaine du 2 juillet. — Les prix ont été plus élevés.

A MONTREAL

Ottawa, Ont., 7. — Les provisions de bêtes à cornes aux parcs à bestiaux, au cours de la semaine furent bien proportionnées pour rencontrer les conditions de la température chaude et en dépit de la grande chaleur expérimentée dans le Canada tout entier le commerce a été bon en majorité et les prix de la bonne qualité sont de 15c à 25c plus élevés, tandis que les autres catégories se vendaient bien. Cependant, la bonne condition du marché de cette semaine, si la chaleur continue pourrait bien devenir moins avantageuse, car la demande consommative diminuera et réagira directement contre le marché. En réalité jeudi les offres peu abondantes du marché de Toronto ont été reçues avec peu d'activité. Il est naturel à cette époque de l'année que le marché soit très bon pour les bovins bien finis de poids moyen et léger mais les autres bovins que ceux nourris au grain sont dans une position très instable. La qualité des bovins dans un avenir rapproché sera le facteur principal du prix. Sur un marché cette semaine les animaux nourris au grain obtenaient 50c de plus, tandis que les bovins nourris à l'herbe se vendaient difficilement.

Les exportations de bovins à la Grande-Bretagne au cours de la semaine se chiffrent à 654 têtes. Ces animaux étaient de très bonne qualité, de poids différents et doivent être très bien accueillis à Birkenhead où le marché reste dans une condition avantageuse. Les ventes de bovins canadiens faites au cours de la semaine sur le marché de Birkenhead donnèrent 18c jusqu'à 21c la livre poids abattus, y compris les issues. Ce prix égalait celui qui fut payé pour les meilleures qualités de chaque catégorie offerte. On signale que le haut prix en vigueur pour le boeuf frais a pour effet d'attirer l'attention des acheteurs vers le boeuf gelé.

Le marché de Toronto fut bon lundi et mardi, les prix augmentèrent de 15c le cent livres pour le bon bovin de boucherie, les autres catégories obtenaient les mêmes prix. Le prix le plus élevé fut environ $6.25. Après le congé, le marché se ressentit des effets de la chaleur et les affaires étaient languissantes. Montréal payait 25c de plus pour les bons bouvillons; les communs se vendant $6. à $6.25; quelques chargements $6.37 1-2 et $6.40. Les prix de Winnipeg étaient 25c de plus; quelques bouvillons à $6.25. Le marché de Calgary était bon, le prix le plus élevé, $5.50. Edmonton payait 50c de plus pour les bovins nourris au grain quelques-uns à $6; les parcs à bestiaux moins importants vendaient en conformité avec les précédents. Les veaux nourris se vendaient bien sur tous les marchés à de bons prix plus élevés que le niveau général.

Les marchés des veaux étaient dans une conditions assez bonne et, sur certains parcs, il y eut augmentation ici et là toutefois le commerce était sur une bas plus facile, en majorité le résultat de la qualité des animaux. A Toronto, il y avait augmentation de 50c, les meilleurs donnant $7. A Montréal le prix le plus élevé fut $6.50; à Winnipeg plus facile jusqu'à $6. Cal-

(Suite à la page 7)

COMMENTAIRES de BOURSE

CE QU'ON DIT A MONTREAL

Prix de gros en juin

L'indice des prix de gros a baissé de 73 en mai dernier à 72.2 en juin. Les prix ont haussé pour 68 produits, ils ont baissé pour 94 et ils sont demeurés stationnaires pour 340. L'indice des produits végétaux a baissé de 59.8 à 58.7. Une baisse dans la farine, le son, le gru, les pois en conserves et le maïs a plus que contrebalancé une hausse de l'orge, du lin, des avoines et du seigle. L'indice des produits des animaux a baissé de 72.7 à 70.9 à cause d'une baisse du cuir, des veaux, des moutons et du beurre qui a contrebalancé la hausse des porcs, des peaux et des oeufs. L'indice des produits de textile a haussé par contre de 74.8 à 75.2 à cause des meilleurs prix de la soie fuji et du chanvre brut. L'indice des produits de bois et de papier est tombé de 80.8 à 80.2. L'indice du fer et de ses produits a baissé de 87.5 à 87.4. L'indice des métaux non ferreux a baissé de 63.6 à 62.7 par suite de la baisse de l'antimoine, du cuivre, de l'argent et de l'étain. L'indice des minéraux non ferreux a haussé de 84.7 à 84.8 à cause d'une hausse du ciment et de la brique pressée. L'indice des produits chimiques a touché 86.6 au lieu de 87.0.

Indices des stocks

L'indice des placeurs pour les stocks communs de compagnies industrielles a touché 97.3 durant la semaine du 2 juillet au lieu de 92.1 la semaine précédente. L'indice des spéculateurs pour les stocks communs de compagnies industrielles et de services publics inscrits sur les places de Montreal et de Toronto a touché 530.0 au lieu de 488.1. L'indice des placeurs pour les stocks communs de compagnies domestiques de services publics a touché 81.6 au lieu de 78.7. L'indice des placeurs pour les stocks communs de compagnies localisées à l'étranger mais dans lesquelles les Canadiens sont fortement intéressés a touché 67.3 au lieu de 60.4. L'indice des placeurs pour les trois groupes de stocks communs combinés a touché 86.4 au lieu de 81.3. Les prix ont été plus élevés pour 20 stocks. Un stock n'a pas changé de prix et quatre autres ont baissé. Brazilian a haussé de $18.1 à $21.6, Smelters de $97.1 à $111.4, Nickel de $14.7 à $15.9, Montreal Power de $45.3 à $46.2, Dominion Bridge de $32.1 à $35.2, Shawinigan de $40.4 à $42.8, C. P. R. de $26.7 à $28.0, National Breweries de $27.5 à $28.4 et Power Corporation de $45.0 à $47.5. Les ventes ont été moins considérables pour 17 stocks et plus considérables pour 3. Les ventes de Nickel ont diminué de 73,000 à 29,100, celles de Montreal Power de 30,100 à 16,100, de Smelters de 8,000 à 5,200, du Canadien Pacifique de 13,500 à 5,600, de Walkers de 12,900 à 3,500, de Shawinigan de 5,900 à 4,900, Canada Cement de 5,300 à 1,900 et les ventes de Ford A ont diminué de 3,000 à 1,700. Les ventes de Brazilian ont augmenté de 33,700 à 46,500, celles de National Breweries de 2,900 à 5,900, celles de Dominion Bridge de 3,600 à 4,100 et celles de Consolidated Bakeries de 300 à 1,400.

(Commentaires venus par fils privés de McDougall & Cowans, Québec)

Les petites divergences d'opinion qui existent encore entre les Etats-Unis et la France au sujet du projet de moratoire et qui n'ont pas encore été réglées tout à fait, ont eu pour effet de causer une certaine nervosité sur les places financières. Les transactions ont diminué en importance parce que la plupart des opérateurs attendent les développements. L'effet immédiat le plus considérable du projet de moratoire est psychologique. Le projet a fait renaître les espérances d'une reprise économique et de la stabilité politique dans les milieux où le doute et le pessimiste étaient les facteurs dominants et supplantaient les faits actuels et la valeur réelle des entreprises. L'effet économique du retour de la confiance sera considérable même si le procédé de rajustement est lent et si l'amélioration actuelle des affaires ne se fait pas bientôt sentir. Ce serait une erreur d'attacher une trop grande importance comme facteur économique en lui-même au rajustement des dettes inter-gouvernementales; mais ce développement en Amérique comme en Europe est très important pour stimuler la reprise et il aura pour effet de changer l'attitude qui est nécessaire au relèvement des affaires.

L'omission du dividende de Cockshutt Plow qui a été annoncée hier

(Suite à la page 7)

Cockshutt Plow Co. discontinue son dividende sur les actions communes

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 7.—Cockshutt Plow Company Limited a décidé de discontinuer le paiement de ses dividendes sur le stock commun. Cette nouvelle a été annoncée aux actionnaires dans une lettre du secrétaire E. Sweet. La lettre dit que les salaires des directeurs ont été suspendus et qu'il a été fait un rajustement complet dans l'échelle des salaires. Elle rapporte également que le volume des affaires de la compagnie a diminué depuis le 1er janvier dernier et conclut en disant: "la position financière de la compagnie est toujours bonne. Le passif de Cockshutt Plow comprenant les emprunts aux banques et les comptes payables est aprpoximativement le même que pour la période correspondante de l'an dernier tandis que les comptes recevables de la compagnie sont beaucoup plus élevés. Les directeurs ont décidé d'omettre le dividende à cause de la réduction dans le volume des affaires domestiques et étrangères de la compagnie, d'une diminution dans la collection en argent et du fait que les perspectives immédiates n'annoncent pas d'amélioration prochaine. La décision des directeurs de Cockshutt Plow ne surprendra personne étant donné qu'une récolte moindre dans l'ouest signifie évidemment de moindres achats d'instruments aratoires.

NOTES & BREVES

La Bourse de New-York a fléchi durant la dernière heure. La séance a été excessivement monotone.

Les changements de prix n'étaient pas importants sur le marché local durant la séance d'hier.

On rapportait hier à Wall Street que la Reichsbank allemande a l'intention de se servir du crédit de 50 millions de piastres qui lui a été consenti il y a quelques années par un groupe dirigé par l'Inetrnational Acceptance Bank de New-York.

Le crédit international de $100 millions qui a été consenti dernièrement à l'Allemagne afin de lui permettre de rencontrer ses obligations de la fin de juin deviendra du le 6 juillet prochain.

(Sommaire de Dow-Jones venu par fils privés de McDougall et Cowans, Québec).

La Bourse de Londres était stationnaire à l'ouverture. De légères ventes ont été causées par le retard dans les négociations pour le moratoire.

Stutz Motors annonce un nouveau moteur 32 avec valves doubles.:

155 éditeurs de journaux financiers en sont venus à la conclusion que les affaires sont aux Etats-Unis dans la condition qui précède d'ordinaire un relèvement général.. Des gains sont enrégistrés dans certaines lignes et les prix résistent à la baisse en se maintenant au niveau actuel.

La balance applicable pour les dividendes de United Corporation durant le semestre finissant le 30 juin 1931 a été de $9,278,517 après l'intérêt et les dépenses.

La production d'huile brute de la Californie durant la semaine finissant le 4 juillet a été de 510,145 barils par jour ce qui fait une diminution de 8,200 barils sur la semaine precédnete.

LETTRES ANONYMES

Il arrive souvent que des lettres anonymes sont envoyées au rédacteur de nos pages financières, avec des demandes de renseignements qui sont parfaitement justes la plupart du temps. C'est l'habitude, un peu partout, de ne pas tenir compte des lettres non signées qui sont adressées et c'est aussi la politique suivie ici. Nous dérogeons pour une fois à l'habitude aujourd'hui, en publiant un résumé de la revue mensuelle de la Banque de Nouvelle Ecosse pour juin 1931, qui nous avait été demandé par un lecteur qui n'a pas voulu donner son nom. Nous demandons donc à nos lecteurs s'ils veulent une réponse de bien vouloir signer leurs lettres. Nous donnerons alors les renseignements demandés avec plaisir en gardant le nom pour nous seulement.

LE SUCRE BRUT

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 7. — Le sucre brut a fléchi de 1-32 cent sur la base de 3.43 pour les options se vendant tous les droits payés. Le sucre fin granule est demeuré stationnaire à 4.65

LETTRES DE FERMETURE

PAR GEOFFRION & CIE

J.-R. TIMMINS & CO. — Le marché a été légèrement réactionnaire aujourd'hui. L'incertitude enveloppant les négociations avec la France au sujet des dettes de guerre a réduit la spéculation. Le virement de la séance a donc été peu important. Des pertes variant d'un à deux points ont été subies dans la plupart des stocks à part quelques exceptions où les stocks ont subi de plus lourdes pertes. On ne pouvait pas dire que le marché se tenait mal. Il se tenait plutôt de façon normale. Le côté favorable du marché, c'est qu'il n'a pas été plus fortement vendu lorsque les cours reculaient un peu. Au début de l'après-midi, les stocks ont généralement avancé, mais à la fin de la séance la tendance était encore à la baisse. La fermeture a été un peu plus ferme.

PAR McDOUGALL & COWANS

POST & FLAGG. — La séance a été très monotone aujourd'hui. Les négociations de Paris se prolongent beaucoup plus longtemps que l'on anticipait bien que des rapports irréguliers mais optimistes aient été communiqués par Washington. Ces négociations devraient se régler d'une façon favorable car on pourrait se demander si la France aimerait prendre la responsabilité de faire échouer le mouvement. La prudence du marché est excusable toutefois tant qu'il subsistera certains doutes et elle est excusable aussi parce que les stocks ont avancé d'une manière substantielle. Il est rare que le marché avance durant l'été et c'est probablement l'une des raisons pour lesquelles les stocks ne s'agitent pas actuellement.

Sommaire du Wall Street Journal

Séance du 6 juillet 1931

PAR GEOFFRION & CIE

Les stocks ont généralement fléchi avec un volume de transactions moins considérable.

Les ventes de J. J. Newberry durant juin ont augmenté de 14.2 pour cent par rapport à l'an dernier. Durant le premier semestre de 1931, les ventes de la compagnie ont augmenté de 5.1 p. cent par rapport à 1930.

Le blé, les avoines et le seigle ont baissé légèrement tandis que le maïs a été irrégulier et que le coton, le sucre et le café ont baissé.

La France a enlevé les droits sur les films importés en France de pays étrangers qui n'empêchent pas l'exportation chez eux des films français.

Gulf Pipe Line et Sinclair ont mis de côté le prix fixe de 20 cents le gallon pour l'huile brute à l'est du Texas.

Le président Stone a déclaré que le Farm Board ne fera pas de ventes immédiates de blé aux prix actuels.

BALANCE DU TRESOR

(Service de la Presse Canadienne)

Washington, 7. — Les revenus du Trésor pour le 2 juillet ont été de $59,662,297.20 et les dépenses ont été de $66,680,373.99. La balance du Trésor des Etats-Unis était à la même date de $457,479,971.78. Les rentrées des Douanes pour les deux jours finissant le 2 juillet ont été de $1,773,813.66.

LES VALEURS DE BLE ONT RECULE HIER A WINNIPEG

De maigres ventes pour l'exportation et le manque d'appui ont fait reculer les cours du blé canadien.

LE BEURRE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Winnipeg, 7. — Des ventes peu encourageantes de blé pour le commerce d'exportation de même qu'un manque de support ont fait reculer les valeurs à Winnipeg de 1 1-8 ct à 1 1-4 ct par rapport aux prix de la séance de samedi. Le blé de juillet a fermé à 60 1-8, le blé d'octobre à 62 1-2 cts et le blé de décembre à 63 1-4 cents. Le marché a été très monotone. Les ventes provenaient principalement des détenteurs fatigués et des maisons à commission. Voici les prix des options futures:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Juil	61 à 60⅞	61	60	60⅛
Oct	62⅞ à ¾	62⅞	62⅛	62⅛ ¼
Déc	64 à 63⅞	64	63⅛	63¼ ¼
AVOINES:				
Juil	30¾	30¾	30	30
Oct	32⅜	32⅜	31¾	31¾
Déc	32½	32½	32	32
ORGE:				
Juil	33¾ à ¼	33⅜	32⅜	32⅜
Oct	35 à 34⅞	35	34⅛	34⅛
Déc	35½ à ¼	35½	35	35½
LIN:				
Juil	118	118½	117½	117½
Oct	122	122	119	119¾
Déc	126 à 125	126	112	121½
SEIGLE:				
Juil	35⅛	35⅛	34¼	34¼
Oct	38⅛	38⅛	37¼	37¼
Déc				39⅛

A CHICAGO

Chicago, 7. — Comme les arrivages de la nouvelle récolte de blé domestique se chiffraient à environ 10 millions de boisseaux hier, les prix du blé ont établi des cours minima. La demande pour le blé d'exportation de l'Amérique du Nord était à peu près nulle. Le surplus visible de blé des Etats-Unis a enregistré une augmentation de 1,203,000 boisseaux durant la semaine au total de 188,523,000 boisseaux au lieu de 110,953,000 boisseaux l'an dernier. Le blé a récule de 1-4 ct à 1 ct. Le maïs a perdu de 3-4 à 7-8 ct ou il a avancé de 5-8 ct. Les avoines ont fléchi de 3-8 à 5-8 ct et les provisions sont demeurées stationnaires où elles ont avancé de 12 cents. Voici les prix des options futures:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Juil	55½ à ⅝	55⅞	55	55⅜ ½
Sept	56¾	56¾	56	59 59⅛
Déc	60⅜ à 61	61⅛	60¾	60½ ⅝
MAIS:				
Juil	58½	59¾	58¼	59½ ⅝
Sept	54¾ à 55	55¼	54⅜	54⅞ 55
Déc	48½ à ¾	48¾	48¼	48½ ⅝
AVOINES:				
Juil	26¾	27⅛	26⅝	27⅛
Sept	28 à 28¼	28¼	27½ ⅝	27⅞
Déc	31⅜	31⅜	30⅝	30⅞ 31
SEIGLE:				
Juil	35⅛	35⅞	35⅜	35⅞
Sept	38¼	38⅞	38⅜	38¾
Déc	43¼	43¼	42⅞	42⅝

MARCHES DIVERS

Montréal, 7. — Les prix du beur-

(Suite à la page 7)

CREDIT DE 50 MILLIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 7. — L'International Acceptance Bank a annoncé qu'un crédit de $50,000,000 qui avait été placé à la disposition de la Gold Discount Bank de Berlin, Allemagne, en 1924, sera bientôt employé par la Reichsbank qui a englobé la Discount Bank. Le crédit avait été accordé par un syndicat dirigé par l'International Acceptance Bank et il n'avait pas été employé depuis 1924.

DEUX BAS SUR LE MONTREAL CURB

Associated Breweries et Dominion Tar privilégié établissent des cours minima.— Noranda touche $20.00.

TECK HUGHES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 7. — Les prix ont fléchi d'une façon irrégulière sur la petite Bourse de Montréal. Deux nouveaux bas ont été établis par Associated Breweries qui a cédé 1-4 point à 5 3-4 et Dominion Tar privilégié qui a perdu 5 points à 82. Les autres pertes comprenaient Dominion Stores qui a fléchi de 1-2 point à 22 et International Utilities A qui a perdu 1 1-4 point à 33. De légers gains ont été réalisés par British American Oil et Imperial Tobacca. Les huiles ont été monotones et irrégulières tandis que les breuvages et les services publics ont été plus faibles.

Noranda a perdu 40 cents au cours de $20 dans le compartiment des titres miniers. Teck Hughes a reculé de 20 cents à $6.80 et Siscoe est demeuré stationnaire à 46 cents.

NOUVELLE INSCRIPTION AU CURB

Montréal, 7. — Canadien Celanese Limited vient d'inscrire au Curb de Montréal 90,000 actions privilégiées, cumulatives et participantes d'une valeur au pair de $1.00 chacune, et 250,409 actions ordinaires sans valeur nominal ou valeur au pair.

UNE DEFENSE

Toronto, 7. — Le gouvernement d'Ontario par un arrêté en conseil vient de défendre aux compagnies établies dans cette province de solliciter ou d'accepter des fonds de leurs employés en paiement de leurs propres actions. La mesure, qui n'est pas sans causer quelque surprise est prise en vertu du Securities Fraud Prevention Act.

Il devient désormais illicite, en Ontario, pour une compagnie d'accepter des souscriptions de ses employés pour des actions à moins que les sommes reçues ne soient administrées par un trust. Telle est l'interprétation officielle de George-A. Drew, commissaire chargé de l'application de la loi.

On s'attend à des protestations. Plusieurs grandes compagnies offrirent récemment à leurs employés le privilège de souscrire à des actions, notamment le Pacifique Canadien, Canadian General Electric Co., Smelters, Bell Telephone Co. of Canada, Imperial Oil, Ltd., et plusieurs autres. Les souscriptions furent toujours volontaires et l'on prédisait que l'offre était faite pour faciliter le placement avec un rendement intéressant.

Le gouvernement d'Ontario explique sa décision par contre en invoquant certains cas flagrants où des compagnies n'hésitèrent pas à engager leurs employés à souscrire à des actions communes quand ces compagnies avaient déjà de la difficulté à placer leurs actions privilégiées.

UNE REACTION DANS UN MARCHE TERNE A MONTREAL

Les prix des stocks ont subi de légères pertes sur le marché local.—Gains enregistrés par certains stocks.

PETITE SEANCE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 7. — Les prix des stocks ont subi de légères pertes durant la séance d'hier à Montréal par sympathie pour New-York. Le volume des ventes n'a pas dépassé 8,024 actions. Le marché a fléchi à l'ouverture et bien que certaines valeurs se soient relevées, la plupart des stocks ont baissé. Les pertes ont été fractionnaires pour la plupart tandis que la majorité des gains se chiffraient à un point environ. Brazilian Traction a ouvert à 22 5-8 pour fermer à 23, son cours maximum de la séance. Il se trouvait avoir perdu un point durant la séance. Dominion Textile a subi une perte de 2 points au cours de 71 1-2. McColl Frontenac a perdu 3-4 point à 13 et des pertes de 1-2 point chacun ont été subies par Shawinigan Power à [illegible] 1-2, B. C. Power à 38 et Hamilton Bridge à 8 1-2. Canadien Pacifique a perdu 3-8 point au cours de 27 5-8. Nickel a perdu 1-4 point à 16 et Massey Harris a perdu la même fraction de point au cours de 4 3-4. Montreal Power à 45 3-4 et National Breweries à 28 3-4 se trouvaient avoir perdu 1-8 point chacun tandis que Canada Power a fléchi de 5 cts à 60 cents.

Simon & Sons a gagné 3 points au cours de 18 et Smelters a avancé de 1 1-2 point à 111. Des avances de 1 point chacun ont été enregistrées par Gypsum à 9 et Banque de Commerce à 212. Canadian Car a avancé de 1-8 point à 12 et Dominion Steel & Coal B a gagné le même fraction de point à 3 3-4. National Steel Car à 22, Quebec Power à 36 et Steel of Canada à 30 sont demeurés stationnaires. 45 stocks ont fait leur apparition sur le tableau local. Là-dessus, 12 ont reculé, 6 ont avancé et 7 sont demeurés stationnaires tandis que 20 se sont vendus par lots irréguliers seulement.

Brazilian a été le titre le plus actif avec un virement de 2,119 actions. Nickel est venu ensuite avec 1,353 actions et Shawinigan Power a enregistré un virement de 871 actions. Le total des ventes a été de 8,024 actions au lieu de 7,057 actions la veille et de 14,850 pour la séance correspondante de 1930. Le total des ventes d'obligations a été de $12,00

Baillargeon, Belleau & Fortier
AVOCATS
ELZEAR BAILLARGEON, L.L.D., C.R.
NOEL BELLEAU, C. R.,
GABRIEL BELLEAU, L.L.L.
LAVAL FORTIER, L.L.B.
EDIFICE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE
71, RUE ST-PIERRE
Québec.

McDougall & Cowans
Membres du Montreal Stock Exchange,
Membres du Montreal Curb Market
Bureau de Québec, 79 rue St-Pierre
H. S. Thomson, gérant.
J.-G. Andrews, assistant-gérant.
Tels.: 2-4933, 2-1402
Bureau-chef: 200 rue St-Jacques, Montréal
Autres bureaux
HALIFAX, SAINT JOHN, N.-B., OTTAWA, TORONTO, WINNIPEG
Reliés par fils privés

ARGENT A PRETER
Le Prêt Hypothécaire
187 rue St-Joseph Québec

Canadian International Trustee CITS Shares
Deuxième distribution semestrielle

Le coupon No 2 échu le 1er juillet 1931 donne droit aux détenteurs à une distribution de 30c. par part.

Ce coupon peut être encaissé par l'intermédiaire des maisons de finance, du TRUST GENERAL DU CANADA ou de la BANQUE CANADIENNE NATIONALE.

Droits de souscription.—

Ces droits permettent de consacrer le plein montant du coupon à l'achat de nouvelles parts au prix du jour, moins un escompte de 5%. Les détenteurs de CITS devraient user de ce privilège pour augmenter leur nombre de parts et conserver l'équilibre de leur placement.

Ces droits peuvent être exercés du 1er au 31 juillet.

Toute personne qui en fera la demande recevra la circulaire C14, expliquant le fonctionnement et les avantages des CANADIAN INTERNATIONAL TRUSTEE SHARES.

Trustee Holdings Distributors
Limited
132 ouest, rue St-Jacques, Montréal
CF-17

McCOLL-FRONTENAC
OIL COMPANY LIMITED
OBLIGATIONS
6% 1ère hypothèque convertibles

CES obligations constituent un placement de tout repos.

La Compagnie assure un véritable service public ... ses ventes n'ont pas cessé d'augmenter.

Ses bénéfices représentent 3.69 fois le montant annuel des intérêts sur les obligations.

Prix: $100 et l'intérêt
rendement 6%
(Plus la taxe de transfert)

NESBITT, THOMSON
and Company Limited
63 rue Sainte-Anne, QUEBEC
Montréal Ottawa Toronto Hamilton London, Ont.
Winnipeg Saskatoon Calgary Victoria Vancouver

CAN PACIFIC
CAN POWER & P
INTL NICKEL
QUEBEC POWER
FAMOUS PLAYER

Cotations de MONTREAL

Fournies par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec, Tél. *2-6645.

SEANCE DU 6 JUILLET 1931 — Ventes: 8,024 actions

	B				
100	Bathurst	4	4	4	4
68	Bell Telephone	140	140	140	140
10	B C Packers	1½	1½	1½	1½
2,119	Brazilian	22⅝	23	22⅝	23
60	B C Power A	38¼	38¼	38	38
5	Do B	12½	12½	12½	12½
	C				
10	Can Cement	11¼	11¼	11¼	11¼
24	Do pfd	90	90	90	90
255	Can Pow and Pap	.60	.60	.60	.60
5	Can Steams pfd	14	14	14	14
290	Can Car	11¾	12	11¾	12
30	Do pfd	21	21	21	21
5	Can Gen Elec pfd	63	63	63	63
45	Can Hydro Elec pfd	70	70	70	70
200	Can Ind Alcohol	3	3	3	3
203	Can Pac Ry	27¾	27¾	27⅝	27⅝
60	Cockshutt Plow	7	7	6¼	6¼
431	Con Smelting	110	111	110	111
	D				
45	Dom Bridge	35	35	35	35
45	Dom Stee. & Coal B	3¾	3¾	3¾	3¾
54	Dom Textile	71½	71½	71½	71½
	G				
105	Gypsum	9	9	9	9
	H				
70	Ham Bridge	8½	8½	8½	8½
100	Howard Smith	4	4	4	4
	I				
1,353	Int Nickel	16	16	15⅞	16
5	Int Power pfd	69	69	69	69
	M				
25	Massey Harris	4¾	4¾	4¾	4¾
61	McColl Front	13	13	13	13
759	Mont Power	45½	45¾	45½	45¾
	N				
141	Nat Breweries	28½	28¾	28½	28¾
10	Do pfd	32	32	32	32
125	Nat Steel Car	22	22	22	22
	P				
10	Power Corp	48	48	48	48
	Q				
85	Quebec Power	36	36	36	36
	S				
871	Shawinigan	43	43	42½	42½
15	Sherwin Wills	25	25	25	25
55	Simon and Sons	18	18	18	18
45	Steel of Can	30	30	30	30
	V				
5	Viau Biscuit	16	16	16	16
	W				
15	Western Gro pfd	45	45	45	45
5	Winnipeg Elec pfd	54	54	54	54
	Obligations du Gouvernement:				
1,500	Victory Loan 1933	104.50	104.50	104.50	104.50
5,000	Do 1934	110.95	110.95	110.95	110.95
2,000	Renewal 1932	102.35	102.35	102.35	102.35
1,500	Refunding 1943	106.25	106.25	106.25	106.25
	Obligations:				
2,000	Mont Tram 1st Mort	101½	101½	101½	101½
	Mines:				
10	Hollinger	6.75	6.75	6.75	6.75
	Banques:				
38	Commerce	212	212	212	212
17	Montreal	267	267	267	267
6	Nova Scotia	310½	310½	310½	310½
19	Royal	248¼	248¼	248	248

ABITIBI
AM. TELEPHONE
GEN. ELECTRIC
U.S. STEEL

COTATIONS de NEW YORK

Fournies par Greenshields & Co., membres de la Bourse de Montréal, 126 rue St-Pierre, Québec, Tél. *2-2701.

Taux de l'argent à 1 1-2 p.c. — SEANCE DU 6 JUILLET 1931 — Ventes: 1,000,000 actions

	A				
300	Abitibi ABI	4⅞	4⅞	4⅞	4⅞
1,000	Adams Exp. AE	16⅞	16⅞	16¾	16¾
1,000	Air Reduction ADN	85⅜	86	85¼	86
6,100	Alld Chemical ACD	129	130½	129	129½
100	Allis Chalmers AH	26½	26½	26½	26½
2,200	Allegheny Corp. AYY	8	8⅛	7⅞	8⅛
11,900	Am. Can AC	111⅞	113¼	111⅜	112¾
46,200	Am. & For'n P. AFW	36¼	37¼	36¼	37¼
	Am. Loco ALO	19½	19½	19½	19½
500	Am. M. & F. AFX	33¼	33½	33	33½
	Am. Metal AMM	13½	13⅝	13½	13½
1,500	Am. Radiator ADT	13¼	14	13¼	14
	Am. Smelting AR	37¾	38⅛	37⅞	38⅛
200	Am. Sugar ASR	55	55	54½	54½
4,200	Am. T. & T. ATT	181	183½	181	183½
12,200	Am. Tobacco B AT	123¾	124¼	123⅞	124¼
	Am. Woolen WY	7	7	7	7
1,000	Amerada ARC	20⅛	20⅛	19⅞	20
11,100	Anaconda Copper C	28⅞	29⅝	28⅝	29⅝
	Ass. D. Gds DG	22⅜	22⅜	22⅜	22⅜
16,700	Auburn Auto AAC	186	189¾	184	188
	B				
300	Baldwin Loco B	16⅛	16⅛	16⅛	16⅛
	Balt. & Ohio BO	61½	62½	61½	61⅝
900	Barnsdall A BDL	8¼	8¾	8⅝	8⅝
3,500	Bendix Aviat. BEX	21	21¼	20⅞	20⅞
300	Best & Co. BST	39	39⅛	39	39⅛
	Bethleem Steel BS	51¾	53	51⅝	52
3,300	Borg. Warner BGW	20	20¼	19¾	19⅞
1,900	Briggs Mfg BGI	13⅝	14⅛	13⅝	14⅛
1,100	Bklyn M. T. BMT	61	61	61	61
400	Burroughs Ad. BGH	25¾	25¾	25¾	25¾
2,600	Byers A. M. ABY	37⅜	37⅜	35½	36⅞
	C				
500	Canada Dry DGL	41¾	42	41¾	41⅞
	Canadian Pacific CP	27⅝	27⅞	27⅝	27⅝
25,000	Case J. I. CTM	88	89⅝	88	88⅞
2,000	Ches. & Ohio CO	37¾	37⅞	37¾	37⅞
100	Chic. M. & St. Paul ST	6	6	6	6
300	Chic. Rock I. RI	45	45½	45	45½
83,700	Chrysler K	23¼	24¾	23⅛	24⅛
100	Coca-Cola KO	146½	146½	146½	146½
	Colorado F. & I. CF	18½	18½	18	18
6,100	Columbia Gas CG	33⅜	34⅛	33¼	34
4,300	Col. Graph CGH	11	11	10½	10½
	Com. Solvents CV	15⅛	15⅛	14¾	14⅞
	Com. & South CW	9	9	8⅝	8⅝
10,000	Cons. Gas G	97½	99	97½	98⅛
	Cont. Can CH	53¼	53½	53	53
	Cont. Motor CMR	2¾	2¾	2¾	2¾
	Corn Products CFG	72⅞	74	72½	74
	Crucible Steel XA	46½	46½	46½	46½
2,200	Curtis Wright CWZ	3¾	3¾	3½	3½
	D				
200	Davison Chem. D	13	13	13	13
9,800	Dupont de Nem. DD	90	91⅛	89¾	90
	E				
	Eastman Kod. EK	149	150	148½	150
2,300	Elec. Auto Lite ELO	44⅝	45¼	44⅛	44⅛
	Electric P. & L. EL	42½	43½	42½	43½
200	Erie E	25¾	25¾	25¾	25¾
200	Erie 1er pr. E	35	35½	35	35½
	F				
	Fisk Rubber FK	½	⅝	½	⅝
	Fox Film A F	20	20½	19⅞	20½
	Freeport Texas FT	28⅛	28⅛	28⅛	28⅛
	G				
	Gen. Asphalt AS	25¼	25¼	25¼	25¼
10,000	Gen. Electric GL	44¼	44¾	44⅛	44½
3,500	General Foods	49⅝	49⅝	49	49⅝
	General Gas GGS	5⅛	5⅛	5	5
34,400	Gen. Motors GM	38⅝	39¼	38½	39⅛
	General Theatre GTE	4½	4½	4¼	4¼
13,500	Gillette Safety GIL	24	24	22½	22⅞
1,600	Gold Dust GK	29¾	31	29¾	31
800	Goodrich Tire GG	13½	13½	12⅞	13⅛
800	Goodyear Tire GOR	41¾	41¾	41¼	41¼
500	Grigsby Gruna GGZ	3⅞	3⅞	3¾	3¾
	H				
600	Houston Oil HO	45	45	45	45
	Hudson Motors HW	15⅜	15⅜	15¼	15¼
1,000	Hupp Motors H	8¼	8¼	8⅛	8⅛
	I				
	Int. Combustion IN	2	2	2	2
4,500	Int. Harvester HR	47	47	46½	46½
1,000	Int. Hy. Elec. A. IPH	25½	25¾	25¼	25¾
10,100	Int. Nickel N	15⅝	16⅛	15⅝	16
46,600	Int. Tel. & T. ITT	35	36⅛	35	35⅞
	J				
6,700	Johns Manville JMP	58⅝	58⅞	57⅝	58
	K				
7,500	Kennecott KN	21	21⅞	21	21¼
	Kreuger & T. KRT	22¾	22¾	22½	22¼
	L				
800	Lambert Co. LAM	70⅜	70⅜	70	70⅛
3,400	Loew's Inc. LW	45¾	46⅝	45¾	46
	Loose Wiles LO	48	48	48	48
4,100	Lorillard Tob LOR	19	19⅛	19	19⅛
	M				
3,000	Mex. Seaboard MSX	15½	16¼	15½	16
200	Miami Copper MMP	6⅞	6⅞	6⅞	6⅞
300	Missouri Pac. MOP	28½	29¼	28½	28¾
	Mo. Kan. & T. KT	16½	16⅞	16½	16⅞
9,200	Montgom. Ward M	21½	21¾	21⅛	21⅜
	N				
1,600	Nash Motors NSS	30½	30⅞	29⅞	30½
1,300	Nat. Bellas H. NBH	7¾	7¾	6⅞	6⅞
26,200	Nat. Biscuit BI	60	60⅞	58⅝	59⅛
700	Nat. Cash R. NCR	26½	26½	26¼	26¼
3,700	Nat. Dairy NPT	36⅜	36½	35⅞	36¼
	Nat. P. & L. NPL	27¾	27⅞	27⅛	27½
	Nat. Supply NSC	29¼	29¼	29	29
2,200	N. Y. Central CN	92¾	93¾	92¾	93¾
1,600	Nevada Copper NV	11¼	11¼	11¼	11¼
4,300	North Am. NA	71	71¾	71	71⅝
2,500	Noranda Mines NML	19¾	20¼	19⅜	19⅞
	O				
	Otis Steel OST	11¼	11¼	11¼	11¼
	P				
600	Pac. Gas & E. PCG	48⅜	48⅞	48	48
20,700	Packard Mot. PAK	7¾	8	7½	7¾
	Paramount PX	26⅜	27½	26⅝	27⅛
1,900	Pelnck & Fd PFK	37⅞	37⅞	37½	37¾
	Penn. RR. PA	49⅞	49⅞	49⅞	49⅞
	Philipps Pete P	8¾	8⅞	8⅝	8¾
1,300	Pub. S. N. J. PUB	84⅛	85	84⅛	85
	Pullman Inc. PU	39	39⅞	39	39⅜
300	Purity Baking PTY	32	32	32	32
	R				
29,400	Radio Corp. R	20¼	21	20⅛	20⅝
	Radio Keith RKO	16¼	16¼	15⅝	16
400	Real Silk RSH	8¾	8¾	8¼	8¼
1,500	Reming. R. RR	10¼	10⅝	10⅛	10⅝
1,800	Republic St. RBC	16⅛	16½	15½	16¼
1,100	Royal Dutch RD	32⅛	32⅜	32⅜	32⅜
	S				
100	S. L. San Fra. FN	21	21	21	21
300	Schulte Stores SHO	8¼	8¼	8¼	8¼
	Sears Roeb S	56¼	57¾	56¼	56½
6,500	Simmons Bed SIM	16¾	18	16¾	18
	Sinclair Oil SC	11	11⅛	10⅞	10⅞
700	Southern Pac. SX	84	84¾	84	84¾
1,600	South Porto Rico PSU	13⅝	13¾	13⅝	13¾
	Southern Ry SZ	37	37	36¾	36¾
	Stan. Brands SB	18½	18½	18⅜	18⅜
400	Stan. G. & E. SG	69	69	68¼	68¼
3,200	Stan. Oil of C. SCD	38⅜	38⅜	38	38½
	Stan. Oil N. Y. NY	18⅛	18⅛	17½	17⅝
11,000	Standard Oil N. J. J	39	39¼	39	39⅛
200	Stewart W. STX	12⅜	12⅜	12⅛	12⅛
1,500	Stone & Webster SW	36⅞	36⅜	35	35¼
900	Studebaker STU	19	19½	18¾	19½
	T				
1,800	Texas Corp. TX	23¾	23¾	23½	23⅝
1,500	Texas Gulf Sul TG	36	37	36	36¾
	Tobacco Prod. TB	2¾	2¾	2¾	2¾
	U				
	Union Carbide UN	53¼	54	53	54
	Union Pacific UUP	168½	168½	168½	168½
15,000	United Air Craft UAF	30¼	30¾	30	30⅜
300	United Carbon UCB	16½	16½	16	16
	United Corp. U	24½	24¾	24¼	24¼
400	United Fruit UF	57	57½	57	57½
1,900	United Gas I UGI	30⅝	30¾	30⅝	30¾
1,400	U. S. Ind. Alc. UD	31¾	32½	31¾	32¼
100	U. S. Pipe & Fry CJ	25¾	25¾	25¾	25¾
200	U. S. Realty UZ	18	18	18	18
1,600	U. S. Rubber RU	16	16⅛	16	15⅜
38,700	U. S. Steel X	103½	104⅜	102¾	104¾
	V				
10,600	Vanadium VA	35	36⅜	34⅞	35⅝
	W				
	Warner Bros. WB	8⅜	8⅜	8⅛	8¼
	W. Maryland WM	13⅝	13⅞	13⅝	13⅞
500	Western Union W	117¼	117¼	117¼	117¼
100	Westing. Air B. WKM	26⅞	26⅛	26⅞	26⅞
15,000	Westing. Elec. WX	71¼	72½	70⅝	71½
	Willys Overl. OV	4½	4½	4¼	4¼
12,300	Woolworth Z	70⅞	71⅞	70⅜	71⅞
	Y				
3,300	Yellow Truck "B" YC	9½	9½	9½	9½
	EXTRA				
	Divers Trustee Shar C	5½	5½	5½	5½

BOURSE DES MINES DE TORONTO

(Serv. de la Presse Canadienne)

Séance du 6 juillet 1931

		Haut	Bas	Ferm
4,400	Acme	20½	20	20
200	Ajax	135	135	135
50	Amulet	21	21	21
600	Area	2	2	2
24,000	Arno	3	3	3
2,000	Bidgood	5	4½	4½
500	B C Pioon	230	230	230
200	Chibou	11	11	11
2,000	Colum	11	11	11
1,000	Commw	18	18	18
945	Dome	1150	1145	1150
5	Falcon	120	120	120
450	Gra Rouyn	135	130	130
2,000	Homes	84	80	80
2,100	Howey	28	28	28
960	Hollinger	675	655	655
200	Kirk Lake	63	63	63
1,000	Kirk Pre	3	3	3
130	L Shore	2625	2625	2625
5,000	Lakeland	47¼	44	47¼
600	Macassa	32	32	32
1,000	Man Basin	4	4	4
951	McIntyre	2200	2160	2200
100	Min Corp	200	200	200
8,600	Mof Hall	8¼	7½	8¼
3,000	Moss	34¼	34¼	34¼
1,500	Newbec	4	4	4
1,950	Nipissing	130	128	129
2,937	Noranda	2025	1955	1975
2,060	Olga	14	14	14
2,000	Pet Cob	2	2	2
500	Premier	70	70	70
2,500	San Ant	16½	16	16
1,560	Sherritt	70	70	70
6,000	Stadacona	2	1¾	2
1,000	St Ant	12	12	12
1,000	Tashota	11	10½	10½
4,495	Teck Hu	675	660	660
3,000	Towagmac	35	30	30
500	Wilt Cough	4	4	4
4,525	Wright H	280	275	275

Argent : 29⅜.

Total des ventes : 274,140.

Hors-liste:

600	Abana	7	7	7
700	Big Miss	28	28	28
35	B A Oil	1160	1160	1160
2,000	Cen Man	10	10	10
100	Cities Ser	1200	1200	1200
25	Coast Cop	425	425	425
200	East Crest	20	20	20
30,950	Eldorado	100	91	99½
200	Hud Bay	475	475	475
664	Imp Oil	1300	1265	1300
1,230	Int Nickel	1600	1570	1575
235	Int Petrol	1200	1195	1195
15,000	McLeod	12½	12	12½
1,100	Nordon	17	17	17
800	Ventures	51	51	51

Curb:

500	Algon	¾	¾	¾
22,500	Apex	1⅛	1⅛	1⅛
11,000	Baldwin	1¼	1	1
2,500	Bobjo	3	3	3
7,000	Brown	5	4¼	4½
9,000	Can Kirk	2½	2¼	2½
500	Cob Cont	2	2	2
7,100	Dom Exp	9¼	9¼	9¼
1,000	Gilbec	4½	4½	4½
1,500	Goldhill	⅞	⅞	⅞
500	Hilltop	2	2	2
32,000	Grozelle	10½	10¼	10½
1,000	Kirk Town	10	10	10
3,000	Kirk Hunt	1	1	1
1,000	Potter Doal	¾	¾	¾
3,500	Ribago	3	2½	3
500	Ritchie	3	3	3
1,000	S Keora	6	6	6
1,000	Sud Nickel	3	3	3
1,000	Wainwell	1¼	1¼	1¼
2,000	White Lake	9	9	9

COURS DES CHANGES

Cours fournis par L.-G. Beaubien Cie, 70, St-Pierre, Québec.

Londres, livre sterling	486 9-16
Berlin, marks	2371
Copenhague, couronne	2677
Stockholm, couronne	2680 ½
Paris, franc	391 ½
Rome, lire	523 ¼
Rotterdam, couronne	4023
Bruxelles, franc Belga	1394
Genève, franc	1938
Vienne, couronne	1406
Athènes, drachme	129
Christiania, couronne	2677
Madrid, peseta	946
Rio de Janeiro, milreis	760
Dollar Canadien 5-16 de 1 pour cent escompte	

En date du 6 juillet 1931

VALEURS ETRANGERES SUR LE MARCHE DE NEW-YORK

SEANCE DU 6 JUILLET 1931

		Ouv.	Haut	Ferm.
7,000	Argentine 6 pour cent 1961	90	90	90
8,000	Australia 5 pour cent 1955	71	71	69
3,000	Belgium 6 1-2 pour cent 1949	108⅛	109⅛	109⅛
11,000	Do 6 pour cent 1955	103¾	104	103¾
6,000	Bolivia 7 pour cent 1958	26¼	28	27
6,000	Bordeaux 6 pour cent 1934	106⅛	106¼	106
40,000	Brazil 6 1-2 pour cent 1957	62½	63¼	62¾
11,000	Buenos Aires 6 p c 1961	66	66⅛	65
13,000	Colombia 6 pour cent 1961	72½	72½	72¼
22,000	Cund'ca 6 1-2 pour cent 1959	106½	106⅝	106½
42,000	French 7 1-2 pour cent 1941	125	125	125
299,000	German 5 1-2 pour cent 1965	73⅝	75¼	75¼
35,000	Italy 7 pour cent 1951	100¼	100½	100½
8,000	Lyons 6 pour cent 1934	106	106	106
1,000	Marseilles 6 pour cent 1934	106	106	106
1,000	Medellin 6 1-2 pour cent 1954	54	54	54
32,000	Milan 6 1-2 pour cent 1952	89¾	90	89¾
1,000	P L & M 7 pour cent 1958	106¾	106¾	106¾
5,000	Peru 6 pour cent 1960	24¼	24¼	24
3,000	Poland 6 pour cent 1940	68¼	68¼	68¼
19,000	Do 7 pour cent 1947	76	76½	76½
1,000	Rio de Janeiro 6 1-2 p c 1959	42½	42½	42½
15,000	Do 6 1-2 pour cent 1953	45	46	46
11,000	Do S 6 pour cent 1969	36⅛	36½	36½
27,000	Rome 6 1-2 pour cent 1952	91	91	90½
4,000	Seine 6 pour cent 1942	107	107	107
7,000	U K 7 pour cent 1937	108⅜	108⅜	108⅛
6,000	Warsaw 7 pour cent 1958	61	61	61

PRIX DE GROS

A MONTREAL

Séance du 6 juillet 1931

Blé No. 3	0.61
Blé No. 4	0.59
Avoine No. 3 ouest	0.38
Avoine engrais No. 1	0.35
Avoine engrais No. 2	0.32
Orge ouest No. 3	0.44
Orge ouest No. 4	0.43
Orge ouest No. 5	0.42
Baile d'avoine	0.19
Mais d'Argentine	0.75

Farine de blé du printemps:

Première patente	$5.00
Deuxième patente	$4.40
Patente à boulanger	$4.20

(Par baril en sacs de chanvre ex-voie ferrée, moins 10 centins par baril pour du comptant)

Graine moulue à engrais:

Son du Manitoba	$16.25 à $17.25
Gru rouge	$17.25 à $18.25
Gru blanc extra	$24.25 à $25.25

(Par tonne, comprenant les sacs, ex-voie ferrée, moins 25 centins par tonne pour du comptant)

Grain séché de brasserie $20, par tonne au détail.

Avoine moulée (gruau), par sacs de 90 lbs au détail	$2.30	$2.40
Farine de blé d'hiver:		
Qualité de choix, au wagon, par baril	$3.30	$3.40
Qualité de choix, en quantités irrégulières, par baril, ex-magasin	$3.70	$3.90
Farine de maïs blanc, par baril, en sacs de chanvre livrée	$5.00	$5.20

Foin pressé:

Trèfle mélangé	$13.00
No. 3 Timothy	$10.00
No. 2 Timothy	$14.00

Oeufs:

En cartons:

Frais spéciaux	0.28
Frais extras	0.26
Frais premiers	0.22
Frais seconds	0.20

Beurre:

No 1 pasteurisé	21 3-4	22
En boîte de 56 livres		0.23
En pain d'une livre		0.23

Fromage:

Coloré de l'Ontario	12 1-4	12 1-2
Québec	11 1-2	11 3-4

Pommes de terre:

Montagnes Vertes N.-B., par sacs de 80 lbs au char	0.80
Montagnes Vertes N.-B., au détail en sacs de 80 lbs	0.80
Nouvelles des E.-U. No 1, barils de 160 lbs	$4.00
Nouvelles de Montréal No 1 en sacs de 80 lbs	$1.25

Volailles:

	"A"	"B"
Volailles pour bouillir	26-30	24-27
Canetons	30	27
Canards	27	23
Oisons	28	24
Oies	27	23
Dindons pour rôtir	36-40	33-37
Poulets pour rôtir	33-36	30-33
Poulets pour le gril	35-45	
Poulets nourris au lait	36-41	34-39

MONTREAL CURB

(Serv. de la Presse Canadienne)

Séance du 6 juillet 1931

		Haut	Bas	Ferm
145	Assoc Br	6	5¾	5¾
180	Beauhar	6	6	6
245	B A Oil	11⅞	11½	11⅞
100	Commw Pete	15	15	15
20	Dom Eng	18	18	18
71	D Stores	22	22	22
50	Dom Tar pfd	82	82	82
2	For Sec	12½	12½	12½
646	Imp Oil	13	12¾	13
70	Imp Tob	9¾	9	9¾
90	Int Pete	12	12	12
100	Int Utl A	33½	33	33
	Mines:			
300	Abana	6	6	6
2,600	Moss	35	34¾	34¾
240	Noranda	2000	2000	2000
500	Siscoe	46	46	46
100	Teck Hu	680	680	680
	Obligations:			
$ 2,000	Bel Tel 5 p c	106⅜	106⅜	105⅜
	Mines Hors-liste:			
500	Man Basin	5	5	5
875	Sherritt G	74	70	70

Total des ventes:

Hier : Parts, 1,719 ; Mines, 3,740 ; Obligations, $2,000.

Vendredi : Parts, 1,622 ; Mines, 8,860

NEW YORK CURB

Fournis par Geoffrion & Cie,
105, Côte de la Montagne, Qué.

Séance du 6 juillet 1931

	Ouv.	Ferm.
Alum of America	141	140
Amer Gas and Elec	70	70¼
Amer Investors B	5½	5½
Amer Superpower	12⅛	12½
Assoc Gas and Elec	14⅜	14⅛
Brazilian Traction	22½	23
Cities Service	12¼	12¼
Cord	9⅛	9¼
Electric Bond and Sh	43⅜	44⅜
Ford Motors of Can A	18¼	18
Fox Theatre	3⅛	3
Imperial Oil	12⅞	13
Int Utilities B	8⅞	8⅞
Memphis Gas	9⅛	9⅛
Niagara Hudson	11⅜	11⅞
Standard Oil of Ind	27⅞	27¾
St Regis Paper	13⅝	13⅝
Stutz Motors	15⅛	16
United Light and Pow	22⅝	22¼
	Off.	**Dem.**
Canadian Marconi	2¾	2⅞
Cons Gas of Balt	85	89¼
Ford Motors of Can B	30	30
Ford of France	7½	8½
Gulf Oil	61½	62½
Int Utilities A	32	33¾
Midd'ew Utilities	18	18¼
Mountain Producers	3¾	4
Nat Public Service	17	18
Nat Fuel and Gas	19¼	19½
Penn Water and Power	60	63
Schulte United	¼	⅜
Taggart Corp	8½	9⅞
U. S. Dry Docks	1¾	1⅞

COMMENTAIRES DE BOURSE

(Suite de la page 6)

provient sans doute du fait que le fermier canadien ne peut pas rencontrer ses obligations. A la fin de novembre 1930, la compagnie Cockshutt Plow possédait des comptes et des billets recevables, moins les dettes douteuses pour un total de $3,885,835, soit plus de la moitié de son capital d'opérations de $6,256,101. Les bas prix des produits de la ferme et plus particulièrement du blé ont placé le fermier dans une position difficile pour rencontrer les paiements par versements sur leurs achats. Les directeurs de Cockshutt Plow ont probablement trouvé qu'il était plus important pour le moment d'omettre le dividende et en ce faisant de conserver les ressources liquides de leur compagnie. La compagnie Cockshutt Plow Limited avait inauguré ses paiements de dividendes sur le stock actuel le 1er mai 1929 avec un premier versement de 37 1-2 cents pour le trimestre. Ce taux de dividende a été maintenu jusqu'en février 1931 alors que le dividende a été réduit à 15 cents pour le trimestre. L'omission complète du dividende va signifier une économie de $43,290 pour la compagnie durant le trimestre courant, ce qui représente $173,160 durant l'année entière.

Un stock qui s'est bien tenu à la Bourse durant le dernier trimestre est Power Corporation. C'est pour cela qu'il s'est attiré plusieurs amis. On apprend de source autorisée que les revenus de Power Corporation pour l'année finissant le 30 juin 1931 ont été très satisfaisants. Les actionnaires de la compagnie recevront le rapport officiel dans une couple de mois. On disait que Power Corporation a acheté des actions de Brazilian Traction, de Montreal Power et de Smelters aux derniers cours minima. Ces valeurs ont enregistré des gains sensibles et les placements de Power Corporation se sont trouvés avoir une plus-value de $3,000,000 de ce chef. Durant le même temps, les actions de Power Corporation ont piétiné sur place pour ainsi dire. Et Winnipeg Electric, une compagnie dans laquelle Power Corporation est très intéressée, continue à se vendre autour de son cours minimum de l'année. On peut s'attendre toutefois que les opérateurs feront avancer le stock à la première chance attendu que le montant des actions en circulation n'est pas très considérable.

(FINANCIAL SERVICE)

LES VALEURS DE BLE ONT RECULE HIER A WINNIPEG

(Suite de la page 6)

re et du fromage ont haussé tandis que les prix des oeufs et des pommes de terre sont demeurées stationnaires. Le beurre frais pasteurisé No 1 a gagné 1-4 cent à 21 3-4 et 22 cents la livre. Les arrivages de beurre ont été de 1,079 boîtes. Le fromage de l'Ontario a haussé de 3-4 cent la livre à 12 1-4 et 12 1-2 cents tandis que le fromage de Québec a haussé de 3-8 à 1-2 cent la livre à 11 1-2 et 11 3-4 cents. Les arrivages de fromage ont été de 3,300 boîtes. Les arrivages d'oeufs ont été de 2,090 caisses.

LA PRODUCTION MANUFACTURIERE

(Suite de la page 6)

duction des cigares et des cigarettes et celle des stations centrales d'énergie électrique se sont classées en quatrième et cinquième position. L'industrie du cuir et de la production des chaussures occupait le huitième rang avec 112 établissements possédant un capital de $18,266,739. Cette dernière industrie donnait du travail à 9,745 personnes qui ont touché en gages et salaires un montant de $9,222,767. La valeur nette de la production de cette industrie durant 1929 a été de $29,395,381.

Le Bureau Fédéral de la Statistique rapporte que la ville de Québec comptait 244 établissements commerciaux durant l'année 1929 qui possédaient un capital de $68,054,042. Ces établissements donnaient du travail à 10,076 personnes qui ont touché en gages et salaires un montant de $9,854,134. La valeur nette des produits manufacturés dans la ville de Québec durant 1929 était de $39,926,822.

L'HISTOIRE SE REPETE TOUJOURS

(Suite de la page 6)

notre guerre mondiale a causé plus de troubles aux affaires que la guerre du 18ème siècle qui avait duré vingt ans.

"Il est très probable que le vingtième siècle verra se ralentir graduellement les fluctuations actuelles dans les prix des commodités et dans les affaires. Nous pouvons dire avec une certaine assurance que s'il ne survient pas de grande guerre d'ici une couple de générations le vingtième siècle sera la répétition du dix-neuvième siècle et il verra s'amortir les fluctuations dont nous parlions plus haut. En regardant vers l'avenir, il y a plutôt lieu d'être optimiste que pessimiste. Pourvu que nous cherchions la paix et que nous prenions les mesures pour l'obtenir, nous pouvons espérer que la température sera plus calme pour les affaires".

LES MARCHES DES ANIMAUX

(Suite de la page 6)

gary était meilleur jusqu'à $7; Edmonton avait une augmentation de 50c jusqu'à $6.50; Prince-Albert, un peu mieux jusqu'à $4; Moose Jaw ferme jusqu'à $8; et Saskatoon, $4.

Le marché des moutons et des agneaux était varié. Sous l'influence d'arrivages peu abondants, Toronto arrêtait la baisse et se maintenant ferme aux prix de la fermeture de la semaine dernière, de $9 pour les agneaux de choix. Les prix étaient un peu plus bas à Montréal; les meilleurs environ $8.50 à $9. Winnipeg était plus bas, les premières ventes se faisaient jusqu'à $8 et ensuite $7. Les plus élevés à Calgary, environ $9; Edmonton, $8; Prince-Albert, $7; Moose Jaw fermait à des prix plus bas mais avait atteint $7; Saskatoon, $7.

Les porcs se vendaient 25c de plus à Toronto, et après le congé, les acheteurs étrangers payaient un autre 25c pour quelques têtes. Le prix commun à Montréal pour les porcs était ferme à $9.25. Winnipeg avait un marché plus ferme; Calgary ferme; Edmonton meilleur, et les autres marchés étaient fermes et 25c de plus sous l'influence d'une bonne demande. Le plus haut prix pour le type à bacon à Toronto était $9.25 au sortir du wagon; Montréal, $9.25 nourri et abreuvé; Winnipeg $8 nourri et abreuvé; Calgary, $7.75 au sortir du wagon; Edmonton, $8 nourri et abreuvé; Prince-Albert, $7.75, nourri et abreuvé; Moose Jaw, $7.70 nourri et abreuvé, et Saskatoon, $7.75 nourri et abreuvé. Les porcs de choix obtenaient $1 de plus, comme d'habitude, que celui de type à bacon.

Marchés des bêtes à cornes

TORONTO avait 4,800 bovins. Lundi et mardi les prix des bovins de boucherie haussaient de 50c, et ceux des autres catégories restaient fermes. A la suite du congé, accompagné d'une chaleur terrible, le marché perdait de la force, car très peu d'acheteurs semblaient intéressés. Les meilleurs bonpoids de boucherie se vendaient de $5.75 à $6.25; les moyens et les bons $5.25 à $5.65. Les bouvillons pesants se vendaient un peu plus lentement mais se liquidaient, et quelques charges obtenaient $6.25, d'autres, $5.50 à $6. Les veaux nourris se vendaient bien de $6 à $7.50; les vaches de boucherie étaient un peu plus en demande et à des prix non changés, les bonnes $3.75 à $4.; les communes aussi bas que $2.50. Les taureaux se vendaient lentement de $2.75 à $3.50. Les exportateurs prenaient plusieurs charges de wagon de bouvillons pesants pour la Grande-Bretagne. Les vaches laitières et les vaches pleines étaient stationnaires.

MONTREAL vendait 1,203 bêtes à cornes. La majorité partait, lundi; il arrivait plusieurs charges mardi, mais trop tard pour être vendues ce jour-là et furent gardées pour le commerce de jeudi, à la fermeture duquel 200 bons bovins restaient encore. Le prix des bons bouvillons augmentait de 25c, cette semaine, les autres catégories se vendaient bien. Le niveau général pour les bons bouvillons était de $6. à $6.25; mais quelques charges rapportaient $6.37 1-2 et $6.40 respectivement. Les bouvillons moyens trouvaient acquéreurs de $5 à $5.75 et les communs et maigres $4 seulement, une demi-douzaine d'animaux très inférieurs donnant $3.25. Les vaches moyennes et celles de bonne qualité donnaient environ $4; quelques charges $4.25. Les vaches communes se vendaient environ $3; celles pour la mise en conserves et à coupe, $1.50 à $2.50. Les taureaux se vendaient $2.50 jusqu'à $4.50, la majorité environ $3.

Marchés des veaux

TORONTO vendait 1,600 veaux. Ce volume beaucoup moins considérable se vendit très bien lundi, à une augmentation de 50c le cent livres alors que le veau de boucherie de choix et de bonne qualité obtenait $6 à $7, et le commun aussi bas que $3. Le commerce de la fermeture de mardi était languissant et les prix moins élevés. Jeudi, les 200 veaux offerts ne furent pas en très grande demande.

MONTREAL vendait 3,050 veaux. Ceux dont la qualité était assez bonne obtenaient $6. à $6.50; les autres de qualité moins bonne, aussi bas que $4. Les veaux d'herbe et les veaux allaités maigres donnaient $2.75 à $3.; la qualité très commune, $2.50 seulement.

Marchés des porcs

TORONTO vendait 2,700 porcs, une très petite quantité même pour une semaine courte. Les arrivages peu abondants et la chaleur intense qui fait toujours augmenter la demande pour les viandes cuites furent les facteurs qui rendirent tous les prix des marchés du pays peu considérables. Les prix étaient 25c de plus les cent livres, lundi et mardi, à $8.25 f. à b. endroits de la campagne et $9 au sortir du wagon pour les porcs à bacon à Toronto; ceux de choix, $1 de plus par tête. Les porcs à bacon amenés par camions donnaient $8.75. Le commerce de jeudi était meilleur et les acheteurs étrangers payaient 25c de plus pour quelques sujets. Les petits cochons de 20 à 25 livres se vendaient $4 à $5 chacun.

MONTREAL vendait 2,562 porcs. Le prix général pour les porcs à bacon, ceux de boucherie et les légers était $9.25 nourris et abreuvés. Les truies donnaient $4.50 et $5; quelques premières ventes à $5.25. Vendus sur classement, les porcs de choix donnaient $1 de plus par tête.

Marchés des moutons et des agneaux

TORONTO vendait 2,700 moutons et agneaux. Cette petite provision arrêtait la récente baisse et les prix se maintenaient fermes à $9 le cent livres pour la qualité de choix, la qualité très commune à $6 en général. Les moutons se vendaient encore lentement de $1 à $3 le cent livres.

MONTREAL vendait 2,064 moutons et agneaux sur les deux marchés. Les prix des agneaux étaient moins élevés. Environ 300 obtenaient $9, et une quantité semblable $8.50. La qualité très commune partait jusqu'à $7. La majorité des agneaux donnaient $8, et ceux de poids plus léger $7.75. Les moutons n'étaient pas vendables, donnant que $2 à $2.50 le cent livres.

Marchés britanniques des bêtes à cornes

Le marché anglais, sous l'influence de conditions extraordinaires actuelles, obtient des prix exceptionnellement bons. Birkenhead vendait approximativement 1,000 bovins canadiens. Les bovins de choix de poids léger rapportaient 21c la livre, poids abattu, y compris les issues, ce prix égale ceux des meilleures ventes de boeufs anglais. Les pesants de choix donnaient 18c à 19c. Le marché était assez ferme. Glasgow signale un marché irrégulier mais non changé et croit que les bouvillons canadiens de 1,200 livres donneront 10 1-2c la livre, poids vif.

Marchés britanniques de porc à bacon

Porc à bacon irlandais, 72 à 90 livres (15 5-8 à 19 1-2c). Danois 56 à 60 livres 12 1-8 à 13c). Suédois 51 à 55 livres (11 1-6 à 11 15-16c). Danois 46 à 52 livres (10 à 11 1-2c). Marché ferme. Abatages danois, 120,489 têtes. Jambons canadiens, marché ferme, 83 à 84 livres (17 3-4 à 18 1-2c).

Expéditions de bêtes à cornes à la Grande-Bretagne

2 juillet 1931 — S.S. Manchester Citizen Montréal à Birkenhead 654 bovins

Expédié de	No transporté par le S.S. Man Citizen	Total à date 1931
Parcs de l'Alberta	40	1354
Campagnes de l'Alberta	124	866
Parcs de la Saskatchewan		67
Campagnes de la Saskatchewan	47	140
Parcs de Manitoba	62	877
Campagnes de Manitoba	28	49
Parcs d'Ontario	84	2642
Campagnes d'Ontario	261	1602
Parcs de Québec	8	141
Campagnes de Québec		7
Total de bovins	654	8145

Prix des produits alimentaires pour animaux

(Supputés par et publiés en coopération avec le Service des Marchés, Division fédérale des semences. Prix par charges de wagon, le quintal. Vendredi, le 3 juillet).

HALIFAX : Son, 1.09; Gru rouge, $1.09; Tourteaux de lin, $1.82 à $2.22; Blé à engrais, en grenier, No 2-N, $1.20, plus taux de fret; Avoine canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $1.19 1-2, plus taux de fret; Orge canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $0.60, plus taux de fret.

ST-JEAN : Son, $1.07; Gru rouge, $1.07; Tourteaux de lin, $1.80 à $2.20; Blé à engrais, en grenier, No 2-N, $1.20 plus taux de fret; Avoine canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $1.19 1-2 plus taux de fret; Orge canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $0.60 plus taux de fret.

QUEBEC : Son, $1.00; Gru rouge, $1.10; Tourteaux de lin, $1.68; Blé à engrais, en grenier, No 2-N, $1.20; Avoine canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $1.19 1-2; Orge canadienne de l'Ouest, $0.60.

MONTREAL : Son, $1.00; Gru rouge, $1.10; Tourteaux de lin, $1.50; Blé à engrais en grenier, No 2-N, $1.20; Avoine canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $1.19 1-2; Orge canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $0.60.

TORONTO : Son, $0.90; Gru rouge, $0.95; Tourteaux de lin, $1.50; Blé à engrais, en grenier, No 2-N, $1.08; Avoine Canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $0.92 1-4; Orge canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $0.81.

FORT WILLIAM : Son, $0.70; Gru rouge, $0.75; Tourteaux de lin, $1.60; Blé à engrais, en grenier, No 2-N, $0.99; Avoine canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $0.84; Orge canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $0.71.

WINNIPEG : Son, $0.75; Gru rouge, $0.80; Tourteaux de lin, $1.45; Blé à engrais, en grenier, No 2-N, $0.99; Avoine canadienne de l'Ouest No 3, en grenier, $0.84; Orge canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $0.72.

REGINA : Son, $0.80; Gru rouge, $0.85; Tourteaux de lin, $1.70 à $2.20; Blé à engrais, en grenier, No 2-N, $0.99 moins taux de fret, ajouter prix du commerce; Avoine canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $0.84 moins taux de fret, ajouter prix du commerce; Orge canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $0.71 moins taux de fret, ajouter prix du commerce.

EDMONTON : Son, $0.80; Gru rouge, $0.85; Tourteaux de lin, $1.90; Blé à engrais, en grenier, No 2-N, $0.99 moins taux de fret, ajouter prix du commerce; Avoine canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $0.84 moins taux de fret, ajouter prix du commerce; Orge canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $0.72 moins taux de fret, ajouter prix du commerce.

VANCOUVER : Son, $1.05; Gru rouge, $1.10; Tourteaux de lin, $1.85; Blé à engrais, en grenier, No 2-N, $1.34; Avoine canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $1.20 1-2; Orge canadienne de l'Ouest, No 3, en grenier, $1.08.

MASSEY HARRIS CO.

Toronto, 7. — On a nié officiellement que la compagnie Massey Harris fermait son établissement le 1er juillet, non au Canada, mais aux Etats-Unis et en Europe.

"Ce qui se passe actuellement", déclare M. B.-W. Burtsell, vice-président et gérant général de la compagnie, "c'est que le programme de fabrication pour cette année a été complété le 30 juin et comme il est fait habituellement, nous ne commencerons pas le programme de 1932 avant le 1er septembre. Ceci ne signifie pas que nous fermons complètement. Aucun de nos établissements ne sera fermé. Entre temps, nous fabriquerons des lignes dont nous sommes pauvres en approvisionnements, bien qu'il y ait des lignes dont les approvisionnements sont considérables. Nous avons reçu dernièrement une commande de charrues, qui tiendra notre usine de Brantford occupée pour quelque temps".

UN PUISSANT MERGER

New-York, 7. — Un nouveau merger d'un milliard verra le jour aux Etats-Unis si les actionnaires de Standard Oil Co. le veulent bien. Ils auront à se prononcer le 30 juillet, à une assemblée convoquée à cette fin.

Les actionnaires ont été invités à voter pour la fusion de deux compagnies actives dans les domaines étrangers, bien que dans différentes lignes de commerce. La Standard Oil Company s'est concentrée sur l'Orient et l'Extrême-Orient, alors que la Vacuum Oil a fait son commerce dans d'autres districts. Standard a établi son commerce surtout avec la gazoline et le pétrole; Vacuum, d'un autre côté a construit le sien avec des spécialités de lubrification.

La fusion de ces deux compagnies et la combinaison de ces deux lignes de commerce devrait faire de la nouvelle Socony-Vacuum Corporation un facteur gigantesque sur les marchés étrangers si l'on en croit les directeurs des deux compagnies.

Les lettres destinées aux actionnaires ont été mises à la poste dimanche; elles renferment les conditions du merger et la date de l'assemblée en vue de la ratification de la fusion.

Les actionnaires de la Vacuum recevront 2 1-2 actions de la nouvelle corporation pour chaque action de Vacuum qu'ils détiennent, et ceux de la Standard Oil 1 pour 1.

La conclusion de ce merger a été retardée par une opposition du gouvernement. Le plan en avait été annoncé le 21 février 1930. Le gouvernement prit immédiatement une action, sur la théorie que la combinaison serait la violation d'un décret passé en 1911 lors d'une autre transmise de la Standard Oil. Au cours du mois d'avril, l'action du gouvernement a été renvoyée, et le 4 juin était la limite du temps donné pour aller en appel.

Si les actionnaires approuvent le merger le 30 juillet, il y aura 40 millions d'actions d'une valeur au pair de $25 de stock autorisé, et de ce nombre 31,815,797 actions seront émises immédiatement pour les actionnaires.

MARCHE DE LUNDI

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 7. — Arrivages de bêtes à cornes sur les deux marchés locaux hier matin, 1,064. Les ventes enrégistrées au commencement de la séance ne comprenaient que des vaches qui ont rapporté surtout de $3 à $3.85 pour la boucherie et même jusqu'à $4. Quelques jeunes vaches grasses ont rapporté jusqu'à $4.25 séparément. Pour la mise en conserve et la coupe, les prix ont varié entre $1.25 et $2.50. Les génisses se payaient entre $3 et $5.40 et une partie de wagon contenant de bons bouvillons a rapporté $.25. Un plein wagon de bouvillons de qualité moyenne a rapporté $5.50; ces animaux pesaient en moyenne 1,050 liv., chacun.

Arrivages de veaux: 1,472. Les veaux d'une qualité médium et bonne ont été stables et même un peu meilleurs marché, tandis que les espèces plus communes se vendaient très difficilement. Les bons veaux ont rapporté entre $6 et $6.50 et même jusqu'à 7 pour environ une douzaine d'entre eux. Les veaux moyennement bons se sont vendus jusqu'à $5.25 en lots mélangés mais la majorité a rapporté $5. Les veaux nourris passables ou médium ont rapporté autour de $3 et les veaux des champs très communs se sont vendus aussi bon marché que $2. La plupart des veaux des champs a rapporté autour de $2.50. De 500 à 600 veaux communs comprenant surtout des veaux nourris au seau et des veaux des champs, n'ont pu être vendus au début de la matinée.

COTATIONS. — Bons veaux d'abattage, $6 à $6.50; medium, $4.75 à $5.25; communs, $2.50 à $4.50. Veaux d'herbe $2 à $3.

Arrivages de moutons 1,434. Les agneaux ont été stables ou vigoureux. La plupart des agneaux ont rapporté uniformément de $8.25 à $8.50 et une couple de wagons de bons agneaux a rapporté $9. Les rebuts se sont vendus aussi bon marché que $7. Les moutons ont rapporté pour la plupart de $1.50 à $2.50 pour la qualité.

COTATIONS. — Brebis $1.50 à $2.50. Agneaux, bons $8.50 à $9; communs $7 à $8.65.

Arrivages de porcs: 1,857. Le marché des porcs a été plus ferme. La plupart de ces animaux a rapporté $9.25 (nourris et abreuvés, uniformément) et il y en a eu environ 300 de vendus à $9.50. Les nourrissons ont rapporté de $9.50 à $10 et les truies se sont vendues presque toutes entre $5 et $5.50. On a payé $1 de plus par tête pour les porcs classifiés.

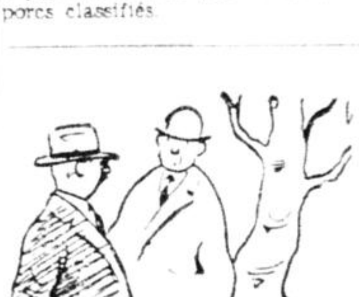

—Il pleut également sur les justes et les injustes.

—Oui, mais les injustes ont ordinairement les parapluies des justes.
— (Vart Hem, Stockholm)

COMPTABLES
Antoine Cloutier & Cie
COMPTABLES LICENCIES
Spécialité: Audition Municipale
147, Côte de la Montagne, Québec
Téls. 2-3777, 2-3778

TRADUCTION
VOS DISCOURS
conférences, lettres d'affaires ou personnelles, seront composées par
MARC COLLIERES
BONNE DOCUMENTATION POUR DISCOURS ELECTORAUX.
Tél. 2-6115 L'Evénement

UNE VALEUR PROFITABLE

Depuis plus d'un siècle, l'augmentation de la valeur de la propriété foncière a été constante à Montréal, et dans la plupart des villes de la province de Québec.

Cette augmentation, soutenue par le progrès de l'industrie et l'esprit d'économie de la population, s'est accentuée énormément au cours de la dernière décade, fournissant ainsi à ceux qui prêtent leur argent, sur première hypothèque, un supplément de garantie qui n'est pas à dédaigner.

Placer de l'argent sur première hypothèque, est une habitude que contractent de bonne heure les gens industrieux et économes, tentés par l'absolue garantie qu'elle offre et par son rendement rémunérateur. Consultez votre notaire à ce sujet.

J.-F. POULIOT PROVOQUE UN INCIDENT

(Suite de la première page)

M. POULIOT.—"Je ne faits pas de remarque sur le passé mais je donne une recommandation pour l'avenir".

M. BENNETT.—"Le ministre de la Marine a demandé qu'un ordre de la Chambre soit ajourné à demain, sur quoi l'hon. député de Témiscouata a déclaré qu'il était satisfait, ajoutant que les lettres ne devaient pas être marquées "privées et confidentielles" dans l'intervalle".

M. POULIOT.—"Exactement".

M. BENNETT.—"C'est une remarque qui affecte l'honneur des membres du gouvernement et je vous prie M. l'orateur, de faire retracter l'hon. député sans réserve".

M. POULIOT.—"M. l'orateur..."

Le président BLACK.—"L'hon. député ferait bien de retirer sa remarque, ce que je lui conseille de faire. Je n'ai pas compris ce qu'il a dit parce qu'il était interrompu quand j'ai lu la résolution suivante. Sa remarque est certainement une insinuation que le ministre de la Marine marque comme privées et confidentielles les lettres qu'on lui demande de produire et une telle insinuation ne peut être faite sans être relevée."

M. POULIOT.—"M. l'orateur, puis-je vous demander un renseignement".

Le président BLACK.—"Je demanderais à l'hon. député de retirer cette insinuation".

M. POULIOT.—"Sur une question de privilège..."

Des députés à droite.—"Retractez".

Le président BLACK.—"Je dois demander à l'hon. député de retirer son insinuation".

M. POULIOT.—"Il n'y a aucune insinuation là-dedans, M. l'orateur".

Voix à droite.—"Retractez".

Le président BLACK.—"Les paroles ne pouvaient être interprétées qu'ainsi et non autrement. Je dois insister pour que l'hon. député retire son insinuation".

M. POULIOT.—"Par considération pour vous personnellement, M. l'orateur..."

Voix à droite.—"Non, non".

Des députés.—"Retractez".

M. POULIOT.—"Je n'ai fait aucune remarque sur le passé, j'ai dit ce que je voulais pour l'avenir".

L'hon. M. CAHAN.—"Retractez".

M. POULIOT.—"Je ne veux pas être désagréable pour aucun honorable député".

Des députés.—"Retractez".

M. POULIOT.—"Est-ce un crime de marquer une lettre personnelle ?"

Le président BLACK.—"Il n'y a ni ci ni ça. Je demande que l'hon. député retire son insinuation que le ministre de la Marine marque comme privées et confidentielles certaines lettres demandées par un ordre de la Chambre. C'est une accusation des plus injustes (most unfair)".

M. POULIOT.—"Je vais employer les paroles du ministre de la Marine. Si ce n'est pas parlementaire, je le retire. C'est exactement ce qu'il a dit l'autre jour".

Un député.—"Retractez".

M. POULIOT.—"Je n'écoute pas Long Lake (le Dr Cowan) il n'a pas la parole. Je m'adresse à M. l'orateur, pour qui j'ai le plus grand respect".

Le président BLACK.—"Sans doute le langage de l'hon. député n'était pas parlementaire. J'ai rendu ma décision et je lui demande maintenant de retirer ses paroles".

M. POULIOT.—"Je me servirai des mêmes expressions que le ministre de la Marine a employées, lui, l'autre jour".

Le président BLACK.—"Des remarques non parlementaires employées dans le passé ne constituent pas une garantie de parler un tel langage en aucun temps. L'hon. député doit retirer sa remarque."

M. POULIOT.—"Si ces paroles ne sont pas parlementaires je les retire".

L'hon. M. DURANLEAU.—"M. l'orateur, je ne puis pas permettre non une insinuation mais une affirmation de faits."

Des députés.—"A l'ordre".

M. POULIOT.—"A l'ordre. Le ministre n'a pas le droit de parler. A-t-il le droit de parler à ce moment quand je ne le puis ? A ce stage il n'y a pas de privilège pour cet hon. monsieur, ce Von Tirpitz rasé".

Des députés.—"A l'ordre".

M. BENNETT.—"M. l'orateur..."

Le président BLACK.—"Le ministre de la Marine a été amené dans la discussion".

M. BENNETT.—"Puis-je demander au sténographe de lire les paroles de l'hon. député de Témiscouata (M. Pouliot) en réponse à la déclaration faite par le ministre de la Marine, quand il a demandé que la résolution soit ajournée à demain de manière à ce qu'il n'y ait pas de malentendu quant au langage employé. Elles devraient être lues. C'est le premier pas".

L'hon. M. Ernest LAPOINTE.—En vertu de quelle règle le sténographe pourrait-il être obligé de relire ces paroles ?"

M. BENNETT.—"Le sténographe est un serviteur de la Chambre et pour que ma mémoire soit exacte quant à ce que l'hon. député a dit, je désire que ses paroles soient lues. L'orateur ne l'a pas entendu, ainsi qu'il l'a déclaré, parce qu'il y avait des interruptions et qu'il ne pouvait pas entendre. En conséquence, la Chambre a le droit de connaître ce langage. Le premier pas est d'avoir la déclaration de l'hon. député et la Chambre doit savoir ce qu'il a dit".

L'hon. M. LAPOINTE.—Ce n'est pas le sténographe qui doit faire cette lecture. Ca ne s'est jamais fait".

M. POULIOT.—"Non seulement cela devrait être lu, mais il faudrait l'apprendre par coeur".

M. BENNETT.—"C'est un défi".

Le président BLACK.—"Suivant la procédure le greffier doit prendre note des paroles prononcées par l'hon. député".

M. BENNETT.—"Le greffier ne peut prendre note que de ce que le sténographe lui donne".

M. POULIOT.—"Je me suis rendu à la demande de votre honneur dans des termes qui vous ont donné satisfaction. Vous êtes le maître de cette Chambre et quand vous êtes satisfait je ne vois pas pourquoi d'autres députés ne le seraient pas".

L'hon. M. DURANLEAU.—"J'ai soulevé une question de privilège et je crois que j'ai le droit de donner des explications. L'hon. député de Témiscouata a affirmé que j'avais altéré certaines lettres après qu'elles les avaient été reçues à mon bureau".

M. POULIOT.—"A l'ordre. Je n'ai pas dit cela".

L'hon. M. DURANLEAU.—"Je dis que cette déclaration est absolument fausse. Mon hon. ami est chanceux de la faire en Chambre, parce qu'autrement il serait obligé de fournir ses preuves".

M. POULIOT.—"Ma seule réponse est, ah ! ah !"

L'hon. M. DURANLEAU.—"Je dois dire à cette Chambre qu'aucun document n'a jamais été altéré par moi-même ou mes officiers à ma connaissance".

M. POULIOT.—"Nous le répeterons sur les hustings".

M. BENNETT.—"Cette question n'affecte pas plus le ministre qu'elle affecte les autres députés. La résolution se lit comme suit (M. Bennett lit la résolution). C'est le premier document qui a été lu aujourd'hui. Le document suivant auquel l'hon. député réfère a été discuté et je lui ai demandé de retirer sa question, ce à quoi il a bien voulu consentir et avec raison, à mon avis".

M. POULIOT.—"Je préfère de beaucoup le très hon. Premier Ministre à quelques-uns de ses collègues".

M. BENNETT.—"Le ministre de la Marine a demandé que cette résolution soit ajournée, ce que M. l'Orateur a noté. C'est alors que l'hon. député s'est servi d'un langage qui, à mon avis, n'était pas parlementaire. Comme je l'ai indiqué, la procédure à suivre était de faire lire par le greffier les paroles qui avaient été prononcées, mais il aurait été dans l'obligation de dépendre du sténographe des débats de qui il aurait pu obtenir ce renseignement, parce qu'il n'est pas lui même un sténographe. A cause du défi et des remarques subséquentes de l'hon. député de Témiscouata, je lui demande s'il n'est pas disposé à faire ce que, je crois, son bon sens et la courtoisie des débats devraient lui suggérer comme la chose à faire s'il ne croit pas qu'il devrait retirer sans réserve les expressions qu'il a employées et cela afin de maintenir un décorum convenable dans cette Chambre. Je connais l'hon. député depuis des années et j'espère encore que son respect pour les traditions parlementaires l'engagera à faire ce qu'il peut trouver un peu difficile dans le moment. Chacun de nous pourrait trouver la chose difficile, mais je crois que son bon sens lui fera admettre que c'est la seule chose à faire. Je lui demande encore une fois de suivre ce conseil pour le bénéfice de cette institution, la Chambre des Communes, et pour la dignité des débats. Il a laissé entendre qu'on pouvait inscrire sur une lettre qu'elle était personnelle et confidentielle, quand, en réalité, elle ne l'était pas. C'est ce que cela signifie ou cela ne veut rien dire. Je ne crois pas que la Chambre des Communes ou le gouvernement puisse conduire les affaires publiques si d'honorables députés font des déclarations semblables. Il y a le comité des privilèges et élections auquel l'hon. député peut référer la question. Je ne crois pas que cela vaudrait la peine pour quelqu'un d'être dans la vie publique s'il doit se faire dire par un de ses collègues en Chambre qu'une certaine question peut être ajournée jusqu'au lendemain, pourvu qu'il ne fasse pas dans l'intervalle une chose qui en loi constituerait un faux. C'est ainsi que je soumets la chose à l'hon. député".

M. POULIOT.—"A quoi le très hon. député s'objecte-t-il dans mes remarques ? Quels sont les mots auxquels il s'objecte ?"

M. BENNETT.—"Ma mémoire ne me permet pas de répéter exactement ces paroles, mais le sens de la remarque était : "pourvu qu'elles ne soient pas marquées privées et confidentielles entre le moment présent et celui auquel elles devront être produites".

M. POULIOT.—"M. l'Orateur, je crois que la question a été réglée par vous - même parce que vous êtes assis et paraissez entièrement satisfait de ce que j'ai dit. Je suis heureux de répéter que ce que j'ai fait, je l'ai fait par considération personnelle pour Votre Honneur et je n'éprouve aucun regret d'avoir suivi une telle ligne de conduite".

Le président BLACK.—"Je ne désire pas qu'aucun hon. député prenne aucune décision par considération personnelle pour moi. Les paroles n'étaient pas parlementaires et n'auraient pas dû être prononcées et la demande qui a été faite à l'hon. député était qu'il les retire".

M. POULIOT.—"C'est ce que j'ai fait".

Le Président BLACK.—"L'hon. député l'a fait de mauvaise grâce, il devrait retirer sa remarque d'une manière non equivoque".

M. POULIOT (lisant dans le Hansard que lui a passé l'hon. M. Lapointe) — "M. l'Orateur, je m'incline devant votre décision et je reconnais que les paroles prononcées ne sont pas parlementaires. En conséquence je vous demande de les retirer". J'emploie exactement la même expression que l'hon. ministre de la Marine (M. Duranleau) telle que publiée à la page 3015 du Hansard et j'y réfère la Chambre".

M. BENNETT.—"La dernière déclaration de l'hon. député est satisfaisante. Cependant, je ne crois pas qu'aucun député de cette Chambre ne devrait dire qu'il accomplit une certaine action par considération pour l'Orateur quand ses remarques constituent une critique de l'intégrité et de l'honnêteté des honorables députés de cette Chambre. Si l'hon. député pense que de telles remarques sont parlementaires, alors je ne crois pas que la vie publique vaille la peine d'être vécue".

M. POULIOT.—"Le Premier Ministre ne croit-il pas qu'il m'a fallu faire un très grand effort pour faire miennes les paroles du ministre de la Marine ?"

L'incident est clos.

M. BENNETT.—"Je suis heureux de pouvoir informer la Chambre que le traité commercial signé par l'Australie est arrivé à San Francisco et sera transporté à Ottawa par la poste aérienne. Je pourrai en informer la Chambre mercredi".

La Chambre en comité plénier (M. Ernst au fauteuil) étudie le projet amendant la loi du revenu consolidé et de la vérification qui assure la création d'un poste de contrôleur du revenu et augmente les pouvoirs de l'auditeur général.

Le Premier Ministre explique sa mesure. M. Armand LaVergne (redingote noire avec rosette et rabat blanc au col) vient reprendre sa place au fauteuil de président du comité.

La mesure qui est rapidement adoptée, pourvoit à la mise à la retraite du contrôleur du revenu lorsqu'il aura 70 ans.

La Chambre en Comité Plénier (M. LaVergne au fauteuil) étudie le projet créant une Commission du Tarif.

M. Ilsley (libéral Hants-Kings).—"Je considère que le gouvernement ne devrait pas nommer les membres de cette Commission pour dix ans".

M. HANBURY (libéral Vancouver-Sud). — "J'ai l'intention de proposer que le bill soit amendé pour que la durée des fonctions ne soit pas fixée à dix ans. Le chef de l'opposition a dit clairement que lorsque le gouvernement sera défait — et cela ne devrait pas tarder — le parti libéral ne pourra maintenir en office ces commissaires du tarif. Je propose donc que les commissaires ne soient nommés que pour le bon plaisir du gouvernement".

M. BENNETT.—"Nous croyons que le moyen d'avoir des hommes de valeur, c'est de les nommer pour dix ans".

M. KING.—"Le Premier Ministre crée un soupçon en voulant nommer ces commissaires pour dix ans. Il a dit lui-même qu'un parlement ne doit pas lier un autre parlement".

M. BENNETT.—"Pour des dépenses d'argent".

M. KING.—"Aux dernières élections, les conservateurs n'ont pas dit qu'ils élèveraient le tarif aussi haut et qu'ils nommeraient une Commission du Tarif pour dix ans. La mesure que nous étudions est basée sur la loi américaine mais le gouvernement des Etats-Unis n'a pas fixé la durée de sa commission. Nous ne nous opposons pas aux salaires des commissaires mais à leur nomination pour une si longue période. Le Premier Ministre l'a admis, il crée une nouvelle cour fédérale avec de larges pouvoirs. Il l'a substituée aux tribunaux existants. Les esprits impartiaux — pas les esprits critiques — demanderont pourquoi il insiste tant pour nommer cette cour pour dix ans. Le Premier Ministre a déclaré clairement que le parlement ne doit pas lier un autre parlement. (M. King lit les paroles de M. Bennett) Lorsque nous avons proposé le vote d'un octroi pendant 30 ans pour l'entretien et l'embellissement de la capitale, mon très honorable ami (M. Bennett) s'y est opposé en disant que nous devions pas engager les parlements de l'avenir. (M. King relit des passages de discours de M. Bennett dans lesquels le Premier Ministre d'aujourd'hui a tenu un langage semblable à celui de M. King, lorsqu'il était au poste de chef de l'opposition) Il n'y a pas de meilleur argument en faveur de notre amendement que les paroles du Premier Ministre actuel qui proposa un amendement en cette occasion. (appl. à gauche)

M. BENNETT.—"Le Chef de l'Opposition a cité les paroles que j'ai prononcées en 1929 au sujet d'une mesure qui engageait le gouvernement pour des dépenses dans l'avenir. Lorsque j'ai prononcé ces paroles j'ai proposé un amendement. Mon très honorable ami (M. King), trouvait alors que j'avais tort et il a voté contre mon amendement avec sa majorité. Aujourd'hui, en 1931 il trouve que j'avais raison en 1929. Nous voulons nommer trois commissaires qui auront les pouvoirs de juges pour vérifier ou découvrir des faits. Pourquoi un changement de gouvernement devrait-il empêcher cette découverte et cette vérification des faits ?"

L'hon. M. STEWART (Edmonton). —"Nous avons l'expérience du passé sur ce point".

M. BENNETT.—"Je considère que ce tribunal doit poursuivre son travail quelque soit le résultat des élections. Comment expliquer la nomination des officiers rapporteurs en permanence ? J'en connais qui ont assuré l'élection de députés et ont ainsi influencé le vote du parlement. J'en connais qui ont causé des difficultés à des candidats qui ne partageaient pas leurs opinions politiques".

L'hon. M. STEWART (Edmonton). —"J'ai été traité bien justement".

M. BENNETT.—"Pas surprenant, c'est vous qui l'aviez nommé". (rires)

A 6 heures la séance est suspendue.

A 8 heures, la Chambre adopte en 3ième lecture le projet pour réduire de $5,000 à $1,200 les rentes viagères.

La Chambre en Comité des Subsides étudie les crédits du ministère du Revenu National.

L'hon. M. RYCKMAN.—"Malgré la diminution des revenus, il a fallu augmenter le personnel. Les salaires étaient de $777,480 l'an dernier. Cette année, il se chiffreront à $821,310. Il y a eu plus de travail qu'avant. Si le travail diminue, ou si la Commission du Tarif enlève au département des responsabilités, les crédits s'en ressentiront".

Le Comité a voté six item du budget de l'hon. M. Ryckman.

En réponse à l'hon. M. Ian MacKenzie et à M. M. Hanbury, le ministre déclare que les officiers du service préventif font des efforts concentrés pour mettre fin à la contrebande en Colombie Britannique. On a déjà obtenu des résultats satisfaisants.

Après avoir voté tous les crédits de l'hon. M. Ryckman, on passe à ceux de l'hon. M. Hugh Guthrie, ministre de la Justice. Sans aucune discussion tous les crédits de l'hon. M. Guthrie sont votés.

Le comité des subsides revient aux crédits du ministère du Commerce.

M. Hanbury (Vancouver - Sud) trouve que l'on ne devrait pas faire de propagande auprès des Canadiens, qui sont assez patriotes pour comprendre qu'ils doivent encourager les industries de leur pays.

M. Blair (Wellington-Nord), l'hon. M. Stewart (Edmonton) et M. Young (Weyburn) critiquent la distribution du fameux "credo" (protectionniste) de l'hon. M. Stevens.

M. PORTEOUS.—"Qui payait les annonces du ministère du Commerce sous l'ancien gouvernement ?"

M. YOUNG.—"Quelles annonces ?"

M. PORTEOUS.—"Les annonces: Votez libéral". (rires)

Le député de Weyburn dénonce la protection.

M. YOUNG.—"Je ne comprends pas cette idée que si on paie $7 pour une paire de chaussures protégée par le tarif on aide l'ouvrier canadien. Si je paie ces chaussures $4 la paire il me reste $3 et l'ouvrier canadien a autant de salaires. Or, le "credo" du ministère du Commerce est de la propagande pour cette politique de protection". (appl. à gauche)

M. Tom. MCMILLAN (Huron-Sud). —"Je demande au ministre des Pêcheries s'il approuve le paiement de cette propagande par le public (l'hon. M. Rhodes se contente de sourire). Je demande au ministre des Travaux Publics s'il approuve le paiement de cette propagande".

L'hon. M. STEWART (Leeds). — "Oui". (rires)

M. MCMILLAN.—"Je demande au ministre de la Défense Nationale s'il approuve cela, lui ?"

L'hon. M. SUTHERLAND.—"Certainement que je l'approuve".

Le président du Comité (M. COWAN).—"L'hon. député de Huron-Sud devrait s'adresser au président".

M. MCMILLAN.—"Eh bien, M. le Président, par votre intermédiaire je demande à tout le cabinet s'il approuve cela. Pas de réponse. J'espère que le Premier Ministre reparaitra sur les tribunes où il a parlé l'an dernier. Il verra alors comment il sera reçu s'il fait la profession de foi contenue dans ce "credo".

M. John VALLANCE.—"Est-ce qu'il ne serait pas plus profitable d'annoncer notre blé ?"

L'hon. M. STEVENS.—"Nous avons vendu 40% de plus de blé que l'an dernier dans la même période".

M. BENNETT.—"Je ne vois pas pourquoi toutes ces critiques contre une propagande en faveur de nos industrie. Il y a peu de députés en cette Chambre qui n'ont pas demandé une protection quelconque pour une industrie locale. Mon honorable ami de Weyburn (M. Young) ne peut s'attendre à ce que nous mettions à la porte de ce pays les industries existantes. Notre gouvernement a l'intention de donner une chance aux Canadiens de faire concurrence aux étrangers dans l'industrie. (appl. à droite) Que mon honorable ami de Huron-Sud (M. McMillan) aille donc dire dans l'Ontario qu'il s'est opposé à ce que les Canadiens aient chance égale avec les étrangers dans l'industrie. Le gouvernement ne veut pas mettre de prime à l'inefficacité et à l'incapacité. Le dumping ne sera pas toléré sur nos marchés".

Voix à gauche.—"Arrêtez-le donc, vous, le dumping".

M. BENNETT.—"J'essaie de l'arrêter (appl. à droite). Nous avons été élus sur la promesse que nous imposerions un tarif pour protéger nos industries. C'est ce que nous faisons. Ce que je dis pour les industries manufacturières s'applique à l'agriculture. Ce n'est pas à cette heure grave d'une crise économique que nous allons oublier nos engagements et laisser ruiner nos industries". (appl.)

M. YOUNG.—"Pourquoi payons-nous la gazoline plus cher qu'aux Etats-Unis ?"

M. BENNETT.—"Parce que nous ne produisons pas l'huile brute".

L'hon. M. LAPOINTE (souriant). —"Et le beurre ?"

M. YOUNG.—"Nous ne voulons pas ruiner nos industries mais la politique tarifaire du gouvernement va les ruiner. Nous vendons notre blé sur tous les marchés du monde. Nous voulons avoir le droit d'acheter sur tous les marchés du monde".

L'hon. M. Fernand RINFRET.—"Le débat démontre que la propagande faite par le gouvernement est très discutable. Nous n'avons pas d'objection à ce que les annonces du ministère du Commerce contiennent des faits ou des statistiques. Mais nous ne pouvons admettre que cette publicité soit de la propagande politique. Il n'y a pas de doute que la publication de ces annonces n'avait d'autre but que de répandre la politique du "Canada d'abord" qui, d'après moi, est la politique du "Canada tout seul". Si on avait diminué de ce montant les taxes qui pèsent sur lui, le peuple en eut été fort satisfait". (appl. à gauche)

L'item de la publicité ($250,000) est voté.

La Chambre en Comité Plénier reprend l'étude du projet créant une Commission du Tarif.

M. BENNETT.—"Mes honorables amis de la gauche ont dit qu'en principe ils étaient en faveur de cette mesure. Pour notre part, nous croyons à un tarif et nous créons un tribunal qui étudiera à la lumière des faits où il sera nécessaire de donner un tarif protecteur".

M. KING.—"Ce à quoi nous nous objections c'est le fait que le gouvernement enlève au Parlement le droit d'imposer un tarif pour le confier à un tribunal. (appl. à gauche) Le tarif est une taxe et cette Commission aura le pouvoir de taxer, un pouvoir qui n'appartient qu'au Parlement".

Le Chef de l'Opposition déclare qu'il y a un grand principe en jeu.

M. KING.—"Lorsque nous irons devant le peuple, le Premier Ministre verra qu'en créant un tribunal au-dessus du Parlement, en défiant la volonté populaire, il a obtenu de bien faibles résultats". (appl. à gauche)

M. ILSLEY.—"La Commission du Tarif aux Etats-Unis est composée de trois démocrates et de trois républicains".

L'hon. M. RINFRET.—"La Commission du Premier Ministre sera composée de deux conservateurs et d'un tory". (appl. et rires à gauche)

A 11 heures, le Président du Comité interrompt l'hon. M. Rinfret et la séance est ajournée.

A ST-COEUR DE MARIE

Le temple de St-Coeur de Marie recevra d'ici à quelques jours une toiture neuve. En effet, samedi dernier, les francs tenanciers de la paroisse faisaient approuver un contrat de réparations et demandaient un permis de construction pour la somme de $2,400.00. C'est la maison Eugène Falardeau, Limitée, qui a obtenu le contrat.

ST-NICOLAS

Mariage Olivier-Desrochers. — Lundi le 29 juin, par une température idéale, un soleil radieux, avait lieu en notre église, richement décorée pour la circonstance, le mariage de Mlle Emérentienne Olivier, fille adoptive de M. et Mme Aimé Olivier, avec M. Louis-Georges Desrochers, fils de M. et Mme Emile Desrochers. La bénédiction nuptiale leur fut donnée à 9 heures par M. le curé Armand Bergeron, de notre paroisse, tandis qu'un programme musical fut exécuté par les parents et amis des nouveaux époux.

La mariée, qui était accompagnée de son père adoptif, M. Aimé Olivier, était à ravir dans un modèle "Raoul Jean" de crêpe georgette blanc avec incrustations de dentelle française et un grand chapeau de "Malines" blanc avec noeud de velours de même ton, souliers et gants blancs. Le seul bijou qu'elle portait consistait en un pendantif de platine serti de pierres du Rhin et de perles, cadeau de son époux. Elle tenait un bouquet de roses "Pernet" et de muguets.

Mlle Reine Desrochers, soeur adoptive de la mariée, agissait comme dame d'honneur et portait une robe de georgette et de tulle "Rose Opalin", modèle "Claude Monet", un grand chapeau de Babou avec noeud de gros grain blanc, souliers, bas et gants blancs; elle tenait un bouquet de roses "Ophélie" et de lis. La demoiselle d'honneur, Mlle Jeannette Pilon, de Charny, portait une robe de georgette Canary, modèle "Vionnet" avec incrustations de Chantilly, un chapeau de "Panamalaque" blanc avec noeud de velours gros grain "Canary", des fourrures de martres de Russie, souliers, bas et gants blancs. Elle tenait un bouquet 'Colonial de roses Sweetheart'. Les deux petites bouquetières, Mlles Lucille et Annette Olivier, de Charny, portaient des robes de même style, l'une rose et l'autre blanche, chapeaux d'organdi appropriés à leurs toilettes; elles tenaient des bouquets de roses "Columbia". Le petit page, M. Roger Olivier, de Charny, portait l'uniforme de velours noir avec veston blanc. Les garçons d'honneur étaient MM. Nazaire-Ep. Olivier et Edmond Olivier, de St-Bruno, tous deux frères de la mariée.

Après la cérémonie nuptiale, tous les invités se rendirent à la magnifique et spacieuse résidence de M. et Mme Aimé Olivier, où la gaieté ne cessa de régner parmi cette nombreuse assistance. Des musiciennes de talent exécutèrent de bien jolis morceaux, vieux et jeunes nous firent entendre de jolies chansons auxquelles les applaudissements faisaient répéter à nos bonnes vieilles mères de 90 ans les chansons si bien goûtées de tous.

M. et Mme Aimé Olivier surent faire les honneurs de leurs salons avec tout le tact et la distinction qu'on leur connaît. A midi, tous étaient conviés à prendre place aux tables décorées et garnies de fleurs et de mets les plus succulents. Chacun fit honneur à son plat avec un appétit frugal. Pendant le dîner, plusieurs santés furent proposées et répondues par des orateurs de talent et en des termes bien à propos.

M. Nazaire Dion, Jr., proposa la santé des dames, répondit par M. J.-Wilf. Pilon, qui rappela, en termes choisis, les qualités des familles ancêtres Olivier-Desrochers, et rappelant aux jeunes époux les nombreux devoirs à remplir dans l'union conjugale, et il fut applaudi de tous.

M. Nazaire Olivier, de Montréal, proposa la santé des mariés, et s'acquitta fort bien de sa tâche. Plusieurs autres santés furent aussi proposées et répondues par d'éloquents orateurs.

A quatre heures, nos joyeux mariés nous quittèrent pour leur voyage de noces à Montréal. Ils font le trajet en auto.

Pour voyager, Mme Desrochers portait un costume "Saint-Claire" brun Manille et sable, chapeau de balibantal de même ton, fourrures d'écureuil, souliers et gants de chevreau bruns, un bouquet de roses au corsage. Nous leur souhaitons une heureuse carrière. Ils ont reçu de nombreux et riches cadeaux. A leur retour, ils résideront au No 9 1-2, rue St-Jean, Québec.

Etaient invités : M. et Mme Emile Desrochers, parents du marié, M. et Mme Nazaire Olivier, parents légitimes de la mariée, Mme Vve Antoine Paquet, de Québec; Mme Vve Modeste Demers, Mlle Mariette Desrochers, de New-York, Mlle Estelle Olivier, M. Nazaire Olivier, M. Lorenzo Olivier, Mlles Jeannette, Antonia, Jacqueline, Yvette, Laure, Alice et Cécile Desrochers, MM. Philippe, Lorenzo, Charles et Henri Desrochers, M. et Mme Jos. Beaudet, de Québec, M. et Mme Albert Lacroix, de Québec, Mme Vve Thimothée Demers, de St-Lambert, M. et Mme Alp. Desrochers, M. et Mme Arthur Lamontagne, M. et Mme Nazaire Olivier, de Montréal, M. et Mme Emile Olivier, M. et Mme Albert Olivier, M. et Mme Bruno Olivier, M. Hermann Olivier, tous de Lewiston, Mme Vve François Méthot, de Boston, M. et Mme François Demers, de St-Romuald, M. et Mme Alphonse Demers, de St-Romuald, M. Noël Demers, de St-Agapit, M. et Mme Amédée DeBlois, de Trenton, N.-J., M. et Mme Philippe Olivier, de St-Bruno, M. Edmond Olivier, de St-Bruno, M. et Mme Benj. Moffet, de Montréal, M. et Mme Arthur Olivier, de Québec, M. J.-W. Pilon, de Charny, Mme Vve Jos. Gagnon, M. et Mme Thimothée Gagnon, M. et Mme Raymond Olivier, de Charny, M. et Mme Nazaire Fréchette, de Le Pas, Man., M. et Mme Octave Olivier, M. et Mme Alfred Demers, M. et Mme Alfred Allard, M. et Mme Adolphe Demers, de Danville, M. Isidore Olivier, maire de St-Nicolas Nord, M. Samuel de Beaurivage, M. et Mme Benjamin Gosselin, M. et Mme Nazaire Dion, Jr., M. et Mme Joseph Allard, M. et Mme Léon Rhéaume, M. et Mme Ferdinand Baron, M. Firmin Lambert, Mme Vve Odina Plante, M. et Mme Théodore Genest, M. et Mme Philippe Desrochers, M. et Mme Noël Méthot, M. et Mme Joseph-Arthur Méthot, M. et Mme Edouard Gingras, M. et Mme Albert Gosselin, M. et Mme Léon Allard, M. Benj.-Edouard Gosselin, M. et Mme Nazaire Dion, Sr., M. et Mme Maurice Allard, M. et Mme Hermann Allard, M. Delphis Allard, M. et Mme Samuel Fréchette, M. et Mme Basile Lambert, Mlles Estelle Olivier, Emilienne Desrochers, Simonne, Germaine, Alfredine et Yvonne Demers, Thérèse, Madeleine, M.-Anne Desrochers, Annette, Yvonne Gagnon, M.-Irène Allard, Jeannette, Jeanne d'Arc Pilon, de Charny, Rolande Gosselin, Yvette Gagnon, Colette, Germaine, Adrienne et Madeleine Demers, Rose-Alma Baron, Léontine Allard, Angélina Méthot, Homeline, Emilienne Filteault, Emeline Olivier, Lucille, Marie-Paule et Annette Olivier, Lucille Martineau, MM. Raymond et Arthur Allard, Nicolas Desrochers, Lucien, Albéric et Roland Allard, Albéric, Alonzo, Alfred et Rosaire Gagnon, Wilfrid Desrochers, Réal, Paul-Marcel Gosselin, Paul-Emile Baron, Gilbert Allard.

Nous n'avons que des félicitations et des remerciements à M. et Mme Aimé Olivier en cette occasion.

L'"Ascania" est entré dans le port de Québec vers 1 heure hier matin venant directement de Gaspé. M. Ulric Beauchemin est l'ingénieur-en-chef du Service Hydraulique du Canada à bord du navire.

ADOPTION DU PROTOCOLE DU PLAN HOOVER

(Suite de la première page)

soulagé, le président Hoover a annoncé en souriant un accord en principe, hier, sur son projet d'un moratoire d'un an.

La France a finalement accédé aux instances des Etats-Unis sur les points que le gouvernement américain tenait à faire respecter dans ce plan. L'accord conclu porte sur le principe, avec l'entente que les détails en seront travaillés par des experts techniques et financiers.

Cette solution des détails peut prendre plusieurs semaines, mais le président a souligné que le moratoire "est moralement en vigueur depuis le 1er juillet".

SOULAGEMENT A LONDRES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 7. — La nouvelle de l'accord conclu à Paris au sujet du plan Hoover a été accueillie ici avec un soupir de soulagement. Plusieurs politiciens et hommes d'Etat, ainsi que des financiers avaient passé la soirée à suivre la tournure des événements dans la capitale française au moyen du téléphone et du télégraphe. Le public lui-même s'intéressa beaucoup plus que d'habitude à cet événement international.

FLOCONS DE BLÉ ENTIER GRILLÉS
"FORCE"
Riche en éléments nutritifs qui feront développer votre enfant.
Faite de blé canadien au Canada

UNE NOUVELLE PAROISSE

Elle portera le nom de Ste-Marthe.

La Gaspésie vient de se voir doter d'une nouvelle paroisse. S. E. Mgr Ross, évêque de Gaspé, a décidé récemment de réunir les missions de Cap aux Renards, Marsouin et Rivière à la Martre, pour former la paroisse de Ste-Marthe. Ces missions étaient desservies autrefois, par M. l'abbé Léon Laberge, aujourd'hui curé à l'Anse aux Griffons. La nouvelle paroisse comprend 75 familles et une population de 500 âmes. Elle est desservie par M. l'abbé Albert Lamontagne.

M. W. Max a failli trouver la mort samedi dernier, dans les eaux du fleuve St-Laurent, en face de Sillery. Le jeune homme était descendu sur la grève avec quelques compagnons pour passer la journée. Au cours de l'après-midi, il demanda à un de ses amis de lui attacher les mains et les pieds déclarant qu'ainsi ficelé il ferait un plongeon dans les eaux du fleuve. Il tint parole, mais ses amis ne le voyant pas revenir à la surface, appelèrent M. Nestor, un habile nageur, qui se trouvait là. M. Nestor ramena le jeune homme. Celui-ci ne recommencera pas son exploit.

NOUVELLE EGLISE

Mgr Lamarche en bénit la pierre angulaire à St-Jean de Bréboeuf.

Son Excellence Mgr Lamarche, évêque de Chicoutimi, a béni, dimanche après-midi, la pierre angulaire de la nouvelle église St-Jean de Bréboeuf, à Roberval. Une foule de citoyens de Roberval et de tout le comté assistaient à l'imposante cérémonie. Assistaient Son Excellence, MM. les abbés Georges Tremblay, curé de la nouvelle paroisse, et Bourgoing, curé de Notre-Dame de Roberval. Mgr Lamarche lui-même donna le sermon de circonstance, commentant le verset de l'apôtre saint Paul: "Le fondement sur lequel tout repose est le Christ-Jésus".

UNE ARRESTATION

Un homme est accusé de propagande communiste.

Un propagandiste de l'Université Ouvrière de Montréal a été arrêté, hier après-midi, à Thetford Mines, sur la plainte de quelques citoyens, ouvriers miniers de la région. La plainte que l'on a portée contre cet homme est en vertu de l'article 134 du code criminel. Il est allégué que le prévenu a semé des idées communistes, invitant les ouvriers à se révolter contre les patrons. Arrêté, on a découvert qu'il était l'un des chefs communistes de l'Université Ouvrière de Montréal. On dit que la ville de Thetford Mines a été visitée à plusieurs reprises par ces délégués ouvriers.

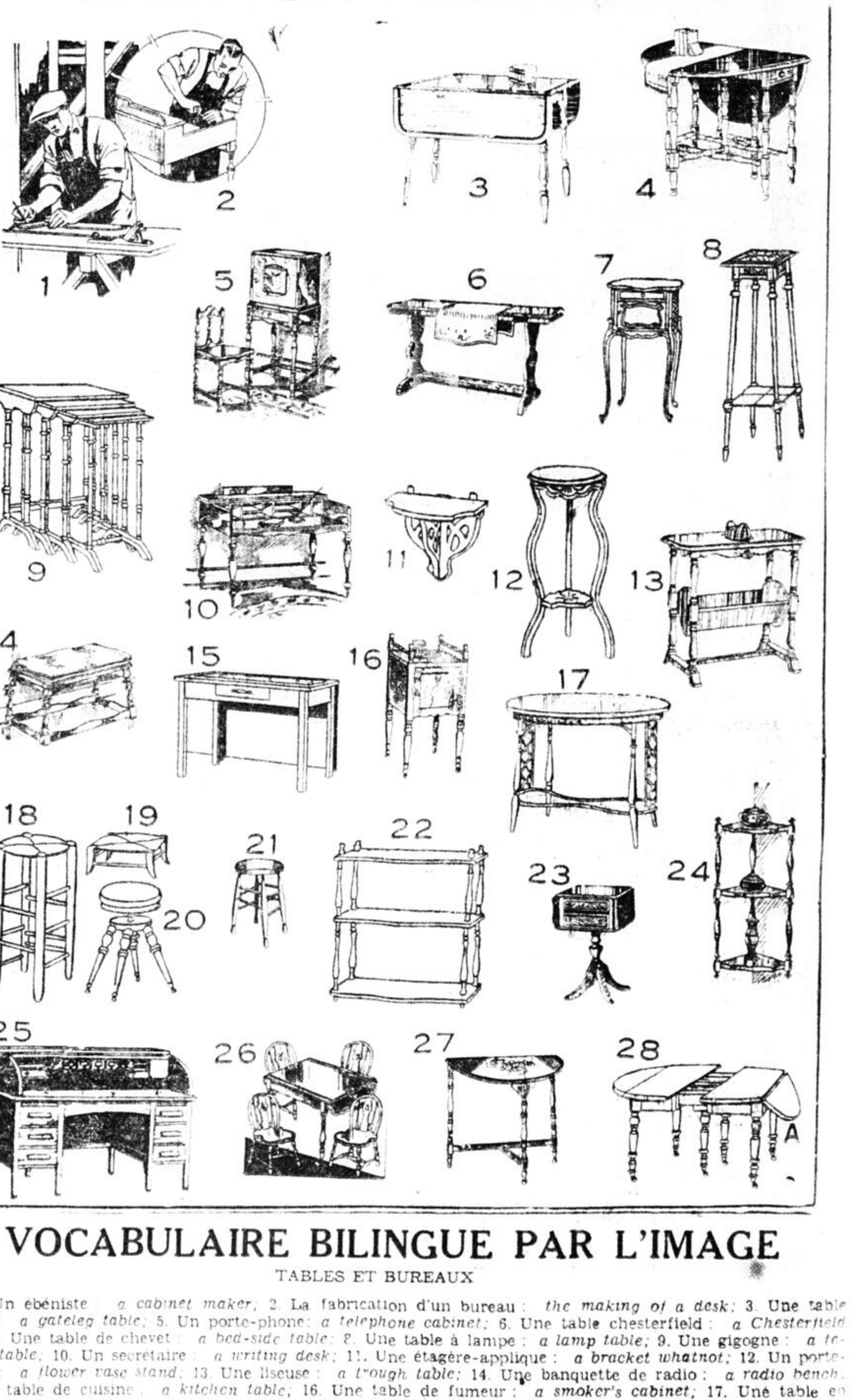

VOCABULAIRE BILINGUE PAR L'IMAGE

TABLES ET BUREAUX

1. Un ébéniste : *a cabinet maker*; 2. La fabrication d'un bureau : *the making of a desk*; 3. Une table pliante : *a gateleg table*; 5. Un porte-phone : *a telephone cabinet*; 6. Une table chesterfield : *a Chesterfield table*; 7. Une table de chevet : *a bed-side table*; 8. Une table à lampe : *a lamp table*; 9. Une gigogne : *a telescope table*; 10. Un secrétaire : *a writing desk*; 11. Une étagère-applique : *a bracket whatnot*; 12. Un porte-potiche : *a flower vase stand*; 13. Une liseuse : *a trough table*; 14. Une banquette de radio : *a radio bench*. 15. Une table de cuisine : *a kitchen table*; 16. Une table de fumeur : *a smoker's cabinet*; 17. Une table en osier : *a wicker table*; 18. Un tabouret de bureau : *an office stool*; 19. Un pose-pieds : *a foot stool*; 30. Un tabouret de piano : *a piano stool*; 21. Un tabouret de comptoir : *a counter stool*; 22. Une étagère : *a counter stool*; 22. une étagère : *a whatnot*; 23. Un porte-bijoux : *a jewel cabinet*; 24. Une étagère d'angle : *a corner whatnot*; 25. Un bureau d'affaires : *a roll-top desk*; 26. Une table à cartes : *a card table*; 27. Une demi-lune : *an end table*; 28. Une table à rallonge : *an extension table*; A) abattant : *frap, leaf*.

QUESTION. 1. Qu'est-ce qu'un EBENISTE ? — C'est un ouvrier qui fait des meubles.

Q.—Que fait Monsieur Larose ? — Il fait des marques sur une planche au moyen d'un CRAYON et d'une EQUERRE. Près de lui est un RABOT.

Q.—D'où viennent les expression LES TRETEAUX POLITIQUES, MONTER SUR LES TRETEAUX ? — Comme les orateurs politiques, les charlatans, les opérateurs forains, les saltimbanques parlent souvent sur des tribunes ainsi dressées, ces expressions sont faciles à expliquer quant à leur provenance et à leur signification. L'expression MONTER SUR LES TRETEAUX a aujourd'hui un sens plus noble; elle signifie: se faire acteur.

4. Qu'a de particulier cette TABLE PLIANTE ? — Lorsque les deux ABATTANTS sont baissés, elle occupe bien peu d'espace. L'abattant est maintenu horizontalement, soit par un COULISSEAU (barre de bois que l'on tire), soit par un PATIN (pied pivotant). Chacun des supports arqués sur lesquels bascule un berceau ou une berceuse se nomme aussi PATIN.

5. Quel est ce petit meuble ? — C'est un PORTE-PHONE ou table de téléphone. A l'intérieur est placé un appareil téléphonique.

7. Où se place la TABLE DE CHEVET ? — A la tête du lit. On y met sa montre, un réveille-matin, ses bijoux, des allumettes, des remèdes, etc.

8. Que met-on ordinairement sur une SELLETTE ? — Une grosse lampe ornementale.

9. Quel est le nom de cette table ? — C'est une GIGOGNE.

Q.—Pourquoi ce nom ? — Ce nom vient de la mère Gigogne, personne imaginaire dans les jupes de laquelle beaucoup d'enfants se cachent. Ces tables qui se télescopent toutes les unes dans les autres de manière à ne tenir que la place d'une, rappellent la mère Gigogne.

12. Quelle est la forme des pieds de ce PORTE-POTICHE ? — Ils sont CINTRES.

13. A quoi est destinée la partie inférieure de cette TABLE LISEUSE ? — A y ranger des livres.

14. Où se place cette BANQUETTE ? — Devant un récepteur radiophonique, alors que le radiophile s'efforce de capter tel ou tel poste émetteur.

DEVOIR. Selon le cas, composer une phrase en français ou en anglais avec chacun des mots ou expressions ci-dessous :

A) Rallonge, table, abattant, étagère, vivoir, secrétaire, pose-pieds, gigogne, banquette, tabouret.

B) *Card table, writing desk, whatnot, piano stool, foot stool, cabinet maker, table, living-room, lamp table, radio bench.*

REDACTION.—Que se passe-t-il chaque soir à la veillée autour de la TABLE DE FAMILLE ? Que fait votre mère ? Sans doute elle coud, tout en surveillant petits et grands. Et votre père, il lit son journal, je suppose ? Votre grande soeur, elle tricote ou elle brode ? Sans trop de distractions, vous faites vos devoirs, tandis que les plus petits s'amusent. Dites le bonheur que vous ressentez auprès de ce meuble familial, LA TABLE DE FAMILLE.

(Extrait de l'ouvrage de l'abbé Etienne Blanchard : "VOCABULAIRE BILINGUE PAR L'IMAGE". Prix relié : $0.60; franco : $0.68. Chez les libraires ou à l'adresse suivante : L'abbé Etienne Blanchard, Eglise Notre-Dame, Montréal. Timbres acceptés. Demander aussi : *Recueil d'idées* (.60), *Dictionnaire du Bon Langage* (.60), *Manuel du Bon Parler* (.30), *Jeu de Cartes du Bon Parler* (.35), *En garde !* (.40). Ajouter dix pour cent pour frais de port).

AU RADIO

Les programmes de ce soir et demain

MARDI

AU POSTE CKAC

10 h. 30 à 11 h. 45 a. m. — L'ouverture de la Bourse de Montréal.

10 h. 45 à 11 h. 30 a. m. — Chants.

11 h. à 11 h. 30 — Poèmes symphoniques.

12 h. 15 p. m. — Mélodies.

12 h. 30 p. m. — Bourse de Montréal et de New-York.

12 h. 40 à 1 h. 15 p. m. — Récital d'orgue.

3 h. 45 p. m. — Clôture de la Bourse.

4 h. à 4 h. 15 p. m. — Transmission des nouvelles du Nord.

5 h. à 5 h. 30 p. m. — Heure du thé au Ritz-Carlton.

6 h. à 6 h. 05 p. m. — Température. Sommaire des programmes de la journée.

6 h. 05 à 6 h. 15 p. m. — Les artistes américains.

6 h. 15 à 6 h. 45 p. m. —Orchestre du Queen's.

6 h. 45 à 7 h. p. m. —Danse Norvégienne No. 1. — Musique de Grieg.

7 h. à 7 h. 30 a. m. — Orchestre de danse du Windsor.

7 h. 30 à 7 h. 35 p. m. — Baseball.

7h. 35 à 7 h. 45 p. m. — Rex Battle.

8 h. à 9 h. p. m. — L'Heure Provinciale.

9 h. à 9 h. 30 p. m. — Programme du C. N. R.

10 h. 30 à 11 h. p. m. — "A la Claire Fontaine". Alfred Laliberté, pianiste et Robert Choquète, poète.

11 h. à 11 h. 30 p. m. — Danse du Mont-Royal.

AU POSTE CHRC

Midi à 1 heure—Concert par la maison C. Robitaille, Enrg.

ORCHESTRE NOIR ET OR

A 6 heures ce soir mardi, Ludwig Laurier et son orchestre Noir et Or, présenteront au poste WEAF, le programme ci-dessous:

Marche des Géants	Cowen
Sélections de "Tiefland"	d'Albert
Janina	Drumm
One the Grand Canal	Schad
Alegrias	Valverde
Sérénade Hongroise	Joncieres
Momento Capriccioso	Weber
Suite, "Night in Japan"	Braham

L'"HEURE PROVINCIALE"

A 8 heures ce soir mardi, le poste CKAC, transmettra le programme de l'Heure Provinciale dont voici le détail:

Directeur: M. Edouard Montpetit.

Directeur artistique et annonceur: M. Henri Letondal.

Programme de musique avec le concours de Mme Alphonse Thibodeau et du Septuor de l'Heure Provinciale.

1—Causerie:
"L'encyclique Quadragesime Anno.
M. Charlemagne Rodier, C. R.
2—Ouverture:
"Le Songe d'une Nuit d'Eté . . . . . F. Mendelssohn
3—Chant:
"Adieu, notre petite table" (Manon) . . . . . Massenet
Mme Alphonse Thibodeau
4—"Romance en Fa" op. 50 . . . . . L. van Beethoven
Pour violon et orchestre
Soliste: M. Albert Chamberland
5—Chant:
"Chanson triste" . . . . . Duparc
Mme A. Thibodeau
6—Grande fantaisie sur l'opéra "Inquisitive Woman" . . . . . E. Wolf-Ferrari
7—Chant:
"Lied" . . . . . César Franck
Mme A. Thibodeau
8—"Mock Morris". Percy A. Grainger

CONCERT SLUMBER

A 11 heures ce soir mardi Ludwig Laurier dirigera aux postes WJZ, WRC et WBAL, le programme dont détail suit:

Ouverture de "Le Calife de Bagdad"	Boieldieu
Orientale	Cui
Danse Macabre	Saint-Saens
Nilfluthen	Strauss

AU C. N. R.

Concert français de ce soir mardi, qui sera transmis par les postes du C N R à 9 heures.

Voici le détail:

Artiste: Mlle Alice Valiquet, soprano

Programme: Love Song— Offenbach

Chant: Ah quand je dors"— List

Romance et deux danses —German

Chant: L'enfant et les sortilèges—Ravel

L'Heure délicieuse— Victor Staub

Grand Opéra: Roméo et Juliette — Gounod

WALTER G. MYERS

L'un des annonceurs les plus populaires et le plus versatile du poste KDKA.

MERCREDI

AU POSTE CKAC

10 h. 30 à 10 h. 45 a. m. — L'ouverture de la bourse.

10 h. 45 à 11 h. a. m. — Chants.

11 h. à 11 h. 30 a. m. — Poèmes symphoniques.

11 h. 30 à 12 h. 15 p. m. — Programme de musique.

12 h. à 12 h. 45 p. m. — Cote de la bourse.

12 h. 45 à 1 h. 15 p. m. — Dr Sanders, organiste.

3 h. 45 à 4 h. p. m. — Cote de la bourse.

4 h. à 4 h. 15 p. m. — Nouvelles du Nord.

5 h. à 5 h. 30 p. m. — Orchestre Ritz-Carlton.

5 h. 30 à 6 h. p. m. — Rapports des marchés.

6 h. à 6 h. 15 p. m. — Clôture de la bourse, nouvelles et température.

6 h. 15 à 6 h. 30 p. m. — Rudy Widoefh, saxophoniste.

6 h. 45 à 7 h. p. m. — Geo. Blake, organiste.

7 h. à 7 h. 15 p. m. — Antoine Maurice, pianiste aveugle.

7 h. 30 p. m. — Résultats du baseball.

7 h. 30 p. m. à 7 h. 45 p. m. — Orchestre Rex Battle.

8 h. à 8 h. 30 p. m. Orchestre Ritz Carlton.

8 h. 30 à 10 h. p. m. — Concert de la fanfare J.-J. Gagnier au parc Lafontaine.

11 h. à 11 h. 30 p. m. — Orchestre du Windsor.

AU POSTE CHRC

Midi à 1 heure. — Concert par la maison C. Robitaille Enrg.

EMERY DEUTSCH

A 3 heures, cet après-midi, mercredi, Emery Deutsch dirigera au poste WABC, le programme dont detail suit:

Sélections de "Il Trovatore"	Verdi
Entr'acte de "Bells of Beaujolais"	Coerne
Intermezzo de "Sigurd Jorsalfar"	Grieg
Habanera	Chabrier
Marigold — Valse	Repper
Menuet de la Symphonie en sol	Mozart

CONCERT A LA N. B. C.

A 8 heures ce soir mercredi, George Dilworth et son orchestre, seront entendus aux postes WENR et CKGW, dans le programme ci-dessous:

I Know a Lovely Garden Ensemble	D'Hardelot
Danse de "La Reine de Saba" Orchestre	Goldmark
I Passed by Your Window Ensemble	Brahe
The Flute Across the Lake Solo de Ténor	Elliott
All Soul's Day Orchestre	Strauss
The Barefoot Trail Ensemble	Wiggers
Down in the Forest Soprano et Ténor	Ronald
Berceuse Ensemble	Brahms

AU POSTE WTAM

A 10 heures 30 ce soir mercredi le poste WTAM transmettra le programme ci-dessous:

Ballet Egyptien Orchestre	Luigini
Chanson Hindoue Selma Bojalad	Rimsky-Korsakoff
Danse Persane Orchestre	Guirand
Ballet de "Kassaya" Orchestre	Delibes
Romance Orientale Selma Bojalad	Rimsky-Korsakoff
Shangai Orchestre	Brewer
Le Nil Selma Bojalad	Leroux
Inna Pagoda Orchestre	Bratton

CONCERT SLUMBER

A 11 heures ce soir mercredi, Ludwig Laurier, dirigera au poste WJZ, le programme dont détail suit:

Chant de Victoire de "Judas" Macchabée"	Handel
Ouverture de "Stradella"	Flotow
Bells Across the Meadows	Ketelby
Entr'acte de "Rosamonde"	Schubert
Berceuse	Reger

MADAME ALDA

Ne manquez jamais l'occasion d'entendre cette grande artiste, soprano, prima-donna au Metropolitan Opera Company.

Les Automobilistes disent que le Murine rafraîchit instantanément les yeux poussiéreux

Voyager en automobile remplit les yeux de poussière les rends brûlants fatigués et lourds. Une application de MURINE après une course rafraîchira instantanément vos yeux et en enlèvera toutes les poussières irritantes. Essayez cette inoffensive lotion. Elle est rafraîchissante, calmante et vivifiante! Demandez-la à votre pharmacien.

MURINE pour vos YEUX

LAC BOUCHETTE

Va-et-vient.— M. Xavier Kérouac, de St-Prime, était de passage ici le 1 juillet.

—M. P. de Launière est allé à Québec la semaine dernière.

—Mlle Cercy Harvey est actuellement en voyage, à Québec.

—M. Art. Rondeau est allé à Lac Edouard, cette semaine.

—M. Russ. Paterson, rép. de la Maison Woods Mfg. d'Ottawa, était de passage à Lac Bouchette, la semaine dernière.

—M. P.-N. Soucy est de retour de New-York, où ils s'est rendu en automobile à partir de Trois-Rivières.

—M. G.-B. Goff est allé à Montréal ces jours derniers.

—M. Ed. Claveau, est de retour de St-Félicien.

—M. Jos. Blanchet est allé à Chambord, dimanche dernier.

—M. et Mme Jean Gagnon, de Montréal, étaient de passage chez M. P. de Launière, dimanche dernier.

Examens des classes.— Les Examens des classes ont eu lieu mardi et mercredi derniers. A tous les écoliers nous souhaitons une bonne vacance.

Baseball.— Dimanche, le 21 juin, le Royal est venu rencontrer le Ace. Les Royals se retirèrent à la 6ième manche, emportant le résultat de 32 à 12 pour le Ace.

Dimanche, le 29 juin, le Lac Bouchette est allé rencontrer l'équipe de Chambord, sur son terrain. Le score fut de 31 à 8, pour le Chambord. Beaucoup d'erreurs et les conditions du terrain sont la cause du score ausse élevé. Le Chambord doit venir rencontrer le lac Bouchette dans un avenir rapproché.

ST-UBALD

Mariage. — Mardi, le 30 juin, M. Armand Hardy, de cette paroisse, unissait sa destinée à celle de Mlle Corinne Alain. M. Maxime Hardy servait de témoin à son fils et M. Alfred Alain accompagnait sa fille. La bénédiction fut donnée par M. le curé.

Autres mariages. — M. François Denis conduisait aussi à l'autel Mlle Rachel Cauchon. M. Rosaire Denis servait de témoin à son fils et M. Albert Cauchon accompagnait sa fille.

—M. Victorin Matte, boulanger, conduisait à l'autel Mlle Bella Gravel. M. Alfred Matte servait de témoin à son fils et M. C. Gravel accompagnait sa fille.

Les nouveaux mariés sont partis en voyage de noces à Montréal.

Nos meilleurs voeux de bonheur les accompagnent.

Va-et-vient. — M. et Mme T. Naud étaient de passage chez M. A. Frenette, dernièrement.

—M. et Mme P. Chouinard, de Shawinigan, étaient de passage chez M. Ernest Darveau et M. Laurent Ouellet, dimanche passé.

—Mlles Pauline Auger, Gilberte et Adrienne Hamel, institutrices de St-Ubald, sont retournées dans leurs familles à Lotbinière.

—Le 22 juin dernier, eut lieu dans la salle paroissiale la distribution des prix aux élèves du couvent. Les élèves du diplôme sont partis le soir, pour Québec, où ils ont subi l'examen final. Elles étaient au nombre de neuf : Mlle Marie - Marthe Soulard (diplôme supérieure); Mlle Mariette Rompré diplôme supérieur); Mlles M.-Anne Denis, Gervaise Trudel, Thérèse Proulx, Annette Morissette, Jeanne Juneau, Anne-Marie Auger (diplôme élémentaire), Thérèse Myrand, certificat d'études. A toutes ces jeunes finissantes nous souhaitons un brillant succès.

Divers. — On annonce prochainement le mariage de M. Charles-E. Gauthier avec Mlle Aline Frenette.

—M. et Mme P. Auger, MM. Hector, Alphonse et Lauréat Auger étaient à St-Raymond, la semaine dernière, en voyage d'affaires.

—M. Donat Julien et sa famille nous ont quittés pour aller demeurer à Ste-Christine.

—M. et Mme Adélard Ouellet et leurs deux enfants, Gilles et Suzanne, étaient de passage chez M. Louis Ouellet, dernièrement.

—Mme J. St-Amant étaient de passage chez M. Alfred Matte, dernièrement, ainsi que Mlle Simone Matte.

RADIOS

Occasions Spéciales

Un modèle Table Victor 7 Lampes Prix régulier : $225. pour

$65.

Un modèle Lowboy Victor Valeur $285, pour

$85.

Un "Rodgers" modèle table avec Haut-Parleur tout électrique et complet pour

$39.

Conditions de paiement faciles.

Notre garantie et notre service vous protègent.

Pianos LAVIGUEUR & HUTCHISON Orthophonics
St-Joseph QUEBEC St-Jean

Echantillons de Manufacturiers

Sacrifiés "Au Magasin De La Basse-Ville"

COMPAGNIE P.T. LEGARÉ LIMITEE

273 -- RUE ST-PAUL -- 273

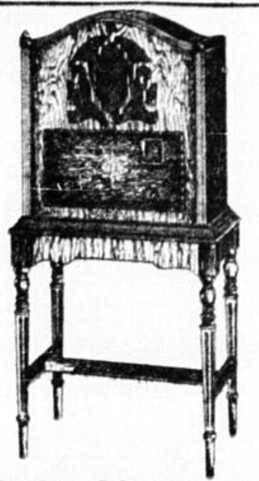

Radio Electrique MAJESTIC '52'

Prix régulier $169 : Tel qu'illustré, appareil électrique, 8 lampes, haut-parleur dynamique. Complet avec antenne . . . . .

$119

$11.90 Comptant -- $9 Par Mois

TABLE

En Foin de Mer

Prix Régulier $9.35

Au Magasin de la Basse-Ville

$3.19

BIBLIOTHEQUE

Modèle de Coin en Noyer

Prix Régulier $47

$23.85

BERCEUSE OU FAUTEUIL

En Rotin De Couleurs

Prix Régulier $14

$5.70

Radio Electrique MAJESTIC-131

Prix régulier $245.—Tel qu'illustré, 7 lampes dont 4 Screen-Grid, haut-parleur dynamique. Complet avec antenne.

$178

$17.80 Comptant -- $13 Par Mois

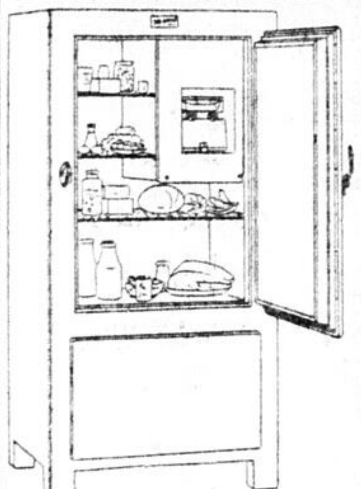

2 ECHANTILLONS GLACIERES ELECTRIQUES WELSBACH

Prix régulier $385 :—Cabinet en acier fini porcelaine à l'intérieur et "Nitro-Lacquer à l'extérieur. Grandeur 6 pieds cubes, 42 cubes $295

Prix régulier $400 : Même modèle que le précédent, mais avec trois plateaux, 63 cubes de glace. Sacrifié à $310

CARPETTES OVALES 18 x 36" Spécial . . 79c

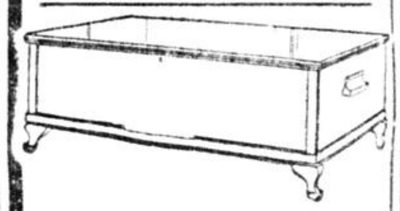

Grand Coffre

Prix Régulier $20

Un Seul à

$9.90

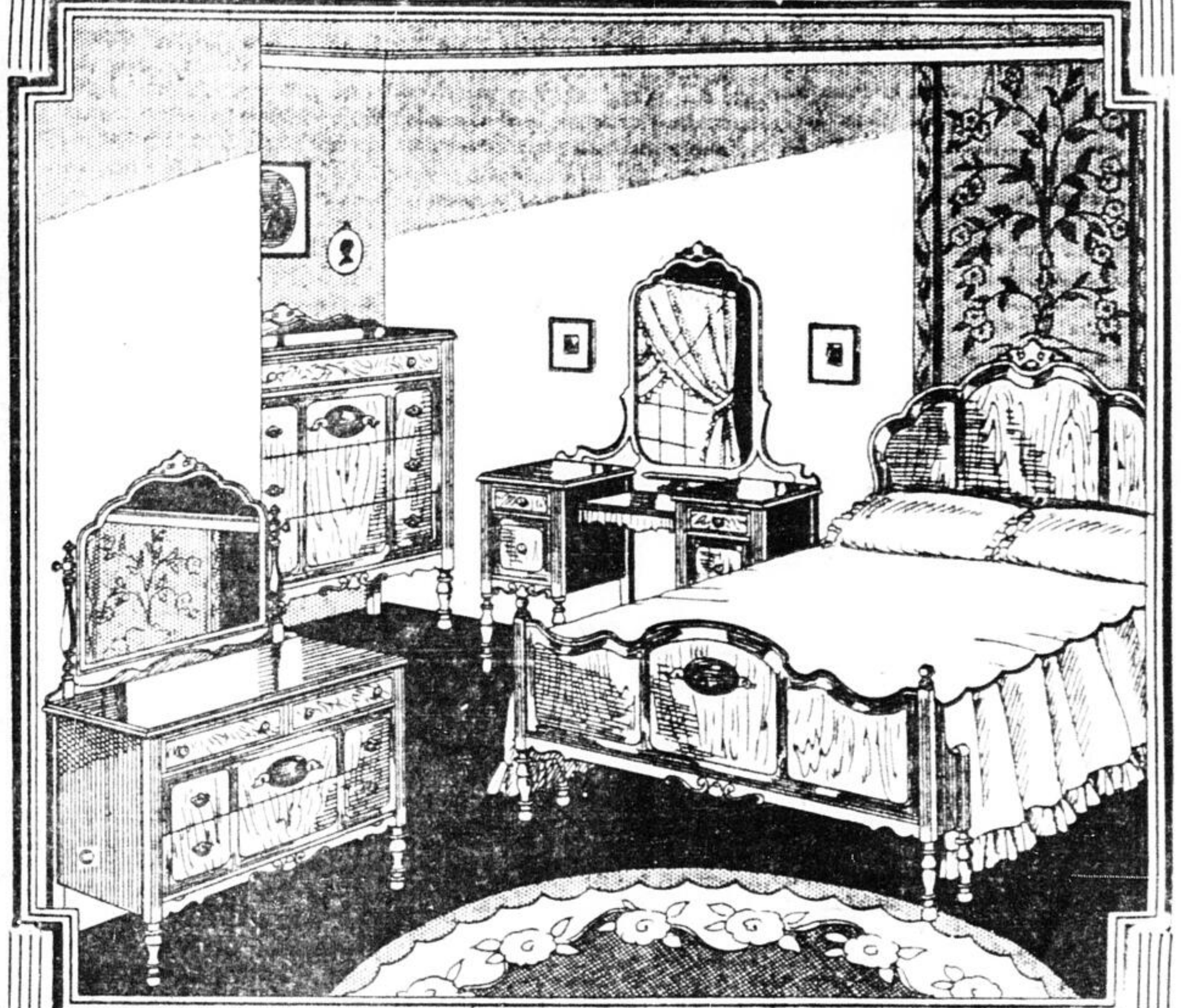

Deux Echantillons Neufs

5 Meubles en Véritable Noyer

Prix Régulier $192 — Prix Régulier $224

Réduit Au "Magasin De La Basse-Ville" à

$126

PAIEMENTS FACILES SUR DEMANDE

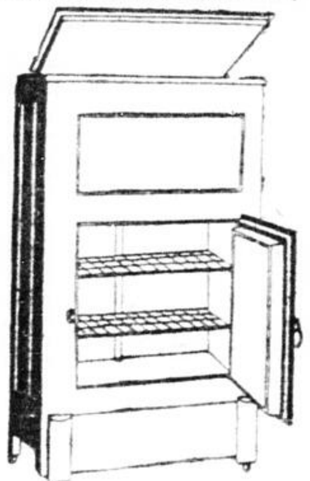

Glacière

Pour le Temps des Chaleurs

Caisse en érable fini doré, dimensions : largeur 26" ; hauteur 43" ; profondeur 18 pouces. Cette glacière est munie d'un renvoi d'eau breveté. Spécial . . . . .

$14.90

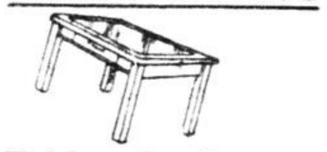

Tables de Cuisine

Porcelaine Légèrement Défraichies $4.69

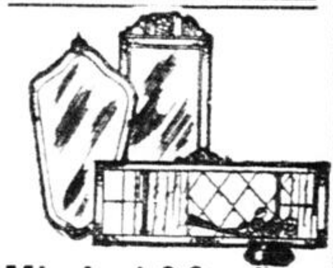

Miroirs à 3 Sections

Prix Jusqu'à $15.00

$5.95

AUBAINES de Notre DEPARTEMENT des ECHANGES

Causeuse
foin de mer, 3 places
$8.75

Table à Déservir
Chêne doré, avec tiroir
$4.90

Sofa-Lit
Recouvert, en tapisserie
$5.00

Berceau
Emaillé blanc 22½ x 40"
$7.20

Pour Salle
4 Chaises et 1 Fauteuil
$7.25

Bureau
Dessus 32 x 60" en chêne doré.
$39.50

Carrosse
en fibre, fini émaillé gris
$7.75

Carrosse Anglais
Fini Marron, roues caoutchoutées
$21.75

Table
de centre fini chêne doré
$1.25

Table Extensible
Fini doré. Pour salle à di-
$7.90

DIVANETTE

Fini Chêne Doré

Dessus

En Simili Cuir Brun

Une Seule à Prix de $14.50

Coiffeuse
en noyer, 3 miroirs. Une seule
$16.75

Bureau
fini brun, 3 grands tiroirs. Prix
$9.00

Set de Chambre
4 meubles, fini doré. Spécial à
$22.00

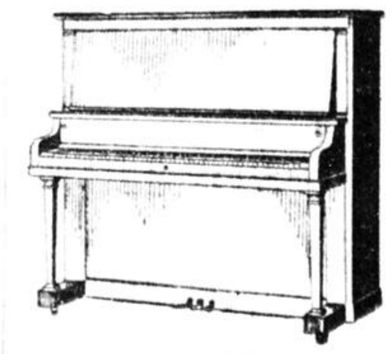

Piano Droit

Fini Acajou

Complet Avec Banc

$39

Commode
7 tiroirs, fini brun. Une seule
$4.25

Buffet
chêne doré, miroir, tablette, à
$6.75

Buffet
fini brun avec beau miroir, à
$4.35

Glacière
avec très grand compartiment, à
$10.75

Lit de Camp
en acier. Largeur, 2½ pieds, à
$2.75

Sommier
en acier. Largeur, 4½ pieds, à
$3.25

Lit en Bois
Largeur, 4½" fini chêne doré, à
$1.90

Lit en Acier
fini blanc. Largeur de 2 et 4½ pieds, à
$1.90

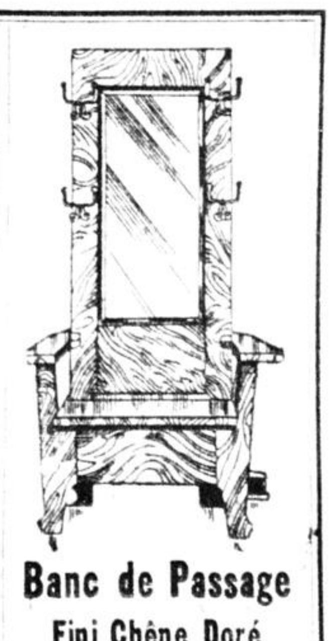

Banc de Passage

Fini Chêne Doré

$5.90

Causeuse
en rotin, siège et dossier rembourrés, une seule à $4.99

Set de Salon
4 meubles au fini acajou $4.75

TARZAN, ROI DE LA JUNGLE

Episode No 19

Par Edgar Rice Burroughs

(Metropolitan Newspaper Service)

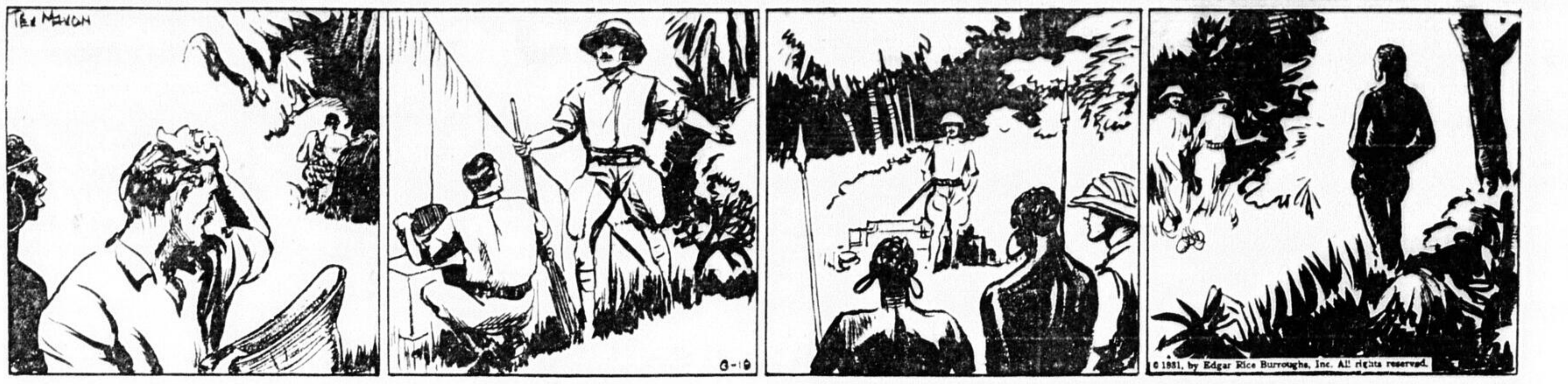
Tex Mahon
G-19
© 1931, by Edgar Rice Burroughs, Inc. All rights reserved.

"Retournez à votre campement", ordonna Tarzan. "Ce soir je m'y rendrai pour vous parler ainsi qu'à votre compagnon. D'ici là ne chassez plus sur le territoire de Tarzan." Stimbol était trop étonné pour pouvoir répondre. Il demeura là, l'air stupide, regardant le geant blanc qui, après avoir adressé quelques grognements au gorille, s'éloignaient épaule contre épaule avec son compagnon poilu.

Quand il revint au camp, Stimbol constata que Blake avait fait le partage de tout le matériel de l'expédition tel que convenu. Blake était content de pouvoir enfin se défaire de son compagnon et il espérait avoir la paix jusqu'au moment de la séparation. "J'ai rencontré un homme-singe dans la jungle", lui dit Stimbol. "Il dit se nommer Tarzan et il m'a donné l'ordre d'avoir à quitter son territoire."

Jim Blake le regarda, surpris. "Vous dites avoir rencontré Tarzan de la jungle ? s'écria-t-il. "S'il me donnait cet ordre à moi, je ne perdrais pas une minute pour m'éloigner bien vite d'ici. Très peu d'indigènes et quelques blancs seulement le connaissent pour l'avoir vu." "Puis les deux hommes renoncèrent à ce sujet de conversation afin de faire le choix des porteurs qui accompagneraient chaque section du safari. A la grande surprise de Stimbol pas un noir ne voulut l'accompagner.

Il dut finalement leur offrir un bonus, car tous voulaient suivre le jeune 'Bwana" Blake. Ils s'en furent à l'écart pour discuter sa proposition. Ils venaient à peine de s'éloigner lorsqu'un homme sortit soudain de l'obscurité. "Tiens, voici mon jeune sauvage", s'exclama Stimbol. Le jeune Américain se retourna vers le nouveau venu, la surprise et la joie peintes sur ses traits.

FETE UN PEU DROLE !

NOUS célébrons le "Dominion Day", l'anniversaire de la Confédération. Il y a 64 ans que les colonies anglaises du Canada d'aujourd'hui se réunirent.

Le premier juillet est supposé être la grande fête des Canadiens sans distinction de religion ou de race.

Au risque de passer pour de mauvais patriotes, nombre de Canadiens sont disposés à dire qu'elle est devenue une fête "un peu drôle", une fête illogique...

Les Pères de la Confédération ont fait un travail de géants. Avons-nous manoeuvré sérieusement pour compléter leur oeuvre ? Personne ne devra répondre trop rapidement. Les fondateurs du Dominion nous avaient tracé un programme que nous n'avons pas suivi à la lettre, et ce bien que rien ne prouve qu'ils étaient dans l'erreur.

Depuis 1867, il est vrai que le Canada a grandi et qu'il a même pris le nom de "nation-soeur" dans l'empire britannique. Il restait beaucoup à faire et nous ne l'avons pas encore fait.

Ainsi, plus de 60 ans après la proclamation de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, nous n'avons pas encore réussi à réaliser l'union nationale, à faire disparaître les préjugés et à nous doter d'un drapeau national. Tandis qu'on annonce l'arrivée du "Dominion Day", on parle des écoles de la Saskatchewan. Est-ce l'unité ? Quand on parle de manifestation patriotique, on raconte les péripéties d'une parade "made in Russia". Au premier juillet 1931, le chômage est le grand problème. On peut discourir longtemps sur le sujet; il ne sera pas vite réglé si l'on ne se montre réellement Canadien. La question du chômage se pose non seulement au Canada. Elle ne peut être tranchée d'un coup de plume. Cependant, il est possible d'alléger les souffrances de tous. Par exemple, pourquoi au premier juillet le gouvernement ne se montrerait-il pas plus sage qu'auparavant ? pourquoi le riche ne serait-il pas plus généreux ? pourquoi le pauvre ne serait-il pas plus actif ?

A l'instar du roi de Siam, le législateur doit être le père de son peuple. Alors, il ne gouverne pas pour lui mais pour la communauté. Le riche ne doit pas exploiter le pauvre, et ce dernier doit comprendre que le premier possède certains droits auxquels on ne doit pas toucher. On présente différents programmes pour résoudre le problème économique. Le meilleur est rarement mentionné. Nous voulons dire "Le Décalogue". La fin de la guerre, la surproduction, les progrès de la science, la mauvaise administration en certains quartiers, l'amour du luxe, l'attrait de l'argent et la désertion de la terre doivent figurer au premier plan lorsqu'on parle du chômage. Le problème serait presque solutionné si nous voulions être sérieux.

Le riche ne doit pas oublier qu'en quittant cette terre il n'apportera que quelques bouts de planche. Le pauvre doit songer qu'il faut respecter les droits du voisin. Le chômeur devrait savoir que la terre nourrit toujours ses enfants. Le paysan et le citadin doivent se dire qu'il est impossible de vivre en paix si on provoque les luttes de classes. Enfin, le gouvernant devrait être assez sérieux pour comprendre que le mot "législateur" ne signifie pas "exploitation". Naturellement, la majorité de nos législateurs sont gens sérieux. Mais, la totalité rêve souvent par esprit de parti, politique, économique et social.

En 64 ans, nous n'avons pu trouver l'unité national. Des législateurs imbéciles mollestent la minorité en Saskatchewan.

En 64 ans, nous n'avons pu fabriquer un drapeau national. Le Canadien d'origine anglaise jure par l'Union Jack; le Canadien d'origine irlandaise ne songe qu'au pavillon vert; le Canadien d'origine française ne songe on ne sait à quoi. Ses sociétés nationales présentent le drapeau Carillon-Sacré-Coeur. Elles ont de jolies couleurs comme race. Mais, ce n'est pas le drapeau canadien. Quand il est question de drapeau pour le Dominion, on ne manque pas de nous amener en petit ou en gros l'Union Jack. Pourquoi? Parce que, malgré nos déclarations, nous ne sommes pas encore une nation. Voulons-nous un drapeau? Le drapeau anglais est là. Voulons-nous un drapeau national ? Adoptons en un. Et, un drapeau national n'est pas un drapeau étranger. Un étandard ne portant que la croix et la feuille d'érable devrait rallier tous les suffrages. Un drapeau qui montrera la fleur de lys, la rose anglaise, la harpe irlandaise, le chardon d'Ecosse ou l'Union Jack ne sera jamais accepté par tous les Canadiens. Alors, pas de drapeau, pas d'unité.

Les Pères de la Confédération nous ont donné un ordre magnifique: faire du Canada une nation. Tous ceux qui se prétendent Canadiens l'ont-ils respecter cet ordre? Tout récemment, la grande loge orangiste d'Amérique adoptait à l'unanimité une résolution approuvant la politique du premier ministre Anderson, de la Saskatchewan, qui fait la guerre à de véritables Canadiens. Que font ces gens des décrets de la Bible, du Nouveau Testament, du Traité de Paris et de l'Acte de l'Amérique Britannique? Seuls les imbéciles ne savent pas que les droits des religions chrétiennes et des langues française et anglaise sont reconnus au Canada, et qu'on ne peut y toucher. Les fanatiques qui déclarent le contraire ne sont pas des Canadiens, et s'ils prétendent l'être on peut leur crier qu'ils sont de mauvais patriotes, des gens qui se moquent de la loi et de pauvres politiciens de troisième ordre. Si les orangistes et les autres fanatiques de cet acabit voulaient être sérieux ils iraient vivre en Russie, ou il n'y a qu'un parti qui compte, l'anarchie. Le Canadien véritablement patriote sourit quand il entend un clown tonner contre les droits des minorités au pays.

Nous ne devons pas oublier que les fanatiques sont nombreux au Canada. Pas n'est besoin de savoir s'ils sont de langue française ou de langue anglaise. L'important, au premier de juillet, c'est de leur dire quand empêchant l'unité de régner ils troublent la paix chez nous et qu'ils méritent d'être considérés comme des indésirables.

Que les Anglais aillent vivent en Angleterre, que les Français aillent vivre en France s'ils préfèrent les lois anglaises ou françaises. Les Canadiens, eux, veulent vivre au Canada. Quels sont les droits d'un trouble-fête chez nous ? Si un prétendu Canadien, qu'il soit catholique ou protestant, ou de langue française ou de langue anglaise, ne veut pas respecter l'acte de 1867 il n'a qu'une chose à faire... aller vivre à Paris ou à Londres ou à Moscou. Il craindra probablement d'accepter ce conseil, car Londres l'enverrait à Charenton et Paris le clouerait au poliri Moscou se chargerait de lui appliquer la politique destructive qu'il prône...

Le premier juillet rappelle un grand anniversaire. Depuis 1867, le Canada a été agrandi. Il a pris du galon dans l'empire. Aujourd'hui, l'étranger le considère comme une personne ayant droit de vote au concert des nations. Encore un peu, si nous le voulons, nous aurons fait de grandes choses.

Mais, l'oeuvre des Pères de la Confédération n'a pas encore été complétée. En l'an 1931, 64 ans après 1867, nous n'avons pas encore trouvé l'unité et nous n'avons pas encore annoncé au monde que le Canada a un drapeau canadien... L'univers devrait rire à nos dépens!

Un député propose de donner au pays le titre de "Royaume du Canada". "Puissance du Canada", comme autrefois; "Dominion du Canada", comme aujourd'hui; "Royaume du Canada", comme demain, peut-être; ce ne sont que des mots. Mais, le qualificatif compte de nos jours. Question de publicité?... Pourquoi "Empire des Indes" et pas "Royaume du Canada"? Question dite secondaire, mais question importante quand même. Sur la scène diplomatique, à l'item publicité si l'on veut, un "Royaume" est un pays plus important qu'un "Dominion" ou une "Puissance". C'est certainement l'avis des représentants canadiens à l'étranger depuis l'abolition des titres honorifiques de notre Roi, seulement... Aujourd'hui, un Canadien ne peut être créé chevalier par son souverain, mais il peut être décoré par n'importe quel chef d'Etat étranger... Quelle logique! On nous parlera des abuts. Oui, en effet, mais c'est abuts nous en prenons la responsabilité quand nous déposons un bulletin dans l'urne électorale...

L'important, au XXe siècle, c'est "d'être à la carte". Et, pour bien célébrer la fête nationale, il faut prêcher l'unité, adopter un drapeau, respecter les droits de tous et marcher de l'avant. Le fanatique qui ne veut pas accepter ce programme n'a pas droit de dire qu'il est un Canadien. — Le CHERCHEUR.

ST-FABIEN

Décès. —Le 12 juin après six mois de maladie supportée avec la plus grande résignation, s'éteignait doucement Mme William Bellavance, (née Celina Levesque).

Les funérailles eurent lieu le 15 juin dernier, au milieu d'une affluence de parents et d'amis.

M. le vicaire J.-B. Morin présida à la levée du corps qui fut faite à la maison mortuaire.

Le service solennel fut chanté par M. le chanoine Eug. Pelletier, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés Lamontagne et Morin, comme diacre et sous-diacre.

Pendant l'office deux messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Zénon Belzil, de St-Fabien et Pierre Lafrance, de Trois-Pistoles.

La Congrégation des Dames de Ste-Anne, dont Mme Bellavance faisait partie était représentée par les dames officiaires qui tenaient les rubans de leur bannière, qui était portée par deux neveux, MM. Edgar et Ludger Bellavance.

M. Amédée Roy, petit-fils de la défunte, portait la croix.

Ses six gendres, MM. Napoléon, Joseph Roy, J.-Bte Gagné, Alph. Ernest et Jos.-R. Belzil étaient les porteurs du cercueil.

Conduisaient le deuil: M. H. Bellavance, ex-maire de cette paroisse, et ses filles, Mlles Rose-Aimée Bellavance, Mmes Napoléon Roy (Marie), de Causapscal, J. Roy (Anna), J.-Bte Gagné (Eva), Ernest Belzil (Jeanne), J.-R. Belzil (Hilda); ses petits-enfants: Maurice, Jeanne, J. Roy, Rose-Aimée, Cécile, Marc, Hector, Pierre, Paul, Thérèse, Agnès, F.-Xavier Belzil, Lucien, Samuel, Albert, Aurèle et Simone Gagné. Parmi les autres parents qui formaient le cortège on remarquait: M. Jos. Bellavance, MM. et Mmes Alphonse, Gonzague et François Bellavance, Wilfrid Pineault, Mme Antoine Bellavance, Mlles Thérèse, Yvonne Bellavance, MM. Paul-Emile et Chs Bellavance, tous de Rimouski; M. J. Bellavance, MM. et Mmes Aug. et Ernest Bellavance, Mmes Thomas et Edgar Bellavance, Mlles Valentine, Rosette, Marie-Ange, Blanche, Rose-Anne, Bernadette, Laurence, Germaine, Blanche Bellavance, MM. H. Roger, J.-Baptiste, Raymond et Lucien Bellavance.

On remarquait aussi: M. Alfred Lavoie, secrétaire du conseil de comté, Rimouski, M. et Mme Jos. Parent, maire du Sacré-Coeur, M. et Mme Perrault et Mlle Perrault, Mme A. Archambault, M. et Mme E. Turcotte M. et Mme Paul Thibault, tous du Bic; M. L. Caron, M. Aubert Pinault, Sacré-Coeur, MM. Ernest et Rosaire Dumais, de Rimouski, les familles Ernest, Rémi, Samuel Belzil, Michel Côté, Emile Rioux, Raoul Lemieux, Achille Caron, P. Voyer, J.-S. Gagné, Philippe Rousseau, Jos. Fournier, Oscar Belzil, Ernest Bernier, M. et Mme Frs Michaud, Léon Pelletier, J.-O. Bélanger, Adélard Fournier, J.-A. Gendreau, J.-L. Gendreau, J.-H. Rioux, Dr et Mme P.-R. Bégin, Elzéar Belzil, Etienne Thériault, Mme Frédéric Bernier, J.-G. Belzil, Mlles Marie-Anne et Alexandra Bélanger, Mlle Aurore Gagnon, M. André-Albert Bernier, la famille de M. J. Leclerc., MM. Jos. Beaulieu, Jos. Thibault, Eug. Gauvin, Chs Bélanger, C. Rioux, les Religieuses du couvent St-Rosaire et leurs élèves.

M. Bellavance et sa famille offrent leurs sincères remerciements à tous les parents et amis qui ont bien voulu témoigner leurs sympathies par offrandes de messes, bouquets spirituels, messages, assistance aux funérailles.

En visite. — M. Ernest Bernier est en visite pour une quinzaine chez sa fille, Mme Paul Gaudreau, de Granby.

ST-LUDGER, FRONTENAC

Réunion intime. — A l'occasion du prochain mariage de Mlle Jeanne Dumas, M. Alcide Dumas réunissait plusieurs parents et amis. Assistaient à la soirée: Mlle Jeanne Dumas, M. Joseph Fillion, de St-Sébastien, futurs mariés; Mlle Rose-Aimée Dumas, M. Gérard Fillion, Mlle Aurore Dumas, M. Bertrand Fillion, de St-Sébastien; Mlle Marguerite Fillion, M. Paul Blouin, Mlle Gabrielle Fillion, M. Roland Bussières, Mlle Bernadette Bussières, M. Jean-Marie Paradis, Mlle Simonne Hallé, M. Dominique Bergeron, Mlle Thérèse Hallé, MM. P. Dussault Lecomte, T. Paradis, Paul Richard, Joseph, Henri et Emile Boulanger, Mlle Lucie Boulanger, Mme Georges-Emile Bureau, de St-Sébastien, MM. Lucien et Barnardin Lapierre, Mlle Aurore Bilodeau, de Lac Mégantic, Mlle Eva Lacroix, MM. Aimé Bégin, Ludger Lacroix, Mlle Lucienne Fillion, Noëlla Ray, M. François Boulanger, Mlle M.-Claire Morin, MM. Henri Bilodeau, Gérard Lacroix, Pierre Dumas, Mlle Lydia Leclerc, M. Arthur Dumas, Mlle Juliette Bégin, de Magog, M. Lucien Dumas, Mlle Audélia Leclerc, M. Félix Isabelle, Mlle Marie Isabelle, M. Aimé Villeneuve, Mlles Dorea Hamel, Doréa Roy, Germaine Carrier, Jeanne Hamel, M. Jean-Baptiste Bégin, Mlles Germaine Boutin, Germaine Bégin, M. Louis-Philippe Boulanger, Mlle Cécile Boutin, MM. Emile Lapierre, Emile Paré, Mlle Cécile Blais, M. Emile Blais, Mlle Marie-Louise Blais, MM. Ovide Paré, G. Morin, de Spaulding, Henri Boulanger, Mlle Lucienne Carrier, M. Joseph Blouin, Honorius Blouin, Alcide Fillion, Mlle Béatrice Lapierre, M. Alfred Dominique, Mlle Aline Lapierre, M. Paul Turgeon, Mlle Lucienne Lapierre, M. Emile Boulanger, Mlle Laurienne Lapierre, M. Ludger Bégin, Mlle Irène Bégin, M. Paul Létourneau, Mlle Germaine Bégin, M. Ovila Isabelle, Mlle Lucienne Isabelle, MM. Lucien Paré, Léandre, Henri et Armand Paré, Mlle Marie-Louise Provost, MM. Lucien Provost, Lucien Dallaire, Roger, Albert, Désiré Bégin, Alexandre Roy, Mlle Thérèse Lessard, M. Lionel Giguère, Mlle Berthe Letourneau, M. Paul Vallée, Mlle Adrienne Létourneau, M. Ovide Vallée, Mlle Marie-Rose Létourneau, MM. Lucien Leblanc, Raymond et Adolphe Létourneau, Mlle Bertha Isabelle, M. Jean-Louis Vallée, Mlle Léonie Carrier, M. Gérard Fillion, Mlle Marie-Ange Lapierre, M. Roméo Leclerc, MM. et Mmes Armand et Joseph Dumas, Henri-Louis Fillion, Joseph Baillargeon, Mme Médéric Ruel, de Montréal, et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

Il y eut chant, musique et divers amusements. C'est avec regret qu'on se sépara à une heure avancée, gardant un très bon souvenir à M. Alcidas Dumas de sa cordiale réception.

Va et vient. — Mlle Irène Hardy, de St-Evariste Station, était l'invitée de Mlle Noëlla Roy, ces jours derniers.

—Mlles Marie-Ange et Flore Hardy, M. Armand Hardy, de St-Evariste Station, Mlles Annette et Jeanne Bergeron, de Kenogami, Mlle Gabrielle Pagé, garde-malade de la Métropolitan à Montréal, M. et Mme Ernest Vallée et leurs enfants, Mercel, Aline et Robert, Mlle Alice Lachance, de lac Mégantic, étaient en visite chez M. S.-R. Pagé, dernièrement.

—Mlles Annette et Rachel Trépanier, Helène Godbout et Marguerite Bégin, juvénistes au couvent de Pont-Rouge, passent un mois dans leur famille.

—M. et Mme Aimé St-Pierre et leurs enfants Raymond-Marie et Jeannine étaient en visite chez M. Louis Dallaire, ces jours derniers.

—Mlle Marie-Berthe Létourneau est revenue au milieu des siens après un séjour de plusieurs mois à Montréal.

—Mlle Irene Turgeon, de Sherbrooke, passe quelque temps chez son père, M. Xavier Turgeon.

—Mlle Germaine Carrier est de retour dans sa famille après un séjour de plusieurs mois à Sherbrooke.

—M. et Mme Joseph Mercier sont allés à Magog et à Bromptonville, dernièrement.

—Mme Médéric Ruel, de Montréal, passent quelque temps chez son père, M. Alcidas Dumas.

MARBLETON

Déplacements.— M. J.-A. Patry, de l'Evénement, Québec, était de passage, ici dernièrement.

—Mlles Estelle et Isabelle Poulin visitent des parents, à Lewiston Me.

—M. et Mme Philippe Nadeau de Black-Lake étaient, les hôtes de M. et Mme Iréné Nadeau.

—M. Joseph Desjardins est de passage à Québec et Breakeyville.

—M. Osias Lachance, Mme Gosselin de Lac Mégantic, M. et Mme Jos. Gosselin, du Lac Frontière, sont de passage chez M. et Mme Jos Desjardins.

—M. et Mme Jos. Raiche et M. O. Cartier, de Campton, visitent M. et Mme Jacques Beaudoin.

—M. et Mme Iréné Gravel d'Asbestos, M. et Mme Hector Labbé de Sherbrooke, M. Gérard Labbé, de Ste-Marie-de-Beauce, étaient les invités de M. et Mme Arthur Labbé.

—M. et Mme L.-E. Crète et leurs enfants, Chantal et Réal, du Lac Frontière, sont en visite dans les familles Doyon.

—M. et Mme Kenneth Olivier de Barnett est chez M. et Mme Delphis Doyon.

—M. Godbout, de Montréal, visite M. et Mme Noé Lépine et Abraham Marcotte.

—MM. et Mmes Philo Paré, Félix Paré et leur fille, Lucienne, M. étaient les hôtes de M. et Mme Philibert Thibodeau et Placide Paré.

VOYEZ!
$1215 seulement
UN DE-SOTO HUIT
SEDAN 4-PORTIERES 3-FENETRES
FLAMBANT NEUF
rendu ici
complètement équipé
Réductions similaires sur les autres modèles
Couture Motor Sales
12 Rue De la Couronne, Québec

Partout de la couleur et du confort
avec des appareils sanitaires et de chauffage modernes
Versement initial modique--Le reste mensuellement

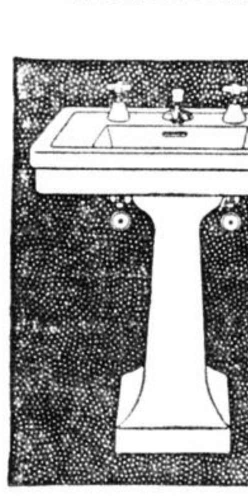

Voici le lavabo Norwich C255-ML. Le reste de vos appareils sanitaires peut être obtenu pour l'harmoniser avec ce joli modèle.

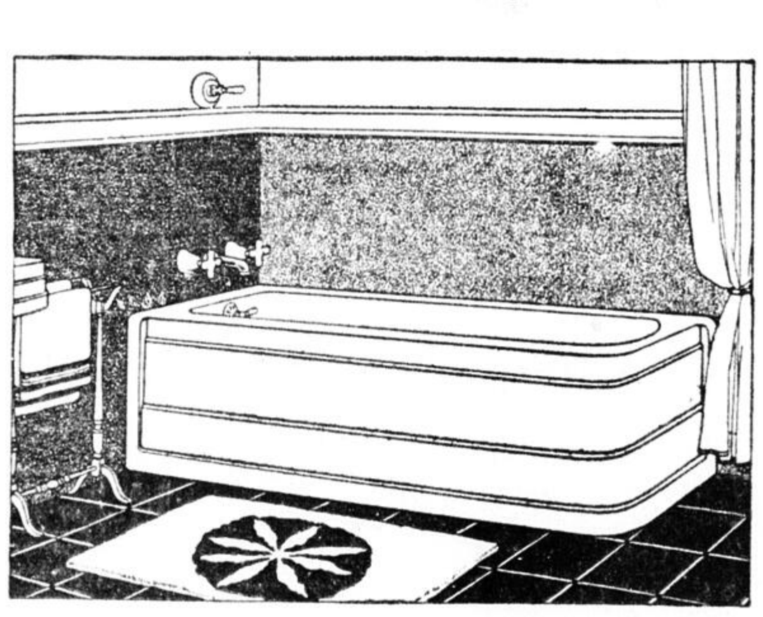

Si votre salle de bain requiert une baignoire pour angle ou pour alcôve, vous pouvez obtenir une Corwith. Cet appareil si durable répond parfaitement aux idées de beauté et de confort modernes.

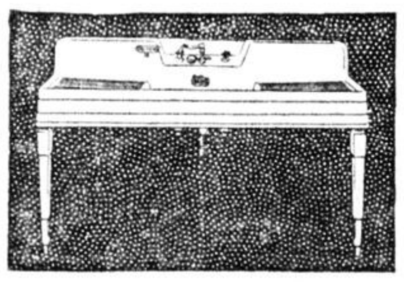

L'évier Corwith C19168-PA a été conçu pour répondre exactement aux besoins de la ménagère moderne.

Si votre salle de bain et votre cuisine ne sont pas modernes, vous ne savez combien votre maison manque de beauté et de commodité. Pourquoi ne pas la rénover et lui donner le charme et le confort qu'apportent les appareils sanitaires Crane si peu dispendieux. Vous pouvez les obtenir en couleur ou en blanc immaculé. Une fois installés, vous vous demanderez comment il peut se faire que vous ne les ayez pas toujours eus. Vous pouvez moderniser votre maison d'après le Mode Budgétaire Crane en ne versant qu'un petit montant comptant et le reste par mensualités. Visitez les salles d'exposition Crane situées près de chez vous. Achetez d'un entrepreneur en plomberie et chauffage responsable.

Robinetterie CRANE Raccords
70 rue St-Valier, Québec

ROBERTSONVILLE

Va-et-vient. — Mlle Rose-Alma Dallaire, institutrice à St-Julien de Wolftown, est de retour chez elle pour le temps des vacances.

—Mlles Anna-Marie Couture, institutrice de St-Méthode d'Adstock, Hélène Bisson, institutrice à St-Antoine de Pontbriand, Marguerite Turgeon, institutrice au Sacré-Coeur de Marie, sont de retour chez-elles pour y passer le temps des vacances.

—Mlle Rollande Pelletier était de passage à Thetford pour y subir l'examen pour un diplôme complémentaire, ainsi que Mlle Liliane Gagné, pour un diplôme élémentaire, après avoir été préparée tout le courant de l'année scolaire par les religieuses du St-Enfant-Jésus de Robertsonville.

—Mlle Evangéline Talbot est de retour chez elle, après avoir passé un an d'études au couvent de St-Roch de Québec.

—MM. R. et Jean-Charles Fortin sont revenus dans leur famille après un an d'études au collège de Trois-Rivières.

—M. Roch-Emile et Roland Dugal sont de retour chez eux après un an au collège à Québec.

—M. Clément Grégoire est revenu du collège de Lévis pour passer le temps des vacances dans sa famille.

—MM. Germain et Léonard Fortin sont de retour dans leur famille après un an d'études au collège de Beauceville.

—MM. Arthur Bisson et Gérard Talbot, après un an d'études au collège de Ste-Marie, sont revenus parmi nous pour le temps des vacances.

—M. et Mme Côme Marois, de St-Ephrem, et leur enfant, M. et Mme Stanislas Vachon et leurs enfants et M. Jos. Bilodeau, de Disraeli, étaient les hôtes de la famille de M. D. Bilodeau, dimanche dernier.

—Mlle Anna-Marie Couture, accompagnée de M. D. Bilodeau étaient de passage à Thetford, mardi dernier.

—M. Paul Bilodeau, de Montreal, est en visite chez son père, M. Damase Bilodeau, de cette paroisse.

—M. et Mme Lolis Richard, leurs enfants, Olivier, Adrienne et Rita Richard, de cette paroisse, sont allés passer une dizaine de jours à Montréal, visiter des parents.

—Mme Albert Lachance et Mlle Aurore Deschamp, de Montreal, sont arrivés pour passer la chaude saison à leur chalet du lac Clayham.

Divers. — Grâce à l'argent que distribue le fédéral pour les chômeurs, la municipalité de Robertsonville fait des trottoirs en ciment de la station au presbytère.

Baptême. — M. et Mme Joseph Caron font part à leurs parents et amis de la naissance d'une enfant, baptisée sous les prénoms de Marie Denise. Parrain et marraine, M. Edmond Nadeau et Mme Vve Wilfrid Caron, grands-parents de l'enfant, représentés par M. et Mme T. Bisson.

ST-GREGOIRE

Mariage. — Mercredi, le 24 juin, à 8 heures 30, en l'église de St-Grégoire de Montmorency, a eu lieu le mariage de Mlle Béatrice Drolet, fille de M. et Mme J.-Arthur Drolet, avec M. Jules Robert, fils de M. et Mme Jean Robert, de Beauport.

La mariée qui est entrée au bras de son père, portait une robe de crêpe de soie garnie de dentelle métallique blanc et son voile était drapé d'un diadème argenté, ses souliers du même ton, son bouquet était de roses blanches et de muguet. M. Robert servait de témoin à son fils. C'est M. l'abbé L. Lamontagne qui a bénit le mariage et a aussi célébré la messe.

Pendant la cérémonie un magnifique programme musical fut exécuté sous la direction de Mlle Beatrice Mathieu.

Après la cérémonie il y eut réception chez les parents de la mariée, à laquelle assistait les parents et les amis. Parmi les invités on remarquait: M. et Mme Jos.-Art. Drolet, M. et Mme Jean Robert, M. et Mme François Labrecque, M. et Mme Philippe Robert, M. et Mme Emile Robert, M. et Mme Victor Robert, M. et Mme Wilfrid Allaire, M. et Mme Emmanuel Laroche, fils, Mme Albert Gagné, Mlles Rose Gagnon, Cécile, Annette et Marcelle Drolet, Antonia Chabot, Yvonne Robert, Irène Laroche, Marie-Alice Gagné, MM. Emile, Laval, Benoit, Armand, Paul-Emile Drolet, Marc Laroche, André Allaire.

M. et Mme Robert sont partis immédiatement après le déjeuner en automobile pour un voyage à Montréal. Pour le voyage Mme Robert portait un ensemble couleur beige, garni d'un renard brun, soulier et chapeaux du même ton. Aux nouveaux époux nous souhaitons nos meilleurs voeux de bonheur.

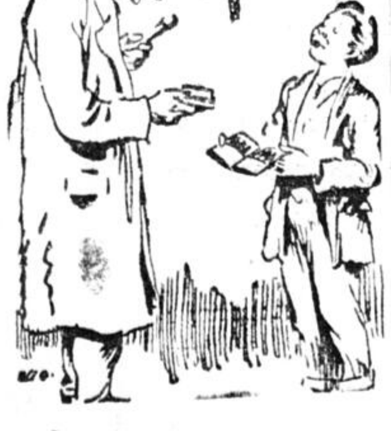

—Pour tes services, mon garçon, tu vas recevoir une de mes cigarettes.

—Ne vous gênez pas, monsieur, prenez un de mes cigares. — (*Hummel*, Harburg).

1916 VENTE 15e ANNIVERSAIRE 1931

DE LA MAISON

Jos. THIVIERGE

135 RUE ST-JOSEPH --- QUEBEC

Déclanchement des Prix dans Chaque Rayon---Sans Exception !

Vue la crise économique qui sévit partout, notre vente anniversaire coïncide pour faire bénéficier tous nos clients par des aubaines éclatantes et tous seront servis à souhait.

C'EST LE MOT D'ORDRE ! Nous voulons être à la hauteur du sacrifice. Après quinze ans de patronage constant et généreux du public, nous voulons vous prouver une fois de plus que nous serons reconnaissants et généreux dans cette vente par des concessions de prix vraiment intéressantes

Ouverture Demain Matin a 9 hres

Ayant obtenu de fortes concessions de prix de nos manufacturiers pour cette circonstance, ces marchandises vous seront offertes à des prix ridicules.

Nous désirons célébrer d'une manière grandiose cette vente qui aura des avantages qui feront plaisir à toutes les familles de Québec et des environs.

CONFECTION POUR DAMES, FILLETTE ET ENFANTS

400 ROBES pour dames et Fillettes, achetées spécialement pour cette vente à des PRIX renversants, nouveaux modèles.

200 ROBES en voile imprimé, jolis modèles aussi en crêpe et rayon uni et imprimé, manches longues et courtes. $2.50 et $3.00 au choix **1.98**

175 COSTUMES ensembles en crêpe de soie unis et de fantaisie, lavables, haute nouveauté. $7.50 pour **4.95**

90 ROBES en soie rayon uni manches courtes, toutes les teintes. Spécial à **1.00**

100 jolies **ROBES** et **ensembles** en georgette de soie imprimé, jolis modèles et coloris **7.95 8.00 et 10.95**

TRES SPECIAL ! TRES SPECIAL !

1 LOT considérable de Lingeries de soie pour Dames, telles que BLOOMERS, Camisoles, Slips, Pyjamas, Robes de nuit à une réduction de **33 1/3%**

MESDAMES LISEZ BIEN CECI !

100 COUVREPIEDS en soie pesante, broché de couleur rose, jaune, blanc pour lit double, $4.00 pour	**2.29**
80 COUVREPIEDS krinkle rayé rose et vert et blanc, rose et blanc, 72 x 90. $1.95 pour	**1.39**
2 BALLES de TOILE à nappes en coupons blanchi, 54 pouces. Extra bonne qualité. Longueur de 1½, 2, 2½, 3 à 5 verges. Regulier 80c, différents patrons, pour	**.39**
100 paires **Oreillers** en bon coton blanc hemstitch. 40 et 42 pouces. Pour cette vente, la paire	**.15**
100 douzaines de débarbouillettes 6c. chacune Spécial pour	**.04**
10c. chacune. Spécial pour	**.06**

BAS! BAS! BAS!

150 doz. de **BAS** en soie, absolument parfaits. Couleur au choix, valeur 40c. Tant qu'il y en aura **.19**

BAS GOLF pour garçons et fillettes de 5 à 12 ans, en coton corde drab, noir et blanc, à moitié prix, la paire **.15**

SOIE! SOIE! Un Massacre dans les Prix

SOIE, Crêpe uni, crêpe imprimé, crêpe Celanese, georgette, voile chiffon, crêpe plat, Etc., Etc.

Voile Soie chiffon imprimé 38 pouces. Pour	.45 et .59
Georgette Imprimé, soie. Les plus nouveaux dessins	.98
Crêpe plat celanese Spécial	.84
Soie Tokio. Spécial	28
Crêpe suisse imprimé. Nouveaux coloris en soie. $2.50 pour	$1.69
500 verges de **SOIE Rose.** Regulier 38c pour ouvrage de fantaisie. SPECIAL	.10
Chiffon de soie français pour Robe de soirée. Rég. 75c, noir, brun, rouge, sand, bleu, pour	18
Soie à Robe imprimé. 98c pour	49
Crêpe Canton, pure soie uni. $2.00 pour	$1.29
Voile silke, 38 pouces, nouveaux dessins et soie rayon imprimé **Wabasso.** Valant 50c et 75c pour	37
SOIE Rayon à robes. Tres spécial	25

BROADCLOTH

1800 verges de **Broadcloth** unis, Wabasso ligne, régulier de 35 et 36 pouces de large. Toutes les teintes. TRES SPECIAL	.19

SPECIAL A LINGERIE

5 ballots de **CREPE** blanc, pour tout usage Rég. 20c, blanc seulement. SPECIAL	.08

TISSUS A COSTUME

Jolie **ETOFFE** rayée bleu-marine et blanc et noir et blanc. 54 pouces, une nouveauté. Rég. $1.75 pour	.98
SERGE noire tres fine pour costumes de couvent, 54 pouces. Rég. $2.00, pour cette vente	.93
$1.25 pour	.69
POPELINE, 54 pouces. Tres spécial. Spécial $1.75 pour	.98
LAMA noir, 32 pouces, 90c pour	.59

CLAIRANCE DE MOULIN

3,400 verges de **COTONNADE** à robe et à Lingerie, tel que Broadcloth imprimé. **CREPE** uni et à patrons, chambrai, coutil dimity, voile, sephir, etc., etc., etc. Valeur de 18c à 25c, à clairer à	.14
FLANELLETTE blanche, 30 pouces	.14
5,000 verges, Grand lot à	.10
Bon coton blanc, 36c pour	.10
FLANELLETTE blanche, épaisse pour	.10
COTON jaune très fort, 36 pouces pour drap de lit	10
VOILE à robes, 36 pouces	.10
COTON à robe en couleurs, 36 pouces	.10
FAVEUR D'UN MANUFACTURIER pour notre 15ième Anniversaire seulement	.10
1,000 verges de **COTON** Wabasso en broadcloth foncé pour robe, noir et blanc, bleu-marine et blanc, aussi choix de patrons assortis. Rég. 35c et 40c. Pour cette vente	.27

2 LOTS Importants Pour Draperie Brocatelle, et Couverture de Meuble

300 verges de **DRAPERIE** de soie, assortie de largeur, de qualité, 52 pouces de large, variant de $1.00 à $1.60 la verge. AU CHOIX	.49
BROCATELLE de soie, 35 pièces, à choisir pour couverture de set de salon et Chesterfield. Valant de $4.00, $5.00 et $7.00. Tant qu'il y en aura. AU CHOIX	$1.98
200 **PANNEAUX** en point crème et blanc, 36 x 2 1-4. Rég. 45c. Pour seulement	.29
100 douzaines de **CRAVATES** nouvelles de 60c à 75c pour 3 pour	$1.00
25 douzaines de **SWEATERS** en coton de fantaisie, pour garçons, 22 à 32. Valeur de 50c pour	25
50 douz. **CHAUSSETTES** fantaisie pour hommes, 20c pour	.10
40 douz. **CAMISOLES** merino yorknit pour hommes, 36 à 40 seulement. 75c pour	.39
20 pièces de **TOILE** à rouleau, pure toile barrée rouge et jaune. Toujours vendue 20c pour	10

Lots Divers à Moitié Prix !

24 pièces de **COTON** à rouleaux et serviette. Rég. 9c pour	06

JUPONS, SLIPS, SOIE TRICOLETTE, UN VRAI BARGAIN !

200 **JUPONS** en soie tricolette, bon choix de couleurs, avec bas brodés et unis. Pas plus de 2 à chaque client. Pour le 15ième Anniversaire, seulement **.25**

COMPLETS POUR HOMMES et GARCONS

Occasion épatante en confection pour hommes et enfants.

25 **COMPLETS** en bon Tweed pour hommes, stock régulier de $15.00 à $19.95, pour clairer à **10.00**

20 **COMPLETS** en tweed worsted, modèles nouveaux. Régulier $23.50 à $24.95. Très Spécial **16.95**

75 **IMPERMEABLES** en Tweed pour hommes, 34 à 44. Bonne valeur à $6.95 pour **2.50**

60 **COMPLETS** pour garçons, 24 à 32. Tweed gris drab et brun. Rég. $6.95 pour **4.95**

200 **PANTALONS** Bloomers en bon tweed pesant, pour garçons, 24 à 32. $1.00 pour **.69**

Pour enfants, même qualité, mais pantalons droits. 75c pour **.45**

1 lot de **COMPLETS** pour garçons en cheviot bleu-marine, 24, 26, 28. $5.00 pour **2.50**

FAVEUR D'UN MANUFACTURIER EN SOUS-VETEMENTS 100% DE LAINE

En Pure Laine et Parfait

CAMISOLES et CALECONS, 34 à 44. Laine unie grise, $1.00 pour	.49
COMBINAISONS même qualité. $2.50 pour	$1.29
Garçons même qualité. Combinaisons de 22 à 32. $1.59 pour	.95
CAMISOLES et CALECONS même ligne, 22 à 32. 65c pour	.39

EXTRA ! EXTRA ! EXTRA ! Occasion Pour Homme et Enfant

25 douz. de jolies **CHEMISES** de toilette pour hommes avec collet séparé et collet attaché. $1.00 pour	.69
45 douz. de **CHEMISES** en broadcloth anglais, joli dessin et nouvelles nuances, avec deux collets, un dur et un mou. Ces chemises se vendent ordinairement $1.69, pour	.98
15 douz. de **CHEMISES** extra en qualité, une faveur de manufacture, grande coupe, [illegible] de soie, 14 à 17, jolis patrons. $2.50 pour	$1.49

TRES SPECIAL !

75 douzaines de **CHAUSSETTES** en pure soie pour hommes, aussi en rayon et fil de soie. Asst. de patrons. 75c pour	.24

DURANT CETTE VENTE

Pas d'approbation, Pas d'échange. Pas de C. O. D. et les commandes par la malle non acceptées.

OCCASION DE BON MARCHE

Soie Rayon uni pour Lingerie, 36 pouces **.15** Toutes les teintes.

POUR VOS GARCONS

de 6 à 14 ans. Chemisettes en broadcloth, beau choix de patrons. Tres spécial à **.28** Valeur de 50c.

GRAND SPECIAL

de Serviettes de toilette. 800 **Serviettes** blanches ouvrées "hemstitch", 36 x 18, qualité extra. Régulier 30c. Pour cette vente **.12½**

EXTRA BON MARCHE

20 douzaines de Gants kid blanc, lavables, slip-on, nouveautés 5 3-4 à 7 1-2. Rég. $2.25 pour **1.59**

300 VERGES DE TAPIS

d'escalier 5-8 et 3-4 de large, joli dessin, sacrifié à moitié prix. SPECIAL **.89 et .98**

Brasserie Champlain et Donnacona dans le circuit Pouliot

La ligue de baseball Québec-District a été réorganisée hier soir au cours d'une assemblée tenue chez le président Georges Pouliot. — On recommencera la saison en neuf, et chaque club jouera neuf parties, rencontrant trois fois chacun de ses trois adversaires. — Le Canadien et le Napoléon seront encore un peu là. — Il ne sera plus question de double-headers ni de parties le soir.

Après une semaine d'inaction, la ligue Québec-District s'est rapidement réorganisée. Sous la présidence du président Pouliot, les intéressés se sont réunis hier soir, et on étudia officiellement ce que les intimes connaissaient depuis plusieurs jours.

Par l'entremise de son gérant Alphonse Glode, la Brasserie Champlain a laissé savoir qu'elle était prête à entrer son équipe dans le circuit, et ce, d'ici la fin de la saison. Comme on le sait, la Brasserie Champlain a une équipe puissante, et on la compte comme l'une des meilleures parmi les organisations indépendantes de la province. Les Brasseurs feront sûrement bonne figure dans le circuit Pouliot. Le quatrième club est le Donnacona qui est piloté par le populaire Bob Godin, de Donnacona. Voilà une équipe qui promet aussi de faire son possible, et son entrée dans la ligue ne fera qu'accroître sa popularité dans son district.

Il est entendu qu'il n'est plus question de double-headers le dimanche ni de parties le soir, sur semaine. Chaque club ne jouera qu'une seule partie le dimanche après-midi et cette partie commencera à 2 heures 30 précises.

La direction des différents clubs a aussi décidé de réduire les prix d'admission à leur strict minimum. Au terrain du Canadien, on chargera 25 cts pour les messieurs, 15 cts pour les dames et 10 cts pour les enfants, tandis que sur le terrain du Napoléon, les adultes, hommes et femmes, paieront 25 cts et les enfants 15 cts.

Le secrétaire F.-Gaston Fortier terminera sa cédule aujourd'hui même et il a été convenu que l'on "passera la brosse" sur le tableau des records depuis le commencement de la saison, et qu'on recommencera en neuf.

Les parties de dimanche prochain seront les suivantes:
Brasserie Champlain à Napoléon.
Donnacona à Canadien.

SCHMELING CONSERvE LE CHAMPIONNAT DU MONDE

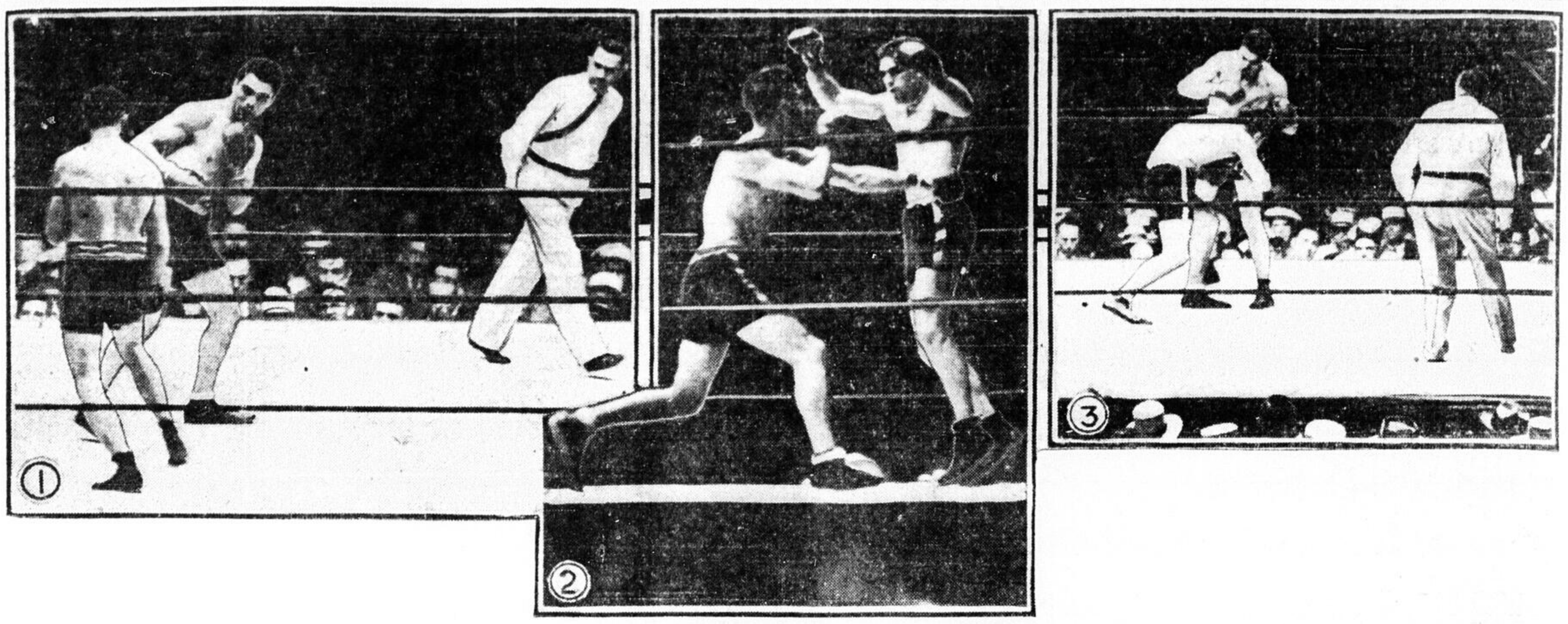

Voici quelques instantanés de la bataille Schmeling-Stribling qui a été disputée vendredi soir à Cleveland, bataille que gagna Schmeling par k. o. technique en 15 rondes. De gauche à droite (1) La première ronde fut une ronde d'étude. Schmeling (en face du camera), s'approche de Stribling reculant pour éviter une attaque dangereuse de la gauche du champion. (3) Schmeling eut le meilleur de la bataille dans l'infighting. On voit ici Max (le dos au camera), feintant devant les coups de Stribling.

PETE SANSTOL NE POURRA SE BATTRE ICI AVANT LE COMMENCEMENT D'AOUT

Jack Rogers, matchmaker du promoteur Charles Teakle, est passé à nos bureaux hier soir pour nous dire qu'il vient de recevoir une lettre de Raoul Godbout, gérant de Pete Sanstol, l'informant que son protégé ne pourra rencontrer Peter Jackson ici le 15 juillet, tel qu'il avait été proposé, étant donné que Sanstol devra défendre son titre le 29 du même mois à Montréal contre Eugène Huat, et qu'il ne peut s'exposer aux risques d'une bataille avec le dur boxeur noir de New-York.

Godbout suggère le 5 août pour cette bataille. Entre temps, Rogers a cherché un rival à Jackson, et Bobby Leitham, de Montréal, est le seul qui ait accepté rapidement, tout en exigeant une somme assez rondelette pour ses services.

Bobby Leitham est bien connu des amateurs de boxe de Québec. Cependant, depuis sa dernière apparition ici, Leitham s'est amélioré, tout comme Leibovitch, d'ailleurs, et d'autres pugilistes montréalais.

Lorsqu'il reçut cette lettre de Godbout, Rogers a immédiatement songé à Leitham, et s'est mis immédiatement en communication avec son gérant Sam Gibbs pour obtenir la signature d'un contrat. Depuis qu'il a fait une si bonne bataille avec le champion Pete Sanstol, et qu'il a décroché des victoires sur Emil Paluso, Lew Farber, Johnny McCoy et Harry Hill, Leitham est devenu un homme exigeant. Il n'a sûrement pas dû baisser son prix lorsque Rogers lui dit qu'il devrait se battre contre Peter Jackson.

JIM LONDOS A L'OEUVRE

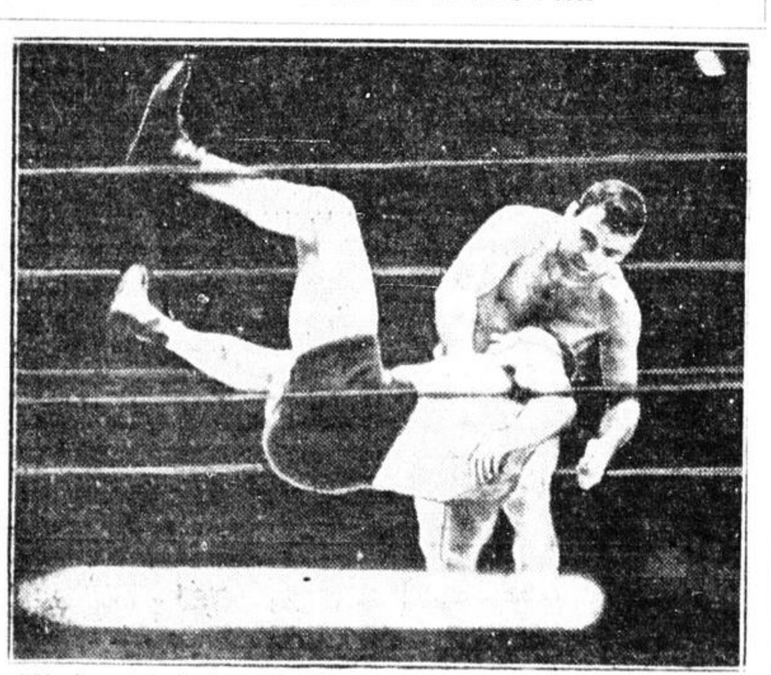

"Steele est à la baisse"! Ce n'est pas une cote du marché de New York, mais bien le lutteur Ray Steele, en train de se rendre un peu rudement sur le canevas car Jim Londos s'est servi d'une de ses prises favorites pour le faire tournoyer. Cet instantanné a été pris au cours d'un match à New York.

Voici les résultats du Rainy Day dans le Grand Circuit

$5,440
Brevere, (B. White) 1 2 1
Hollyrood Robin, (Stokes) 4 1 2
Calumet, (Egan) 6 5 5
Temps: 2.11 1-5, 2.07 2-5, 2.10 3-5

LA LAME LERESCHE

BILLIE BURKE GAGNE L'"OPEN" AMERICAIN APRES UNE RONDE DE 72 TR. AVEC VON ELM

Invernees Club, Toledo, Ohio 7 — (Par Alan Gould, rédacteur-sportif de la Presse Associée). Le plus long et le plus dur des marathons de golf des Etats-Unis s'est terminé à bonne heure hier soir sur les links d'Inverness avec Billie Burke, le jeune golfeur Polonais-Américain du connecticut, couronné champion "open" des Etats-Unis, succédant à Bobby Jones qui ne joue dans aucun tournoi cette année.

Alors qu'il semblait que Burke et son rival George Von Elm, de Los Angeles, étaient pour jouer toute la semaine pour décider du titre, le jeune Billie se rallia pour gagner par un stroke d'avance avec un parr 71 pour le dernier 18 trous, faisant son meilleur score de la ronde supplémentaire entre lui et Von-Elm. Burke termina le second play-off de 36 trous avec 77-71—148, tandis que Von Elm était un stroke en arrière de lui avec 76-73—149.

Von Elm et Burke étaient arrivés égaux à la fin des 72 trous réglementaires du tournoi avec 292 chacun, deux strokes en avant de leur plus proche rival, Leo Diegel. Dimanche soir, à la fin de leur premier "play-off" de 36 trous, Burke et Elm étaient encore égaux avec 149 strokes. Hier, à la fin de leur match-record, Burke était en tête avec un grand total de 589 coups pour 144 trous, et Von Elm avec 590.

Deux fois déjà dans l'histoire du golf, Von Elm s'était sauvé de l'élimination avec un long putt sur le 18ème green pour un birdie 3. Hier Von Elm ne put réaliser ce coup, et Burke avait un avantage de deux strokes à la fin de l'après-midi. Billie joua si prudemment sur le dernier green qu'il prit trois putts pour terminer. Mais, comme il avait la conviction que le championnat était entre ses mains, il se montra satisfait après que Von Elm eut manqué le putt de 20 pieds qu'il lui fallait pour obtenir le "birdie" dont il avait tant besoin.

Le prix d'admission sur les links fut réduit à $1.00, et c'est ce qui attira une foule de 5,000 spectateurs différents de ceux que l'on voit habituellement dans les finales des grands tournois. Vers la fin du match, l'excitation était telle que les policiers qui faisaient le cordon furent littéralement bousculés.

Von Elm manqua bien une bonne demi-douzaine de putts entre trois et six pieds. De son côté, Burke fit des approches merveilleuses. Le "break" décisif se produisit au 32e trou, et Burke conserva son avantage jusqu'à la fin du match. Von Elm se montra supérieur à Burke sur le tee, et ses drives, beaucoup plus droites que celles de son rival, avaient parfois 50 verges de plus, mais il fut médiocre dans les approches et sur les greens.

DAAQUAM

Au cours du mois de juin, M. le curé organisa une petite soirée dans le but d'aider notre église. A cette occasion, nous avions l'honneur de compter parmi nous notre député, M. Paquet qui rehaussa la fête par un joli discours sur la crise actuelle et les moyens de faire des économies, etc. D'autres personnages très importants faisaient aussi partie de nos amusements.

Les classes. — Les classes sont enfin terminées, tous, tant institutrices qu'élèves étaient heureux d'entrer en vacances. Après dix longs mois d'études, il semble qu'un repos est bien mérité. C'est donc avec plaisir que M. le curé fit la clôture de cette année scolaire, par les examens du 18 et 19 juin.

Services. — Nous avons eu mercredi, le service du Cardinal Rouleau, auquel une grande foule assistait.

—Mardi dernier, a été chanté le service anniversaire de M. Louis Roy. Un grand nombre de parents et amis y assistaient.

Va et vient. — Mlles Simone Garant, Simone Gonthier ainsi que des amis se rendirent au Lac Frontière, ces jours derniers.

—Mlle J. Labrecque, de Québec, était en visite chez sa soeur, Mme Dr Gumont, dernièrement.

—M. le notaire Rouillard, de Ste-Claire, ainsi que M. John Lafontaine, de St-Malachie, et sa soeur, étaient de passage chez des amis, ces jours derniers.

—M. Horace Ruel, de St-Charles, et sa soeur, Mlle Reine, étaient en visite chez leur cousine, Simone Garant.

—M. Georges Rancourt, de St-Georges, en promenade chez son frère, M. Louis Rancourt.

—M. D. et Paul Lemieux étaient en visite à Daaquam, cette semaine.

—Mlle Cécile Gonthier, de St-Ephrem, passe une quinzaine chez son oncle, M. V.-D. Gonthier.

—Mlles Grenier, de Québec, sont en promenade chez leurs parents pour quelque temps.

—Mlle Maria Charland, de Québec, est de retour chez elle pour les vacances.

—Se sont enregistrés à l'hôtel Coulombe, dans le cours du mois, Mme A. Ducharme, de Québec, M. Bousquet, de Montréal, M. Leo Armstrong, M. J.-E. Falardeau, de Loretteville, M. J.-N. Fleury, de Québec, M. W. Champagne, de St-Magloire, M. David Maurice, de St-Magloire, M. Georges Morin, de Ste-Lucie, M. J.-M. L'Heureux, de Montréal, M. Louis L'Heureux, de Montréal, M. Gauvreau, de Montréal, M. Louis Rancourt, de St-Georges, M. Jos. Genest, Ste-Justine, M. J.-N. Morin, de Québec, M. J.-H. Bouchard, de Québec, M. Arthur McHarg, de Sherbrooke.

Au Jacques-Cartier

Hervé Demers, secrétaire du Jacques-Cartier, se récuse quand on lui parle du prochain tournoi double des dames du club. Il nous dit que c'est Jos. Labrie qui est le président du comité des tournois. Nous avions omis le nom de Jos., sachant combien dans sa modestie habituelle, il apprécierait notre omission!

Le tirage aura lieu demain soir, à 8 heures 15 précises, et sera suivi d'une assemblée du bureau de direction. Le tournoi commencera tout probablement jeudi matin et les demoiselles sont priées de s'inscrire au plus tôt. Les équipes seront formées au hasard, ce qui ajoutera du piquant au tournoi.

DORIS TAYLOR EN TETE DE LA RONDE D'ELIMINATION DU TOURNOI DE GOLF FEMININ DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Montréal, 7. — (P.C.) L'une des plus brillantes golfeuses chez les jeunes de la province, Mlle Doris Taylor, de Summerlea (Montréal), s'est classée hier en tête de la ronde de qualification du tournoi féminin de la province de Québec, sur un champ de 110 concurrentes. Le tournoi se tient à Beaconsfield.

Mlle Taylor fit le 18 en 81, avec une avance de deux coups sur sa plus proche concurrente, et des "vétérans" de plusieurs tournois. Au nombre des "heureux 32" se trouve Dora Virtue, de Whitlock, qui défend son titre. Elle a joué 83 hier. On voit aussi Mme J. Dagenais, de Laval-sur-le-Lac, ancienne championne, a fait 85 ; Marjorie Kirkham, de Forest Hills, championne canadienne "fermée", 86, et Eileen Kinsella, de Senneville, 88. La seule golfeuse étrangère à se qualifier fut Evelyn Mills, du Royal Ottawa, avec 90.

VICTOIRE DU BEAUPORT

Les personnes qui aiment à voir faire le tour des buts en ont eu pour leur argent alors que la formidable équipe de G. Parent donnait une exhibition à Beauport, avec le All Star de Eug. Lortie. Le club Beauport a défait son adversaire par le joli score de 15 à 5 en 6 manches.

Guimont, lanceur du Beauport, fut sans contredit l'étoile de la partie, en retirant 17 hommes au bâton. Après la partie il y eut plusieurs courses de 300 verges. Jos. Guay, 3e out du Beauport, gagna.

La direction du Beauport remercie la fanfare des jeunes de Beauport, qui ont fait les frais de la musique sur le terrain, accompagné de M. Victor Parent, comme directeur.

ANDREW KAY GAGNE LE CHAMPIONNAT DE LA CANADIAN PROFESSIONNAL G.A.

Rosedale Golf Club, Toronto, 7.—(P.C.) Andrew Kay, de Lambton, qui, depuis plusieurs années "frappait à la porte" du championnat du Dominion, a capturé hier celui de la Canadian Professionnal Golfers' Association avec une performance que l'on vit rarement depuis plusieurs années.

Kay, qui fit les premiers 18 trous sur le course excessivement difficile de Rosedale en 71, soit un stroke au-dessous du par, brûla les étapes dans la ronde de l'après-midi avec un 67, soit cinq de mieux que le par, comprenant 7 "birdies", dont trois successivement, pour totaliser 138.

La victoire de Kay ne fut pas facile, étant donné qu'il dut faire une lutte acharnée au petit Tom McGrath, de Moose Jaw, Saskatoon. Tommy, en dépit d'un "eagle" et de deux "birdies" et d'un brillant ralliement dans le dernier neuf, arriva second, un stroke en arrière du nouveau champion. Voici les cartes des leaders:

Andy Kay (Lambton, Toronto)	71	67	138
T. McGrath (Ind.)	71	68	139
E. Wakelam (McKellar, Ottawa)	71	70	141
W. Smithers (Royal Ottawa)	71	71	142
Jimmy Johnstone (Rosedale)	71	73	144
Bob Cunningham (Mississauga)	73	71	144
Willie Lamb (Uplands, Toronto)	70	75	145
W. MacWilliams (Thistoedown, Toronto)	69	76	145
A. Hilbert (Thornhill, Toronto)	72	73	145
A. Murray (Beaconsfield, Montreal)	73	73	146
J. Huot (Kent, Québec)	75	79	154

Ce jeune golfeur Polonais-Américain du Connecticut, succède à Bobby Jones, comme champion "open" américain après le plus long des tournois américains (144) trous. — Il lui a fallu 72 trous supplémentaires d'élimination pour gagner par un "stroke" contre George Von Elm, de Los Angeles. — Burke a joué 77-71 (par) pour un total de 148, tandis que Von Elm totalisait 149 (76-73).

LES PINGOS ET LES SMIGS par Clark J. Watson

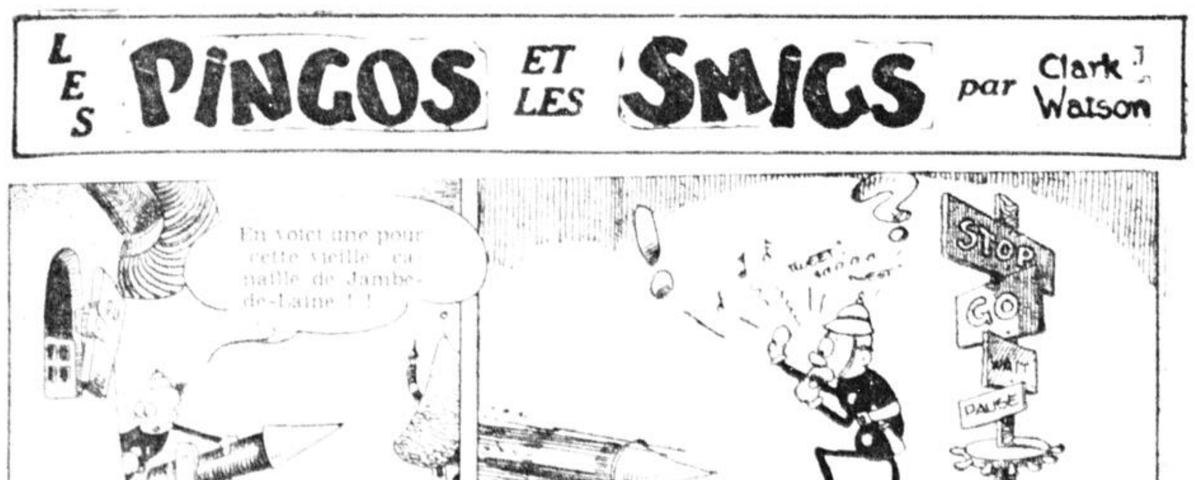
En voici une pour cette vieille canaille de Jambe-de-Laine ! !
STOP
GO
WAIT
PAUSE

Le feu d'artifice de la Terre donna l'idée aux Pingos d'en faire autant. Jambe-de-laine, lui-même, chef de tous les constables de Pingolie eut quelque difficulté à venir à bout du trafic ce jour-là....! !

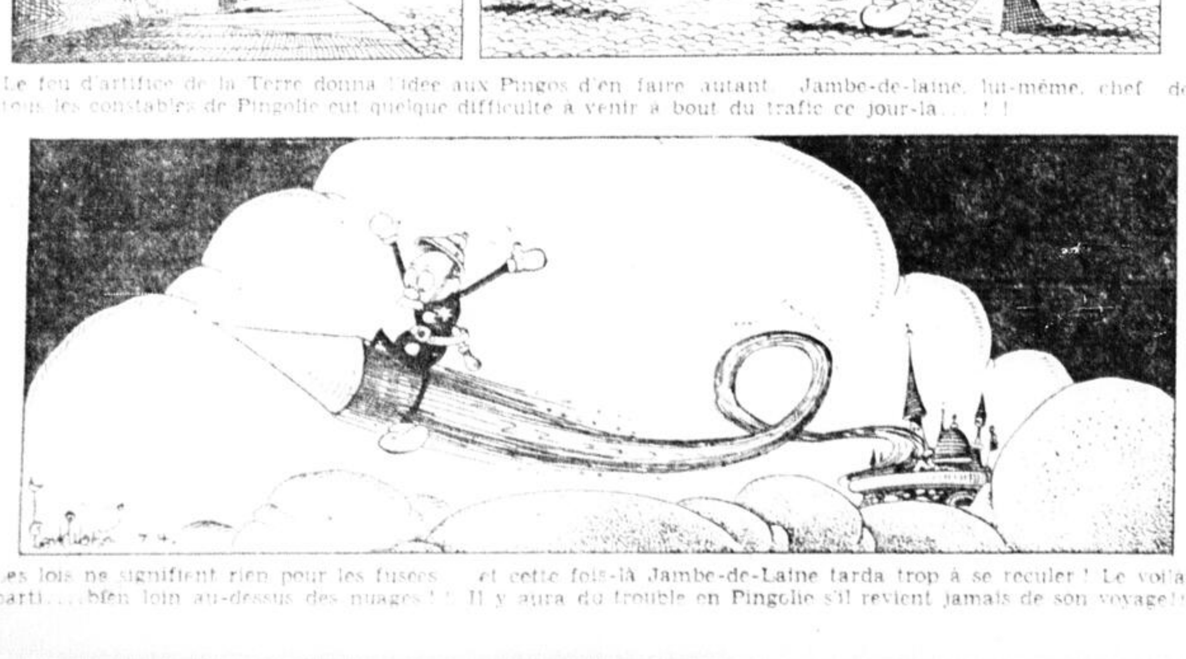

Les lois ne signifient rien pour les fusées... et cette fois-là Jambe-de-Laine tarda trop à se reculer ! Le voilà parti.....bien loin au-dessus des nuages ! ! Il y aura du trouble en Pingolie s'il revient jamais de son voyage!!

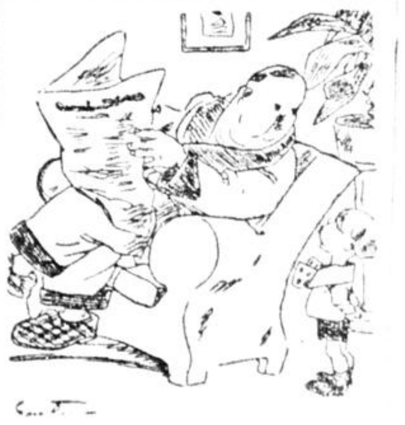

—Papa, le baromètre est tombé !
—Combien ?
—Un mètre seulement mais il s'est cassé. — (*Hummel*, Hamburg).

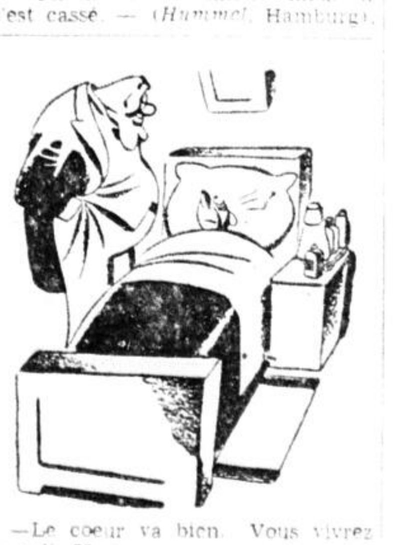

—Le coeur va bien. Vous vivrez jusqu'à 80 ans.
—Mais, docteur, j'ai déjà 80 ans.
—Qu'est-ce que je vous avais dit?

REMORQUAGE
Tél. : 4-2262
General Auto Supply, Redg'
133, Rue DU PONT,
QUEBEC

Y songez-vous ?
Votre vieux whisky préféré dans une nouvelle bouteille aristocratique. Old Mull a maintenant tout ce qu'il faut pour plaire à l'œil, au goût et à la bourse. Analysez la valeur des prix ci-dessous.

OLD MULL
"OLD MULL"
FINE MELLOW WHISKY
JOHN HOPKINS & CO LTD
TOBERMORY ISLE OF MULL
DISTILLERS CORPORATION LIMITED
MONTREAL CANADA

Bouteille de 26 onces $3.00
Bouteille de 40 onces $4.50
OLD MULL
FINE MELLOW WHISKY
La Meilleure valeur de Whisky que l'on puisse obtenir.

Le 57th Battery et le Voltigeur gagnent deux belles parties

DEUX BELLES PARTIES AU TERRAIN KIRKWOOD

Les Maple Leafs et les Voltigeurs ont remporté la victoire au score de 3 à 2 et de 7 à 6 hier soir dans la ligue de softball de la Cité. — Deux autres joutes ce soir.

LA SITUATION CE MATIN

Deux belles parties ont été jouées hier soir dans la ligue de softball de la Cité et ce, en présence d'un grand nombre d'amateurs réunis au terrain St-Patrice. Le 57th Battery a défait le Maple Leafs par 3 à 2 et le Voltigeur a défait le Bell Telephone par 7 à 6. Les deux joutes ont été aussi contestées que le score l'indique. La seconde a été décidée à la 9e manche.

Les équipes s'alignaient comme suit:

Maple Leafs: Garry, cc; H. Kelly 1b; Power, 3b; Martineau, ca; Tom Kelly, cd; McLoon, 2b; H. Kelly, cg; Baugh, r; A. Kelly, l.

57th Battery: O'Brien, cc; R. Lambert, 2b; Molloy, 1b; Walker, ca; Wright, cg; Carpentier et Lambert, 3b; Phillips, cd; Penny, r; Martin, l.

Bell Telephone: Scott, cc; Vasseur 3b; Leclerc, ca; Rioux, 1b; Morin, 2b; Creggan, cd; Murr, r; Martel et Lebel, cg; Myrand, l.

Voltigeurs: Lapointe, cg; G. Laperrière, ca; Joannette, r; Lamontagne, 2b; Simard, cd; Dompierre, l; Lessard, 1b; A. Laperrière et Plante, 3b.

Voici les scores par manches:

1ère partie:

Leafs	001 010 000	2	9	4
57 th Bat.	020 000 10x	3	5	2

2e partie:

Bell	210 000 003	6	9	7
Voltigeurs	200 003 002	7	5	4

Les arbitres étaient Power et McGillicuddy.

Ce soir, le Chronicle Telegraph jouera contre le Victoria et les Royal Rifles contre les Granites. La première partie commencera à 7 h. 45.

Voici le classement des équipes:

	G	P
Chronicle	7	2
Leafs	6	4
Voltigeur	5	4
57th Battery	5	4
Royal Rifles	4	5
Granites	4	5
Victoria	3	6
Bell Telephone	3	7

Trente-sept parties ont été ainsi jouées à date.

Le golf à Loretteville

Un autre match-inter-club aura lieu le 11 juillet à Loretteville, où le club de l'endroit recevra la visite du Donnacona. En fin de semaine, à Lorette, M. Whelan a gagné la série McIlhone ("boghey competition").

NOS QUEBECOISES DANS LA METROPOLE

On nous informe à la dernière minute que Mlle M. Sewell, de Québec, s'est qualifiée pour jouer dans le championnat provincial. Mme Charlie Davie a aussi bien figuré. Les dames du Boischâtel apprendront avec plaisir que leurs représentants ont été en évidence dans la métropole.

LE RAMONA

A dix heures dimanche matin au Parc Victoria, le club de balle molle Ramona a défait le Eldorado au score de **21 à 9**. La partie fut des plus intéressantes et un grand nombre de spectateurs s'étaient dérangés pour y assister.

RAPPORT SUR LES CULTURES

Ottawa, Ont, 4.— Le Bureau Féderalde la Statistique publie le second d'une série de six rapports télégraphiques sur l'état des cultures au Canada. Ces rapports sont basés sur les constatations des agronomes des ministères provinciaux et fédéral de l'Agriculture et ceux d'un corps choisi d'autres correspondants dans les Provinces des Prairies.

La situation générale au Canada

La variation dans les perspectives de récolte normale à cette saison se trouve augmentée cette année par des rapports très favorables à l'agriculture dans l'est et l'ouest et par une sécheresse dans les provinces des Prairies. L'Est est à engager une très forte récolte de foin et toutes les autres cultures poussent très bien. Dans l'Ouest la plus grande partie de la zone du blé subira une réduction considérable en production tandis que le nord semble promettre une récolte normale. Les lourdes pluies de la Colombie Britannique ont endommagé le foin et les cerises mais ont favorisé toutes les autres cultures.

Les Provinces Maritimes

L'Ile du Prince-Edouard a joui d'une excellente température et offre de splendides perspectives de récolte sur tout la ligne. En Nouvelle-Ecosse il a fait beau et frais et toutes les cultures avancent bien. La nielle attaque les fraises dans l'ouest de lap rovince et la tavelure cause des dommages dans les vergers qui n'ont pas été soigneusement vaporisés. Au Nouveau-Brunswick, la végétation est retardée par le froid et le manque de soleil, excepté pour le foin et le grain. Les plantes-racines et les cultures maraichères sont en retard mais tout promet de bons rendements de baies, petits fruits et pommes.

Québec

La fenaison commence dans des circonstances qui sont beaucoup plus favorables que celles de 1930. La récolte est abondante. Les perspectives des fruits et des plantes fourragères sont bonnes. Les céréales sont variables mais promettantes dans l'ensemble

Ontario

La fenaison vient de commencer et la récolte est particulièrement belle dans l'est et devient plus légère vers l'ouest. Les grains sont très prometteurs. Les fraises sont abondantes et lesp erspectives des cultures fruitières de la péninsule Niagara sont dans la bonne moyenne.

ST-PASCAL DE KAMOURASKA

Dimanche le club de tennis de St-Pascal était l'hôte de celui de Kamouraska. Il y eut 5 matchs de disputés. Kamouraska en prit 3.

Henri Boivin et A. Lemieux, Kamouraska, défont Henri Chapleau et Adrien Côté, St-Pascal, par 6-2, 6-4.

Le Dr Landry et Georges Pelletier, St-Pascal, défont Robert Moreau et L. Lemieux, Kamouraska, par 9-7, 6-3.

En simple, Roland Beaulieu, Kamouraska, défait Alb. St-Pierre, N. P., St-Pascal, par 9-7, 8-6.

H. Chapleau et A. Côté, St-Pascal, défont André Beaubien et Collette, Kamouraska, par 6-1, 3-6, 6-4.

En final, Henri Boivin, Kamouraska, bat Henri Chapleau, St-Pascal, par 6-3, 6-3.

PARC RICHELIEU

Classe nommée, amble $200.

Victor Vick	5	2	1	1	1
Princess Amazor	1	1	3	3	2
Sister Mary	4	4	5	x	x
Pearl Gateword	6	3	4		
Ruby Wilkes	3	5	6	r	r

Temps: 18, 18, 16, 16, 17.

2.14 amble, $200:

Trafic Signal	3	1	1	1
Signal Speed	1	4	5	4
Billy Wilkes	4	2	2	2
Etawah the Great	2	3	3	3
Helen Direct	5	5	4	r

Temps: 09 1-4, 11, 10 1-4.

Classe de troteurs, $200:

Albusa	1	1	5	1
Senator Todd	2	2	1	3
Vivianette	5	5	2	2
Sher McKyo	3	4	5	4
Patsey Brook	4	3	4	r

Temps: 15, 15, 16, 15.

PARC RICHELIEU

Classifiée, $200:

1—Sister Mary	1	2	1	1
2—Irene Hall	2	1	3	2
3—Veto Vic	3	3	2	3

Temps: 17, 22, 15 1-2, 17.

2.21 trot et amble, $200:

1—Angus Peter	2	2	1	1	1
2—Josephine Byng	1	1	2	3	2
3—Terry McGregor	3	3	3	3	r

Temps: 28 1-2, 25, 27.

2.14 amble, $200:

1—Helen Direct	1	1	1
3—Dusty Silk	2	3	3
2—Etawah the Great	3	2	2

Temps: 12, 09 1-2, 12.

MASSEY HARRIS CO.

Toronto, 7. — On a nié officiellement que la compagnie Massey Harris fermait son établissement le 1er juillet, non au Canada, mais aux Etats-Unis et en Europe.

"Ce qui se passe actuellement", déclare M. B.-W. Burtsell, vice-président et gérant général de la compagnie, "c'est que le programme de fabrication pour cette année a été complété le 30 juin et comme il est fait habituellement, nous ne commencerons pas le programme de 1932 avant le 1er septembre. Ceci ne signifie pas que nous fermons complètement. Aucun de nos établissements ne sera fermé. Entre temps, nous fabriquerons des lignes dont nous sommes pauvres en approvisionnements, bien qu'il y ait des lignes dont les approvisionnements sont considérables. Nous avons reçu dernièrement une commande de charrues, qui tiendra notre usine de Brantford occupée pour quelque temps".

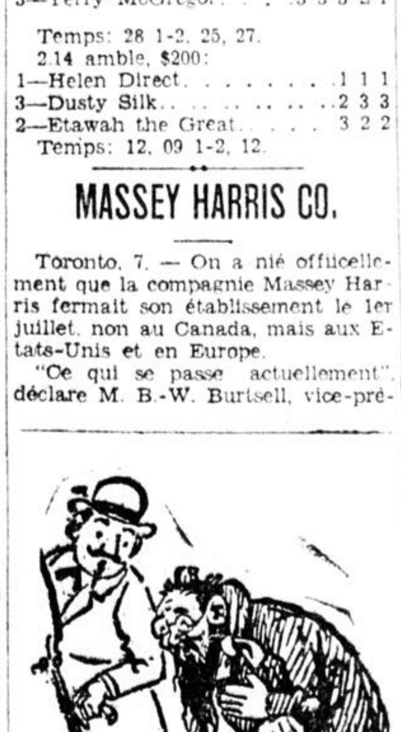

—Hier vous avez mendié comme un aveugle.

—Mais impossible maintenant. Le gamin qui me conduisait refuse de travailler parce que j'ai baissé ses gages. — (*Hummel*, Hambourg).

FAITS DIVERS

Le Canadien, de la ligue Québec-District, et le National Whistle, joueront une partie d'exhibition demain soir, à 6 heures 45, au terrain du Canadien.

Le National Whistle a défait le Québec-Ouest, de la ligue Intermédiaire hier soir, par un score de 14 à 3. Jules Paquet a frappé un coup de circuit et Armand Lachance, deux coups de deux-buts.

Dans une partie de la ligue Intermédiaire de "softball", hier soir, le Liqueur Whistle a défait le Garage Berthelot par 10 à 3. Demain soir, le Jeune Voltigeur jouera contre le Garage Berthelot.

Le club de baseball National Whistle lance un défi au Montmagny, au Donnacona et au Beauceville pour jouer dimanche. Le National rendra visite au Saint-Joseph de Beauce non au Saint-Georges, le 19 juillet.

Le club de "softball" Pingos lance un défi au Notre-Dame de l'Ancienne-Lorette, pour jouer dimanche prochain. Réponse par la voie des journaux.

Le Porter Champlain a défait le Garage Charlesbourg par 9 à 3, hier soir.

Le club de "softball" Garage Berthelot (ancien Old Stars), de Stadacona, a gagné deux parties dimanche contre le Cercle Paroissial Jacques-Cartier. Il a compté 24 à 1 et 13 à 4.

Le Carillon, de la ligue de "softball" du Cap-Blanc, a gagné deux parties contre le St-Laurent, hier soir. Les scores ont été de 8 à 0 et de 11 à 10. Le Carillon vient aussi de gagner par 10 à 7, contre les Débardeurs.

Les Débardeurs lancent un défi au Ramona pour jouer demain soir.

Le Jeune-Royal a défait le Jeune Saint-Vallier par 25 à 8, hier soir.

Le Whistle lance un défi au Ramona pour jouer demain soir, sur l'Esplanade. Informations, E. Gagnon, 2-1915w.

RAMONA VS GARAGE CHARLESBOURG

A 7 heures ce soir, mardi, le Ramona ira rendre visite à la puissante équipe du Garage Charlesbourg sur son terrain à Stadacona. La partie promet des sensations à ceux qui s'y rendront, car les deux équipes sont de taille à se bien défendre et ni l'une ni l'autre ne peut se prévaloir d'une victoire qui devrait rester indécise tant que la dernière manche n'aura pas été jouée. Le Ramona alignera son équipe au complet.

LES SCORES DU BASEBALL

Ligue Américaine

Philadelphie, 0; Washington, 0.
Chicago, 5; St-Louis, 3.
Détroit, 4; Cleveland, 13.

Ligue Nationale

St-Louis, 6; Chicago, 5.
Brooklyn, 3; Philadelphie, 5.

L'ANGLAIS SOLMAN EST BON PREMIER A BISLEY

Bisley, Ang., (Cable de la Presse Canadienne), 7. — Le sergent-major Solman, de Sedburgh, a gagné hier, avec 34 sur une possibilité de 35, le Southern Railway Service Rifle Shoot, le premier des concours du grand meeting de leur semaine de la National Rifle Association. Le match consistait en sept coups avec carabine de service à 200 verges. Le lieutenant Desmont Burke, d'Ottawa, un ancien gagnant du prix du Roi, et le lieutenant J.-N. Dow, de Saint-Jean, N.-B., ont pris la première position parmi les concurrents canadiens avec 31 points chacun. Les conditions atmosphériques étaient très défavorables. Il pleuvait.. Un concurrent a manqué tous les lancers dans le concours de la Reine avec arme de service. Le sergent Lawrence, qui a plus de 70 ans, qui a gagné le prix du Roi il y a un demi-siècle et qui s'est classé en final 17 fois, a scoré 30 dans le Southern Railway Shoot.

Twenty Grand blessé

New-York, 7. — Le "'World-Telegram" dit que Twenty Grand s'est blessé au dos samedi en gagnant les "stakes" Dwyer et qu'il sera un mois sans courir. Le cheval ne pourra pae partir dans le "s'take" Arlington, $75,000, le 22 août, dit le journal. .

LE RAMONA EN "PINGOLIE"

Les "Pingos" du haut de leur pays nébuleux emploient sans doute un autre langage que nous pauvres terriens puisque les défis du Ramona, restent ignores depuis quelques temps. "Jules" notre représentant là-haut s'évertue à les instruire mais soit incompétence de sa part ou obstination passive de la part d'élèves récalcitrants ses efforts les plus louables semblent variés à l'insuccès. Depuis samedi peut-être la situation s'est peu-être améliorée dans ce vapoureux royaume, aussi tentons-nous une troisième fois de nous faire entendre et comprendre et nous lançons un défi en bonne et due forme, pour une partie revanche qui serait jouée en Pingolie sur leur terrain ou sur la terre (au Parc Victoria), quand il plaira à ces messieurs. Comm. Roméo Beaulieu Tel: 3-2460.

BOSWELL VS VICKING

Le club de softball de la Brasserie Boswell a ajouté deux nouvelles victoires à son crédit, dimanche, lorsqu'il a défait, dans un double-header, le Viking, par les scores de 15 à 2 et 6 à 1. La partie, qui fut jouée sur l'Esplanade, avait groupé beaucoup d'amateurs et l'enthousiasme des spectateurs contribua pour beaucoup à faire de cette rencontre un vrai succès.

Barney Stap'eton fut l'étoile de la partie. Il frappa un home-run avec trois hommes sur les buts.

Jack Labrie se mit aussi en évidence lorsqu'il frappa un trois-buts. Marmen et Gingras frappèrent aussi pour le "home". Gingras, du club Boswell, a certainement "brassé" le Viking, en enrégistrant 11 strike-outs.

Carswell s'attira les applaudissements lorsqu'il démontra ses connaissances en softball, en se plaçant au point stratégique pour recevoir la balle.

Le gérant du club, Roland-W. Michaud, qui n'a pu diriger ses hommes sur le "diamond", ayant été appelé au loin pour affaires importantes, fut bien remplacé par le capitaine du club, O. Vézina, à qui revient le crédit de ces deux victoires.

LES MENEURS

	P	AB	R	H	PC
Ruth, Yankees	63	225	64	86	.382
Morgan, Indians	60	198	42	75	.379
Webb, Red Sox	68	264	55	99	.375
Klein, Phillies	72	291	71	107	.268
Hendrick, Reds	59	225	33	8.1	.385
Davis, Phillies	65	204	27	74	.363

LES "HOME RUNS"

Klein, Phillies, 21.
Ruth, Yankees, 20.
Gehrig, Yankees, 20.
Foxx, Athletics, 15.
Hornsby, Cubs, 14.
Averill, Indians, 14.

DEFI DU HADLOW

Le club de softball Hadlow lance un défi à tout club amateur, de préférence au Charny. Tél. : 620 s 5.

LE BASEBALL

A Cleveland, les Indians frappe 14 hits et prennent sept buts sur balles.

A St-Louis, les White Sox sont vainqueurs en l'absence de leur gérant, Bush.

A Washington, la partie est arrêtée à cause de la pluie.

A Chicago, les Cardinals font jouer cinq lanceurs.

A Philadelphie, Elliott lance une bonne partie.

Ligue Américaine

Détroit	100 010 002	4	9	2
Ceveland	003 208 00x	13	14	3

Hogsett, Herring et Grabowski; Hudlin et Sewell.

Chicago	120 010 001	5	9	1
St. Louis	000 102 001	3	5	2

Frasier et Tate; Coffman, Blaeholder et Ferrell.

Philadelphie	000 000 0	0	7	1
Washington	000 000 0	0	5	2

Walberg et Cochrane; Hadley et Spencer.

Ligue Nationale

St. Louis	000 300 102	6	9	0
Chicago	202 000 100	5	7	1

Stout, Lindsey, Kaufman, Johnson, Haines et J.-W. Wilson; Smith et Hartnett.

Brooklyn	000 101 001	3	6	0
Philadelphie	210 002,00x	5	11	4

Shaute, Thurston et Lombardi; J. Elliott et Davis.

LE RAMONA

Le Ramona a défait hier soir, une équipe de l'Evénement, dans une partie d'exhibition au Parc Victoria.

SIX CLUBS DANS LA LIGUE DE BASEBALL BELLECHASE

Les clubs de Saint-Anselme et de Saint-Michel ont été admis dans le circuit. — Une nouvelle cédule. — Trois parties sont à l'affiche pour dimanche prochain.

LES DERNIERS RESULTATS

Samedi le 4, avait lieu, à St-Gervais, une réunion des officiers de la ligue de baseball de Bellechasse, en vue de discuter l'admission de quelques clubs voisins qui sollicitaient leur entrée. Après une discussion, toujours amicale, une entente fut conclue et finalement les clubs de St-Anselme et St-Michel furent admis à faire partie du circuit. Le nombre des clubs est donc présentement de six et ne sera pas augmenté, cette année, étant donné la brièveté de la saison.

Trois joutes eurent lieu avant-hier, et voici quels furent les résultats enrégistrés:

Le St-Gervais a défait le Saint-Charles, à St-Gervais, par le score de 11 à 10 ;

Le St-Raphael a defait le St-Vallier, à St-Vallier, par le score de 33 à 18;

Le St-Anselme a défait le St-Michel, à St-Anselme, par le score de 15 à 7.

Toutes ces joutes furent jouees avec beaucoup d'entrain et soulevèrent l'enthousiasme des spectateurs.

Par suite de l'entrée de nouveaux clubs, la cédule se trouve toute changée.

Dimanche prochain, les joutes auront lieu de la manière suivante:

St-Gervais vs St-Michel, à Saint-Michel;

St-Anselme vs St-Raphael, à St-Raphael;

St-Vallier vs St-Charles, à Saint-Charles.

Tennis à la Voirie

Les joueurs de tennis du club de la Voirie s'entrainent activement en vue de leurs prochains concours de championnats. Ces tournois doivent commencer dans une quinzaine de jours. Quarante-cinq joueurs sont actuellement sur les courts.

Le club de baseball Beauport lance un défi au National pour jouer dimanche prochain à Beauport.

Mélange Parfait!..
Deux simples mots qui expriment autant de sens que les Winchesters procurent de satisfaction.

●

CIGARETTES
Winchester
D'un Mélange Parfait !

LES AVENTURES D'ALBERT TRUC.

Episode No 91

Par Cliff Farrell et Hal Colson

Copyright Public Ledger

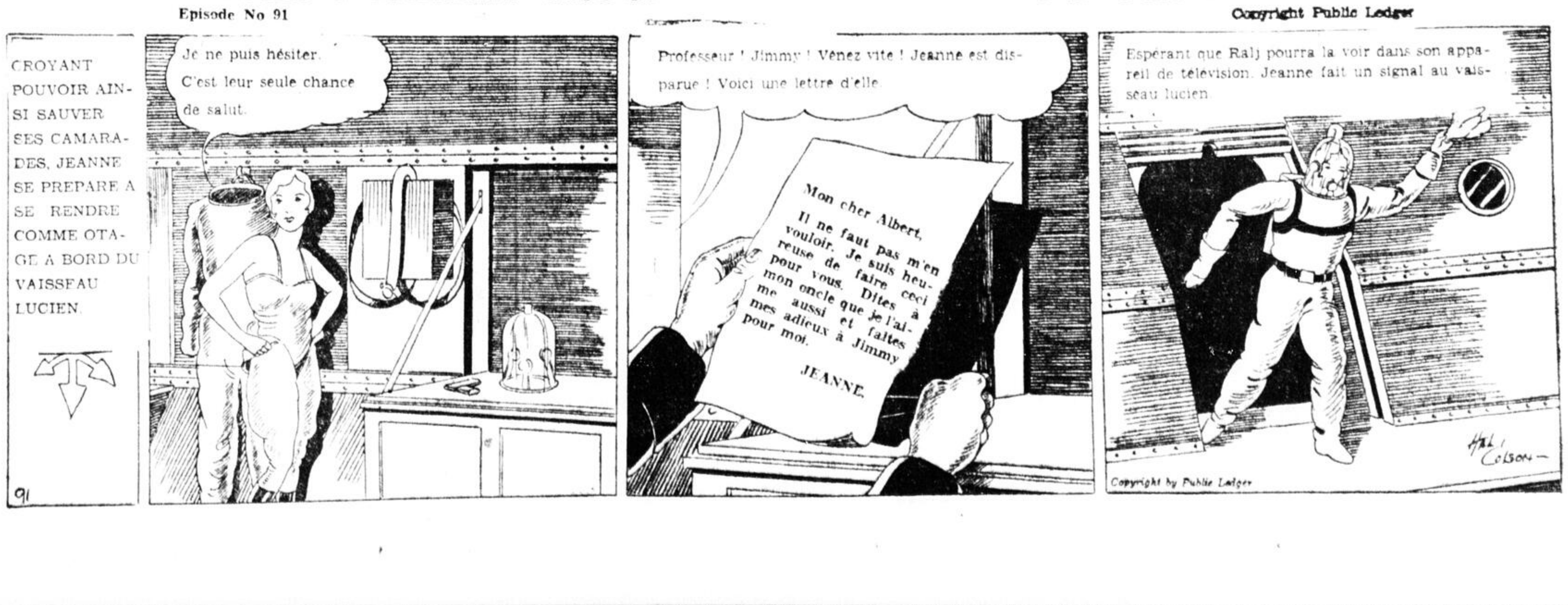
CROYANT POUVOIR AINSI SAUVER SES CAMARADES, JEANNE SE PREPARE A SE RENDRE COMME OTAGE A BORD DU VAISSEAU LUCIEN.
91
Je ne puis hésiter. C'est leur seule chance de salut.
Professeur ! Jimmy ! Venez vite ! Jeanne est disparue ! Voici une lettre d'elle.
Mon cher Albert,
Il ne faut pas m'en vouloir. Je suis heureuse de faire ceci pour vous. Dites à mon oncle que je l'aime aussi et faites mes adieux à Jimmy pour moi.
JEANNE.
Espérant que Ralj pourra la voir dans son appareil de télevision, Jeanne fait un signal au vaisseau lucien.
Hal Colson
Copyright by Public Ledger

Lire ces pages d'annonces ajoute le profit à un agréable passe-temps

TARIF

des Annonces Classifiées

L'EVENEMENT

TEL. : 2-7700

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'-MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 1 centin.

25 SUCCURSALES

où vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau :

ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne . . . . Tél.	2-8288
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5e Rue. Tél.	2-5335
DONAT LANGLOIS, Monument, Giffard . . Tél.	2-4113-M
EUGENE PARENT, rue St-Cléophas, Ville de Beauport. . . . . . Tél.	2-5519-M
J.-EDGAR BROUSSEAU, 768, rue St-Valier. . Tél.	2-7820
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233, rue St-Joseph. . . . . . . Tél.	3-0738
J.-A. LEVESQUE, 146, 3e Rue. . . . . Tél.	2-7706
L.-P. GARNEAU, 470, rue St-François . . . . Tél.	3-0032
Mlle R. CLOUTIER, 1131, rue St-Valier. . . . Tél.	7840
PHARMACIE HUGUES BERNIER, 271½, rue St-Joseph. . . . . Tél.	3-0809
WILFRID GAUVIN, tabaconiste, 1251, rue St-Valier	4-0421
JOS. COTE (Ltée) Succursale No 1, 179, rue St-Joseph. . . . . Tél.	2-2097
Succursale No 2, 36, rue St-Jean. . . . . . Tél.	2-1134
Succursale No 3, 332, rue St-Jean. . . . . . Tél.	2-3130
Succursale No 4, 17, rue Buade. . . . . . . Tél.	2-6362
Succursale No 5, 459, rue St-Joseph. . . . . Tél.	2-6355
Succursale No 6, 317-A, rue St-Joseph. . . Tél.	4-0082
Succursale No 7, 436, rue St-Jean. . . . . . Tél.	2-4117
Succursale No 8, 105, rue St-Joseph. . . . . Tél.	2-4327
Succursale No 9, 46, Côte de la Montagne . Tél.	2-4110
Succursale No 10, 95, rue St-Paul. . . . . . Tél.	2-7904
Succursale No 11, 176, 3e Avenue. . . . . . Tél.	2-7457
Succursale No 12, 27, rue St-Joseph. . . . . Tél.	2-7371
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy. . . . Tél.	2-4603
Succursale No 14, 355, rue St-Paul. . . . . . Tél.	2-7933
DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT. . . . . Tél.	2-7700

PERDU

CHIEN "**Collie**" écossais, âgé de deux mois, répondant au nom de "Ti Loup", a été perdu samedi soir, coin de l'Avenue Renaud et rue St-Benoit. La personne qui le retiendra après cet avis sera poursuivie d'après la loi. Rener au No 41, **RUE LALEMAND**. 35-1—1

DEMANDES

EMPLOIS DEMANDES

JEUNE HOMME honnête, sobre, actif, commis dans la chaussure de préférence, demande emploi. S'adresser à Tél. 3-0443 ou au No 361, **RUE ST-JOSEPH**, Québec.

UN JEUNE HOMME demande emploi dans livraison de tout genre, ayant l'habitude des chevaux et pouvant fournir de très bonnes références. Ecrire à Casier No 2, l'Evénement, Québec. 31-6—10

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, français, sténographie, comptabilité. Cours commercial complet, classique, préparation pour brevets et tous les examens de la province. **INSTITUT J. THOMAS**, No 25 rue St-Stanislas. Tél. 2-7490. 24-26—11

Mlle STURTON donnera des cours anglais spéciale avec des heures au goût de l'élève. Mon enseignement est garanti. Traduction faite sur demande. S'adresser au No 93, **RUE CREMAZIE**, Tél. 9571.

NOUVELLE METHODE. — L'anglais enseigné par la poste. Succès garanti par écrit en 2 mois. 20c la leçon. Ecrivez pour détails. Adressez à **A.-F. FORTIER**, St-Ubald, Co. Portneuf, P. Q.

STUDIO DE DANSE STAPLETON. Classes spéciales de 8 à 10 heures p.m., No 322, rue St-Jean ou No 57, rue St-Michel. Pour appointement, téléphoner à 2-0779. Attention spéciale donnée aux commençants. 30-26—11

FEMMES DEMANDEES

ON DEMANDE une fille de chambre avec références. S'adresser au No 20, **RUE ST-PIERRE**, Québec. 35-6—12

HOMMES DEMANDES

JEUNE HOMME de dix-sept à vingt ans demandé pour ouvrage de bureau. Anglais nécessaire, très grande chance d'avancement. Mentionner âge, expérience et salaire requis. L'application devra être écrite par l'applicant lui-même, à Casier No 5, l'Evénement, Québec. 35-2—13

ON DEMANDE voyageur ayant expérience complète dans la ferronnerie générale. Références exigées mentionnant nombre d'années d'expérience sur la route et au comptoir. Toute autre application non considérée. Ecrire à Casier No 4, l'Evénement, Québec. 34-3—13

VENDEUR SERIEUX pour la vente des poêles Bélanger et du brûleur à l'huile Lynn. Nous fournissons les prospects. S'adresser au No 29, **COTE DU PASSAGE**, Lévis. J.-Lorenzo Gosselin, représentant. Tél. 1017. 30-6—32

ON DEMANDE (DIVERS)

ON DEMANDE à acheter les bouteilles vides de bière. S'adresser par téléphone à 3-4687. Nous allons à domicile. 35-26—16

DEMANDES

SOLLICITEURS DEMANDES

POUR BON SOLLICITEUR on offre ligne avantageuse pour vendre à conditions faciles. Bon salaire pour homme compétent. S'adresser à chambre 10, No 64, **RUE ST-JOSEPH**, de 10 à 11 heures a.m. et de 5 à 6 heures p.m. 13-26—17

SI VOUS ETES SERIEUX, actif et ambitieux, vous deviendrez votre propre patron et vous vous créerez un avenir solide et profitable en détaillant à domicile une ligne de 160 produits domestiques garantis. Aucune limite à vos profits qui peuvent varier de $25.00 à $100.00 par semaine. Système comptant. Seule compagnie du genre exclusivement canadienne. Ecrivez pour catalogue et détails, à **LA CIE DES PRODUITS FAMILEX**, No 4785, est, Ste-Catherine, Montréal, P. Q. 16—17

SOLLICITEUR A COMMISSION demandé dans ligne d'impressions pour ville de Québec. Proposition intéressante assurant bon revenu. Demander renseignements à **IMPRIMERIE DE MONTMAGNY**, Montmagny, Qué. 27-12—13

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS de 4 à 5 chambres, aussi chambre seule, réfrigérateur électrique, aux **APPARTEMENTS LINCOLN**, No 14, Avenue St-Denis. S'adresser au concierge. 11-26—17

APPARTEMENTS de 2, 3 ou 4 pièces, très bien meublés, gaz, électricité, téléphone, usage du bain, à louer pour les mois d'été jusqu'à novembre. S'adresser au No 6 1-2, **RUE SCOTT**, Tél. 2-6886-W. 31-6—23

PARLIAMENT VIEW. — A louer pour la saison d'été, appartements de 3 et 5 chambres, refaits et remeublés à neuf, chauffés, eau chaude à l'année et service du concierge. Possession immédiate. S'adresser au concierge. Tél. 2-1740-W ou 2-5138. 17-26—6

SUITE D'APPARTEMENTS meublés, avec bain privé. Aussi grand chambre bien éclairée, très moderne, à louer. S'adresser au No 3, **RUE COLLINS**, Tél. 2-0873-F. 35-6—17

BUREAUX A LOUER

GRANDE CHAMBRE à louer, pouvant servir comme salle d'échantillons ou bureau, chambre sur la rue St-Valier. S'adresser au No 671, **RUE ST-VALIER**, Tél. 7807. 33-6—20

CHAMBRES A LOUER

BELLES CHAMBRES, grandes et petites, 2ème plancher, eau courante, bain et téléphone sur le même plancher. Conviendraient pour une ou deux personnes. Clientèle choisie. S'adresser au No 18, **RUE STE-URSULE**, Tél. 2-1672-W. 32-6—20

BELLE GRANDE CHAMBRE meublée ou non. Usage du téléphone et chambre de bain, dans famille privée. S'adresser au No 76-A, **RUE DE SALABERRY**, Tél. 8842.

CAP-SANTE. — Grandes chambres meublées à louer, dont une avec entrée et chambre de toilette privées. Eau courante, électricité. Usage de cuisine si désiré. Près de l'hôtel. S'adresser à **Mme de SAINT-GEORGES**. 30-6—20

CHAMBRE DOUBLE à louer. Conviendrait pour couple marié. Aussi chambre simple. Améliorations modernes. S'adresser au No 264, **1ère AVENUE**, Tél. 4-0869. 34-2—20

CHAMBRE CONFORTABLE avec excellente pension, près des chars. Prix modéré. Possession immédiate. S'adresser à **Mme DOUGLAS**, No 137, rue Lockwell, Tél. 3-1197. 33-6—20

CHAMBRE A LOUER, une grande chambre pour une ou deux personnes, dans famille privée. S'adresser au No 4, **RUE DES FRANCISCAINS**, ou Tél. 3-2811. 29-6—20

CHAMBRE A LOUER, avec garde-robes, planchers en bois franc, poêle à gaz. Prix $5.00 par semaine. Une petite chambre à prix modéré. S'adresser au No 10, **RUE STE-FAMILLE**, Tél. 2-6452-W. 29-6—20

CHAMBRE bien ensoleillée, eau dans la chambre. S'adresser au No 38, **RUE DAUPHINE**, coin St-Eustache, Québec.

GRANDE CHAMBRE à louer, bien aérée et ensoleillée, dans logement neuf, usage du bain et téléphone. S'adresser au No 1 1-2, **RUE SUTHERLAND**, Tél. 4-3032. 35-6—20

GRANDE CHAMBRE meublée, eau chaude, deux grandes fenêtres, rue St-Jean, $4.00 par semaine, pour personne permanente et tranquille. **Mme PERRAULT**, No 18, rue d'Youville, app. 3, 3ème étage. Tél. 2-8080-W. 34-6—20

POUR PASSANTS ou permanents, jolies chambres propres, dans maison tranquille. Améliorations modernes. Usage du téléphone. S'adresser au No 7, **RUE STE-FAMILLE**, Québec. 23-26—20

RUE ST-JOSEPH, No 19. — Chambres à louer. Améliorations modernes. S'adresser à Tél. 2-7070. 29-6—20

RUE DES URSULINES, No 3, près rue Ste-Ursule, chambres avec lavabo, usage du téléphone, à louer. Prix raisonnable. S'adresser sur les lieux. 35-6—20

27-33 AVENUE STE-GENEVIEVE, près Château et 28, rue Couillard, belles chambres avec gaz, eau courante, bien meublées. Maisons propres et tranquilles. Tél. 2-4301. 29-12—20

262 RUE RICHELIEU, deux magnifiques chambres à louer, usage du bain, téléphone, eau chaude à l'année. S'adresser sur les lieux, 3e étage. Tél. 3-2294. 32-6—20

CHAMBRES ET PENSION

CHAMBRE ET PENSION, propre et confortable, avec eau courant chaude et froide. S'adresser au No 40, **RUE STE-URSULE**, Québec. 23-26—20

CHAMBRES A LOUER, dans le plus bel endroit de la ville. Face au Parc des Champs de Batailles. Conditions très raisonnables pour site unique, confort et service excellent. S'adresser immédiatement à 6745 ou 5689.

CHAMBRE ET PENSION. Aussi chambre sans pension. Prix raisonnable. Satisfaction garantie. S'adresser au No 93, **RUE STE-ANNE**. 31-6—20

EXCELLENTES CHAMBRES et pension de tout premier ordre, dans le plus chic endroit de la ville. Invite clientèle à s'adresser immédiatement au No. 6745.

HOPITAL DE LA MISERICORDE. — Maternité à l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées. Interne en permanence. Médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antisepsie, stérilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections). Avantages religieux (aumônier, chapelle). Discrétion absolue. Adresse : Mère Directrice, No 682, **CHEMIN STE-FOY**, Québec, Tél. 706. 18-26—20

"Le Petit Curieux" --- LES ILES HAWAII --- Par Pim

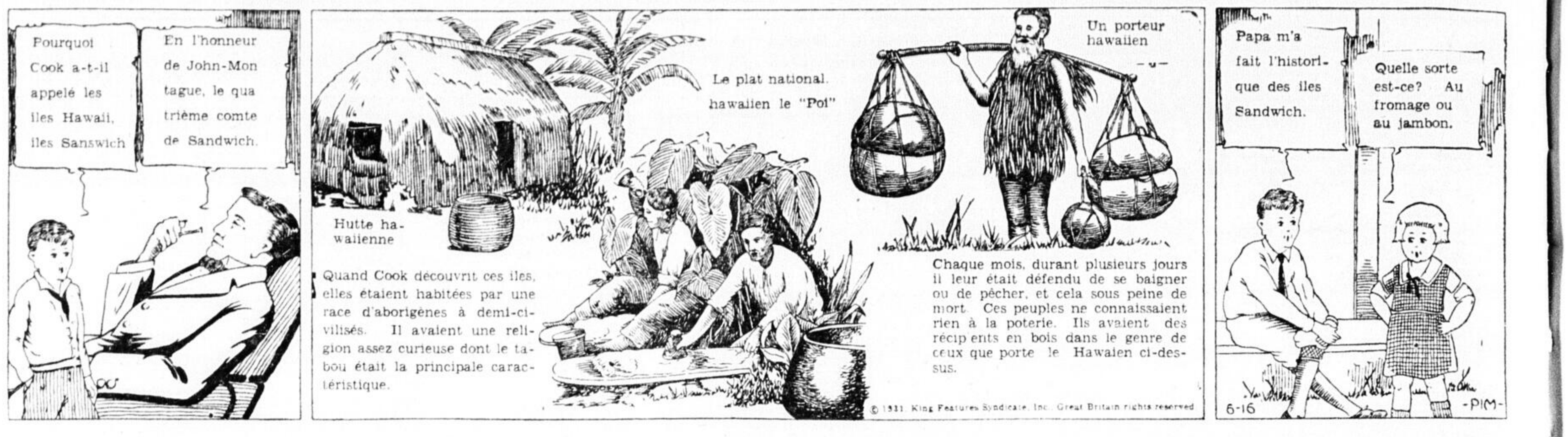
Pourquoi Cook a-t-il appelé les iles Hawaii, iles Sanswich
En l'honneur de John-Montague, le quatrième comte de Sandwich.
Hutte hawaiienne
Quand Cook découvrit ces iles, elles étaient habitées par une race d'aborigènes à demi-civilisés. Il avaient une religion assez curieuse dont le tabou était la principale caractéristique.
Le plat national hawaiien le "Poi"
Un porteur hawaiien
Chaque mois, durant plusieurs jours il leur était défendu de se baigner ou de pêcher, et cela sous peine de mort. Ces peuples ne connaissaient rien à la poterie. Ils avaient des récipients en bois dans le genre de ceux que porte le Hawaien ci-dessus.
Papa m'a fait l'historique des iles Sandwich.
Quelle sorte est-ce? Au fromage ou au jambon.
6-16
-PIM-

© 1931, King Features Syndicate, Inc., Great Britain rights reserved

A LOUER

CHAMBRES ET PENSION

SANATORIUM - HOPITAL

ST-ROMUALD (en face de Québec). Sanatorium réservé pour convalescents, faibles, touristes. Site idéal. Hôpital isolé, pour traitement des maladies médicales ou chirurgicales et maternité privée. S'adresser au **Dr LAMBERT**, St-Romuald, ou au **Dr D. BROCHU**, visiteur et consultant, Québec. 30-26—20

GARAGES A LOUER

GARAGES A LOUER. S'adresser au No 253, **RUE ST-CYRILLE**, Tél. 3-2640.

GARAGE 9 x 18 pieds; un autre 7 x 18 pieds, non chauffés, avec eau et lumière, pour hangarage ou boutique, à louer ensemble ou séparément. S'adresser au No 1 1-2, **RUE SHERBROOKE**, Tél. 3-3563. 6—21

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

AVENUE MAISONNNEUVE, No 78, un logement à louer, de 6 chambres plus chambre de bain, avec système de chauffage indépendant. S'adresser à **A. PION**, No 47, rue St-Cyrille. Tél. 3-2467. 27-26—23

A LOUER, beau petit logement de 5 pièces et chambre de bain, gaz et lumière. Partiellement chauffé. Possession immédiate. S'adresser au No 17, **RUE DELIGNY**, ou téléphoner, le soir, entre 6 et 8 heures, à 5490.

AVENUE DES ERABLES, No 104, logement de 7 pièces, chauffé. No 423, rue St-Jean, 5 et 6 pièces, chauffés. Améliorations modernes. S'adresser à **C.-E. BOIVIN**, No 423, rue St-Jean, Tels 2-1752 ou 2-0851. 32-6—23

DE SALABERRY, coin rue Latourelle, logement à louer, 3 chambres, avec bain, confortable, très propre, chauffé. Conviendrait pour couple marié. S'adresser à **GEO. PERRIN**, No A rue de Salaberry, Québec. 33-6—23

LOGEMENTS de 4 et 5 pièces, meublés ou non, aussi suite, réfrigération électrique, aux **APPARTEMENTS LINCOLN**, No 14, Avenue St-Denis. S'adresser au concierge, ou au No 263, **RUE ST-PAUL**, Tél. 2-6403. 10-26—23

LOGEMENTS de 1 et 6 chambres chauffés. Améliorations modernes. Service du concierge. A "Beaumanoir" No 208, Avenue des Erables, "Elisabeth", No 50, rue Fraser. S'adresser aux concierges, sur les lieux. Tél. 2-1475. 35-26—23

LOGEMENT A LOUER, cause de décès, au No 341, rue St-Olivier, 4 appartements, plain-pied, avec cave, clair de neige et vidanges. Prix raisonnable. Vendra ménage, machine à coudre, laveuse électrique Beatty, ustensiles de cuisine, etc. S'adresser au No 341, **RUE ST-OLIVIER** ou au No 364, **RUE RICHELIEU**, Tél. 6920. 34-3—23

PLACE CLIFF VIEW, No 4, logement chauffé à louer, 7 pièces, améliorations modernes. S'adresser au No 6, **PLACE CLIFF VIEW**, Tél. 2-7172-J ou 2-4535. 30-26—23

RUE STE-URSULE, Nos 57 et 59, flat à louer. Eau chaude à l'année, frigidaire. S'adresser à **M. HOGAN REG'D** coin St-Patrick et Berthelot, ou au No 74, **RUE ST-LOUIS**. 25-26—23

521 RUE ST-JEAN, logements de 7 appartements à louer, réparé à neuf. S'adresser au **Dr TOUSIGNANT**, No 525, rue St-Jean, Québec. 32-6—23

54 AVENUE MAISONNEUVE, suite de 4 chambres et bain, réparée à neuf pour nouveaux mariés ou petite famille. S'adresser à toute heure à Tél. 3-1767. 32-6—23

LOGEMENT A LOUER

44 RUE DOLBEAU, un logement de six appartements à louer. S'adresser au No 81, **AVENUE BOUGAINVILLE** ou au No 42, **RUE DOLBEAU**, Tél. 7233. 14-6—23

BAS DE LA VILLE

DE LA CANARDIERE, No 81, logement à louer, 1er étage, 5 pièces et chambre de bain, remis à neuf. Système chauffage air chaud. S'adresser à 83 **DE LA CANARDIERE**, Tél. 4-2742. 34-6—23

LOGEMENT de 4 pièces à louer, 2ème étage. S'adresser au No 1019, **RUE ST-VALIER**, Tél. 7008.

LOGEMENTS chauffés, de 4 pièces plus chambre de bain, situés au No 636-A rue St-Valier. Aussi 5 pièces plus chambre de bain, au No 11-A rue d'Argenson. S'adresser à **ALEX. RENAUD**, No 263, rue St-Paul, Tél. 2-6403. 10-26—23

60 RUE ST-DOMINIQUE, beau logement de 4 chambres, chauffé, 3e étage. Aussi chambre à louer. S'adresser au propriétaire, No 32, **RUE ST-NICOLAS**. Prix modéré. Aussi châssis et portes de toutes les grandeurs. Bon marché. 32-6—23

BELVEDERE

AVENUE DES BRAVES, No 58, logement chauffé, comprenant vivoir, fumoir, solarium, salle à manger, 2 chambres à coucher, cuisine, chambre de bain, poêle, foyer, cave. **J.-A. BEAUDET**, 60, Avenue des Braves. Tél. 3-4262. 20-26—23

AVENUE CARTIER, No 37½, 5 chambres plus chambre de bain, chauffé. Avenue Laurentides, No 75, Appt No 1, 6 chambres plus chambre de bain, chauffé. S'adresser à **CHRYSANTHE JOBIN**, No 184, rue Latourelle. Tél. 5338, le soir 4-3604. 34-6—23

A LOUER

MAISONS A LOUER

MAISON de 14 chambres, chambre de bain à chaque étage, située au centre des hôtels. Excellente situation pour touristes. S'adresser à **ROY & BAILLARGEON**, notaires, No 71, rue St-Pierre, Tél. 2-1390. 34-6—24

MAISON D'ETE meublée située grève de Boischatel. $50.00 par mois. S'adresser à **P.-W. DUGAL**, No 271, rue St-Joseph, Québec, Tél. 3-6975. 32-6—24

11 ET 13 RUE DOLBEAU, logements de 9 et 10 chambres, remis à neuf, avec chauffage à l'eau chaude, lumière électrique, grande cour. S'adresser à **ROY & BAILLARGEON**, notaires, No 71, rue St-Pierre. Tél. 2-1390. 33-6—24

MAGASINS A LOUER

MAGASIN réparé à neuf, pour tout genre de commerce : coiffeur, restaurant, etc., situé au No 36, rue Ste-Marie. S'adresser au No 112 **AVENUE HOLLAND**, Tél. 8048. 30-6—25

MAGASIN NEUF avec ou sans logement, à louer. Conviendrait pour tout genre de commerce, situé au No 403, 3ème Avenue. S'adresser par téléphone à 4-1914. 6—25

RUE ST-PAUL, No 137, magasin avec installation d'un étal de boucher. S'adresser à **ROY & BAILLARGEON**, notaires, No 71, rue St-Pierre, Tél. 2-1390. 33-6—25

DIVERS

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER

SUR HYPOTHEQUE et autres garanties, à la ville ou à la campagne, aux particuliers, fabriques et municipalités, aux taux de 5 p.c., 6 p.c. et 7 p.c., suivant les garanties offertes. **ED.-BOISSEAU PICHER**, notaire, bureau et résidence, No 2-A, rue Turnbull, coin rue St-Jean, Tél. 3-1161. 32-26—27

ARGENT A PRETER sur automobile ou autres bonnes garanties. Chaque transaction devra être endossée par une personne solvable. **COMMERCIAL FINANCE CORPORATION LIMITED**, No 147, Côte de la Montagne, chambre 13, édifice Bossé, Québec. 23-26—27

ARGENT A PRETER, 1ère hypothèque sur propriété située dans les limites de la ville. S'adresser au gérant du Département Assurance-Vie, **TESSIER, FAGES & CIE**, No 71, rue St-Pierre, Québec. Tels 2-1662 et 2-1663. 22-26—27

ARGENT A PRETER par petites sommes, sur billets. Chaque transaction devra être accompagnée d'un endosseur solvable. S'adresser à **GOSSELIN, LAJEUNESSE & CIE LIMITEE**, chambres 31-32, No 189, rue St-Jean, Québec. 34-26—27

ARGENT A PRETER sur hypothèque. Administration de succession. S'adresser à **J.-C. PICHER**, notaire, No 473, rue St-Jean. Bureau, soir 7.30 à 8.30 heures p.m. Tél. bureau 2-7550-M, résidence, 3-2459. 17-26—27

6% SECONDE ou première hypothèque, en ville, montants de $100., $300., $500., $1,000 à $10,000 à prêter. S'adresser à **GRENIER & FORTIER**, notaires, No 47, rue Notre-Dame des Anges, St-Roch. Tél. jour et soir 9379. 20-26—27

COMMERCE

PRESCRIPTIONS 10%

APPORTEZ vos prescriptions ou copie de prescription. Allouerons escompte spécial de 10 p.c. Enverrons cher à domicile. **Pharmacie J.-E. DUBE**, No 152, rue St-Jean, Tél. 2-0842. No 243, **RUE ST-JOSEPH**, Tél. 4-3423. 22-26—23

AVIS. — Tabacs en feuilles. Petit Rouge, 25c. 5 livres pour $1.00. Haubourg, 35c et 45c. Kenucky, 35c. Havanne, 39c. Quesnel, 40c et 60c la livre, etc. S'adresser à **J.-P. LESSARD**, No 29, rue de la Couronne, Tél. 2-7001. 31-6—29

EUG. DUBOIS, ENRG.

ECONOMISEZ en achetant chez nous. Faites de notre magasin à St-Sauveur le magasin privilégié d'une bonne paire de chaussures et claques, etc. Profitez de nos bas prix et chaussez toute la famille. Habituez-vous à dire DUBOIS lorsqu'il s'agit de chaussures. No 779, **RUE ST-VALIER**, Tél. 3-0283. 24—29

PAUL-M. RONDEAU

EPICERIE LICENCIEE. — Prix spéciaux. Charbon de bois, 3 pour 25c. Beurre de choix, 25c. Avec chaque achat d'une livre de peanuts, à 10c, nous donnons un cadeau, tire à 12c. Assortiment complet de poissons. Livraison rapide. Coin des **RUES DES FRANCISCAINS et de L'ALVERNE**, Tél. 3-4687. 14-26—29

GRATIS. — Service lampes radios à domicile sans charge. Service jour et nuit, lampes Westinghouse. Demandes nos listes de prix. S'adresser à **T. T. I. CO.**, A. Gaudreau, No 193, rue Ste-Thérèse. Tél. 9845. 12-26—23

BRULEUR LYNN

SEUL avec chambre centrale vaporisation. Valve avec double contrôle. Venez les voir en démonstration active à nos bureaux. **LYNN SALES CO.**, No 85, rue Dorchester. Tél. 3-2442. 21-26—29

VIANDE DE CHOIX

VEAU DE LAIT, 10c à 20c. Jeune lard 15c à 16c. Boeuf à soupe, 5c, 8c et 10c. Rôtis, 12c et 15c. Sirloin, 15c et 25c. Légumes de toutes sortes. **BART RONDEAU**, No 104, rue des Franciscains, Tél. 3-4687. 19-26—29

DIVERS

DEMENAGEMENT

CHARROYAGE GENERAL. Comme par le passé, je m'occupe de tout voyage à la campagne. Voitures et camion-auto couvert pour coffre-fort et piano. **CHS. MARTEL ENR.**, No 129, rue Latourelle. Bureau et résidence, Tél. 3-0285. 28-26—31

NETTOYAGE

A.-H. MARIER, tailleur. Valet Service, tailleur pour dames et messieurs. Complets, manteaux, robes faits sur mesure. Spécialité réparations de tous genres. Essayez mon nouveau pressage, système américain, à 40c. J'enlève lustre sur les complets. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Je sollicite une commande d'essai. No 153, **RUE LATOURELLE**, Québec. 6—35

AMERICA JAVEL WATER

MERVEILLEUX pour blanchir lainage, coton, ainsi que laver plancher. Désinfectant pour hôpitaux, salles publiques. No 45, **AVENUE BIGAOUETTE**, Tél. 4-1183. 15-26—34

TEINTURERIE DORCHESTER.—Teinturerie, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116-120, **RUE DORCHESTER**, Tél. 4-2484. 32-26—35

P. FERLAND

TEINTURIER, NETTOYEUR de vêtements pour dames et messieurs, nettoyage de fourrures, garnitures de maisons, etc. Département spécial pour commandes de la campagne. Nos 155-159, **RUE DU PONT**, Tél. 4-3531. 34-26—35

PHOTOGRAPHES

F.-X. LESSARD

ARTISTE PHOTOGRAPHE. Développement des films gratis. Nous payons les frais de malle. Nous posons le soir comme le jour. Essayez notre nouveau fini bleu. No 319, **RUE ST-PAUL**, Tél. 2-7054. 26-26—35

REPARATIONS

AVIS ! MATELAS ! — Ne jetez pas vos vieux matelas, faites-les réparer par des experts du métier, à des prix très bas. Ouvrage garanti. Aussi matelas neufs faits sur mesure. S'adresser à **JOS. BERROUARD**, No 14 1-2, rue St-Benoit, Tél. 3-4055. 29-26—37

AVIS. — La meilleure maison à Québec dans la réparation des meubles etc., est sans contredit la maison **OMER JOBIN**, bourreur, No 168, rue Dorchester. Maison établie depuis au-delà de 30 ans. Tél. 3-0733.

A. TANGUAY & FILS

AVEZ-VOUS des réparations à faire faire ? Ouvrage garanti, dans le bois et la peinture. Prix modéré. Une visite vous convaincra. No 67, **RUE STE-JULIE**, Tél. 2-4593-W. 20-26—37

SALONS DE COIFFURE

J'AVISE ma nombreuse clientèle que je continuerai à donner les ondulations permanentes Croquignole pour le prix de $5.00. Spécialité Ondulation Marcel, à l'eau, au papier, manicure, massage, shampoo de toutes sortes et traitement du cuir chevelu. **LE DEBUT**, No 586, rue St-Jean, Tél. 3-4581. 18-26—35

Mlle VALLEE, propriétaire du Salon Nanette, No 421, rue St-Jean, vous informe qu'elle donnera le permanent tout l'été à $5.00. Pas besoin d'ondulation à l'eau. Téléphonez à l'avance à 2-1400. 23-26—39

ONDULATION PERMANENTE, $5.00 et $7.00. Ondulation à l'eau pas nécessaire avec la machine Croquignol. **Mme GOSSELIN**, 6 ans d'expérience, ex-élève de Mme Marshall, de Détroit, Mich. **SALON DE BEAUTE MONTCALMVILLE**, No 48 rue Aberdeen, Québec. Tél. 3-4544, Rés. 2-5929. 34-26—37

ONDULATION PERMANENTE avec la nouvelle méthode Croquignole, la plus aimée, la plus durable. Nous faisons la mise en plis. Prix spécial, $6.00. **LE SALON LAPOINTE**, No 376, rue St-Jean, Tél. 2-7842. 14-26—35

SALON JULIETTE. Ondulation permanente, $5.00. Ondulation Marcel, 35c; samedi, 50c. Shampoo, massage, etc. Une visite est sollicitée. **A. TURGEON**, No 144, Côte d'Abraham. Tél. 2-8389. 14-12—39

SALON DE COIFFURE TALBOT, No 193, rue St-Jean. Ondulation permanente Croquignole $5.00. Ondulation à l'eau pas nécessaire. Ondulation Marcel et shampoo. Pour appointement, téléphoner à 2-8625. 33-6—37

A VENDRE

ANIMAUX DOMESTIQUES

PERROQUET A VENDRE

JOLI PERROQUET à vendre. S'adresser au No 82, **AVENUE BOUGAINVILLE**, Tél. 7233. 14-6—14

ARTICLES DE MENAGE

ACHETONS ET VENDONS tout meuble, lingerie pour hommes et femmes. Habits pour hommes, $2.00 à $4.50. Poêle à l'huile, 3 feuxx, table à extension, $6.00. 2 sets de salon, $5.00 chacun. S'adresse à **P.-E. CHENARD**, No 129, rue St-François, coin rue du Pont. Tél. 3-2222. 14-26—41

DIVERS

ARTICLES DE MENAGE

DIVANETTE en chêne fumé, table de cuisine et autre, ameublement de chambre blanc, lits, haut réchaud à gaz pour eau chaude, petite fournaise, lit, sommier, oreillers, fauteuil, sofa, etc., etc. No 33, **AVENUE STE-GENEVIEVE**, près Château. Tél. 2-4301. 24—41

J'ACHETE, VENDS, ECHANGE poêles, meubles, tout article de ménage neufs, usagés à mes deux magasins, No 105, rue du Pont et No 56¾, rue St-François. Réparation de toutes marques de poêles. Aussi quantité de bois de construction. Beaverboard usagés, à très bon marché. Tél. 3-1985. **J.-W. BOLDUC**, No 105, rue du Pont, et 56¾, rue St-François. 32-26—41

JACHETE A DOMICILE, machine à coudre et tout meuble de seconde main, haut prix payé. Aussi à vendre Orthophonic, gramophone portatif, secrétaire (roll top) pour résidence privée; vitrine à argenterie, buffet combiné, étagère, habits, ferronnerie. **ALBERT BOUCHARD**, No 11, Ancien Chantier (en face du C. P. R.). Tél. 2-8277. 31-26—41

LIT EN FER à vendre à sacrifice, propre et de bonne qualité. S'adresser au No 19, **DES REMPARTS**, Tél. 2-6115.

POELES-FOURNAISES, $25.00, $35.00, $50.00. Tous ces poêles sont réparés à neuf et en très bonne condition, avec ou sans réservoir, fournaises rondes et ovales. **J.-LORENZO GOSSELIN**, No 29, Côte du Passage, Lévis. Tél. 1017. 30-6—52

PIANO ANTIQUE en bois de rose, vitrine d'argenterie, secrétaire (roll top), radio, couchette, bureaux, table de salle, habits pour messieurs, robes de toilette. **Mme DENIS**, No 156, Côte d'Abraham. Tél. 2-0026. 32-26—41

UN SOFA, deux lits simples, avec sommiers, deux tables de fantaisie. S'adresser par téléphone à 2-7897.

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOS A PASSAGERS et camions usagés de toutes marques, en bonne condition, à vendre ou à échanger pour maisons privées, terrains, etc. S'adresser à **ABATTOIR DES AUTOS**, No. 55 rue de la Reine. Tél. 2-2777. 14-26—42

CHARS USAGES

CHANDLER 6 cylindres, sedan; 3 Chevrolet sedan 4 et 6 cylindres, 5 Chrysler sedan, 4 et 6 cylindres; 2 DeSoto coach, 6 cylindres; 3 Dodge sedan, coupé, 4 et 6 cylindres; 3 Durant sedan, coach, 6 cylindres; 2 G. M. C. trucks, 1 1-2 tonne, Graham-Paige sedan, 6 cylindres, 1 Hudson coach, 3 Studebaker sedan, coach. Avons autos à partir de $75.00. Tous ces chars sont en bon état. Conditions de paiement faciles. **COUTURE MOTOR SALES**, No 12, rue de la Couronne, Tél. 7163, 7164. 13-26—42

CHARS USAGES

CHARS USAGES. — Dodge Senior 1928 et 1929. Whippet Six 1928. Dodge Sedan D. A. 1929. Chandler Sedan 1928. Dodge Standard 1928. Buick Sedan 1928. Marmon Sedan, 8 cylindres 1928. Oakland Sedan 1927. Dodge Touring 1926. Nash Sedan 1929. 1 Buick Touring 1927. Chevrolet Coach 1927. Whippet 4 cylindres, 1929. Buick Touring 1926. Tous ces chars sont en très bonne condition. Conditions de paiements faciles si désiré. S'adresser à **MORISSET & FRERE**, angle Caron et Prince-Edouard. Tél. 6629. 12-26—42

CAMIONS USAGES

CAMIONS USAGES. — Camion Dodge 1 1-4 tonne, 1926. G. M. C. 2 tonnes, 1929. Reo 2 tonnes, 1929. Dodge 1 1-2 tonne, 1927, avec dompeuse hydraulique. Rugby 1 tonne, 1929. Fisher 1 1-2 tonne, 1925. Dodge Express, 1926. 1 Dodge Panel 1927. 1 Chevrolet 1 tonne, 1929. Gotfredson 1 1-2 tonne. Ford Panel 1929. Tous ces camions sont en très bon état. Conditions de paiement faciles si désiré. S'adresser à **MORISSET & FRERE**, angle Caron et Prince-Edouard. Tél. 6629. 12-25—42

CHARS USAGES, de $50.00 en montant. Sedans, coupés Graham-Paige, Chrysler, Dodge, Oakland, Essex, Paige, Nash, Jewett, Moon, Whippet, Chevrolet. Tous ces chars sont en bon ordre. **COTE & COTE**, No 112, Boulevard Langelier. Tél. 7159. 13-26—42

PACKARD TOURING, 7 places, en parfait ordre, à peu de millage, 4 bons pneus. Vendra à bas prix pour du comptant. Cause de mortalité. Visible au No 437, **RUE ST-JEAN**. 33-6—42

3 ITEM d'un particulier, un magnifique char Packard Sedan, 7 passagers, dernier style, parfait ordre, comme neuf. Ford Tudor, modèle 1929, en parfaite condition, peu de millage. Camion Ford 1 1-2 tonne, modèle 1929, avec boite (panel body), comme neuf. S'adresser par téléphone à 2-7351. 16-26—42

ACCESSOIRES D'AUTOS

AVONS EN MAGASIN pièces de Chevrolet 1916 et 1928. Prix excessivement bas. Sommes acheteur et vendeur de chars usagés. Conditions faciles. S'adresser au **GARAGE LEVESQUE**, Nos 77-85, 1ère Avenue, Tél. 4-4561. 32-26—41

AUTOMOBILES. — Pièces d'automobiles usagées à vendre, toutes les marques de chars, à prix réduit. Station de service, huile, graisse, gazoline, etc. **AUTO PARTS SALES EXCHANGE REG.**, No. 65, 1ère Avenue, Limoilou. Tél. 4-2200. 33-26—42

PNEUS USAGES. — Nous achetons et vendons toutes sortes de pneus usagés. Aussi réparations de tous genres. **CARON TIRE SHOP**, No 56½, rue Dorchester, Tél. 3-0183; Rés. 4-4016. 34-26—41

A VENDRE

BOIS ET CHARBON

BOIS DE CHAUFFAGE, bardeau de cèdre, bois de corde, slabs de bois franc, de bois mou et de bouleau. Livraison à domicile. Bardeau de cèdre. **COUR A BOIS ST-ROCH**, No 173 1-2 rue du Pont, Tél. 3-4822. 34-52—46

CROUTES de bois mou, slabs bouleau, érable, merisier de toutes sortes. **COUR A BOIS LIMOILOU ENR.**, No 2, 3ème Rue, Tél. 4-3831. 24—47

CHAUFFAGE, sec, tout scié, fendu, hangaré à l'abri. Croûtes de bois franc, 4 pieds, 1-2 corde, $5.50, voyage $3.00. Slabs de bouleau, voyage, $2.75. Epinette, $2.50. Téléphone 9829, Côte Bell, Québec. **EDOUARD RUEL LIMITEE**. 30-26—47

CHEVAUX ET VOITURES

1055 RUE ST-VALIER, où vous trouverez choix considérable de jeunes juments provenant des fermes d'Ontario, à des prix très bas. S'adresser à **F.-M. BERNIER**. 15-26—47

COMMERCE A VENDRE

STE-ANNE DE BEAUPRE, dans le centre du village, étal de boucher à louer, avec tous les accessoires nécessaires, même système frigorifique. Possession immédiate. Pour informations, **SIMEON RATTE**, Ste-Anne de Beaupré, P. Q. 33-6—48

FOURRURES

FOURRURES --- FOURRURES

L.-P. THIBAULT, No 282 rue St-Jean offre à sa clientèle un choix considérable de parures de cou, tels que martres et renards assortis. Nous sommes à confectionner nos manteaux pour l'hiver prochain. Venez choisir le vôtre au prix coûtant de manufacture ou encore, nous remodelerons votre manteau actuel sur les mêmes patrons pour une somme très minime. Un essai vous convaincra. Nous sollicitons votre patronage pour tout travail en fourrures. Merci. 23-26—50

LIVRES

ROMANS HISTOIRES

NOUS ACHETONS, vendons, échangeons livres d'histoire et romans. Visitez notre assortiment ou écrivez pour notre catalogue. Gros et détail. **CHOUINARD & FRERE**, Tél. 4-0404, No 70, rue de l'Eglise. 15-26—54

OCCASIONS

A VENDRE. — Accessoires de bureau. Une machine à additionner "Burrough". Une armoire de bureau pour fixer au mur. Une grande filière à correspondance (classeur de neuf tiroirs). 2 clavigraphes "Underwood". S'adresser à Tél. 2-7351. 25-26—41

VUES ANIMEES

PLUSIEUR PELLICULES (films) à vendre à $5.00 le rouleau de 1,000 pieds. S'adresser au **THEATRE RIALTO**, No 6, 4ème Rue, Limoilou, Québec. 29-26—52

PIANOS A VENDRE

PIANOS DROITS, automatiques, harmoniums, instruments de toutes sortes, très bonne condition, à vendre ou à louer. **J.-E. MARCOUX ENR.**, marchand de musique, No 33, rue du Pont. Tél. 4-3714. 24-26—55

RADIOS A VENDRE

AVIS. — Réparation de radios de toutes marques. Satisfaction garantie ou argent remis. S'adresser à **ALBERT BROUSSEAU**, No 21, rue Ste-Hélène, Tél. 8-2503. 13-26—55

A VENDRE OU A LOUER

A VENDRE OU A LOUER, No 103 chemin Ste-Foy, maison seule 12 chambres plus 2 chambres de bain, chauffage à l'eau chaude, en très bonne condition. Aussi No 5, Avenue Bougainville maison de 11 chambres plus chambre de bain. Maison seule, très moderne. Véritable occasion. S'adresser au No 5 **AVENUE BOUGAINVILLE**, Tél. 7949. 18-26—58

EPICERIE A LOUER ou à vendre, avec propriété. Bon poste bien situé. Ecrire à Casier No 508, l'Evénement, Québec. 31-6—48

PROPRIETES A VENDRE

BOIS-JOLI" coin Chemin St-Louis et Côte de l'Eglise, Sillery. Aussi Chantier Union", Chemin du Foulon, maintenant base d'hydravion, et un lot à Limoilou et un à Québec-Ouest. S'adresser à **J.-A. TIMMONY**, Sillery, Qué. 25-26—58

EVERELL, près de la station, maison de 10 chambres avec chambre de bain, grand terrain, garage, système à eau chaude, à vendre bon marché. S'adresser à **A. MOFFETT**, bureau de poste Everell. Tél. 2-3715 r 16.

DESCHAMBAULT

Distribution des prix. — La distribution des prix au couvent a eu lieu dimanche, le 21 juin.

Voici le nom des élèves qui ont conservé le plus de notes dans chaque classe durant l'année:

Académie: Dans la 9e année, Mlle Irma St-Amant.

8e année, Aline Myrand.

NON CLASSIFIEES

ARGENT A PRETER

L.-E. FORTIER, N. P.,
87, Rue de l'Eglise, Québec.
Tél. : 9450. Tél.: 2-3923 a. 2

ARGENT A PRETER, 6% sur première hypothèque, dans la ville de Québec. 16-26—n.c.

Mlles LAVOIE.— Charmantes robes du soir et d'après-midi, dans toutes les teintes, offertes à des prix très bas. $9.95 à $15.00. En jersey, trois pièces, plusieurs modèles, teintes et prix différents, très spécial, $7.50 à $15.00. Nous avons un assortiment de robes de crêpe, à partir de $4.98. Un choix considérable dans les bas, gants, sacoches et pagodes etc. No. 344, **RUE ST-JEAN**. 19-26—n.c.

7e année: Thérèse Hamelin.

2e classe, 6e année: Mlle M.-Jeanne Langlois.

5e année: Mlle Cécile Gignac.

3e classe, 4e année: Mlle Aurore Vallée.

3e année: Mlle Claire Doré.

4e classe, 2e année: Mlle Cécile Laflamme.

1ère année: Mlle Louise Gauthier.

Cours préparatoire: Mlle Edith Vallée.

Plusieurs élèves ont dit adieu à leur cher couvent et sont allées subir leur examen au bureau central à Québec. Ce sont: Mlles Rita Paré, Annette Talbot, Adrienne Descarreaux, Evangéline Descarreaux, Lucienne Morel, Marie Mercier, Lauretta Paquin, Irma St-Amant, Jeannette Myrand, Cécile Paquin, Jeannette Hamelin, Lucienne Marcotte, Cécile Gauthier, Germaine Trottier, Germaine Germain.

Va-et-vient. — Les Révdes Mères saint Hubert et saint Emilien passent les vacances chez leur mère Mme Aubert Naud.

—Mlle Jeanne Juneau, de St-Ubald, est de passage chez son grand-père, M. Honoré Courteau.

—Mlle Solange Paré, de Montréal, est chez son oncle, M. Narcisse Paré.

—Mlle Germaine Naud, de St-Gilbert, est en promenade chez M. Le Marcotte, son oncle.

—Mlle Lucie Perrault, institutrice à l'hospice St-Charles, est en vacance chez son père, M. Edouard Perrault.

—Mme Bélair, de Montréal, est l'invitée de sa fille, Mme Pierre Gauthier.

—Mlle C. Séguin, de Québec, passe la saison d'été à Deschambault.

—M. et Mme Xavier Gauthier et leurs enfants de Montréal, passent aussi la saison parmi nous.

—Mlle Thérèse Gignac, institutrice à Giffard, passe les vacances chez ses parents.

—Plusieurs de nos collégiens sont revenus parmi nous passer leur vacance. Nous remarquons: MM. Maurice Arcand, Amable Clément, Benoit et Claude Paré, Léonce Myrand, Jules Paquin, Marcil Descarreaux, Gabriel Paré, Gilles Descarreaux, Adrien, Gaston, Narcisse, Marcel et Jean-Paul Myrand.

—Mlle Cécile Touzin est revenue de l'Ecole Normale de Québec où elle a obtenu son diplôme d'enseignement.

ST-MALACHIE

Va-et-vient. — M. J. Gagnon, curé de la paroisse, a été passer quelques jours de vacances à Val Cartier, la semaine dernière.

—M. et Mme Dr L.-J. Pinet étaient de passage à Québec, samedi dernier, en voyage d'affaires.

—M. et Mme Joseph Métivier ont passé quelques jours à Notre-Dame de Buckland, chez leurs parents.

—Mlle Bernadette Dionne est arrivée d'un voyage de la Rivière-du-Loup et Charny.

—Mlle Mabel Duncan et Christine Fitzmaurice, institutrice à Québec, sont arrivées pour passer la vacances dans leurs familles.

—Mlle Violette Sheely, étudiante garde-malade, est en vacances chez sa mère, Mme M. Sheely.

—M. Alonzo Grégoire et John Sheely, professeur à Québec, sont revenus pour passer les vacances chez leurs parents.

—Mlle Clara Pouliot était en visite à Ste-Claire, chez Mlles Antoinette et Maria Hébert.

—Mlles Fernande, Gilberte et Jeannette Routhier sont arrivées de l'école Normale pour passer les vacances chez leur père, M. Ernest Routhier.

Mariage. — M. Joseph Labrecque unissait sa destinée à celle de Mlle Alice Pouliot, mercredi le 1er juillet. M. Alfred Labrecque servait de témoin à son fils, et M. Cyrille Beaudoin accompagnait Mlle Alice Pouliot.

Nos meilleurs souhaits à ces nouveaux époux.

IMMEUBLE

MAISONS A VENDRE

MURRAY. 2 logements de 9 et 10 chambers.
TURNBULL. 3 logements.
CLAIRE-FONTAINE. 2 logements.
CONROY. 4 logements.
LACHEVROTIERE. 2 logements.
ST-OLIVIER. 3 logements.
COTE DU PALAIS. 10 chambres.
DES REMPARTS. Maison seules.
CARLEVOIX. 2 logements.
CARON. 5 logements.
DE LA REINE. 4 logements.
DU PONT. 2 logements.
RUE STE-CLAIRE. 4 logements.
FLEURIE. 2 logements.
ST-VALIER. 2 logements.
PARENT. 3 logements.
RUE ST-AUGUSTIN. 4 logements.
AVENUE GALIPEAULT. 3 logements.
RUE LOCKWELL, 2 logements. 11 et 8 chambres plus chambre de bain.
RUE ST-CYRILLE. 5 logements.
RUE ABERDEEN. 3 logements.
RUE LATOURELLE. 3 logements et magasin.
COIN RICHELIEU ET STE-MARIE. 2 magasins et 3 logements.
BOUGAINVILLE. 2 et 3 logements.
BOURLAMAQUE. 3 logements.
DE L'ALVERNE. 4 logements.
GARNIER. 3 logements.
JEANNE D'ARC. 3 logements.
MONCTON. 3 logements.
VICTORIA. 2 logements, à échanger.
6ème RUE. 2 et 3 logements.
2ème AVENUE. 3 logements.
9ème RUE. 3 logements.
CHEMIN DE LA CANARDIERE. 2 logements.

POSTE POUR UN MEDECIN, à la campagne. Bonne clientèle, dans un centre très progressif, jolie propriété à prix très avantageux.

MAISONS DE CAMPAGNE. Lac Beauport, Everell, Giffard, Château d'Eau, Lac St-Charles, Lac Sergent, Lac St-Joseph, Loretteville et autres.

LOTS A BATIR

TERRAINS dans tous les quartiers de la ville, à prix et conditions avantageux.

TABACONISTE A VENDRE, rue St-Paul, poste avantageux. Bon chiffre d'affaires.

HOTEL A VENDRE situé dans un gros village, près de Québec, sur la route nationale.

GEO. PAQUET
IMMEUBLES EN GENERAL
Spécialité. Vente et achat à commission
Edifice Florence, 59, rue St-Joseph
Tél. Bureau 4-4221; rés. 6678
Assurance-feu

MAISONS

A VENDRE OU A LOUER

EN VILLE OU A LA CAMPAGNE VOICI DEUX OCCASIONS pour un prompt acheteur.

EN VILLE

RESIDENCE de feu le Col. J.-P. Burstall, coin des rues Bréboeuf et St-Denis.

EN CAMPAGNE

JOLIE PETITE MAISON d'été meublée, avec belle plage, canot et chaloupe, sur le bord du Lac St-Joseph.

L'Agence d'Immeuble Québec
Gérant W. F. V. Atkinson
21, rue Ste-Angèle Tél. 2-6364

OCCASIONS

RUE ST-CYRILLE. Maison seule avec cour. 9 pièces plus bain. Prix spécial pour un prompt acheteur.

ROUTE DE L'EGLISE (Sillery). Construction solide avec grand terrain. Garage, hangar, écurie, poulailler. Logement de 8 pièces. Vendrait avec $1,000. comptant, balance payable comme loyer.

RUE DE LA COURONNE. Construction solide de 4 logements, avec magasin. Revenu annuel $1,860.00. Poste idéal pour commerce.

RUE ST-VALIER. 3 logements. Revenu annuel $740.00. Situation prenant toujours de la valeur.

4ème AVENUE (Québec-Ouest. Construction solide avec grand terrain. 2 logements. Revenu annuel $360.00. Prix $3,100.00.

AVENUE LAMONTAGNS. 3 terrains avec hangar et écurie. Evaluation municipale $2,000.00. Vendrait pour $1,800.

ECHANGES

AVE. MARGUERITE - BOURGEOIS. Bonne construction avec grand terrain. 10 pièces plus 2 chambres de bain. Garage. Chauffage à l'huile.

RUE FLEURIE. Construction en brique solide avec entrepôt. Hangar, étable et garage.

4ème AVENUE. Maison avec grande cour. 3 logements de 5 pièces plus bain. Revenu annuel $900.00.

DE LA NORMANDIE. Bonne construction avec cour. 2 logements de 6 et 9 pièces plus bain. Revenu annue. $756.00.

RESTAURANT situé sur la rue Sault-au-Matelot. Belle clientèle et gros chiffre d'affaires.

SALLE DE POOLS de 5 tables. Occasion d'avenir.

HOTELS très bien situés.

AMEUBLEMENTS de maisons de chambres situés rues St-Joseph, Ste-Ursule, McMahon et des Remparts.

SALON DE BARBIER, rue St-Jean.

MANUFACTURES avec machineries et ameublement.

EPICERIES situées rue Ste-Marguerite, Côte d'Abraham et Sault-au-Matelot.

TERRES. Une trentaine environ, de tous prix et toutes conditions.

TERRAINS. $75.00 et plus, avec ou sans rente.

AUSSI AUTRES PROPRIETES situées dans les différentes parties de la ville.

H.-P. CIMON
IMMEUBLES EN GENERAL
Prêts sur hypothèque. Achat de créances
Assurance sous toutes ses formes
" EDIFICE CIMON "
6, Côte d'Abraham, près carré d'Youville. Tél. 5169

A LOUER

ANGLE DES RUES DORCHESTER ET ST-VALIER. Ancien édifice Marsh. chauffé, avec ascenseur.

112, 10ème RUE. 2ème étage, 5 pièces plus bain. Améliorations modernes. Prix $28.00.

7, **RUE DAULAC.** 6 pièces plus bain, chauffé. $30.00.

MAISONS DE CHAMBRES à louer.

IMMEUBLE & EPARGNE INC.
Administrateurs et Collecteurs de Loyers
EDIFICE CIMON
2, Côte d'Abraham. Tél. 5169

NON CLASSIFIEES

LOGEMENT A LOUER pour l'été à Charlesbourg. S'adresser à 209 Rue Napoléon. Tél. 4-4794.

PERDU LUNDI, le 29 juin, entre l'avenue Désy et le No 80, chemin Sainte-Foy, une paire de gants de chevreau rouge, avec un peu de noir sur le poignet. Récompense à qui la rapportera à 80, Chemin Sainte-Foy.

LE MERITE AGRICOLE

Les juges du concours du Mérite Agricole auront de la besogne à remplir d'ici quelques semaines. En effet, à date, 120 cultivateurs provenant de 70 comtés de la province, se sont inscrits. Le nombre maximum des points pouvant être obtenus est de 1,000 comprenant 100 pour la méthode d'exploitation du sol ; 25 pour les résidences et dépendances ; 90 pour les bâtisses de la ferme ; 50 pour les machineries agricoles ; 150 pour l'engarage des récoltes ; 40 pour le système employé à la culture ; 200 pour la bonne apparence de la ferme ; 35 pour les constructions declarées permanentes ; 200 pour la qualité des blés ; 55 pour les produits spéciaux ensemencés ; 25 pour les produits domestiques ; 30 pour la tenue des livres (réglementation des affaires de la ferme). A part la médaille, très convoitée chez les cultivateurs, de l'Ordre du Mérite Agricole, le Ministère de l'Agriculture donne des prix en argent, comme suit : $200. au candidat obtenant 850 points ; $150. au candidat obtenant 750, et $100. au candidat qui obtient 650 et plus.

EN COUR DU RECORDER

Sept vagabonds et deux pochards garnissaient le banc des accusés de la Cour de Recorder, hier matin. Tous ont plaidé coupables aux accusations portées contre eux, et ils ont pris le chemin de l'hôtel des Plaines, pour un repos forcé d'une semaine.

UN PELERINAGE

Le pèlerinage de la paroisse Notre-Dame du Chemin, à Sainte-Anne de Beaupré, organisé par la Garde d'Honneur Laval, aura lieu dimanche le 12 juillet. Les billets sont maintenant en vente au presbytère de la paroisse et chez le colonel Hector Charland, 72 rue Jeanne d'arc.

GARDE DOLLARD

Tous les membres de la Garde Dollard sont priés de se réunir, en costume, mercredi soir à huit heures. Il y aura, à 8 heures 30, inspection par le capitaine Migneault. Cette dernière sera suivie d'une assemblée générale à laquelle tous les membres doivent se faire un devoir d'être présents.

Par ordre.
Commandant: L. Lapointe.

MARIAGE DUVAL-DROUIN

Le mariage de Mlle Julienne Drouin et de M. Israel Duval, employé du télégraphe d'alarme, sera célébré ce matin à Québec. Les mariés partiront ensuite en auto pour New-York et autres villes américaines.

CONVENTUM A STE-ANNE

Le collège de Ste-Anne de la Pocatière recevait les 1er et 2 juillet dernier les finissants du cours commercial de 1919, réunis en conventum. La réunion débordante d'enthousiasme groupait en outre des anciens professeurs et de leur directeur, M. l'abbé Arthur Beaudoin, MM. Gabriel Cloutier, Eugène Frenette, Odilon Corriveau, Jean-Marie Frenette, Léopold Gagnon, Gérard Dionne, Georges Frenette. Au gré de tous, les instants furent trop courts pour mettre à exécution le programme que chacun s'était tracé. Cependant les champions d'autrefois à la balle au mur et au tennis ont eu l'avantage de montrer encore une fois leur habileté. Des excursions dans les paroisses voisines ont donné à tous l'occasion de rencontrer d'anciens professeurs.

Aux nouvelles élections, M. Gabriel Cloutier a été élu président; M. Georges Frenette, secrétaire; M. Léopold Gagnon, vice-président, et Gérard Dionne, ass.-secrétaire.

AFFAIRE DE VOL

Trois jeunes gens de St-Raymond de Portneuf, ont comparu devant M. le juge Arthur Fitzpatrick, hier après-midi, pour répondre à une accusation de vol portée contre eux. Ils sont accusés d'avoir volé de la farine et de la graisse pour un montant d'environ $25. L'un d'eux, Donat Liret, a plaidé coupable. Les deux autres accusés ont plaidé non-coupables et leur procès a été fixé à jeudi. Le même jour, M. le juge Fitzpatrick prononça le sentence contre Liret.

DEMAIN A BIENVILLE

Une séance de vaccination contre la diphterie organisée par l'Unité Sanitaire du comté de Lévis aura lieu demain matin, de 9 heures 30 à midi, dans la salle de l'hôtel de ville de Bienville. Tous les parents voudront bien profiter de cet avantage et aller faire vacciner leurs enfants de 6 mois à 12 ans qui ne l'ont pas encore été et cela gratuitement. C'est un excellent moyen de les préserver contre cette terrible maladie contagieuse qui cause parfois des épidémies et des ravages.

MISE AU POINT

Le Dr Emile Rioux, directeur de l'hôpital Sainte-Anne, à Sainte-Anne des Monts, nous prie de faire remarquer qu'il n'était pas présent à l'assemblée de M. Camilien Houde, à Sainte-Anne des Monts. Il ajoute que ses occupations comme directeur de l'hôpital ne lui permettent pas d'assister aux ralliements politiques.

DES EXPEDITIONS

Le ministère des Terres et Forêts est actuellement à organiser les expéditions qui seront affectées à la classification des terrains dans différentes régions de la province. M. G.-C. Piché, chef du service forestier, nous apprenait hier qu'une expédition était actuellement sur les bords du lac Saint-François, sous la direction de M. Valin. Le travail de classification dure jusqu'aux neiges.

MARIAGES

MOFFATT-GARANT. — On annonce pour le 14 juillet, à 9 heures, en l'église de St-Jean-Baptiste, le mariage de Mademoiselle Marguerite Moffatt, fille de Madame J.-H. Roy, à Monsieur Paul Garant, fils de M. Alphonse Garant. Pas de faire aprt.

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles

BENOIT. — A Notre-Dame du Chemin, le 4 juillet 1931, à l'âge de 74 ans et 2 mois, est décédé Napoléon-Samuel Benoit, régistrateur de la cité de Québec, lieutenant-colonel du Régiment des Zouaves de Québec, époux de dame Julia Roy. Il était le père du Rév. Père Jean-Marie, O.F.M., de M. l'abbé Rosario Benoit, du Séminaire de Québec, de M. le Dr Joseph-O. Benoit, de Rivière du Loup, de madame Maurice-Jules Roy, de Rouse's Point, N.-Y., de Mère Marie-Humble, des Franciscaines Missionnaires de Marie, de mademoiselle Juliette Benoit et de madame Thomas Barry, de Québec. Le défunt était membre de la congrégation des hommes de Notre-Dame du Chemin, de l'Apostolat de la Prière et de la Ligue des Croisés du Christ-Roi.
Les funérailles auront lieu mardi, le 7 juillet, à 9 heures et demie.
Départ de la maison mortuaire, 160, rue des Franciscains, à 9 h. 15, pour l'église de Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière de l'Ancienne Lorette.

BONVOULOIR. — A Montréal, le 3 juillet 1931, à l'âge de 71 ans, est décédée Dame Caroline Angers, épouse de sieur Arcadius Bonvouloir.
Elle était autrefois de Québec.

CHABOT. — A Saint-Laurent, Ile d'Orléans, le 5 juillet 1931, à l'âge de 29 ans, est décédé M. Léon Chabot, fils de M. Joseph Chabot.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 433 rue du Roi, à 8 heures 45, pour l'église de Jacques-Cartier et de là au cimetière Saint-Charles.

DERY. — A l'Hôpital Général, le 6 juillet 1931, est décédée, à l'âge de 74 ans, dame Marie Lepage, épouse en premières noces de feu Joseph Guay, autrefois de Limoilou, et en secondes noces de M. Agobad Déry, autrefois de Saint-Raymond.
Les funérailles auront lieu à l'Hôpital Général, jeudi, à 8 heures (heure solaire).

FRASER. — A Québec, le 5 juillet, à l'âge de 74 ans, est décédée Mlle Virginie Fraser.
Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 17 des Franciscains, à 8 h. 45, pour l'église Notre-Dame du Chemin.

FALARDEAU. — A l'hôpital du St-Sacrement, à l'âge de 11 ans et 11 mois, Georges-Henri Falardeau, fils de M. Napoléon Falardeau et de Mme Falardeau (Flore-Ida Marois) et petit-fils de M. A.-E. Marois, manufacturier de chaussures.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, chez M. A.-E. Marois, No 439, Chemin Ste-Foy, pour l'église des Bienheureux Martyrs et de là au cimetière St-Charles.

LAFOND. — A l'hôpital Sainte-Anne, le 5 juillet 1931, à l'âge de 38 ans et trois mois, est décédée madame Herménéglide Lafond, née Germaine Fillion. La défunte était la mère de M. Majella Lafond, élève du Séminaire de Québec.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 8.
Départ de la maison mortuaire, 133, rue Ozanam, à 8 heures 45, pour l'église Saint-François d'Assise et de là au cimetière Saint-Charles.

PELLETIER. — A Ste-Louise, le 5 juillet 1931, est décédé M. Elisée Pelletier, époux de feu Dame Lucie François et de Dame Josaphat Gaudreault en secondes noces.
Il était le père de Soeur St-Eloi, des Soeurs de la Charité, et de Soeur Marie-Lucie, des Servantes Jésus-Marie.
Les funérailles auront lieu le 8 juillet, à 9 heures, à Ste-Louise.

RACINE. — A l'hôpital de l'Enfant-Jesus, le 5 juillet 1931, à l'âge de 68 ans, est décédée dame Emélie Vermette, épouse de feu Louis-Napoléon Racine.
Elle était la mère de Mme Roméo Lamarche.
Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant, à 9 heures.
Départ de chez son gendre, M. Roméo Lamarche, 10 rue Fleury, à 8 heures 45, pour l'église Saint-Roch et de là au cimetière Saint-Charles.

REMERCIEMENTS

GILBERT. — La famille Gilbert remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu lui offrir des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur mère, Mme Laurent Gilbert, de St-Augustin, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites, assistance aux funérailles. A tous, un cordial merci.

IMBEAULT. — Mme Elie Imbeault remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de son époux, M. Elie Imbeault, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

Service Anniversaire

CREPAULT. — Samedi, le 11 juillet, à 8 heures, en l'église de Jacques-Cartier, sera chanté le service anniversaire de Dame Hermine Soucy, épouse de M. Benjamin Crépault.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JULIEN. — Mercredi, le 8 juillet, à 8 heures, en l'église de Jacques-Cartier, sera chanté le service anniversaire de dame Mathilda Jobin, épouse de feu Théophile Julien, ancien commerçant.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CONGRES DE BIOLOGISTES

Le 21 juillet prochain, des biologistes de la province de Québec et de l'étranger se réuniront à Québec, avant de s'embarquer pour l'Ile d'Anticosti où doit avoir lieu, durant trois semaines, le congrès de la Biological Conference of Canada. A Québec, ces messieurs seront les hôtes de la province. Des cérémonies officielles se dérouleront durant la journée du 21. Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux seront représentés par des ministres et sous-ministres. Le soir, un diner sera donné au Château Frontenac, au nom de la province, par l'hon. M. Hector LaFerté, ministre de la Colonisation de Québec. Les congressistes se rendront ensuite par le convoi du C. N. R. jusqu'à Rimouski, d'où ils s'embarqueront sur le North Shore, pour l'Ile d'Anticosti, où ils seront les hôtes de M. Copley Amery. D'importantes études seront faites durant les trois semaines que durera le congrès et nul doute que d'importantes résolutions soient adoptées au cours de ces réunions.

LES LIVRES D'HISTOIRES

M. Emile Picard, membres de l'Académie française et secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, a mis une courte introduction— peu significative— à cette publication. L'idée de celle-ci est intéressante: synchroniser les grands événements de l'histoire politique, religieuse, sociale, intellectuelle, c'est en effet tout naturel pour quiconque songe à l'interaction des phénomènes humains. Dans le détail, il peut y avoir— il y a— des erreurs; mais l'ensemble ne manque pas de frapper le lecteur par l'accumulation des renseignements sur l'histoire humaine depuis le VIe siècle à nos jours. Une table alphabétique soignée permet de se retrouver dans la messe énorme de noms qui se trouvent dans les tableaux. Aussi ces tableaux pourront-ils rendre de nombreux services aux étudiants d'histoire et aux personnes pressées d'avoir un renseignement général sur tel ou tel fait, sur tel ou tel homme, sur tel ou tel événement.

x x x

Il est bien fâcheux que Jacques Cassard ait justement trouvé un historiographe qui n'aime pas les corsaires: M. Marc Elder les confond délibérément dans une même réprobation, dont il enveloppe un peu à tort et à travers les pirates, les flibustiers et les Frères de la Côte, nous apprend la Quinzaine critique. Opinion qu'il n'hésite pas à exprimer vigoureusement en même temps que beaucoup d'autres, car la biographie du Nantais lui est un prétexte à larges digressions. Ainsi, à propos de Marseille, son imagination l'entraine du siège de Troie à la mort du Bouvet, le débarquement à La Praia évoque le bombardement de l'église Saint-Gervais, et l'ingratitude d'un monarque le ramène— Dieu sait par quels détours— à l'entomologiste Fabre. Il a des jugements sévères, déteste Louis XIV et n'aime pas Pontchartrain. Mais tout cela n'est pas sans produire un agréable effet de pittoresque, car la matière historique d'un tel ouvrage, plus compacte, en eût fait la forme plus austère, et Cassard ne méritait pas cela. Au demeurant, M. Marc Elder aime la mer; il la connait, et ce n'est pas une de nos moindres joies que de lire une histoire de marins sans que des maladresses de langage dues à une ignorance trop notoire des choses de la mer en vienne attrister la lecture.

Secrétaire particulier du roi Edouard VII, Sir Frederick Ponsonby, pendant un séjour à Friedrichshof, reçut en dépôt, de l'impératrice Frédéric déjà bien malade, des lettres qu'elle avait écrites à sa mère, la reine Victoria. Pendant vingt-sept ans, il les a conservées dans sa demeure (Cell Farm, Old Windsor) et il a fini par se décider à en publier de nombreux extraits, "dans l'intérêt, dit-il, de la vérité historique" et parce qu'il a trouvé "amers et injustes" les reproches adressés à l'impératrice.

Le mode de publication adopté par l'auteur n'est peut-être pas celui qu'eussent préféré les historiens, s'il les avait consultés. Les fragments reproduits sont encadrés dans une sorte de biographie du personnage due à la plume quelque peu inexperimentée de Sir Frederick Pensonby. Ajoutons qu'aux extraits des lettres de l'impératrice Frédéric sont mêlées des pages écrites par sa mère, par son mari, par d'autres personnes encore, telles que Lady Russell, femme d'un ambassadeur de Grande-Bretagne à Berlin, le colonel Swaine, attaché militaire, sans que nous soyons renseignés sur la provenance de ces papiers, ce qui en diminue nécessairement la valeur documentaire.

On ne peut dire que ce livre apprenne grand chose de neuf sur l'impératrice Frédéric et son entourage. L'expression un peu trop souvent renouvelée de ses sentiments louables de fille affectionnée et d'épouse fidèle, l'admiration très sincère que lui inspire l'Angleterre, "le seul pays heureux, libre, humain", ses démêlés avec Bismark, les souffrances que lui fait endurer la maladie de son mari, ses rapports plus que tendus avec son fils Guillaume dont elle déplore l'ignorance, la présomption, le manque de coeur, tout cela est connu depuis longtemps et ne présente pas en soi un intérêt historique de premier ordre. Ce qui pourrait en revanche attirer l'attention du psychologue, ce sont les répercussions qu'ont dans l'âme d'une Anglaise, élève du prince consort, toute "victorienne" d'idées et de sentiments, les grands évènements européens survenus après son mariage avec un prince prussien.

Sans insister sur les défauts de l'édition française, nous nous bornerons à regretter que la traductrice n'ait pas trouvé le temps de faire disparaitre les incorrections trop nombreuses qui déparent son travail. Ainsi page 6: "Je ne veux pas que Willy les aie entre les mains." P. 233: "Le prince de Bismarck a provoqué la parution d'un pamphlet." P. 234: "Guillaume ne s'intéresse ni comprend les questions complexes de l'administration, etc., etc.— Le nom de Mazeppa, célébré par Byron et Hugo, évoque à nos yeux un homme nu attaché sur un cheval sauvage et emporté dans une course furieuse à travers les steppes. La légende a pris le pas sur l'histoire. Chercheurs érudits, MM. Borschack et Martel ont enfin rendu à l'histoire ses droits. Au reste, leur héros, surgi de la poussière des archives, reste une figure extraordinaire et il n'y a qu'à laisser parler les faits pour raconter un des plus beaux romans d'aventures qui soit au monde: le courage et la ruse au service d'une haine puissante qui ne s'assouvit qu'à la veille de la mort. Il ne manque même pas à cette épopée l'idylle, le récit des amours de Mazeppa et de Marie Kotchoubey, halte charmante au milieu des éternelles chevauchées. On reprochera seulement aux auteurs (dont l'un est Ukrainien et l'autre Français) d'avoir, par amour pour Mazeppa et pour "actualiser" leur livre, exagéré les contrastes entre l'Ukraine, foyer de culture occidentale, et la Moscovie barbare et byzantine.

A. P.

LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET LES CANADIENS-FRANCAIS

Liste des brevets d'invention, marques de commerce, dessins de fabrique et droits d'auteurs accordés par le Bureau des Brevets d'Ottawa, a des Canadiens-français ou compagnies canadiennes-françaises durant le mois de juin 1931. (Service du Bureau Technique Albert Fournier, Procureurs de Brevets d'Invention de Montréal.)

Brevets d'invention

311,810 Louis Nazaire Grenon, de Chicoutimi, P.Q. Balai pour nettoyer les aiguilles de chemins de fer.
312,056 Albertine Cormier, née Beaudoin, de Montréal, P.Q. Cuillère.
312,078 Théodore Page, de St-Ubald, P.Q. Appareil contre l'incendie.
312,232 Alfred Gagnon, de Montréal, P.Q. Robinet de sûreté pour poêles à gaz.
312,272 Léonce Defoy, de Trois-Rivières, P.Q. Support réglable d'abat-jour de fenêtres.
312,288 Louis E. Langevin, de Montreal, P.Q. Boite repliable.
312,442 J. B. Audet et A. Audet, de St-Anselme, P.Q. Eleveuse.
312,455 J. H. Boulet, de Montréal, P.Q. Dispositif à faire les cigarettes.
312,473 Léonce Defoy, de Trois-Rivières, P.Q. Scellé pour wagons.

Marques de commerce

52,138 Roméo Poirier, de Montreal, P.Q. Les mots : "Au Matou Botte" pour la vente de disques de gramophone, etc.
52,140 J. B. Hurteau, de Terrebonne, P.Q. Mot : "Doctor's Faith" pour la vente de chaussures.
52,167 et 51,168 Librairie Beauchemin, de Montréal, P.Q. Mots : "Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus" et "Sacré-Coeur de Jésus" pour la vente de crayons.
52,171 Aubert & Durand, de Montréal, P.Q. Mot : "Tuff-wear" pour la vente de chaussures.
52,306 Hudon, Hébert, Chaput Ltée, de Montreal, P.Q. Mot : "Omer" pour la vente d'articles d'épiceries.
52,368 Stephane Boily, de Port Alfred, P.Q. Mot : "Ca-Che-Co".

Dessins de fabrique

9,190 J. A. Z. Brunet, de Montréal, P.Q. Nouvelle forme d'épingle.

Droits d'auteurs

22,628 "Moment de vertige", par Mme Taschereau - Fortier, de Quebec, P.Q.
22,630 à 22,659 29 chansons par Paul Hébert, de Montreal, P.Q.
22,663 "La fin de la terre", par Emmanuel Desrosiers, de Montreal, P.Q.
22,742 "Manuel de Chant", par R. C. Larivière, de Montreal, P.Q. Ouvre musical publiqee.
22,746 "Une toute petite soeur des Anges", par Auguste Cadoux, de Montreal, P.Q. Oeuvre littéraire publiée.
22,790 "Mazuma", par Robert Dufresne, de Montreal, P.Q. Oeuvre dramatique non publiée.
22,826 "Moisson de vie", par Jean Louis Guay, de Québec, P.Q.
22,877 "Pierrette", par C. de Miffonis, d'Ottawa, Ont. Oeuvre musicale dramatique non publiée.

NOUVEAU BARRAGE

Des travaux au coût de $2,300,000.00 à Disraéli.

Des travaux de barrage importants seront inaugurés prochainement à Disraeli, a-t-on annoncé hier au ministère provincial des Terres et Forêts. La Shawinigan Water & Power en effet construira sur la Haute Rivière St-François un barrage au coût approximatif de $2,300,000. Cette barrière, toute en béton, aura une longueur de 1,844 pieds et une hauteur de 60 pieds. Il faudra construire de plus une conduite fermée de 6,700 pieds de long et d'un diamètre de 14 pieds. Par ce barrage, la Shawinigan alimentera deux unités de 5,000 c. v.

La nouvelle entreprise de la Shawinigan a pour but d'augmenter le pouvoir de la St. Francis Hydraulic Co.

Le ministère des Terres et Forêts de notre province a reçu une requête à ce sujet.

PERSONNEL

M. et madame J.-S. Moreau, accompagnés de leur fils, M. Conrad Moreau, et de leurs jeunes filles, mesdemoiselles Madeleine et Paula Moreau, partiront samedi prochain pour faire le tour de la Gaspésie. Ils seront accompagnés, durant ce voyage d'une dizaine de jours, de M. et madame Genest, de Sainte-Justine, leurs distingués invités.

L'ACTUALITE par L'IMAGE

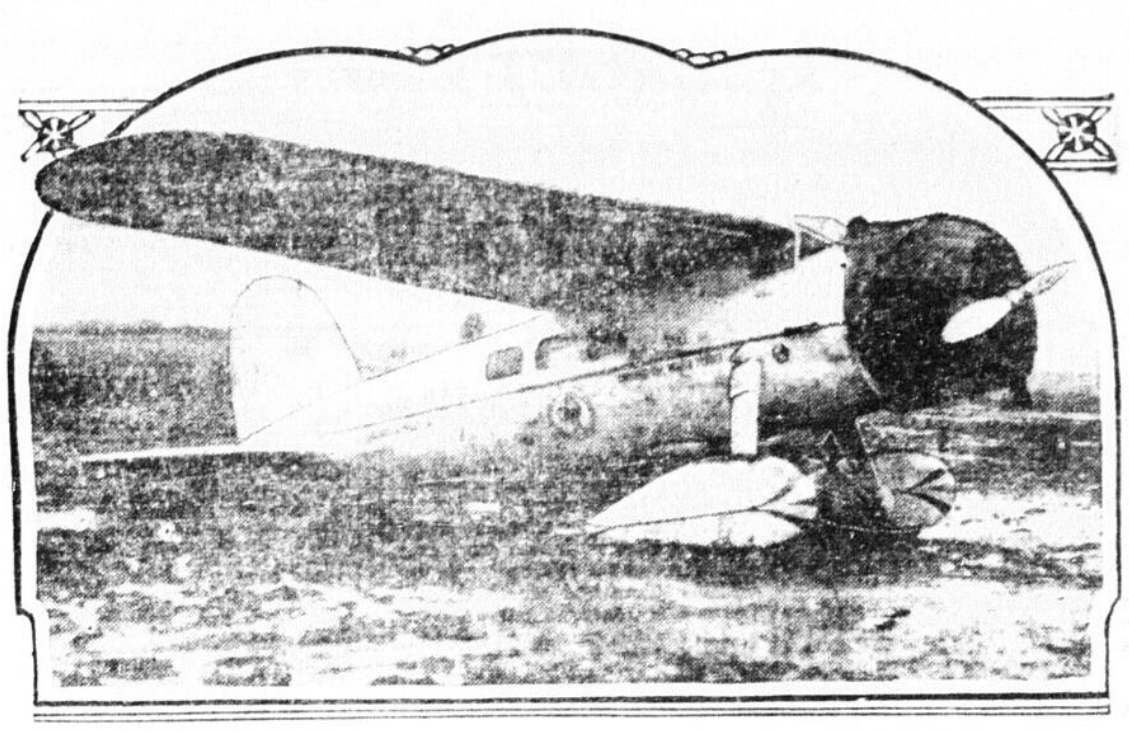

Cette photographie fut prise de bonne heure le matin à Edmonton, Alberta, et transportée à l'aerodrome Roosevelt par Post et Gatty. Elle représente le "Winnie Mae" lorsqu'il atterrit dans la vase à son arrivée d'Alaska. Wiley Post et Harold Gatty ont fait un voyage sensationnel autour du globe de 16,000 milles coupé de treize arrêts en huit jours, quinze heures et une minute. Ils volèrent en tout quatre jours, dix heures et huit minutes.

Alors qu'elle allait tenter une envolée transocéanique, Ruth Nichols fut blessée à St-Jean, Nouveau-Brunswick, quand l'avion conduit par Clarence Chamberlain et dans lequel elle était subit un accident. On la voit sur le brancart sur lequel elle fut transportée dans l'ambulance qui devait la conduire chez elle où elle se reposera avant de tenter de nouveau la chance.

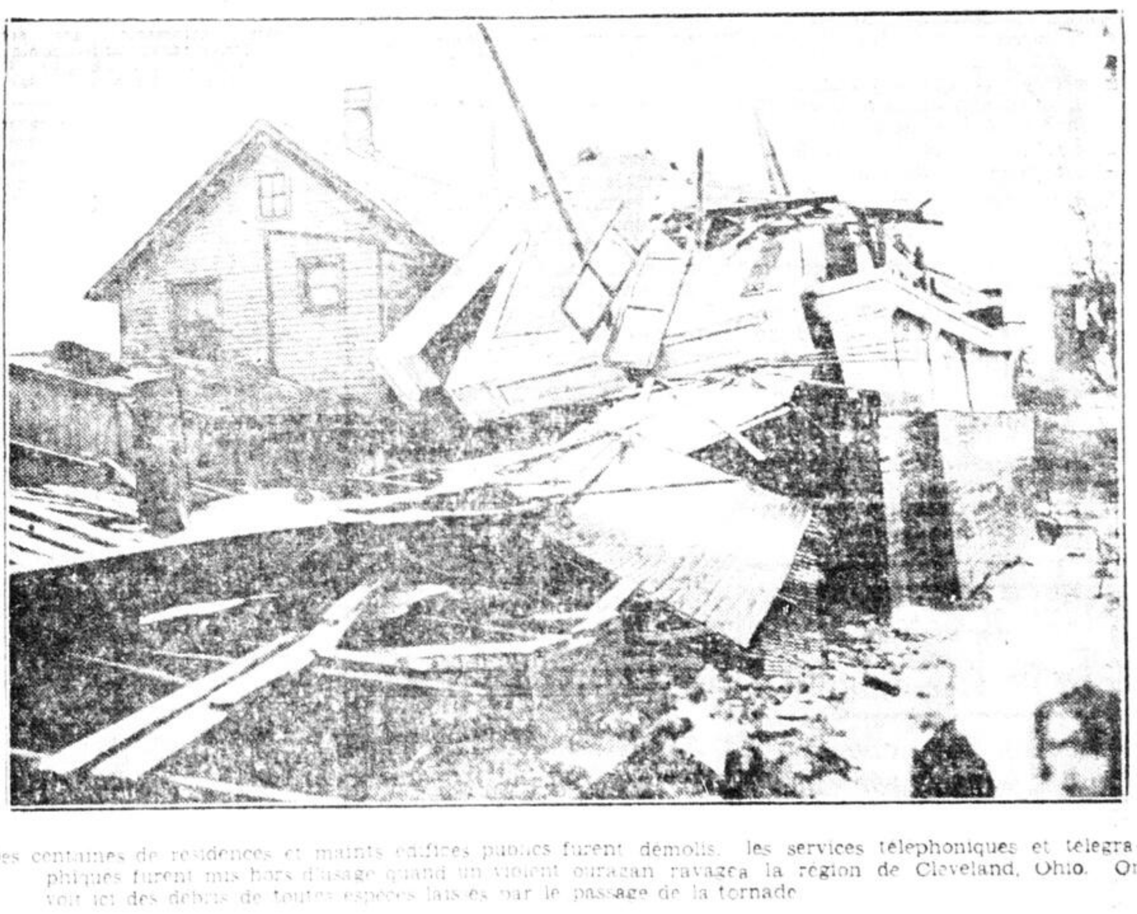

Des centaines de résidences et maints édifices publics furent démolis, les services téléphoniques et télégraphiques furent mis hors d'usage quand un violent ouragan ravagea la région de Cleveland, Ohio. On voit ici des débris de toutes espèces laissés par le passage de la tornade.

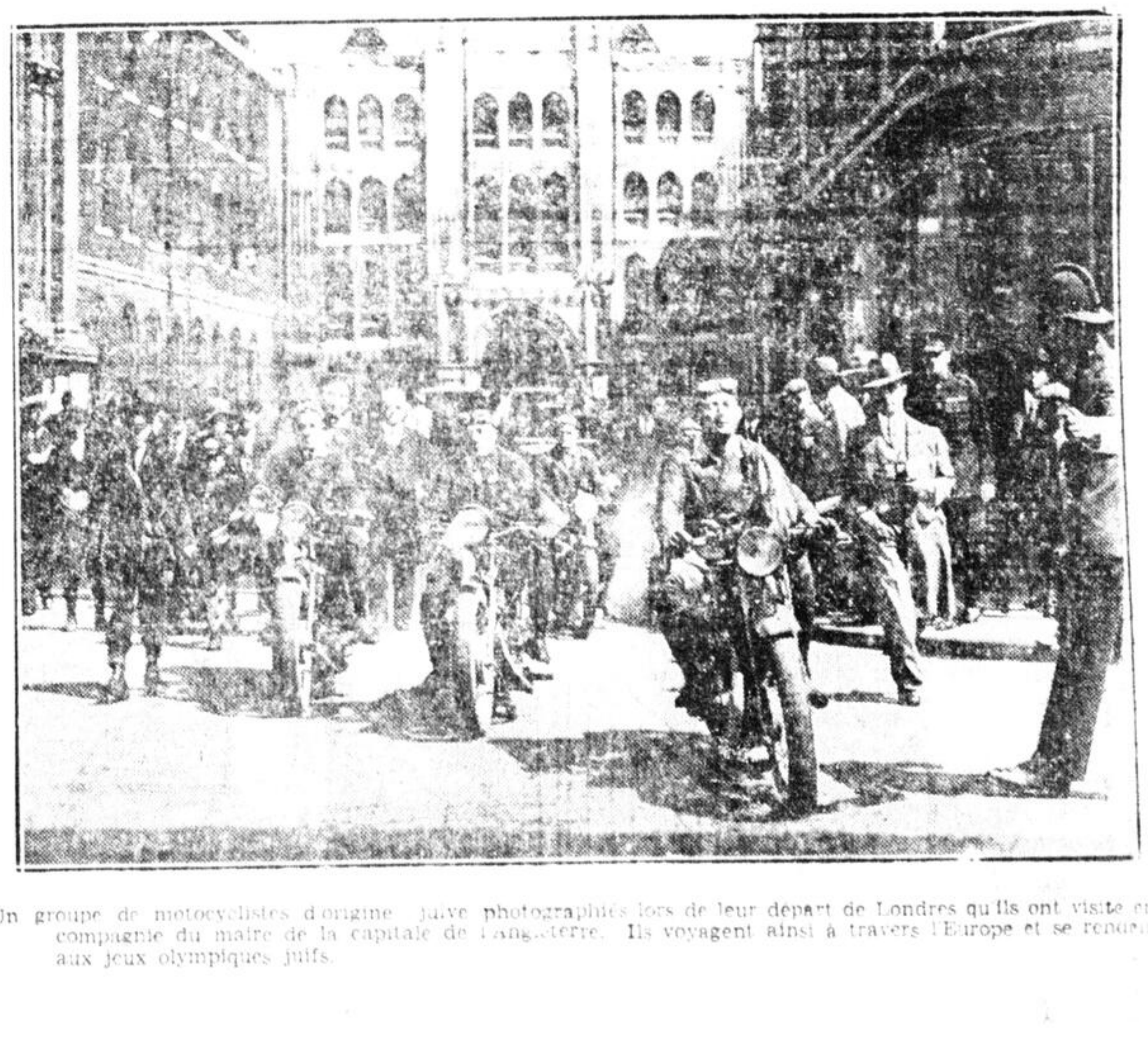

Un groupe de motocyclistes d'origine juive photographiés lors de leur départ de Londres qu'ils ont visité en compagnie du maire de la capitale de l'Angleterre. Ils voyagent ainsi à travers l'Europe et se rendent aux jeux olympiques juifs.

DANS LEVIS

DES ACCLAMATIONS PARTOUT A L'EXCEPTION DE SAINT-DAVID

La mise en nomination des candidats aux charges de commissaires des municipalités scolaires a eu lieu hier. — A St-David, MM. F.-X. Hallé et H. Pelletier ont de l'opposition de la part de MM. Amédée Carrier et G.-A. Bonneau.

ACCIDENT A ST-CHARLES

Hier, avait lieu dans les différentes municipalités scolaires de la rive sud, la mise en nomination des candidats. Plusieurs de ceux sortant de charge reviennent sur les rangs pendant que d'autres après de nombreuses années de dévouement, cèdent leur place à de nouveaux commissaires.

Cette année encore, il n'y aura pas de lutte à l'exception de la Municipalité scolaire de St-David ou les candidats sortant de charge ont de l'opposition. L'élection dans cette municipalité est fixée a lundi prochain le 13 juillet.

Dans Lauzon, partie et, la nomination est fixée a lundi prochain. A St-Joseph de Lévis, elle aura lieu dans quinze jours.

Voici le résultat de la mise en nomination, qui s'est faite hier, entre 10 et 11 heures a.m. devant le secrétaire et le président de chaque municipalité.

A N.-D. DE LEVIS. — MM. Wilfrid Martin et L. Maurice Carrier, commissaires sortant de charge, ont été réélus par acclamation.

A VILLEMAY.—Le président sortant de charge, M. Léonidas Guay, après six ans de dévouement, a préféré se retirer. Alors M. Joseph Ouellet, mécanicien, a été élu par acclamation pour le remplacer.

A BIENVILLE. — M. le commissaire P.-E. Pelletier, sortant de charge, s'est aussi retiré. Il était commissaire depuis six ou sept ans. Son successeur, M. Jos. Lepage, n'a pas eu d'opposition.

A LAUZON-OUEST. — M. Alphonse Leblond a été élu par acclamation en remplacement de M. Jules Dumas, commissaire sortant de charge, qui s'est aussi retiré.

A SAINT-DAVID. — M. F.-X. Hallé, président et M. Honoré Pelletier, étaient les commissaires sortant de charge cette année. Tous deux reviennent sur les rangs pour un nouveau terme. MM. Amédée Carrier et G. Arthur Bonneau se portent également candidats et leur feront opposition. Les élections auront lieu lundi prochain.

VACCINATION CONTRE LA DIPHTERIE, A LAUZON, CE MATIN

Une séance de vaccination contre la diphtérie organisée par l'Unité Sanitaire du comté de Lévis sera tenue ce matin, de 9 heures 30 a midi, dans la salle de l'Hôtel de ville de Lauzon.

Tous les parents voudront bien profiter de cet avantage et aller faire vacciner leurs enfants de 6 mois à 12 ans, qui ne l'ont pas encore été, et cela gratuitement. C'est un excellent moyen de les préserver contre cette terrible maladie contagieuse qui cause parfois des épidémies et des ravages.

MORT D'UN SEPTUAGENAIRE A LAUZON

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Napoléon Isabelle, époux de dame Césaire Turcotte survenue hier matin, a sa résidence, No 6, rue St-Magloire, à Lauzon.

Le défunt était âgé de 72 ans. Outre son épouse, une fille lui survit.

Les funérailles auront lieu jeudi matin à 9 heures, en l'église de Lauzon, et l'inhumation sera faite au cimetière de la paroisse.

Nous offrons à la famille en deuil l'expression de notre plus entière sympathie.

MALHEUREUX ACCIDENT

Un malheureux accident dont les suites sont très graves est survenue dernièrement à St-Charles de Bellechasse, alors que M. Damase Turgeon a été encorné par un boeuf.

La victime était allée dans son champ, pour y chercher un boeuf. Ce dernier, devenu furieux encorna son maître dans l'abdomen. Les cornes traversèrent l'intestin.

Le fils de M. Turgeon, ayant eu connaissance de l'affaire, saisit une hache et fendit le crâne de l'animal en furie. L'état de M. Turgeon inspire des craintes sérieuses. Le blessé a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Lévis et M. le docteur Roméo Roy lui a donné les soins requis.

On espérait encore hier soir, lui sauver la vie.

AVIS AUX FILLETTES QUI FREQUENTE LE TERRAIN DE JEU

Nous tenons de la dirigeante des fillettes au terrain de jeu, avoisinant le presbytère de Notre-Dame, les avis suivants:

Pour éviter un renvoi, les fillettes du terrain de jeu, à Lévis, devront sans exception porter des robes avec manches en bas du coude, ces robes devant tomber en bas des genoux. Chacune doit aussi porter des bas longs.

Le règlement à suivre, cette année, est que celui de l'an dernier et chaque fillette doit s'y conformer.

Chaque jour à 4 heures, il y aura récitation obligatoire du chapelet par les fillettes, à l'église. Le samedi le terrain sera fermé.

Que les enfants tiennent bien compte de ces avis.

APPEL DE LA GARDE DE LAUZON

La Garde des Chevaliers de Lauzon désire encore grossir ses rangs et veut recruter un grand nombre de nouveaux membres sur la Rive-Sud. Elle fait donc appel à tous les jeunes gens et invite cordialement ceux qui veulent entrer dans ses rangs à se réunir, vendredi soir, à 8 heures, dans la cour de l'école St-Dominique, rue Wolfe.

Au mois d'août prochain la Garde de Lauzon participera à la grande convention qui sera tenue à Québec, et d'ici là, elle désire doubler le nombre de ses membres. Nul doute que son appel sera entendu de la jeunesse de la Rive-Sud.

UNE FEMME A MENTI

Cette fameuse pièce parlant français a fait sensation, car il y a eu salle comble à toutes les représentations depuis samedi, alors pour donner une chance que tout le monde en autant que possible puisse voir et entendre cette charmante actrice qu'est Louise Lagrange, l'administration de l'Académie de Musique a décidé de la représenter encore ce soir et demain.

NOTES PERSONNELLES

Madame Philippe Caron et ses jeunes filles, Venise, Madeleine et Fabiola, de Brunswick, Maine sont de passage à Lévis, les invitées de M. J.-L. Roberge, gérant de la Traverse de Levis et de madame Roberge.

Mademoiselle Lucienne Labrie de St-Charles de Bellechasse est de passage pour quelques jours, l'invitée de son frère et sa soeur, M. et Mme Herménégilde Labrie, de Lévis.

M. le Dr René Millet, de St-Germain, et madame Millet était de passage à Lévis, ces jours derniers, les invités de M. le Dr Roland Tremblay, de Lévis et de madame Tremblay.

CAP ST-IGNACE

Imposantes funérailles de Mlle Marie-Paule Méthot. — Le 24 juin ont eu lieu au Cap St-Ignace les funérailles de Marie-Paule Méthot, fille de M. et Mme Léandre Méthot, décédée le 21 juin à l'âge de 23 ans, après une longue maladie soufferte avec beaucoup de résignation.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Alphonse Fortin du collège Ste-Anne, le service fut chanté par M. l'abbé Alexis Poulin, curé assisté de MM. les abbés Laliberté et Lucien Cloutier comme diacre et sous-diacre. Les messes basses furent dites aux autels latéraux par M. l'abbé Poulin et Papillon de Montmagny. A l'orgue un magnifique programme fut exécuté sous la direction de Mlle T. Coulombe par les membres du choeur de chant, quelques étudiants du Collège Ste-Anne et M. Antonio Painchaud de Limoilou.

Les porteurs du corps étaient MM. Girard Labbé, Charles Bernier Maurice Fortin, Albert Guimont, Ernest Guimont. Portait la croix, M. Rolland Méthot.

Portaient les rubans de la tombe: Mlles Anita Cloutier, Bl.-T. Guimont, Simonne Bernier, Y. Dubé.

Portaient la bannière, Mlles Elisabeth Guimont, Fabiola Dubé. Portaient les rubans, Mlles Fernande Bernier, Marie Anna Picard, Eva Bernier, Jeanne Bernier.

Au choeur on remarquait: Rev. Père Léonard, C. C. B., l'abbé Adrien Bernier, Québec, Mgr Paré de Montmagny, l'abbé Numa Boulay du collège Ste-Anne.

Le deuil était conduit par son père, M. Léandre Méthot, son frère Ernest Methot ses oncles, Edgar Métrot, C.-Frs. Painchaud, Québec, Chs. Painchaud, Ile aux Grues, Ant. Méthot, N. Vézina Montmagny, ses cousins et cousines Dr. et Mme J.-E.-A. Cloutier, Lucien Méthot, Lucie-Anne, Annette Méthot, Robert Cloutier, M. et Mme Louis Cloutier, A.-M. Cloutier, Anita, Gilles, Rollande Cloutier, Lucienne Painchaud, Charles Drouin, J.-S. Caron, Luc. Pelletier, Edgar Pelletier, Polycarpe Guay, Jean-Paul Guay, Eug. Caron, Alf. Jalbert, Québec, Simonne Painchaud, Ile aux Grues, Pierre et Charles Jalbert, Chicoutimi, J.-E. Demers, Charny; Jules Pelletier, Mme Amédée Michaud.

Voici la liste de sympathies déposées sur la tombe de Mlle Méthot.

Messages.— J.-N. Roy St-Michel, L.-H. Godin, Toronto, L.-H. Painchaud, Montréal, Armand Lavergne, M. P., Fernand Faford, M. P., Ottawa, J.-B. Pelletier, Jos. Desnoyaux, Famille Beaulieu, Lucie Painchaud, Edgar Méthot, George Painchaud, Mlle Gérard, Rolande et Berthe Godin, Jos. Fortier, Zeph Cloutier, Dr A. Bossinotte, Matane.

Tributs floraux.— La Compagnie Assurance Frontenac, Ernest Methot, Camille Bossinotte, Armand Lavergne, J.-V. Roy, Vice Prés. Ass. Frontenac, J.-A. Painchaud, C.-A. Drouin, L.-H. Godin, O. Chalifour, Camille eBrnier, Cécile Guay, A.-G.-R. Cloutier, J.-Y.-L. Dubé, Ern. Grenier, Mariette Caron, Ed. Deladurantaye, Ls.-Th. Bernier, Narcisse Guimont, Mlle J. Carré.

Grandes messes.— M. et Mme Edgar Méthot, Elz. Méthot, Simone, Capt. Luc Pelletier, Québec, Jos. Bernier, Dr. Archambault, Montréal, C.-F. Painchaud, J.-M. Bernatchez.

Messes privilégiées.— Les finissantes de l'Académie, J.-H. Cloutier, Jos. Cloutier, Jos. Cloutier, Polydore Guay, Fernand Faford, Joseph Vézina, Montréal, F.-X. Cloutier, l'Islet, Mlle Alex. Jalbert Chicoutimi, Lud. Bernier, Adrien et Henri Bernier, J.-A. Michaud, Alph. Bernier, Nap. Catellier, J.-V. Côté, Emile Méthot, Emile Morin, Eug. Pelletier, Emile Cloutier, Achille Guimont, Géo. Fournier, Donacona, Laurette Michaud, Québec, Emile Fortin, Daniel Boulet, C.-A. Painchaud, Québec, Wilfrid Béchard, Thérèse Coulombe, Marcel Guimont Grosse-Isle, Oscar Fournier, Ste-Anne de la Pocatière, J.-Bossinotte, C. Bossinotte, Rosée et Eva Bernier, Anna-Marie Fortin, Alph. Bernier, Paul, J.-M. Dubé, Ed. Deladurantaye, Jeanne-Aimé Dubé, C.-B. Jalbert, Alexandrine Bernier, Yvette Bernier, Jules, Albert Guimont, Adélard Fournier, Arthur Bernier, Noella et Simonne Bernier, Alph. Bélanger, Jules Caron, Bl. Ida Guimont, A.-M. Auclair, Narcisse Lachaine, Montmagny, A. Rouleau, Montréal, Lucie-Anne-Annette Méthot, Paul Dupuis, Eug. Bernatchez, Henri Méthot, Alp. Boissinotte, Sarto Bossinotte, Romuald Godin, Henri Jalbert, Lucie-C. Dupuis, Marg. Hébert, Nap. Vézina, Fernande Bernier, Rose-Jeanne Thibault, Edmonston, Alice Fréchette, Eugène Jalbert, Québec, Mlles Jalbert, Québec, Antoinette Gagnon, Québec, René Pelletier, L'Islet, Nap. Vézina, Dr Mme Couillard, Tramhoé Caron, Alfred Gamache, Mlles Méthot, Joseph Bernier, Mlles Déry Québec, Eva Joncas, Ern. Lapointe, Louise Bélanger, J.-S. Caron, Léon Perrault, Québec, Joseph Lemieux.

Bouquets spirituels.— MM. et Mmes Achille Landry, Alph. Joncas, Mlle Joncas, Montmagny, Chs. Painchaud, Ile aux Grues, 7lz. Guimont, J.-N. Normand, Jules Bernier, Eugène Gagné, Josephine Labonté, Québec, J.-W. Hamel, Joseph Labbé, Julia et Lucie Label, Fortunat Gendreau, Chs.-Eug. Bernier, Wildelmine Sherrer, Marie-Anne Fortin, Elphége Bernier, Joseph-A. Blanchette, Joseph Lavoie, Victor Normand, Paul Normand, Revds. S. S. de la Charité, Rita et Adine Simoneau, Nap. Fraser, Henriette et Marg. Michon, Elianne et Simonne Bernier, Montmagny, J.-A. Métivier, Irène Renault, Ferd. Guimont, Alma Leblanc, Maurice Renault, Fernande Blanchette, Mlles Méthot, Montréal.

Sympathies. Revd. Père Eug. Marie, Rvd. Père Léonore, Rvd. Sr. Marie du Calvaire St-Laurent, J.-S. Coursolle, Montréal, A. Audet, Québec, Mlle Hainse, Lotbinière, Jeanne-d'Arc Jalbert-Chicoutimi, P. Bernier, Montréal, Dr Archambault, Montréal, Rev. SS. de la Charité, Montmagny, Louis Cloutier, Québec, Jeannette Fournier, l'Islet, Edgar Pelletier, François Cloutier, l'Islet Antonio Bernier, St-Cyrille, Bernadette Fortin, Woodlands, Fernande Blanchette, Montmagny, Pierre Morin, Minette Lachance, Québec, Anna Marie Cloutier, Chicoutimi, Elizabeth et Ernestine Coté, Montmagny, Chs. Bernier, J.-M. Desnoyaux, Ispanlding, Fort. Morin, Albert Fournier, Geo. Couillard, Joseph Caron, Aug. Elizé Guimont, Succursale Sirois 493, Géo. Bernier (Euloge) Hyppolite Hains, Lotbinière, O. Scherrer, Camille Couillard, P.-Emile Bernier, J.-A. Vallée, Joseph Cloutier, Jeanne-d'Arc Morin, Mlle Fortin, J.-B. Renault, Montmagny, Ed. Morin, Ern. Bernier, Zeph. Boulet, Alf. Gaudreau, Zotique Bernier, L. Langlois, Marie-Ange Brie, William Ouellet, Girard Bossinotte, Québec, J.-A. Marchand, Montmagny, Jos.-Elz. Guimont, Nérée Caron, Amédée Frégeault, Octave Brie, Jos. Poitras, Amable Caron, Edy Richard, Ths. Guimont, Géo. Marois, Germaine Collin, Montmagny, Jeannette Fournier, L'Islet, Noella eBrnier, Lionel, Fidèle Bélanger, Vve Ls. Gaumond, Yvonne Caron, Joseph Méthot, Ed. Bernatchez, Montmagny, Ulric Bélanger, Narcisse Leblanc, Alfred Fournier, Hector Caron, Aldéric Simoneau, Paul Carignan Montmagny, Amédée Dubé, Onézime Boulet, Montmagny, Roland Thibault, l'Islet, Nap. Fournier, Béatrix Fortin, Amédée St-Pierre, Chs. Lavoie, Hudon, Narcisse Proulx, Jeanne Bernier, Eddie Joncas, J.-P. Guay, Octave Richard, Jos. Bernier, Germaine Gagné, Chs. Boseret, Françoise Leclerc, N. Cloutier, Marie-Anna Picard, Dr Fernando Hudon, Thérèse Gagné, Ern. Guimont, Corinthe Morin, Ths. Tremblay, Mlles Dery, Québec, Emile Ringuet, Dr. Gosselin, Albert Corriveau, Philippe Caron, Eugène Bernier, Arthur Desjardins, Jeanne Guimont, Emilien Marois, Louis Baumond, Yvette Cloutier, L.-N. Pedneault, Edouard Fortin, J. Laflamme, Orèle Caron, Philippe Caron, Philippe Gagné, Alice Bernier, Gérard Coulombe, Ths. Fraser, Ern. Emmond, Alf. Couillard, Chs. Joncas, Cécile Brochu, Annette Couillard, Marie-Laure Fortin, Amédée Fournier, Ed. Fortin, Léon Carlos, Lucien Carlos, Ferd. Richard, Blanchet, Freddy Guimont, Simonne Bernier, Germaine Bernier, Art. Gagné, Alf. Deladurantaye, Edmour Proulx, Québec, Roméo Bernier, Daniel Gagné, Irène Marquis, Théo. Green, Philias Simoneau, Léon Benault, Jeanne Marquis Maurice Marquis, Etienne Caouette, Marg. Fortin, Sifroid Fortin, Jos. Fortin, Anna-Marie Fortin, Ed. Deroy, Bernard Fortin, Ed. Gagné, Marie Gamache, Jos. Bernier, (Cyrille), Fernand Guimond, Joseph Bernier, Isabelle Bernier, Elz. Mithst, J.-Emile Dubé, Luc Fournier, Philias Caron, Hervé Vézina, Armand Côté, Joseph Fitzback, Géo.-E. Fournier, Antoine Bélanger, Wilfrid Guimont, Valère Brochu, Victor Lebel, Maxime Bernier, Joseph-N. Thibault, Jean-Marie Bernier, Sylva Gaudreau, M.-Paul Fortier, Aug. Fafard, Elisée Bélanger, Maria Vézina, Ed. Caron, Louis Boulet, Narcisse Fournier, Lazare Mercier, Jos.-X. Poitras, Gabrielle Corriveau, C.-A. Corriveau, C. Caron, Mme et Mlle Boulet, Phydime Fortin, Xavier Poitras, Chs.-O. Morin, Octave Labrecque, Elzire Bernier, Pierre Fournier, Luc Dupuis, Georgette Fournier, Edg. Simoneau, René Fournier, J.-Z. Guimont, Edrem Bernier, Olive Godin, Henri Bernatchez, Henri Bernier, Olive Godin, Henri Bernatchez, Henri Bernier, T. F. Ludger, Couillard, Jos.-F. Fortin, Ern. Lajointe, J.-A. Fortier, E. Desroches, E. Bernatchez, Alberta Caron, Adolphe Bernier, C. Dupuis, Eutrope Méthot, Bélanger, W. Walsh, Madeleine Dion, Ernest Boulet, Narcisse Morin, Emilienne Bernier, Noel Ouellet, Eug. Lucie Caron, Cécile Gaudreau, Rosanna Beruier, Lud. Belleau, Adélard Trépanier, J.-E. Marois, Zénon Bélanger.

RIVIERE-DU-LOUP

Bulletin de la Cour. — Jugements rendus par Sa Seigneurie Sir François Lemieux, le 30 juin, dans quelques-unes des causes entendues au dernier terme. Les autres causes ont été prises en délibéré.

Edgar Voyer vs Edgar Mercier. — Action pour injures verbales et diffamation. Jugement contre le défendeur pour la somme de $50.00 et les frais d'une action de 1ère classe en cour de magistrat.

Côté vs Blier. — Jugement contre le défendeur pour la somme de $106.00 avec maintien de saisie-arrêt avant jugement.

Vachon vs Vezina. — Action au montant de $275.00 pour prêts de divers montants d'argent, il y a environ une dizaine d'années, alors que les parties étudiaient ensemble. Il s'agissait de savoir s'il y avait eu entre elles rapport de créancier a débiteur. Après examen de la preuve, le tribunal trouva qu'il y avait eu au moins renonciation pour partie de la créance et condamne le défendeur à payer la somme de $145.00 avec intérêt et les dépens.

Sun Trust vs Lévesque — La demanderesse réclamait la somme de $600.00, montant d'un billet donné par la défenderesse à la Renardière de Montmagny qui l'avait transporté à un nommé Corriveau lequel à son tour l'avait transporté à la demanderesse. La défenderesse plaidait défaut de considération et dénégation de la signature du billet.

1. Défaut de considération.— Pour réussir sur ce point, il eut fallu que la défenderesse établisse que la demanderesse avait reçu le billet après échéance. Cette preuve n'ayant pas été faite, la demanderesse est présumée détenteur régulier et a droit d'en recouvrer le montant.

2. Dénégation de la signature. — La défenderesse jure qu'elle n'a signé le billet, et c'est ce qu'affirme aussi plusieurs membres de sa famille. D'autre part, elle admet avoir signé le contrat d'achat des renards, et elle a signé plus tard un billet de $510.90 qui était un renouvellement du billet de $600.00. Il y a aussi similitude de la signature de ce billet avec les autres signatures données.

AVIS

Le Dr F.-E. CHABOT

avertit sa clientèle qu'il sera à son bureau les lundi, mercredi, vendredi et samedi, de 7 hrs à 9 hrs le soir.

Académie de Musique

LEVIS

mardi et mercredi

UNE FEMME A MENTI

Film parlant français

avec Louise Lagrange

HOTEL CLARENDON

Lunch d'hommes d'affaires **50c**

Confectionnez ce Modèle

PATRON 1967

20c

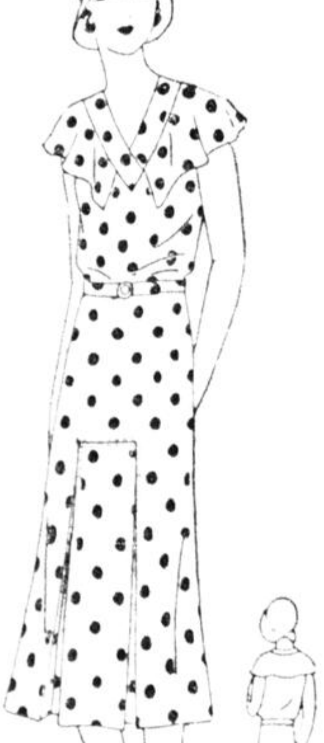

Les collets cape prennent de plus en plus de vogue, sans doute à cause de leur grâce juvénile et parce qu'ils remplacent avantageusement les manches pour le temps des chaleurs.

L'original a été confectionné de crêpe de soie à pois. Le shantung, le dimity, le voile, le georgette et la batiste conviendraient également. Le patron comprend des manches longues.

Ce patron est fourni en grandeurs 34, 36, 38 et 40 de buste. Pour 34 il faut 3 1-4 verges de 39 pouces.

Ces patrons sont expédiés dans un intervalle de DIX JOURS sur réception de vingt cents (20) sous forme de bon postal ou timbres. Prière d'écrire très lisiblement le nom, l'adresse, le numéro du patron et la grandeur désirée.

Adresser toute commande par malle au département des Patrons L'Evenement, Québec.

CANADIEN

AUJOURD'HUI

'MONSIEUR LE DUC'

— avec —

Henry Defreyn et Alice Field

Très fine comédie

VICTORIA

Dernière Fois Aujourd'hui

ADOLPHE MENJOU

— dans —

"GUILTY OF LOVE"

NEIL HAMILTON dans

"THE KIBITZER"

CARTIER

Dernière Chance de Voir

"BEAU IDEAL"

— avec —

Ralph Forbes et Loretta Young

"DIXIANA"

avec Bebe Daniels

THEATRE IMPERIAL THEATRE

AUJOURD'HUI

CHARLIE CHAPLIN

— dans —

"CITY LIGHTS"

— et —

"THE SILENT ENNEMY"

Comédie, Nouvelles

THEATRE RIALTO

LE THEATRE DES FAMILLES

AUJOURD'HUI

Film parlant français

"ATLANCTIC"

— aussi —

Jacqueline Logan

— dans —

"The BACHELOR GIRL"

Admission, Matinée, 10c

CLASSIC

LE THEATRE PAR EXCELLENCE

AUJOURD'HUI

Gertrude Olmstead

— dans —

"SWEET SIXTEEN"

— aussi —

Forest James

— dans —

"STARK LOVE"

Admission, Matinée, 10c

CAPITOL THEATRE

DERNIERE JOURNEE

L'HOMME DE CONFIANCE

à qui les femmes confient leur amour et les hommes leur propre vie.

CLIVE BROOK

CHARLES ROGERS,
RICHARD ARLEN,
FAY WRAY,
JEAN ARTHUR

— dans —

The LAWYER'S SECRET

Matinées : 1.30 et 2.35 p.m.
Soirs : 7 et 8.50 p.m.

Demain et Jeudi

Jeannette MacDonald

— dans —

"ANNABELLE'S AFFAIRS"

— et —

Spencer Tracy, et Sidney Fox

— dans —

"6 CYLINDER LOVE"

Film Exclusif du Combat

Pour le Titre de Champion Poids-Lourd du Monde

ENTRE

MAX SCHMELING

ET

YOUNG W. L. STRIBLING

EN PLUS AU PROGRAMME

Edmund Lowe dans

"MAN ON CALL"

3 Jours Commençant Demain

VICTORIA

HEURES D'AFFAIRES :

DURANT JUILLET ET AOUT, NOS MAGASINS OUVRIRONT A 9 HEURES A.M., et FERMERONT A 5 HEURES P. M. TOUS LES JOURS, Y COMPRIS LES SAMEDIS. DERNIERE LIVRAISON 3.30 P.M.

OFFRES de PAQUET

Pour Aujourd'hui

Au Rayon de la LINGERIE

VALEURS ATTRAYANTES

50 douzaines de **TABLIERS** Hoover, avec manchettes ou sans manches ,styles de fantaisie et godés. Nous les avons dans les tailles petites, moyennes et grandes.

TRES SPECIAL $1.00

50 douzaines de **BOUFFANTS** en fil avec rayures de soie, en blanc et en couleurs, marque Harvey. Grandeurs 36 à 44.

Nous les avons toujours vendus 49c.

NOTRE PRIX TRES SPECIAL, AUJOURD'HUI ....

39c

25 douzaines de **TABLIERS** couvre-tout en caoutchouc épais, couleurs de fantaisie, pour dames.

TRES SPECIAL .... .59

HEAVY CHIFFONS VOILES & GEORGETTES
McCall Printed Patterns Nos. 6452 6442

Au Rayon des Marchandises à la Pièce

Mesdames et demoiselles !

Si vous désirez une jolie toilette d'Eté, que vous serez heureuses de porter, et qui vous sera profitable, prenez avantage des spéciaux ci-après :

CHIFFONNETTE IMPRIMEE

que nous venons justement de recevoir, dessins nouveaux et couleurs charmantes.

Notre immense pouvoir d'achat nous a permis d'obtenir cette chiffonnette à des conditions très avantageuses.

C'est une valeur régulière de $2.00.

NOTRE PRIX TRES SPECIAL, TANT QU'IL Y EN AURA ..

79c

Nous vous conseillons d'agir promptement.

CREPE HYACINTHE

Il est très difficile d'obtenir un CREPE TOUTE SOIE, avec une garantie, car la soie artificielle joue un grand rôle.

Ce CREPE HYACINTHE que nous vendons, nous le garantissons pure soie, de qualité pesante, beau fini, largeur 38 pouces. Nous l'avons dans les teintes les plus nouvelles, y compris le noir et le blanc.

C'est une valeur régulière de $3.00.

NOTRE PRIX TRES SPECIAL **$1.59**

POUR VOTRE COUTURE A LA MAISON

Il n'y a pas de meilleurs patrons que les BUTTERICK ou les McCALL. C'est pourquoi nous les vendons, et vous les trouverez ici en un choix plus considérable que n'importe où ailleurs.

Choisissez toujours votre patron d'abord. Il vous indique la quantité exacte de tissu qu'il vous faut.

REVUES DES MODES

Les revues des modes sont quasi indispensables dans toutes les maisons. Nous avons actuellement en vente les editions d'Eté de Butterick et de McCall. Elles abondent en illustrations en couleurs du très nouveau.

PRIX, L'EXEMPLAIRE 25c

LA REVUE MODERNE, édition de Juillet, contenant un roman complet, par Henri Ardel, intitulé 'AU RETOUR".

Prix, l'Exemplaire .... .15

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

FU MANCHU

Par SAX ROHMER

Episode No 30

Copyright Bell Syndicate.

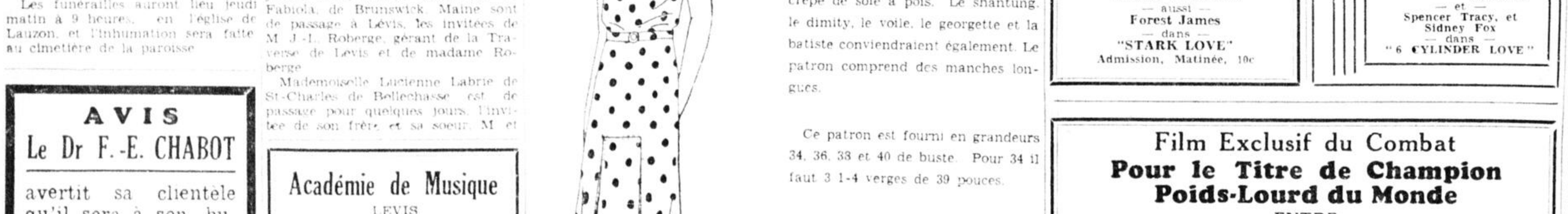
"Cette jeune fille est venue hier soir et a attendu M. Cadby", me dit la ménagère pendant que je m'engageais dans l'escalier. "Elle est revenue ce matin et, pour la troisième fois, il y a une heure. Je ne voudrais pas voir mon fils fréquenter une telle fille. Elle a des yeux ..."
© 1931 By Sax Rohmer and The Bell Syndicate, Inc.
B-6
Pouvais-je oublier les yeux merveilleux de cette jeune femme qui m'avait remis le message de mort le soir du Baiser du Zayat—et m'avait mis en garde ? Se pouvait-il qu'elle fut en ce moment dans cette maison, complétant son néfaste travail ? Le cri du dacoit était certainement pour l'avertir de mon approche...
Un léger bruit vint frapper mon oreille. C'était elle qui redescendait. Mais en me voyant, elle prit la fuite. Je m'élançai à sa poursuite et pénétrai dans la chambre sur ses talons. Elle recula jusqu'au fond de la chambre, l'air terrifié...
La frayeur faisait plus beaux encore les traits et les yeux de cette Dal la moderne.
"J'arrive donc à temps", lui dis-je d'une voix sévère pendant que je fermais la porte à clef.